UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01364146 9

COUP-D'OEIL
POLITIQUE
SUR L'EUROPE.

TOME DEUXIÈME.

COUP-D'OEIL

POLITIQUE

SUR L'EUROPE,

A LA FIN DU XVIII.e SIÈCLE;

Précédé de quelques Considérations sur la France avant et depuis la révolution, ainsi que d'un examen de la conduite de l'Autriche et de l'Angleterre considérée comme cause première de la guerre actuelle, et des changemens qu'elle a amenés;

Par J. B., Citoyen français.

Gubernandi rectè sapere est principium et fons.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,
A l'ancienne librairie de DUPONT DE NEMOURS,
rue de la Loi, N.° 1231.

AN HUITIÈME.

LIBRARY
JAN 10 1968
UNIVERSITY OF TORONTO

D
1058
B2
t.2

COUP-D'OEIL
POLITIQUE
SUR L'EUROPE,
A la fin du 18.me siècle.

SECONDE PARTIE.

Situation politique et rapports respectifs entre les divers Etats de l'Europe et la République française.

En politique, comme en morale, a dit un philosophe, l'étendue de nos connaissances ne prouve guère que la grandeur de nos maux : le grand art consiste donc à employer, avec autant d'habileté que de persévérance, les moyens et les ressources dont un Etat est susceptible, pour en diminuer la somme.

Le véritable homme d'état doit donc avoir dans sa pensée, combiner dans ses vues les

intérêts divers qui se croisent et se choquent en tous sens : s'il lui importe d'établir ses combinaisons et ses plans sur les rapports que les différentes puissances ont avec l'Etat qu'il gouverne ; il est peut-être plus essentiel encore, et cette distinction n'est point futile, qu'il combine ses plans sur les rapports que son gouvernement lui-même peut avoir avec les autres ; parce qu'alors son intérêt ne paraissant que secondaire dans le jugement qu'il portera, et celui des puissances rivales marchant en première ligne, il sera moins sujet à se tromper sur leurs vues et sur leurs motifs ; et c'est en parvenant à les pénétrer par une application patiente et soutenue, qu'il pourra déterminer l'emploi de ses moyens, prévenir de grands obstacles, aplanir les routes du succès par une sage prévoyance, et se diriger par des principes assurés qui l'empêcheront d'errer. Car c'est en politique surtout qu'on ne peut rien faire sans avoir un but certain, qu'on ne doit rien hasarder sans avoir calculé les moyens et les effets ; c'est dans cette science que les bévues sont lourdes et irréparables. Quand un ministre s'est trompé, son erreur ne peut le justifier

d'un faux calcul ; l'apparence ne peut l'absoudre, l'intention ne peut l'excuser ; car en politique plus que par-tout ailleurs, des excuses ne sont pas des raisons.

Je sais qu'il est des cas où il est impossible de commander aux événemens, et que souvent même l'empire des circonstances peut entraîner, et faire dépasser le but ; mais il ne faut pas moins que la prévoyance soit la compagne de la nécessité ; et à combien plus forte raison quand les projets sont libres et volontaires. Il existe donc des entreprises de deux espèces : les premières sont nécessaires et forcées, et après avoir assuré la probabilité du succès, par tous les moyens de prudence et de précaution, il faut en abandonner la décision à la fortune. Les autres sont seulement volontaires et facultatives ; mais elles portent par cela seul un caractère plus absolu, puisque ayant pu se passer de les former, on n'a dû s'y livrer qu'à coup sûr ; puisque étant moins indépendantes de la volonté, il n'y a point de milieu, il faut s'en abstenir ou en justifier la tentative par le succès. La guerre contre la coalition était de la première espèce, puis-

qu'elle était forcée : l'expédition d'Egypte est de la seconde, puisqu'elle était libre.

Ainsi la politique a des principes absolus, qui ont pour but la prospérité d'un Etat ; et ce mot *prospérité* est générique, et embrasse tous les genres d'avantages : mais sa marche varie comme ses moyens, et elle obéit aux passions qui la déterminent, comme aux intérêts et aux événemens qui changent sa direction. Au moment où j'écris, l'immobilité de ses principes ne peut guère s'accorder avec les oscillations diplomatiques, et l'ombrageuse versatilité des gouvernemens de l'Europe ; mais sans m'égarer dans le labyrinthe des contrariétés qu'elle présente, il me semble qu'on peut en fixer les résultats à deux points principaux, qui sont, 1.° les guerres à éviter, à déclarer et à soutenir ; 2.° les traités ou les alliances à empêcher ou à conclure.

Relativement aux guerres où un Etat peut être engagé, elles sont malheureusement trop communes ; mais si les passions privées ne profitent pas des occasions de les allumer ou de les soutenir, il n'est pas vrai qu'elles soient souvent inévitables. Une grande puissance, si elle est bien dirigée,

sera presque toujours maîtresse de l'éviter, puisque par sa conduite elle peut, dans tous les cas, présenter à ses ennemis plus de motifs de crainte que d'espérance ; et là où ces deux sentimens se balancent, il est rare qu'un gouvernement soit assez mal-avisé pour s'y exposer, à plus forte raison s'il craint plus qu'il n'espère.

Si j'en examine les causes, je ne connais que quatre motifs qui puissent mettre aux puissances les armes à la main : 1.° guerre allumée par le désir des conquêtes, qui entraîne celle de l'Etat attaqué, pour résister aux conquérans ; 2.° guerre de jalousie entre deux Etats, ou ligue de deux ou plusieurs contre un Etat trop puissant ; 3.° guerres d'intérêt direct relativement à des droits contestés, ou relativement au commerce ; celles-ci seront désormais les plus nombreuses, et à coup sûr les plus cruelles ; 4.° enfin, guerre pour remplir ses engagemens par la prestation d'un secours stipulé dans un traité. Hors de ces quatre motifs, hors des causes qui s'y rapportent, et qui n'en sont que les accessoires, je ne connais aucun cas possible de guerre ; et je crois avoir suffisamment prouvé dans la pré-

mière partie de cet ouvrage, que celle dont la révolution fut le prétexte n'avait réellement été allumée que par l'ambition et par la jalousie des deux principaux coalisés.

Or, si un gouvernement, avant de courir les hasards d'une guerre, consentait à en calculer les désastreuses suites, il ferait plus d'efforts encore pour s'y soustraire qu'il n'en fait pour la soutenir. Et d'abord la guerre est mortelle pour les petits Etats : ils peuvent tout perdre sans avoir rien à gagner ; et si par le concours de leurs alliés, ils parviennent à obtenir quelque dédommagement, c'est nécessairement la moindre part de la conquête, qui est toujours sans proportion avec les dépenses qu'il leur en a coûté pour la faire. Elle n'est pas moins fâcheuse pour les grandes puissances, dont les frais étant toujours en proportion de leurs moyens, qu'elles affaiblissent en tout genre, le succès le plus complet ne peut les dédommager ; et les pays conquis ne compensent jamais les efforts dispendieux qu'ils ont exigés pour les acquérir.

Ainsi les plus heureuses même ne laissent pas que d'être un très-grand malheur pour un pays ; car, n'en déplaise à l'ambition ou

à la vanité des chefs, il ne serait pas difficile de démontrer qu'une paix, même désavantageuse, l'emporte encore sur la guerre la plus brillante et la plus fortunée, puisqu'indépendamment de ses autres fléaux et de l'atteinte qu'elle porte au commerce par les dangers qu'elle lui fait courir, à l'agriculture et aux ateliers par la quantité de bras qu'elle leur dérobe, le pire de ses fléaux, c'est la dépopulation qu'elle cause; et la disette des hommes est toujours celle qui se fait le plus vivement sentir chez une nation. On ne peut donc être trop sobre dans les guerres à déclarer, si l'on n'oublie pas que les peuples les plus misérables sont ceux qui ont à en supporter le fardeau; car la guerre ne peut jamais se faire qu'à leurs dépens.

Ce n'est pas qu'on doive consentir à sacrifier l'intérêt, la considération ou la puissance d'un Etat au désir de la paix; de la manière dont vont les choses, cet Etat serait bientôt dévoré : mais enfin, en soutenant l'intégrité de ses droits, une utile prévoyance des maux que les guerres entraînent doit engager à ne soutenir que celles dont la nécessité est reconnue; et la nation

qui ne s'y décidera que par les considérations les plus importantes, sera d'autant plus terrible, qu'il aura fallu plus d'efforts pour l'y entraîner. En ce moment même, s'il est permis de prévoir l'avenir, le nouvel ordre de choses qui doit s'établir nous présente une époque politique bien intéressante dans les résultats qu'elle doit amener. Jadis des jalousies, des haines sans cesse renaissantes, étaient de perpétuels motifs de guerre entre des voisins jaloux et des maisons rivales ; et à l'avenir, ces motifs ou ne subsisteront plus, ou seront bien plus faciles à réprimer; et sous ce rapport, on peut dire que les guerres n'auront plus véritablement leur source que dans un intérêt positif.

Reste à examiner les traités à conclure et les alliances à former. Nous avons vu dans la première partie de cet Essai, que, depuis 1774, la politique de l'Europe a pris une telle direction, qu'un Etat ne peut plus se contenir dans ses bornes légitimes sans courir droit à sa perte ; qu'il faut qu'il devienne oppresseur ou opprimé, conquérant ou conquis, usurpateur ou subjugué : il n'y a plus de milieu ; s'il veut conserver son in-

fluence, il doit opter. Nous avons vu que c'est par les traités et par les alliances que de grands Etats ont été conquis et démembrés ; c'est de même par des alliances et des traités que nous verrons de nouveaux démembremens s'opérer dans l'Empire et peut-être ailleurs.

Ces liens politiques sont donc, non moins que la guerre, le premier objet des soins de l'homme d'état. Il en est de naturels, et d'autres qui sont purement accidentels : les premiers ont leur base dans l'intérêt permanent et soutenu des Etats qui les contractent ; les autres, produits par des circonstances éphémères, s'affaiblissent avec la cause qui les forma, et meurent avec elle. C'est dans ceux-ci sur-tout qu'il est essentiel de porter la plus scrupuleuse circonspection et une méfiance nécessaire. Nous avons vu ce qu'il en a coûté à la France pour s'être abandonnée aveuglément à la foi de la maison d'Autriche. La leçon a été forte ; qu'elle ne soit pas perdue. Ne nous fatiguons plus par des négociations illusoires avec un Etat que la nature a fait notre ennemi : nous pourrons être en paix avec lui ; mais il faudrait que son système et les intérêts de l'Europe

eussent beaucoup changé, pour que nous pussions jamais le regarder comme une allié sincère.

En général, une expérience fatale a convaincu qu'on ne doit pas compter beaucoup sur les alliances ni sur les engagemens les plus saints. On ne commença à exiger des sermens des hommes, que lorsqu'on eut appris à ne plus compter sur leurs promesses; et avec les puissances, ils ne servent à rien : leur premier, leur unique lien, c'est l'intérêt. Si elles le trouvent à remplir leurs promesses, elles les rempliront; s'il leur commande de les violer, elles les violeront sans scrupule : c'est l'usage; et cet usage, une longue suite de preuves l'a consacré.

De là il résulte que l'intérêt commun forme le lien unique des alliances durables; si ce lien se relâche ou se rompt, l'union ne peut lui survivre : qu'on ne cherche donc point un autre mobile à la fidélité des conventions politiques. Mais cet intérêt se subdivise en une infinité de branches, qui toutes ont pour centre commun l'avantage réel des Etats qui se lient.

De là découlent deux principes positifs qu'il ne faut jamais perdre de vue. 1.° On

ne doit jamais compter sur des liaisons éphémères qu'une égalité d'avantages ne formera point, et qui ne seront d'une part qu'un joug que le plus fort imposera au plus faible, et que celui-ci rompra dès qu'il le pourra sans danger. Lors de la première coalition, nous en avons vu la preuve dans la guerre où quelques princes d'Empire se sont laissés entraîner contre nous ; et indépendamment des accords fugitifs qui viennent de les rallier, leur inimitié n'a pas eu et n'aura pas plus de durée que leur crainte elle-même, sous un chef ambitieux qui les maîtrise. De l'autre, si cette alliance existe entre deux Etats égaux, elle est le produit de l'illusion que l'un emploie en vers l'autre; et à l'instant où le voile tombe, le lien se rompt. La même coalition nous en offre la preuve dans la conduite respective de la Prusse et de l'Espagne, relativement à l'Autriche et à l'Angleterre qu'elles ont abandonnées au milieu de la guerre.

2.° Les seules alliances sur lesquelles on puisse compter, sont celles où l'intérêt tenant lieu de bonne-foi, les avantages se compensent et resserrent l'union par les risques qu'on courait ou les pertes qu'on

éprouverait à la rompre. Telle est l'union de la République avec l'Espagne, telle peut être celle avec la Prusse.

Mais les alliances, indépendamment des avantages personnels qu'elles exigent pour les Etats qui les forment, ont un autre but plus générique et non moins important. Les premières, qui sont offensives et défensives, peuvent être appellées du nom d'alliances positives, par opposition aux autres, que j'appellerai alliances négatives. L'objet des alliances de la première classe, n'a besoin que d'être indiqué; il a sa source dans l'intérêt direct et prochain : quant aux alliances de la seconde, elles doivent avoir pour but principal de maintenir la balance, et de prévenir les effets des unions trop intimes entre des puissances rivales, qui se prêteraient un secours mutuel dans le développement de leurs plans, que l'on ne connaîtrait que par l'exécution. C'est ici sur-tout que la politique doit s'appliquer, avec des soins minutieux et constans, à connaître et à apprécier les effets des liaisons que des rivaux peuvent former, pour qu'à l'instant même où une pareille alliance viendrait à avoir lieu au préjudice des autres

Etats, ceux-ci pussent à leur tour leur en opposer une nouvelle, qui rétablît au moins l'équilibre que les premiers aspiraient à rompre. C'est ainsi qu'au commencement du règne de Louis XV, depuis 1716, époque du traité de Londres, jusqu'en 1729, où fut conclu celui de Séville, toutes les alliances qui furent formées n'eurent point d'autre objet que de maintenir l'équilibre et la paix de l'Europe. En 1725, l'Autriche voulut en vain le rompre par le traité de *Vienne;* le contre-poids fut bientôt rétabli par ceux d'*Hanovre* et de *Séville;* et cette époque est d'autant plus remarquable, que c'est le temps où l'Europe fut le plus tranquille, et où elle le fut le plus long-temps.

Il est donc essentiel de balancer les alliances trop intimes de quelques puissances, par des liens contraires qui puissent faire avorter des projets encore cachés. Et certes, l'on ne peut disconvenir que l'espionnage, devenu de nos jours une partie si importante de la politique, ne fournisse les plus grandes facilités pour pénétrer et déconcerter de pareilles mesures. Par lui la diplomatie n'a plus aujourd'hui de secret si profond, qu'il ne puisse être pénétré ou

deviné. C'est sans doute un moyen aussi vil que bas, dont bien souvent ne rougissent pas les hommes décorés du nom le plus auguste; mais enfin la corruption est venue à tel point, que c'est désormais un mal nécessaire à tout gouvernement qui ne voudra plus être la dupe des autres: mais plus on en a senti la nécessité, plus il est difficile de bien choisir, pour n'être plus étranger à ces profonds mystères, que l'ignorance ou la faiblesse laisse deviner, que l'adresse et l'habileté peuvent percer, que la bassesse vend, et que la corruption achète. C'est ainsi enfin que mettant utilement à profit les démarches, les opérations, les actes et les intérêts des Etats rivaux, on peut parvenir par ces alliances négatives à empêcher l'exécution des plans qu'ils pourraient former aux dépens des autres.

Mais qu'on n'oublie pas que ces alliances elles-mêmes sont circonscrites aux objets qui les déterminent, et que ce serait la plus haute imprudence que de donner trop d'extension à des clauses que l'on doit s'attendre à ne pas voir exécuter. Car on peut établir, comme un principe positif de la politique, que l'état relatif des puissances de l'Europe

entre elles est un véritable état de guerre, ou tout au moins de méfiance, qui les oblige toutes à se surveiller et se craindre; car c'est dans cet art devenu si profond, que l'apparence n'est plus qu'un voile spécieux sous lequel on peut faire tout ce qu'on veut: mais ce voile ne peut en imposer à personne; et tandis que la prudence d'un Etat le baisse ou l'épaissit, l'habileté de son rival le perce ou le soulève.

Ces considérations préliminaires établies (et elles sont le triste produit d'une longue expérience), il me reste à examiner quels sont les Etats que la nature, les convenances, et les intérêts politiques respectifs, nous donnent pour alliés, et sur lesquels, en exceptant comme de raison les cas extraordinaires, nous pourrons compter en formant des alliances avec eux. Cette recherche va me conduire à apprécier l'état de l'Europe politique au jour de la paix.

Mais comme les événemens de la guerre ont amené des révolutions soit temporaires, soit définitives, dans divers Etats, et que ces changemens ont nécessairement établi de nouveaux rapports d'intimité ou de haine entre ces Etats et nous, j'examinerai sépa-

rément la situation politique et respective de ces divers Etats; ensuite je déterminerai notre situation, nos rapports avec les grandes puissances de l'Europe, et leurs rapports entre elles.

CHAPITRE

CHAPITRE PREMIER.

Situation politique des différens États qui ont subi une révolution temporaire ou définitive, et leurs rapports avec la république française.

L'Europe entière liguée contre la France à l'instigation de ses deux ennemis naturels, la menaçait d'un anéantissement total ; l'énergie républicaine, par une suite de triomphes, renvoyant la terreur aux Etats armés contre elle, avait fini par nous rendre les vainqueurs et les conquérans de ces mêmes Etats : un traité solennel avait garanti leur nouvelle existence, un instant a tout détruit ; l'ambition de quelques hommes, leur ignorance présomptueuse, nous ont fait perdre dans une campagne désastreuse en Italie, une partie des avantages acquis par quinze mois de triomphes et de prodiges. Mais enfin le moment est venu de tout réparer ; la confiance et l'espoir viennent de renaître : un seul jour a tout fait ; et sans

doute il est permis d'entrevoir l'avenir qui nous rendra, en considération comme en puissance, ce qu'un instant d'erreur nous en avait fait perdre.

Mais sans admettre comme fait positif ce qui n'existe encore qu'en espérance, bornons-nous en ce moment aux avantages acquis; et sans revenir ici sur ce que nous avons dit ailleurs de la Belgique et des pays en-deçà du Rhin, qui, annexés pour jamais à la République, en sont devenus parties intégrantes et doivent désormais partager ses hautes destinées, bornons-nous aux Etats qui sont devenus nos alliés ou nos ennemis même, par une suite du changement qu'ils ont subi. Le premier de ces Etats hors de nos nouvelles limites, c'est la Batavie. Examinons donc quels ont été jadis, et quels doivent être à l'avenir les rapports respectifs des deux républiques.

SECTION PREMIÈRE.

Des Etats que la révolution survenue dans leur régime, nous a donnés pour amis.

ARTICLE PREMIER.

De la Hollande, ou de la république batave.

La république des Provinces-Unies, qui pendant un siècle partagea l'empire des mers avec l'Angleterre, et fut l'entrepôt universel du commerce des deux mondes, a vu dès long-temps s'évanouir les jours glorieux des *Ruiter* et *des Tromp;* elle a perdu cette grandeur imposante qui, pendant quelque temps, la rendit maîtresse du nord de l'Europe, où elle dictait des lois à la Suède et au Danemarck, en les contenant l'un par l'autre, et les arrêtant, les secourant tous deux, suivant que l'exigeait l'intérêt de son commerce, source unique de sa richesse. L'équilibre qu'elle maintenait entre ces deux puissances, tantôt en protégeant le Danemarck contre la Suède et amenant la paix d'*Oliva*, tantôt en secourant Stokholm contre Copenhague et

préparant le traité de *Fravendahl*, assurait son influence, augmentait son crédit, et lui créait de nouveaux droits : mais ces jours de gloire, ceux où le village de la Haye était le rendez-vous des ministres des premières puissances et le centre de toutes les grandes opérations politiques, sont passés sans retour, et ne rappellent qu'une image fugitive d'une grandeur qui n'est plus.

Mais on ne peut se dissimuler qu'elle a tout perdu par sa faute. Elle oublia trop tôt que la protection de Louis XIV, au traité de *Westphalie*, l'avait fait reconnaître comme un Etat indépendant et souverain, et elle se souvint trop long-temps des dangers que l'ambition de ce roi lui fit courir un moment. Les Etats, trop aveuglés par leur haine contre lui, trop enivrés de leur grandeur nouvelle, et trop éblouis par les séductions de l'Autriche et de l'Angleterre, préparèrent eux-mêmes les malheurs de leur patrie, et la rendirent la victime des intrigues de ces deux cours, qui les engagèrent dans la guerre de la succession. Cette guerre enleva à la Hollande sa prépondérance maritime, que l'avénement de *Guillaume* à la couronne d'Angleterre

avait déjà affaiblie. Les dettes que cette guerre l'obligea à contracter, lui firent payer au plus haut prix les légers avantages du traité de barrière de 1709, dont la cour de Vienne éluda bientôt les conditions, en obligeant les Etats à souscrire le nouveau traité de barrière de 1715, que l'ingratitude de cette cour, pour qui seule cette guerre avait été entreprise, ne devait pas plus respecter que le premier.

Mais en politique, une première faute en amène toujours d'autres après elle : cette première erreur, fruit de la séduction, de la haine et de l'orgueil, en faisant perdre à la Hollande une partie de son influence, l'entraîna depuis, et toujours malgré elle, dans une suite de nouvelles fautes, qui accélérèrent sa rapide dégradation, et bientôt sa ruine, en la forçant à participer à toutes les guerres qui ne pouvaient que l'écarter toujours plus de son but, en portant atteinte à son commerce, cause unique de sa grandeur et de sa prospérité que lui seul pouvait entretenir.

Et si l'on veut avoir une preuve positive de l'atteinte mortelle que porta à la Hollande la guerre de la succession, on n'a

qu'à comparer à l'imprudence de son adhésion, à la mal-adresse des clauses qu'elle y souscrivit, l'habileté avec laquelle l'Angleterre s'y ménagea les moyens d'augmenter sa marine, en obligeant les Etats à diminuer la leur. Toujours constante dans son but, la Grande-Bretagne, dans cette guerre, en se chargeant des deux tiers de la dépense de mer, rejeta sur la Hollande les deux tiers de la dépense de terre : ainsi l'une accrut ses forces de mer, en raison réciproque de l'affaiblissement de l'autre par la direction de ses moyens vers la terre; et cette faute fut irréparable. Depuis lors, tout a été dit; et la Hollande n'a jamais pu redevenir ce qu'elle fut.

Mais l'affaiblissement de sa marine militaire a eu encore, dans l'intérieur, une autre cause née de la politique ambitieuse de ses derniers stathouders, qui, depuis l'époque de 1747, lui ont porté, en tout temps, des atteintes nouvelles, par l'adresse qu'ils ont employée à faire augmenter les forces de terre aux dépens de celles de mer, pour ajouter sans cesse de nouveaux droits à la puissance stathoudérienne.

Les profits d'un commerce immense qui

lui restait encore, lui conservaient au moins tous les avantages de la puissance pécuniaire. Le démembrement de la Pologne, en faisant tomber dans les mains du roi de Prusse le port de Dantzick, qu'elle avait protégé jadis, ainsi que la Pologne, à la paix d'*Oliva*, commença à y porter atteinte dans la Baltique, par les entraves que *Frédéric* mit à la liberté illimitée dont elle jouissait pour le commerce, et sur-tout pour celui des blés, avec cette importante place. Bientôt elle vit s'établir, pour les grains et les bois de construction qu'elle tirait de *Riga*, la concurrence de l'Angleterre, qui ne tarda pas à y obtenir la prééminence, par le dernier traité de commerce qu'elle eut l'art de faire signer à la Russie; et là, comme ailleurs, sans dévier jamais de son but principal, multipliant ses droits en tout lieu, justifiant ses usurpations premières par des usurpations nouvelles, cette puissance n'a cessé d'inquiéter les provinces unies, que lorsque sa tyrannie mercantile n'a plus eu d'autres bornes que celles de sa volonté.

Et il ne sera pas inutile d'observer ici que, malgré l'espèce d'asservissement sous

lequel les Provinces-Unies gémissaient de la part de l'Angleterre, elles ont toujours, jusqu'aux derniers temps, conservé un sentiment de préférence pour elle et d'éloignement pour la France; malgré que plus d'un siècle les séparât de l'époque où l'ambitieux *Louis XIV* les avait fait trembler pour leur indépendance, et que des traités d'alliance récens eussent dû effacer ces souvenirs pénibles : et ce sentiment était indépendant de la crainte que la marine anglaise leur inspirait, et de celle même de voir les capitaux immenses qu'elles avaient dans les fonds anglais, compromis par une guerre qui rendait une banqueroute possible. Cette préférence présente même des contrastes d'autant plus frappans, que de tous les traités de commerce que les Etats ont faits avec l'Angleterre, nul n'a été à leur avantage, aucun vaisseau hollandais n'ayant jamais pu faire le cabotage dans les ports anglais; tandis que tout ceux qu'ils ont conclus avec la France, leur ont toujours offert les avantages les plus marqués, puisque depuis le dernier traité, et avant la guerre, neuf cents ou mille vaisseaux sortis des ports bataves, étaient chaque année occupés à faire le

cabotage dans les ports français ; avantage inappréciable par les bénéfices d'économie du fret et du très-grand nombre de matelots que ce genre de commerce employait au profit de la marine hollandaise et au détriment de la nôtre. Malgré ces résultats, qui devaient naturellement faire pencher un Etat qui n'est que mercantile, vers la puissance qui lui présentait de plus grands profits, l'influence de l'Angleterre s'est toujours soutenue en Hollande aux dépens de la nôtre.

Tandis que sa puissance maritime, sous le double rapport, était ainsi resserrée par l'Angleterre; ses provinces de terre, exposées aux entreprises de l'empereur, aux prétentions et aux monopoles de la Prusse, par le voisinage de ces deux puissances, dans le *Brabant*, la *Gueldre hollandaise* et l'*Oostfrise*, n'étaient pas mieux ménagées par ces dangereux voisins. Le premier viola son traité de barriere de 1709, presque aussitôt qu'il l'eut conclu : il ne respecta pas mieux celui de 1715; et sans la médiation de la France, il allait l'attaquer en 1784. Le second, multipliant toujours ses prétentions et ses vexations, acquit enfin une

prépondérance qui lui soumit entièrement la Hollande, par le mariage de la princesse de Prusse avec le dernier stathouder; et l'habile *Frédéric*, depuis ce moment, tint toujours dans sa main le fil qui faisait mouvoir tous les ressorts dans l'assemblée des Etats.

C'est ainsi que la Hollande, dans une situation purement passive, était tombée, dans un siècle, d'un très haut degré de puissance jusqu'au dernier état de dégradation politique, lorsqu'une utile alliance, fruit de quelques heureuses combinaisons et des soins les plus constans, l'ayant enfin rapprochée de la France, paraissait devoir la lui attacher sans retour; car dès long-temps la Hollande, privée de ses premiers moyens de puissance, malgré sa richesse commerciale et ses moyens pécuniaires, sentait qu'elle ne pouvait plus se défendre seule, et que dans le degré de faiblesse où elle était tombée, placée entre la France et l'Angleterre, il lui fallait la protection de l'une ou de l'autre. Celle-ci, par ses hauteurs et par ses prétentions toujours renaissantes, l'avait enfin aliénée, et elle s'était jetée dans les bras de la France, qui les lui avait ouverts.

C'est peu de temps après l'établissement de ces nouveaux rapports, qu'éclata dans son sein cette révolution préparée par des hommes partisans de l'ancienne constitution, qu'ils voyaient s'altérer tous les jours par les atteintes qu'un pouvoir devenu presque absolu y portait : ils la provoquèrent, pour soustraire leur république aux usurpations d'un prince ambitieux, qui, sous le titre mensonger de *serviteur du peuple*, en était devenu le maître. Le moment était venu pour la France, de protéger utilement l'indépendance de la république par des mesures fermes et vigoureuses : sa politique l'exigeait avec d'autant plus de raison, que, par un secours effectif, elle pouvait affaiblir ou anéantir l'influence d'une maison connue par son dévouement servile pour l'Angleterre, et plus encore par sa haine héréditaire contre la France.

Le cabinet de Versailles, en abandonnant le parti patriote, tomba dans la plus lourde erreur, et se couvrit même de ridicule en annonçant des secours qu'il n'accorda jamais, en continuant à négocier clandestinement, quand déjà les troupes prussiennes étaient maîtresses du pays. L'Angleterre profita de

cette faute pour se lier plus étroitement avec les provinces-unies, en signant avec elles son nouveau traité de commerce, qui, dans l'une de ses dispositions, la rendit maîtresse exclusive de tous les ports de la domination batave dans l'Océan, et prépara par-là notre nullité, et, avec le temps, notre exclusion de l'Inde. C'est ainsi que l'Angleterre, ayant regagné plus qu'elle n'avait perdu, et augmentant toujours son influence, se mettait en mesure d'appuyer toujours plus les projets du stathouder, pour tenir la Hollande entière sous sa dépendance, et en exiger, avec le temps, de nouveaux droits, de nouvelles concessions, pour se rendre enfin un jour maîtresse absolue du commerce d'Asie.

Au lieu donc de se borner à fomenter sourdement l'ardeur du parti républicain en Hollande; au lieu de favoriser avec timidité la désertion de quelques corps, et de faciliter l'arrivée de quelques officiers français pour le renforcer, mesure pusillanime, qui décélait à-la-fois la faiblesse et la crainte, si la France eût soutenu ouvertement par ses trésors et ses armées la justice de ce

parti, elle ne se fût point avilie (1) par des démarches clandestines qu'elle n'osait avouer, et eût obtenu le triple avantage d'affranchir la Hollande du despotisme que le stathouder cherchait à y établir, de détruire l'influence que la maison d'*Orange*, toujours notre ennemie, y donnait à l'Angleterre et à la Prusse, et de nous attacher pour jamais la république par le double lien de la reconnaissance et de l'intérêt.

Mais les rois ne peuvent jamais s'armer franchement pour combattre les usurpateurs du pouvoir absolu; et si des causes de po-

---

(1) Le terme n'est peut-être pas trop fort. La France était alors comptée pour si peu de chose dans l'Europe politique, que, lors de la révolution de 1787 en Hollande, le gouvernement envoya en secret le brigadier des armées D**, auprès des chefs du parti patriotique, mais sans oser ni l'avouer ni lui donner de caractère public. En vertu de ses ordres, il eut plusieurs conférences avec les chefs de ce parti. *Paulus*, l'un des principaux, l'ayant vivement pressé d'accorder les secours que la France avait promis, et n'en obtenant rien, finit par lui dire sèchement : *La France est une ennemie qui n'est point à craindre, et une amie qui n'est bonne à rien.* Après cela il lui tourna le dos, et ne le revit plus.

litique accidentelle arment quelquefois un souverain contre un autre, ce ne sera jamais contre l'autorité qu'on les verra se liguer ; car ils sont tous solidaires pour l'intérêt de leur couronne : aussi le parti républicain, mal soutenu, ou abandonné par la France, succomba-t-il dans une lutte inégale. La Hollande fut pour toujours aliénée de nous par le parti vainqueur, et le stathouder acquit encore plus de pouvoir qu'il n'avait couru risque d'en perdre : mais grâces au génie conservateur des droits des nations, et à l'imprudence du stathouder lui-même, s'il se laissa entraîner dans la coalition, contre l'intérêt des Etats, il fut le premier qui en supporta les funestes conséquences.

La révolution et les victoires des armées françaises, en apportant un grand changement dans le système politique, ont fait naître de nouvelles combinaisons, de nouveaux rapports qui, en rompant tous les nœuds qui attachaient la Hollande à l'Angleterre plus encore qu'à la Prusse, doivent pour jamais l'enchaîner à nos destins, et en faire une utile alliée.

Oui, si la Hollande fut quelquefois neutre, rarement l'alliée et souvent l'ennemie de

la France, la république batave ne peut plus avoir désormais que des intérêts communs avec la nôtre (1) ; et ces intérêts même seront cimentés par la crainte continuelle que doit lui inspirer l'Angleterre.

Il serait superflu de dissimuler que ses nouvelles institutions ne lui aient coûté de grands sacrifices. Ses colonies successivement envahies, son commerce écrasé, et les capitaux immenses qu'elle a dans les fonds anglais compromis par le sort de la guerre, sont une triple perte que rien ne peut compenser pour aucun Etat, et moins encore pour un peuple qui ne voit plus rien

---

(1) Ceci aurait besoin de plus d'explication ; car il semble d'abord que l'état que la Hollande doit ménager le plus, est celui qui peut lui faire le plus de mal; et l'Angleterre, qui par la guerre écrase aujourd'hui son commerce, source de sa richesse, peut la ruiner encore plus par une banqueroute possible. Mais qu'on veuille bien ne pas perdre de vue que je parle de la Hollande république, et non des négocians d'Amsterdam ou de Roterdam. L'intérêt de son indépendance politique est le seul dont il soit ici question : quant à ses autres avantages, au point où les choses en sont venues, elle ne peut plus les recouvrer que par l'unité de son système avec le nôtre, et par notre protection.

hors-l es intérêts de son commerce. On ne disconviendra pas davantage qu'il eût peut-être été utile pour nous, presqu'autant que pour elle, qu'après l'avoir affranchie du joug stathoudérien, qu'après nous être assurés de quelques-unes de ses plus fortes places du Brabant hollandais, pour pouvoir toujours la contenir, nous l'eussions déclarée neutre. Par-là, nous eussions conservé les importantes communications commerciales dont nous ne pouvons nous passer, et que nous ne trouvons plus qu'avec peine chez elle : par-là, nous l'aurions sauvée de cette suite de désastres qu'elle a éprouvés, et qui, au milieu des plus pénibles sacrifices, nous l'enchaînent sans nous l'attacher.

A l'époque de l'entrée des troupes françaises dans Amsterdam, on eût pu tirer, de ses ressources dans tous les genres, un parti bien plus avantageux qu'on ne l'a fait, sans empirer la situation de la Hollande, et sans exiger plus. Si, dès l'instant même, au lieu d'attendre que tous les fonds eussent été soustraits, pour lui demander cent millions de florins, en paiement desquels le gouvernement accepta des rescriptions bataves

que

que pendant long-temps il ne put donner qu'avec perte : si, au lieu de laisser aux Etats des provinces le temps de soustraire leurs capitaux, profitant du premier moment de crainte, on eût demandé à la Hollande, pour les frais de la guerre qu'elle nous avait faite, une imposition, eût-elle même été plus forte que celle des cent millions exigés depuis, on aurait tout obtenu en effectif ou en traites. La contribution eût été d'autant plutôt remplie, que l'on aurait craint davantage pour les richesses que l'on voulait soustraire, et qui alors encombraient les canaux, et y étaient retenues par les glaces. Chacun se fût empressé d'acquitter sa quote-part, pour conserver ce que l'avidité mercantile faisait craindre qu'on ne lui enlevât; et il en serait même résulté cet heureux effet, que le peuple n'eût point été foulé par des impositions successives, et que la somme à payer par chacun des contribuables eût paru plus légère, dans un temps où tous auraient eu plus à craindre pour la totalité de leurs fonds ou denrées, que ne l'a été depuis celle à payer par eux pour remplir les cent millions de rescriptions bataves.

Tout serait dit à cet égard ; au lieu que les impositions qu'il faut établir chaque année, pour faire face aux échéances annuelles de ces rescriptions, sont une source continuelle de dégoûts qui, joints à la stagnation du commerce, à la perte des colonies, et aux craintes que les Bataves ont pour leurs fonds sur la banque de Londres, rendent nuls à leurs yeux les avantages d'une alliance qu'ils ont payée si cher, et dont l'ancien directoire avait fait une lourde chaîne.

Et qu'on ne s'y trompe pas ; à l'époque de la descente des Anglais, les dispositions de la majorité des habitans étaient au moins incertaines, malgré les trois factions qui les divisent. Certainement le parti républicain y montra le plus d'énergie ; il fut utilement secondé par l'armée de terre, et sans doute aussi par le gouvernement : mais ce parti était loin d'être le plus nombreux ; et si l'on apprécie la conduite de la flotte qui se rendit au premier signal, celui de quelques communes de la *Gueldre* qui arborèrent le pavillon *orange* avant même d'être menacées, la négligence que l'on mit dans l'exécution de quelques-unes des mesures

les plus importantes pour la défense des côtes menacées, on aura certes de grandes raisons de douter.

Mais de quelque manière que le peuple batave fût disposé, bien est-il vrai de dire que ce n'est que par une suite de fautes, toutes plus graves l'une que l'autre, que les Anglais ne se sont pas rendus maîtres de la Hollande jusqu'à la petite ligne de défense. Il n'y avait pas encore un seul corps français ; les troupes bataves étaient encore disséminées ; et à peine avait-on pu rassembler un corps de cinq ou six mille hommes sur les points menacés. Si les Anglais, après l'affaire du 28 août, avaient marché sur Amsterdam, dès le 30 ils en étaient les maîtres, ils y entraient sans coup férir ; et ce beau pays, où les prodiges de l'industrie humaine suppléent à la nature et domptent les élémens, ce pays plus pécunieux que riche, dont sans doute ils auraient fini par être chassés, devenait le théâtre de la guerre dès l'ouverture de la campagne, et leur assurait des ressources immenses dont ils privaient l'armée *gallo-batave*. Par-là, opérant la plus puissante diversion en faveur des coalisés, ils pou-

vaient rendre l'événement de la campagne plus douteux, en forçant la république française à affaiblir ses autres armées pour faire passer des troupes nombreuses en Hollande, d'où leur expulsion aurait coûté plus de temps, de troupes et d'efforts.

Mais il était dans les destinées de la république de triompher d'une entreprise aussi bien conçue qu'elle fut mal exécutée. Les corps bataves, fidèles aux drapeaux de la liberté, obtinrent leur part de la gloire d'affranchir leur pays; et les habitans eux-mêmes, quelles qu'eussent été leurs dispositions premières, virent enfin sans regret s'éloigner de leur territoire leurs prétendus libérateurs, qui, sans savoir profiter des avantages du moment, s'étaient bornés à les dépouiller en pirates de tout ce qu'ils purent leur dérober, et sur-tout des restes de leur marine, objet éternel de la convoitise anglaise.

Mais enfin, pourra-t-on être surpris que les dispositions d'une partie des habitans fussent douteuses avant l'événement, si l'on observe que la Hollande n'est rien sans son commerce ; que tous les individus y sont adonnés, et vivent exclusivement de son produit ; que les moyens maritimes de la

république française pour le défendre, sont en ce moment sans proportion avec les moyens de l'Angleterre pour le détruire ; que les négocians, dont on a dit si souvent, et presque toujours avec raison, qu'ils n'ont point de patrie, subordonnent par-tout les avantages et la gloire de leur pays à leurs intérêts privés; et qu'enfin des mesures de rigueur, imprudemment employées, n'avaient fait qu'aliéner toujours plus, des hommes que leur intérêt avait instruits à nous regarder avec plus de crainte que de bienveillance.

Cependant, il est une justice éclatante qu'on doit rendre et qu'on rend en effet aux troupes françaises stationnées en Hollande : c'est qu'en tout temps et par-tout elles ont respecté et protégé la liberté et la propriété ; c'est que toujours, d'accord avec les citoyens, elles ont maintenu l'ordre et ne l'ont point troublé. Abstraction faite des opinions des individus, c'est un hommage qu'on aime à leur rendre; et l'on peut dire que durant l'expédition des Anglais, nos soldats ont recueilli le prix de leur bonne conduite : nulle part on n'a vu de troubles ni de soulèvemens, parce qu'on

n'avait point à se plaindre, point à se venger d'eux. Le voisinage des Anglais pouvait rendre des insurrections dangereuses, et nos troupes n'ont eu à en apaiser aucune; avantage précieux, fruit des dispositions d'un peuple naturellement tranquille et ami de la paix, et peut-être du désir de récompenser les soldats français de la manière dont ils s'étaient conduits chez lui.

Mais enfin la honteuse et inutile tentative des Anglais dans le Nord-Hollande, a dû naturellement détruire toutes les espérances des partisans du stathoudérat; les liens d'union entre les deux gouvernemens, et bientôt avec les deux peuples, n'ont fait qu'être resserrés et rendus plus indissolubles. Il reste donc à examiner comment les deux républiques pourront désormais se prêter un appui et un secours réciproques.

Quelque affligeant que soit cet aveu pour la république batave, il faut cependant le faire; les jours de sa puissance sont passés, et passés sans retour. Elle sera encore, si l'on veut, un état indépendant et libre; mais elle n'aura plus de garantie de son existence, que dans la protection de ses alliés. C'est sous ce rapport, sur-tout, que

notre république peut être pour elle de la plus haute utilité. Livrée à ses propres forces, ou pour mieux dire à sa faiblesse, que pourra-t-elle opposer aux prétentions de l'Angleterre, qui, n'ayant désormais plus rien à craindre de sa marine, pourra cependant redouter encore son commerce, qu'elle voudra toujours circonscrire et gêner ? Seule, elle n'aura que la voie trop impuissante des réclamations, de la plainte et du droit ; au lieu que, secourue par nous, elle peut ménager l'Angleterre pour l'intérêt de sa navigation, mais ne pas la craindre dans les prétentions qu'elle pourrait élever.

A la paix, à intervenir, il y a peu lieu de douter que cette république ne soit forcée de faire le sacrifice d'une partie de ses colonies : par nous, et par nous seuls, elle peut diminuer la somme de ses pertes et de ses sacrifices ; c'est en traitant avec nous qu'elle peut sauver du naufrage ses plus importantes possessions, puisque nous seuls pouvons forcer les Anglais à se borner dans leurs prétentions, et à rendre au moins une partie des colonies que la lâcheté ou la trahison leur a vendues. Enfin, si l'imprudence de l'adhésion de son stathouder à la

ligue des rois, a livré son territoire à l'effort de nos armes ; si notre alliance a contribué depuis à lui coûter ses possessions dans les deux Indes, notre alliance peut seule lui rendre une partie des avantages que la guerre lui a fait perdre ; et la même main qui lui a rendu son indépendance, peut seule arrêter l'Angleterre dans ses usurpations.

De son côté, si elle peut, par son alliance, offrir de grands avantages à la république française ; dans son état de faiblesse, ce n'est certes plus sous le rapport de la puissance militaire, mais seulement sous celui de la puissance fédérative, relativement aux richesses et au commerce : mais ce commerce lui-même devrait être activé à l'avenir par un heureux système de neutralité en sa faveur ; les deux républiques en profiteraient également ; et il faut convenir qu'il est en ce moment beaucoup d'objets de première importance, sur-tout pour la construction, que nous pourrions nous procurer, et plus facilement et à plus bas prix, par la neutralité des ports bataves, que nous ne le pouvons sans cet utile moyen.

Cette neutralité, convenue même dans

la présente guerre, aurait pu nous offrir une foule d'avantages d'un autre ordre dans les ressources pécuniaires qu'elle nous aurait assurées par des articles et des prestations qui en auraient été la condition. Elle aurait produit le double effet, 1.° de nous offrir, dans tous les genres des trésors, et des ressources nombreuses que les Bataves auraient accordés d'autant plus aisément, qu'ils eussent trouvé à s'en dédommager avec usure dans les bénéfices d'un commerce assuré; 2.° d'empêcher les Anglais d'envahir les colonies bataves; car il n'est pas douteux que les sept provinces conquises par nos armes, et ensuite rendues neutres par notre modération, eussent ôté au gouvernement anglais tout prétexte de spoliation, puisque la neutralité n'aurait été pour elles qu'une suite de la conquête, dont les troupes anglaises elles-mêmes n'avaient pu les sauver; et malgré la légitimité de ce motif, si l'Angleterre, ce qui n'est pas invraisemblable, n'eût pas laissé que de leur déclarer la guerre, l'injustice de l'attaque eût éclairé tous les yeux sur ses vues; à la paix, les Bataves et nous eussions eu un nouveau droit pour exiger la restitution

de toutes les conquêtes qu'elle aurait faites sans autre motif que la violence ; et cette réclamation eût été appuyée de tout le poids que les puissances médiatrices auraient pu y mettre elles-mêmes.

C'est ainsi qu'à l'avenir, et pour réparer cette première erreur, il n'y aura que l'avantage d'une neutralité accordée qui puisse mettre la république batave à portée de nous être d'une utilité effective. Je dis à l'avenir, et non en ce moment, parce qu'il est douteux que vu le cours qu'ont pris les événemens, cette neutralité pût nous être avantageuse, ou que l'Angleterre voulût s'y prêter; car, quand même la Hollande pourrait traiter sans le concours de notre république, les conditions qu'on lui imposerait seraient d'autant plus dures, que, hors d'état de s'en affranchir, et voulant à tout prix ranimer son commerce expirant, l'impérieuse nécessité lui ferait une loi d'y souscrire.

D'un autre côté l'Angleterre, pourrait fort bien ne pas s'y refuser, si l'on fait sur-tout attention qu'elle vient de déclarer que les ports bataves ne seraient plus bloqués par ses escadres. Cette puissance ne fait rien sans motifs ; et cette mesure suppose de sa

part des besoins, et des besoins urgens. En effet, 1.° l'Angleterre manque de grains, et la Hollande par son commerce peut lui en fournir. 2.° Les magasins anglais regorgent de marchandises ; mais des marchandises ne sont pas de l'argent, et les ports bataves, en ouvrant un utile débouché aux premières, peuvent lui fournir abondamment le second. Depuis que les ports hollandais étaient bloqués, rien ne pouvait plus y pénétrer qu'avec la permission de l'Angleterre; et c'est dire assez qu'elle n'y laissait arriver précisément que les objets qu'il était de son intérêt de ne pas y arrêter ou d'y envoyer elle-même. Mais depuis la descente, les Anglais ont encore perdu ce reste d'avantage ; et ils ont fait sans fruit une dépense de plus de quatre millions de livres *sterling*. Leur gouvernement a beau employer les soins les plus actifs, il arrive au point de ne pouvoir plus dissimuler sa détresse. Ses dépenses sont toujours plus fortes, et ses ressources toujours moindres. Il importe donc de prévenir les effets de la levée du blocus des ports bataves ; il faut faire un dernier effort ; tout annonce qu'il ne sera pas long : il faut que le gouvernement hollandais se décide

à ce dernier sacrifice, pour obtenir le prix de tous les autres; il faut que les ordres les plus sévères, que la surveillance la plus active, empêchent, à tout prix, l'admission ou l'entré de toutes les marchandises anglaises ou venant d'Angleterre, et sur-tout la sortie des grains dont l'Angleterre a permis l'entrée chez elle: et l'on sait qu'à Londres cette permission n'est jamais accordée que lorsque le besoin se fait sentir. Cette sage mesure, que le gouvernement batave a déjà prise, fait une nécessité d'adopter la première, dont l'effet salutaire doit être enfin de forcer le gouvernement anglais d'écouter ou de faire des propositions de paix auxquelles l'on puisse accéder avec honneur pour les deux républiques.

Hors de là, l'on ne peut se dissimuler que la Hollande ne soit en ce moment dans une situation déplorable, et digne des plus grands ménagemens. La dernière expédition n'a fait qu'empirer son état, auquel les désastres de Hambourg ont porté une nouvelle atteinte: il faut donc adoucir par tous les moyens possibles, ce que les mesures prohibitives, que les circonstances exigent, peuvent avoir de rigoureux. N'oublions pas que

la Hollande n'a point d'autre richesse que celle qu'elle tire de son commerce ; et l'on peut prédire hardiment qu'elle est hors d'état de supporter pendant long-temps sa situation présente. Loin de fournir son contingent dans la guerre que nous soutenons en commun, ou de nous aider par des contributions puissantes, il lui restera à peine assez de ressources pour payer les dépenses locales, qui, dans un aussi petit pays, vont au-delà de tout ce qu'on peut imaginer (1). Ajoutons encore que les dé-

(1) La preuve de ces conjectures peut aisément se déduire de la situation positive du pays, et de ses besoins. Le Courrier d'Amsterdam, du 2 janvier 1799, porte, d'après le compte qu'en ont rendu les autorités, que la cueillette pour les pauvres qui se fait annuellement dans chaque maison de cette ville, n'a produit cette année que la somme de 20,270 *florins*, et doit être distribuée à 81,070 individus, parmi lesquels ne sont pas compris ceux qu'entretiennent au moins trente hospices d'humanité. Si l'on considère que la population d'Amsterdam n'est pas en ce moment au-dessus de 230,000 ames, on sera effrayé de voir que plus d'un tiers de ses habitans est composé d'indigens, dont le plus grand nombre vivait jadis au-dessus du besoin par les ressources de son industrie, utilement activée par un commerce floris-

penses et frais extraordinaires occasionnés par la descente, ont nécessité un supplément de taxes qui, dans le cours de la présente année, va porter le montant des impositions à la somme exorbitante de quatre-vingt-seize millions de *florins*, dont la plus forte moitié ne peut-être prélevée que sur les capitaux des individus, puisque les revenus de l'Etat, dans le temps de la plus grande prospérité, ne s'élevèrent jamais à la somme de quarante millions, et qu'aujourd'hui la source d'une partie de ces revenus est tarie par la nullité des produits des droits d'entrée, qui sont diminués en raison de la diminution du commerce, et qui, quelque légers qu'ils fussent, présentaient encore une branche de revenus dont on est privé.

On m'objectera peut-être que les grandes fortunes commerciales existent encore. Oui sans doute, et ce sont même celles qui ont

---

sant, et que le plus petit nombre était plus réellement secouru par cette même cueillette, qui s'élevait jadis à plus de cent mille *florins*. Et cette année, où l'état n'est point encore arrêté, le nombre des nécessiteux sera encore augmenté dans une progression effrayante.

le moins souffert, car elles n'ont sur-tout été lésées que par la diminution de leurs bénéfices, malgré que les fortunes particulières aient déjà payé dix-huit et demi pour cent sur leur capital : mais c'est précisément parce que les grandes fortunes sont toutes commerciales, qu'il est plus difficile de les atteindre, et plus dangereux de le risquer. Le commerce veut être libre ; le contraindre, c'est l'étouffer ; imposer trop fortement les produits de l'industrie, c'est le détruire, l'attaquer dans sa source ou dans son capital, c'est anéantir le germe de ses bénéfices : et d'ailleurs quelle garantie peut rassurer un gouvernement dans les atteintes qu'il peut porter à la propriété en l'imposant trop fortement. Le négociant est cosmopolite ; *ubi bene, ibi patria,* est sa devise : s'il n'est pas libre, il s'éloigne ; s'il est écrasé, il fuit : et avant même qu'on ait pu le soupçonner, sa fortune, ses fonds, tout est à couvert et hors des atteintes du fisc. Il faut donc d'autant plus le ménager, qu'il est plus indépendant ; et qu'en Hollande, si la pénurie se faisait sentir trop vivement, s'il était trop fortement imposé, malgré toutes les précautions que l'on prendrait pour l'em-

pêcher, le pire des malheurs pour le pays serait de voir les plus riches négocians déserter leur patrie, et porter leurs capitaux et leur industrie à Hambourg, Altona, Copenhague, Dantzick, Lisbonne, et même en Angleterre.

Ces considérations sont donc assez importantes pour convaincre le gouvernement, que la République batave, qui ne peut nous être que d'un assez faible secours sous le rapport militaire, en y comprenant même le peu de vaisseaux qu'elle espère dérober ou qu'elle pourra construire après son naufrage, ne peut nous devenir utile que sous le rapport pécuniaire et commercial; que son sol ne produisant rien, ses secours pécuniaires seront toujours subordonnés à l'activité de son commerce; que son commerce a besoin d'être libre pour nous fournir les objets qui nous manquent, jusqu'à ce que la paix et d'utiles communications, ayant activé le port d'Anvers, nous rendent plus indépendans de la Hollande, qui dans les temps de guerre sera toujours pour nous de la plus haute utilité, si nous avons le bon esprit, en lui laissant les plus libres communications,

communications, d'assurer la neutralité de ses ports.

Et indépendamment des avantages qu'un traité de commerce exactement pondéré, et une constitution commune, assureront aux deux nations, la faiblesse des Bataves pour se garantir des prétentions de la Prusse, le seul voisin qui reste en état de menacer leurs provinces de terre, et le besoin de protection pour assurer leur navigation contre le despotisme maritime de l'Angleterre, nous les attacheront pour jamais, et rendront leurs intérêts homogènes avec ceux de notre république, de qui seule ils peuvent désormais attendre des secours effectifs contre ce double danger, où leur position isolée les laisserait.

Article II

Du Milanez, de Modène et autres Etats; ou de la république cisalpine.

L'état politique du Milanez, du Mantouan, de Modène et Reggio, des trois Légations, des deux provinces de Bresse et de Bergame, et de la principauté de Massa,

étant soumis aux hasards des événemens de la guerre et de la paix, il est indispensable de l'examiner sous la double métamorphose qu'il a subie, avant de hasarder une opinion positive sur la nécessité de le rendre ce qu'il fut un moment, ou le danger de le laisser tel qu'il est redevenu.

§. I.er

Depuis que l'ancien équilibre d'Europe est relégué au rang des lieux communs de la vieille politique; depuis qu'un nouveau système, fondé sur le double droit de convenance et du plus fort, a été établi par les puissances du nord, on ne peut se dissimuler que la France, qui n'eut point l'injustice de participer à sa création, et qui eut la faiblesse de ne point l'empêcher; que la France qui, menacée de sa destruction par les rois ligués contre elle, ne commença à l'adopter que lorsque ses armées l'eurent mise dans la position heureuse de se dédommager, par le droit de conquête, de la violence d'une injuste agression; que la France, dis-je, n'eût frappé un des plus grands coups, en démembrant le Milanez

des vastes possessions de la maison d'Autriche, et en lui enlevant cette clef de l'Italie, d'où elle dictait des lois à ses faibles souverains, comprimés par la terreur que leur inspirait cette voisine formidable, et ne pouvant plus compter, comme autrefois, sur l'utile secours de la France, depuis que le traité de 1756 avait en quelque sorte mis cette puissance sous la tutelle de l'Autriche.

Les fertiles campagnes du Milanez ont été pendant long-temps le prétexte et quelquefois le théâtre des guerres les plus sanglantes entre les deux maisons de France et d'Autriche. *Louis XII*, comme représentant de *Valentine* de Milan, dernière princesse de la maison de *Sforce*, y avait des droits réels qu'il fit valoir par la force des armes. Sans entrer ici dans cette suite de guerres où les deux partis furent vainqueurs et vaincus tour-à-tour, il suffira de dire que l'Autriche, par ses intrigues plus que par les armes, parvint à s'assurer cette riche succession.

Dès que les empereurs s'en virent les paisibles maîtres, ils portèrent de là leurs vues sur les plus belles provinces de l'Italie. L'intrigue, les traités, les alliances, la guerre, tout fut employé, et le fut quelquefois avec

succès, pour se créer des droits ou pour se ménager l'occasion de ressusciter d'anciennes prétentions étayées sur les titres les plus chimériques. L'heureuse situation du Milanez, dominant sur l'Italie, et en fermant les portes aux puissances du continent qui y étaient les plus intéressées, et sur-tout à la France, paraissait avec le temps devoir assurer de plus en plus la prééminence de l'Autriche sur l'Italie ; et cette prééminence, dont un bon système fédératif de la part de la France avait su arrêter les effets jusqu'en 1756, était enfin, depuis cette époque, devenue le partage exclusif de l'empereur, à qui il ne manquait plus qu'une occasion pour effectuer contre différens princes d'Italie les projets ultérieurs de son ambition.

Sans la révolution et la guerre qui en a été la suite, l'exécution de ces projets devenait infaillible. Les princes d'Italie, habitués à ne plus compter ni sur l'influence ni sur la protection de la France, n'avaient plus aucun moyen de salut; et ils attendaient avec effroi que l'esprit de réunion et le système copartageant qui s'étaient introduits dans le nord, s'étendissent enfin sur l'Italie. Leurs craintes, à cet égard, étaient sur-tout entretenues par

l'ambition inquiète de *Joseph II*, et par la prétention de suzeraineté de l'Empire sur toute l'Italie, que les empereurs ont toujours cherché à établir comme successeurs de Charlemagne.

Mais nos victoires, en préparant la conquête et bientôt après l'indépendance du Milanez sous le nom de république *cisalpine*, ouvrirent une nouvelle carrière à la politique : en multipliant pour nous les relations d'Etat et d'affinité en Italie, elles semblèrent devoir nous y assurer, sous le rapport de la puissance fédérative, une influence plus grande que n'aurait jamais pu nous la donner, dans l'ancien système, le plan le plus adroitement conçu et le plus heureusement exécuté.

La république cisalpine, composée du Milanez, de l'état de Modène, des ci-devant provinces vénitiennes de Bergame et de Bresse, des trois légations de Ferrare, de Bologne et de la Romagne, et de la petite principauté de Massa, présentait tous les caractères qui pouvaient en faire une puissance prépondérante dans l'Italie, dont elle occupait toutes les issues depuis les frontières de Gènes jusqu'au golfe Adriatique.

Ses rapports d'état semblaient devoir l'attacher, du moins pendant long-temps, à la république française, qui pouvait seule consolider son existence politique.

A cet égard, de quelque avantage qu'eût été pour l'empereur l'occupation des trois Ligues grises, jamais le passage qu'elles lui offraient ne pouvait être d'une conséquence dangereuse pour la Cisalpine ni pour l'Italie. Maîtresse d'Alexandrie et de Novarre, maîtresse du Piémont, dont l'occupation avait coïncidé avec celle que les troupes autrichiennes avaient faite des trois Ligues, l'armée française pouvait en tout lieu arrêter l'ennemi, et porter des secours par-tout où le besoin s'en ferait sentir, si sur-tout on avait fortifié d'une manière convenable Bergame et Bresse, les seuls points d'où l'empereur pût de la Valteline attaquer avec succès l'Etat de Milan.

Et certes, l'ambition de la cour de Vienne semblait devoir être satisfaite, si l'on apprécie les possessions immenses qu'elle avait acquises en adjoignant à ses vastes provinces tous les Etats de terre-ferme de Venise, depuis Vérone, le Tyrol et le Frioul vénitiens, l'Istrie, la Dalmatie, jusqu'au

golfe de Drin, en y comprenant toutes les îles de l'Adriatique situées au nord de ce golfe, et Venise enfin, dont la situation le mettait à même d'obtenir tous les avantages d'un grand commerce, qui fit pendant si long-temps de cette république l'une des plus grandes puissances maritimes, et la dominatrice du Levant et de la mer Noire : et l'on pouvait insister d'autant plus sur ces avantages, qu'ils étaient tellement au-dessus des pertes qu'une guerre malheureuse lui avait coûté, qu'une suite de victoires n'aurait pu lui en offrir de plus grands.

D'un autre côté, les limites de la Cisalpine, défendues par les lignes du Mincio, par Peschiera, par Mantoue et par Palma-Nova, qu'il s'agissait seulement de fortifier, pour la rendre imprenable, par l'Adige et le Pô, semblaient devoir garantir cette nouvelle république, toujours protégée par la France de toute entreprise et de tout coup de main imprévu.

A cet égard, s'il est permis de hasarder des conjectures, la cession que le traité de *Campo-Formio* avait accordée à l'empereur, de l'importante place de *Porto-Legnago*, sur la rive droite de l'Adige, et la

liberté de la navigation aux bâtimens destinés à remonter l'Adige jusqu'à cette place, pour tous ses approvisionnemens, semblait une précaution adroite que la chancellerie de Vienne aime à se ménager dans tous ses traités, et qui pouvait, dans l'avenir, ouvrir un vaste champ aux discussions politiques ou militaires. S'il est permis de le dire, et si l'embarras accidentel où s'était trouvé un moment le négociateur du traité de *Campo-Formio*, ne l'avait point obligé à se retrancher sur quelques points essentiels, il semble que les limites de la nouvelle république, étaient plus heureusement marquées par la nature en prenant le cours de l'Adige depuis le *Trentin* jusqu'à la mer, que ne pouvaient jamais les fixer des lignes tracées par des ingénieurs respectifs, qui sont toujours très-peu respectées quand l'intérêt porte à les franchir, et qu'on peut le faire impunément. Les limites par des fleuves et des montagnes, toujours mieux déterminées, sont celles qu'on doit choisir de préférence à toutes autres, comme plus naturelles et moins sujettes à discussion. Mais des embarras réels, et la situation pénible où se trouvait à cette époque l'armée d'Italie,

forcèrent son habile général, en parvenant à les cacher à l'ennemi, à présenter à l'empereur l'appât d'une paix avantageuse, pour le forcer à la signer; et ce fut peut-être l'un des traits les plus marqués du génie du négociateur.

L'adjonction des Etats de Modène et Reggio à la république cisalpine, fut encore un nouvel avantage, et un nouveau démembrement des possessions de l'empire en Italie. En effet, si l'on se rappelle avec quelle indifférence les chefs de la maison de Bourbon avaient négligé d'assurer à un prince de leur nom la succession de ce duché, par le mariage du prince de Parme avec l'héritière de la maison d'*Est*, née à-peu-près en même temps que lui, et dont la réunion des deux Etats pouvait alors former un arrondissement convenable à l'un des Bourbons d'Italie; si l'on se rappelle l'empressement avec lequel la maison d'Autriche mit à profit l'imprévoyance de sa rivale, avec quel art le cabinet de Vienne, en flattant la manie du dernier duc de Modène, et lui promettant le gouvernement général du Milanez, parvint insensiblement à rompre les liens par lesquels il tenait à la France, qui

l'avait trop négligé, et à le faire consentir enfin au mariage de la jeune princesse avec l'archiduc *Ferdinand*; on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou de la mal-adresse du cabinet de Versailles, ou de l'adroite souplesse de celui de Vienne, qui, toujours fidèle aux plans qui pouvaient favoriser son aggrandissement, ajoutait par ce moyen à ses vastes domaines d'Italie, le duché de Modène et ses dépendances, en attendant qu'il pût y joindre encore la réversion éventuelle des Etats de Parme et Plaisance, qu'il était parvenu à se réserver; réversion qu'il n'avait pas mis plus d'art à obtenir que le ministre français n'avait mis de faiblesse à la souscrire.

Par l'événement possible de cette réversion, l'empereur se donnait ainsi une puissance formidable en Italie, et s'y créait un nouveau royaume des Etats de Milan et Mantoue, de Modène et Reggio, de Parme et Plaisance, et de Toscane, qui tous se joignant l'un à l'autre, formaient la plus importante réunion, jusqu'à ce qu'il parvînt à l'augmenter encore en profitant d'une heureuse occasion de faire valoir ses droits sur les terres de Venise et du S.-

Siége ; droits chimériques, et qui seraient devenus réels dès que la force les aurait appuyés.

Or le nouveau démembrement des possessions autrichiennes en Italie, offrait un nouvel avantage, dont le résultat devait contribuer toujours plus à diminuer l'influence que l'empereur exerçait en Italie aux dépens de la France.

L'heureuse situation de la république cisalpine, l'arrondissement qu'on lui avait donné, sa position avantageuse à l'entrée de l'Italie, dont elle occupait la largeur d'une mer à l'autre, la mettaient, avec le temps, en mesure de paraître avec quelque éclat à la tête des puissances du second ordre en Europe, et lui assuraient sur-tout une grande prépondérance en Italie. Son alliance avec notre république, qui pouvait seule lui garantir l'existence politique qu'elle lui avait donnée, utile pour elle en la mettant à l'abri de toute entreprise et de tout danger, n'était pas moins utile pour nous-mêmes, à qui elle offrait à son tour un triple avantage. Tels étaient, 1.° l'exclusion réelle de la maison d'Autriche de l'Italie, où elle ne devait plus conserver que le grand duché

de Toscane, trop faible par lui même, pour être jamais à craindre, sur-tout, une communication directe lui étant alors interdite avec les autres possessions autrichiennes; sa situation précaire l'exposant d'ailleurs aux chances d'une diversion à laquelle il n'aurait jamais pu résister, dans le cas où le chef de l'empire se serait permis d'attaquer la république cisalpine. 2.° Une alliance nécessaire et durable avec cette république, qui, ne pouvant jamais rien craindre de nous, avait toujours à se prémunir contre l'ambition inquiète de l'empereur : et si les vues de sa maison bien connues nous permettent de deviner les siennes, il ne devait pas mieux oublier qu'il fut le maître des principaux Etats de la nouvelle république, que lui pardonner d'avoir osé se soustraire à son joug; et dès-lors on pouvait conclure qu'il profiterait naturellement de toutes les circonstances favorables pour lui en imposer un nouveau. Ces dispositions bien appréciées, devaient toujours mettre le gouvernement cisalpin en seconde ligne dans les guerres, et dans les transactions politiques qui pourraient jamais avoir lieu entre la république française et l'Autriche, sur-tout relativement à l'Italie. 3.° L'ac-

croissement de notre puissance fédérative dans le système d'Europe, et le rétablissement de notre considération et de notre influence en Italie, où nous devions en tout temps et en tout lieu pouvoir porter les secours nécessaires au salut de ses souverains, et à la Cisalpine elle-même.

Tels étaient les avantages politiques que les triomphes d'une campagne mémorable nous avaient assurés. Un Etat infidèle à la neutralité qu'il avait eu l'air de garder, avait péri; un Etat allié et plus utile venait d'être créé à sa place, et l'équilibre n'était point rompu. L'existence de cet Etat, conquis par les armes, régénéré par la victoire, et recréé par le génie conservateur; ce prix des plus nobles travaux, ce fruit des plus glorieux exploits, n'a pu résister qu'un moment à l'orage qui le menaçait; un instant a marqué sa durée; la république cisalpine n'est plus; et sa chute a bien moins été l'ouvrage des armées ennemies, que celui des imprudens qui en avaient organisé la défense.

§. II.

Il était dans les destinées de la république

française, de voir ses armées assurer sa grandeur par des triomphes et des conquêtes, et de voir les hommes inhabiles qui la gouvernaient, non-seulement ne savoir pas profiter de la victoire; mais même remettre son existence en problème, en perpétuant, en étendant à tout les mesures révolutionnaires dont ils ont fait en tout lieu un essai si déplorable.

Un guerrier avait conquis l'Italie sur une puissance ennemie; ses lois avaient assuré sa liberté nouvelle; ses traités avaient garanti son indépendance. Bientôt l'intrigue s'empare de la conquête, et l'avidité recueille les fruits de la victoire : c'est ainsi que dans tous les pays où les guerriers français ont porté leurs armes victorieuses, la conduite des agens exécutifs a été telle, que malgré des proclamations fallacieuses, les peuples ont eu raison de douter si, par nos secours, ils avaient fait la conquête de la liberté, ou si eux mêmes n'étaient pas devenus la conquête de quelques intrigans.

Bientôt des mesures avides et oppressives ont changé ces doutes en une certitude cruelle. Dépouillés et vexés, les malheureux Cisalpins, qui nous avaient reçus comme

des libérateurs, ne tardèrent pas à sentir qu'ils n'avaient fait que changer de maîtres. Il fallait sans doute surveiller et contenir les partisans que l'Autriche pouvait conserver; mais sous prétexte de les comprimer, on provoqua des mesures qui s'étendirent sans distinction à tous les habitans, qu'on ne fit qu'aigrir au lieu de les gagner. La victoire avait, il est vrai, mis les Français en droit d'établir sur le Milanez des contributions d'usage en temps de guerre, et qui, faites pour subvenir aux besoins de l'armée, sont le premier prix du triomphe. Les avantages d'un régime commun, obligeaient, en outre, ces peuples nouveaux à participer aux charges futures de la guerre : on avait usé de ce droit légitime; on pouvait peut-être en user encore d'une manière modérée : mais l'avidité de quelques hommes prétexta les besoins de l'armée pour établir des taxes arbitraires; les peuples furent foulés et mécontens; et l'armée ne profita de rien ou de presque rien.

Au milieu de ces fléaux, les lois que le vainqueur leur avait données en attendant qu'ils pussent dans le calme de la paix s'en

donner eux-mêmes, leur restaient encore et leur laissaient au moins l'ombre de la garantie de leurs droits ; et ces lois furent outrageusement violées au gré des passions et des caprices directoriaux qui aliénèrent sans retour un peuple qui n'avait jamais été plus malheureux, ni plus esclave que depuis qu'on lui avait dit qu'il était libre.

Et l'on s'étonne que les Cisalpins nous aient obéi sans nous seconder, qu'ils nous aient abandonnés quand ils l'ont pu, qu'ils nous aient trahis quand ils l'ont osé sans danger; on s'étonne enfin de les avoir vus réunir leurs légions aux troupes autrichiennes, quand les hasards de la guerre leur en ont offert les moyens ! On demande comment il se fait que les Cisalpins aient changé si aisément, tandis que les Bataves, qui n'ont pas moins souffert qu'eux, ont déployé la plus grande énergie contre les forces anglaises et russes, avant même qu'un seul corps français fût encore à portée de les seconder !

La conduite si différente de ces deux pays dans des circonstances pareilles, tient à des causes trop directes pour les dissimuler. Le rapprochement que je vais en faire, mettra

le

le lecteur à même de tirer des conséquences opposées de diverses mesures qu'on y a employées. En effet, les deux peuples de la Cisalpine et de la Batavie ayant été également vaincus et conquis par les Français, ayant subi tous deux un changement de régime, tous deux ayant été attaqués par les coalisés après leur nouvelle organisation, tous deux ayant enfin passé par les mêmes épreuves, comment se fait-il que tous deux offrent une conduite et des résultats si différens?

Si l'Italie avait éprouvé toutes les horreurs de la guerre, la Hollande en avait-elle été plus exempte dans ses intérêts les plus chers? était-elle devenue plus heureuse? son commerce était-il devenu plus florissant? avait-elle été moins surchargée par les suites de la conquête? n'avait-elle pas même des intérêts plus pressans à se réunir aux Anglais, qui seuls ayant détruit son commerce, seuls pouvaient lui laisser la liberté de le ressusciter, que ne pouvaient en avoir les Cisalpins à se réunir à l'empereur, qui n'y aurait que des vengeances à exercer? Cependant, pourquoi l'Italie a-t-elle succombé sans se secourir elle-même? pourquoi les

peuples s'en sont-ils soulevés contre nous, tandis que la Hollande, privée de sa marine, survit à cette perte, et conserve ses nouvelles institutions après les avoir défendues avec courage? les partisans de la France auraient-ils été plus nombreux ou plus ardens en Hollande qu'en Italie? les Bataves auraient-ils plus d'esprit public que les Cisalpins? J'avoue franchement que je ne le crois pas; car si dans tous les temps, les Italiens, par leur organisation, par la forme de leur gouvernement, et par la versatilité de leur caractère et les mutations fréquentes de leurs souverains, furent étrangers à tout esprit public, les Bataves ne le sont pas moins; puisqu'au défaut de toutes ces causes, qui n'existent pas chez eux, l'esprit mercantile et commerçant l'emporte peut-être sur toutes les autres; car il est de l'essence même de l'esprit du commerce d'être exclusif de tout autre, et sur-tout de l'esprit public.

Il est possible, sans doute, que la différence des caractères en ait produit une grande dans les dispositions et dans la conduite des deux peuples; non que les Bataves aient plus de vertus publiques et positives

que les Cisalpins, mais parce qu'ils en ont plus de négatives : ceux-ci, plus ardens, plus légers, plus mobiles, se livrent avec enthousiasme et se lassent bientôt par le dégoût ; ceux-là, plus calmes, plus froids, ne se décident pas aveuglément, et ne suivent point par impulsion : chez les uns une révolution n'est qu'une nouveauté, ils l'embrassent ; chez les autres elle est un changement, ils la craignent. Les premiers changent leur gouvernement, non qu'ils aient réfléchi s'ils seront mieux ou plus mal, mais parce qu'ils se lassent, et qu'ils veulent être tenus en haleine ; les derniers gardent le leur, parce qu'il existe, et qu'il faudrait faire un effort et se déplacer même pour être mieux.

Ces différences sans doute sont assez sensibles pour avoir influé sur les dispositions diverses des deux peuples : mais dans notre hypothèse, le caractère national n'a rien produit au fond, puisqu'on peut dire qu'il ne s'agissait pas d'un choix à faire, mais d'adopter les formes nouvelles que la convenance et la politique leur avaient assignées avant qu'ils les choisissent.

Il faut donc reconnaître dans la conduite

des deux peuples, des causes plus directes : et en effet, indépendamment de la manière différente dont tous deux ont été attaqués par les armées coalisées, avouons que tandis que les Cisalpins étaient dépouillés, vexés, opprimés, tandis que leurs droits étaient outrageusement méconnus et violés, tandis que leurs premiers magistrats, contraints de céder à la force, étaient destitués et changés au gré de la misérable versatilité de quelques agens ; les Bataves, qui peut-être ne souffraient pas moins, se voyaient cependant forcés de reconnaître que leurs maux étaient les tristes fruits de la guerre, et non l'ouvrage de leurs alliés ; que si la guerre les appauvrissait, les agens français du moins ne les aigrissaient pas par des mesures acerbes, et nos armées n'employaient chez eux leur influence que pour protéger la propriété et les lois ; que si des changemens y ont eu lieu, ils ont été l'ouvrage des Bataves eux-mêmes; et qu'un brave général, qu'on peut louer avec d'autant plus de franchise qu'il n'est plus, que le loyal et malheureux Joubert n'y eut d'autre part que de faire respecter le vœu du peuple dans un changement qu'il désirait. Telles sont les causes

réelles, je dirais presque les causes exclusives, qui des légions cisalpines ont fait des légions ennemies dont nos braves ont eu à se défendre au lieu d'être secondés par elles, et des troupes bataves ont fait des troupes alliées et fidèles dont le courage a secondé noblement les efforts des Français.

Convenons donc, en gémissant, que la défection des Cisalpins est l'ouvrage de l'ancien gouvernement, qui, par des mesures oppressives, a aliéné de nos armées et de nous, des peuples qui, sans elles, nous seraient restés attachés.

Je sais que si une seule démarche fausse ou hasardée produit un mal subit, il faut un temps bien long pour en réparer les effets. Mais cependant nous sommes loin d'avoir à désespérer, et des motifs également puissans peuvent concourir à effacer des souvenirs pénibles. Il semble même que le gouvernement autrichien, nouvellement rétabli à Milan, cherche, par ses mesures imprudentes et vexatoires, à nous rendre lui-même l'influence que nous y avions perdue; et il ne fallait pas moins que l'oppression nouvelle sous laquelle les Cisalpins gémissent, pour les ramener à nous.

Je pose en fait qu'en ce moment le peuple n'est encore retenu que par la crainte ; que quelques succès de la part de l'armée d'Italie suffiraient pour réveiller ses dispositions premières. J'en trouve la preuve dans la manière dont se sont conduits les habitans de quelques-uns des districts que nous avons temporairement occupés, dont quelques-uns n'ont pas craint de nous seconder, malgré que le sort des armes et la grande supériorité du nombre dans les armées autrichiennes dussent leur faire redouter de retomber bientôt dans leurs mains ennemies.

Et ces espérances ont en ce moment d'autant plus d'activité dans leurs cœurs, qu'ils ont l'intime confiance que leurs droits seraient aujourd'hui plus religieusement respectés par l'autorité dont jouit au milieu de nous le guerrier qui les leur créa.

Mais enfin, en revenant aux intérêts politiques, qui seuls doivent nous déterminer, quelles que soient les dispositions des peuples de la Cisalpine, nous ne devons pas permettre que, dans aucun cas, l'immense territoire de cette république soit attaché aux autres domaines anciens ou nouveaux de l'Autriche. Cette addition de puissance

serait pour nous d'une trop funeste conséquence : par elle l'empereur devient le maître exclusif de toute l'Italie, sans en excepter Naples ; par elle il y détruit notre puissance de considération et notre commerce ; par elle, et avec le secours de Venise, il établit une force maritime qui bientôt rivalise, et avec le temps, peut effacer la nôtre dans la Méditerranée et dans le Levant ; par elle enfin il détruit tout équilibre dans la balance nouvelle. S'il garde la Cisalpine, il faut qu'il rende Venise et ses possessions, sauf les compensations pour les Pays-Bas. Tel est le seul point de vue sous lequel la question doit être politiquement envisagée.

Et cet objet, aux yeux du cabinet de Vienne, est d'autant plus important, que, pour le juger, il suffit de se rappeler les longues discussions qui eurent lieu entre les plénipotentiaires d'*Udine*, et que, plus d'une fois, on regarda comme interminables : et cependant il ne s'agissait alors que d'une ville, de la seule place de Mantoue. Quelle obstination ne mit-on pas des deux côtés à l'obtenir ou à ne pas la rendre ? avec quelle répugnance l'empereur ne se vit-il pas enfin forcé d'en faire l'abandon, quoiqu'il obtînt

Venise, dont le port lui rendait d'un côté plus d'avantages que Mantoue ne lui en ôtait de l'autre ? Et que serait-ce donc si à cette place, si à tous les états de Venise sur les deux côtes de l'Adriatique, il joignait tout le Milanez, le Modénois, les trois Légations et la Toscane ?

Mais deux objections se présentent naturellement ici : l'on m'opposera peut-être que les Cisalpins, dégoûtés de la liberté par l'essai qu'ils en ont fait, ne sont plus tentés d'en courir de nouveau les hasards, et que nous n'avons ni droit ni titre pour les rendre libres malgré eux, et pour leur donner une constitution que leur volonté repousse ? D'abord, les vœux de ce peuple sont au moins très-douteux ; et les mesures des commissaires impériaux pourraient me mettre en droit de tirer des conséquences opposées. Mais sans rien préjuger, et en admettant même les dispositions comme convenues ; fidèle aux principes du droit des nations, je dirai : Un peuple, quel qu'il soit, a le droit incontestable de déterminer la forme de son gouvernement ; nous ne pouvons le rendre ni républicain ni monarchique malgré lui : mais en politique, et pour les intérêts de

tous les Etats, il est permis d'apporter des modifications à sa volonté sans la contrarier. Les Cisalpins préfèrent le régime autrichien: eh bien! que l'empereur rende Venise, et qu'il règne à Milan; mais que, dans aucun cas, il ne puisse réunir à ses immenses possessions deux Etats nouveaux qui rompraient tout équilibre. Et certes, j'ai raisonné ici dans une supposition bien gratuite, puisqu'il est peu vraisemblable de penser que le prince qui sacrifia sans regret ces provinces à l'appât d'un Etat plus étendu, qui ne les a reconquises depuis que pour exercer des vengeances sur une partie de leurs habitans, soit véritablement un souverain de leur choix.

Si décidément les Milanais préfèrent un régime royal, n'existe-t-il pas un moyen plus simple de les satisfaire, sans altérer la balance des puissances exactement pondérées entre elles? Ne peuvent-ils pas se choisir un roi? ne peut-on pas leur offrir le duc de Parme, qui n'a de la souveraineté que le nom? ne peut-on pas diriger leur choix vers un prince étranger à tous les partis, qui, n'ayant ni cabales à former, ni vengeances à exercer, offrira à tous une

garantie suffisante dans la modération dont il aura besoin pour se concilier les suffrages? Par ce choix politique, ne rassurons-nous pas l'Europe, plus alarmée des projets de l'empereur qu'elle ne le fut jamais des nôtres, et dont les principaux Etats concourront à cette prudente mesure ? Enfin, par ce choix, ne récompensons-nous pas la fidélité et l'amitié de l'Espagne dans un prince de sa maison ; de l'Espagne, qui seule, dans le grand bouleversement de l'Europe, n'a rien obtenu ni rien gagné? et ne pouvons-nous pas l'attacher toujours plus à nous, en ressuscitant en faveur du prince de Parme le royaume de Lombardie, qui lui serait assuré par la Prusse, par l'Espagne, par Naples même et par nous, en apprenant au chef de l'Empire que les jours de sa prétendue suzeraineté universelle sont passés, et qu'un décret impérial est désormais inutile pour créer un roi ?

Mais, je le répète, ce n'est là qu'une supposition admise dans le cas seul où les Cisalpins préféreraient un gouvernement royal : hors de là, ou même dans le doute, la loyauté française exige qu'on soutienne par tous les moyens la république cisalpine,

en lui rendant les droits que nos victoires lui avaient acquis, et que l'incurie ou la trahison lui a fait perdre.

Mais, dira-t-on, et c'est là la dernière objection, la république cisalpine n'existe plus; ses places, son territoire, ses peuples enfin, tout est retombé au pouvoir des Autrichiens; et il faut tout reprendre pour tout recréer; il faut continuer la guerre et être sûr du succès; et plus que jamais nous avons besoin de la paix. Mais cette objection est plus spécieuse que sérieuse; comme si, en admettant que les Autrichiens eussent envahi une partie de notre territoire, le besoin de la paix serait un prétexte suffisant pour le leur abandonner. Et qu'on ne s'y trompe pas, notre situation est précisément la même; et sous le rapport politique, il est tout aussi important pour nous d'empêcher l'empereur de se créer un nouveau royaume à nos dépens, qu'il le serait de nous défendre nous-mêmes d'une invasion.

Nous avons besoin de la paix! mais François II en a-t-il besoin moins que nous? a-t il plus de moyens? n'est-il pas désormais réduit presque à ses seules forces? et les secours de la Russie seront-ils aussi

actifs à l'avenir qu'ils l'ont été par le passé? Ses troupes, quel que soit leur courage, ne sont-elles plus les mêmes que nos armées ont vaincues tant de fois? Ah! ne le dissimulons pas, trois causes ont également concouru à la perte de l'Italie. 1.° L'incurie d'un gouvernement avide et oppresseur, qui n'avait pris aucun des moyens de soutenir la guerre qu'il désirait. 2.° La grande infériorité et l'abandon où se trouvaient nos armées, obligées de se défendre, malgré tous les genres de privations, contre des troupes bien plus nombreuses qui ne manquaient de rien, contre les habitans qu'on était parvenu à soulever contre nous, et contre la trahison de quelques-uns de nos propres chefs, qui vendaient les places au lieu de les défendre (1). 3.° Le secours des Russes et le surcroît de leurs forces, qui ne devaient que précipiter la balance, déjà si for-

(1) La bataille de Novi, malgré les plus sages dispositions du général français, a-t-elle été perdue par une autre cause que par le renfort des vingt mille hommes que le général Kray eut le temps de faire arriver, après la prompte et désastreuse reddition de Mantoue, sur laquelle Joubert n'aurait pas dû compter?

tement penchée en faveur des ennemis. Et heureusement aucune de ces trois causes n'existe plus ou n'existera pas long-temps, puisque le gouvernement de Russie ne peut tarder à ouvrir les yeux sur l'ambition démesurée de l'Autriche, qui rivalise la sienne et l'épouvante.

Nous avons besoin de la paix ! mais c'est précisément par le besoin même et le désir que nous en avons, qu'il faut la faire de manière que l'intérêt et la force en garantissent la durée ; qu'il ne faut pas que celle à intervenir ne soit qu'une trêve forcée, que la force impose et que la faiblesse souscrit. Encore un effort, et la paix nous est rendue ; mais sûre, ferme, stable, et garantie enfin pour toutes les puissances intéressées à arrêter les usurpations de l'Autriche.

Mais enfin, dira-t-on, on ne fait pas tous les jours des prodiges. L'Italie est hérissée de places formidables, qui par-tout la défendent, qui par-tout peuvent arrêter nos armées. Comme si l'on ne pouvait conquérir l'Italie qu'en entrant dans Milan ou dans Mantoue ! comme si la Cisalpine ne pouvait pas être conquise dans le cœur de

l'Allemagne et des possessions de l'Autriche! C'est là qu'il faut frapper ; c'est là qu'il faut vaincre et arrêter le torrent, en obligeant la cour de Vienne à abandonner l'Italie pour sauver l'Autriche, et à faire de l'une la compensation de la restitution de l'autre.

En ce moment tout nous sert : profitons des imprudences de notre ennemi ; profitons des dispositions qu'a fait naître en Europe le changement opéré parmi nous. Les rois, désormais rassurés sur un gouvernement qui ne flottera plus dans une continuelle aberration des principes, ramenés par la confiance et par les talens, traiteront désormais avec franchise et sûreté : ils ont aussi besoin de rendre la paix à l'Europe agitée ; et quand nous offrirons une paix honorable et juste pour tous les partis, nous pouvons être sûrs de leur assentiment ; ils forceront l'Autriche à la vouloir à son tour, ou à trembler pour elle.

J'en ai dit sans doute assez pour démontrer que l'empereur ne peut conserver à la paix les Etats de la Cisalpine, ou du moins cumuler avec eux les provinces vénitiennes que lui a acquises le traité de *Campo-Formio*. L'indépendance de ce

pays, ou du moins sa séparation des domaines de l'Autriche, sauf quelques sacrifices auxquels on peut souscrire pour prévenir une nouvelle guerre, quelle que soit la forme de son gouvernement, importe à la sûreté des Etats de l'Europe, et sur-tout à celle de l'Italie et à la nôtre. Ce motif, sans doute, a été suffisant pour me faire ranger cette république au nombre des Etats qui ont subi un changement de régime stable, puisqu'elle ne pourrait rester province autrichienne sans altérer le nouveau système et rendre l'empereur trop puissant.

Article III.

Venise.

D'après les événemens que la dernière guerre a vus éclore, et que le traité de *Campo-Formio* avait consacrés, il me reste peu à dire sur cette république, qui jadis a joué un si grand rôle, et qu'un traité a fait disparaître de la liste des puissances d'Europe. Dès long-temps elle n'y conservait plus qu'une existence précaire, et n'avait plus d'autre ga-

rantie de son indépendance que la protection de la France, qui, depuis le traité de 1756, ayant perdu toute sa considération en Italie, n'aurait jamais pu la secourir avec parité d'avantages contre l'empereur, lequel pouvait d'un moment à l'autre attaquer Venise comme successeur des droits de Maximilien I.er sur les Etats de terre-ferme, et contre lesquels le sénat n'aurait eu d'autre défense que la foi des traités et une longue possession; armes toujours impuissantes contre la force, quand on ne peut lui opposer qu'elles.

Cette antique rivale des rois, qui n'eut jamais d'une république que le nom; dont le sénat exerçait sur le peuple l'empire le plus absolu, et, sous le nom de liberté, n'avait pas laissé d'établir la plus énorme différence entre les diverses classes de ses citoyens, et même de ses nobles; Venise enfin, qui, en 1618, n'échappa à sa ruine que par la découverte de la conjuration du marquis de *Bedemar*, ambassadeur d'Espagne; Venise jeta sa dernière étincelle de grandeur à la paix de *Carlowitz*, en 1699, où elle acquit sur les Turcs le Peloponèse que venait de conquérir son dernier héros *Morosini*, qui en conserva

le

le nom de *Péloponésiaque :* mais à la paix de *Pessarowitz*, en 1719, elle reperdit cette conquête, et retomba dans sa nullité pour ne se relever jamais. En 1747, témoin de l'oppression de Gènes, Venise qui tremblait qu'une occasion favorable à l'Autriche ne la forçât à plier sous le même joug, vient enfin de voir réaliser ses craintes, et un instant l'a vue attaquée et détruite.

En cela elle n'a fait qu'éprouver les effets d'un système passif : sa chute a été à peine accélérée par la perfidie du mouvement qu'elle a osé tenter, quand sa politique incertaine et timide lui a fait croire qu'un instant d'embarras suffisait pour lui faire attaquer sans danger le seul allié qui lui restât, et l'unique qui pût la défendre contre le dangereux voisin, au milieu des possessions duquel ses provinces étaient enclavées.

Depuis long-temps habituée à tout craindre, et à n'oser ni se plaindre ni résister, sa nullité semblait devoir la rendre la proie du premier occupant. Dictée par la faiblesse, et par la perfidie qui en est la compagne ordinaire, sa conduite dans cette guerre n'a contenté aucune des deux puissances belligérantes ; et en proie à toutes les oscil-

lations, elle a enfin éprouvé, de la part de la France, le sort qui la menaçait de celle de l'Autriche. Et ce ne sera certes pas une des moindres singularités du temps où nous vivons, d'observer qu'envahie par la France, elle a vu ses provinces partagées par son ancienne alliée qu'elle avait osé trahir, et par son ancienne ennemie qu'elle avait voulu servir, et qui n'a pas craint d'acquitter la dette de la reconnaissance en acceptant et exigeant la plus riche part et la presque totalité de sa dépouille.

Mais l'anéantissement de cette puissance aurait-il pu nous présenter quelque dommage politique? La cession du port et de la ville de Venise, pourra peut-être un jour faire naître une sorte de rivalité entre l'Autriche et nous, dans le commerce du Levant et de la Méditerranée; et c'était là surtout le grand objet du cabinet de Vienne, dans ses vues sur Venise: mais ce cas excepté, la destruction de cette puissance nous débarrasse d'une alliée coûteuse et inutile, qui ne nous offrait que l'avantage indirect et négatif d'empêcher l'augmentation de commerce et de puissance de l'empereur s'il en avait été le maître; et l'indépendance du

Milanez, démembrement obtenu sur l'Autriche, nous offre des avantages directs qui compensent le sacrifice qu'elle nous a coûté.

En effet, Venise n'était plus rien pour nous : la difficulté de la défendre s'était accrue par les rapides effets du traité de 1756; et l'Autriche aurait pu l'envahir sans danger, et sans que nous pussions tenter en sa faveur le moyen des diversions, le seul qui nous restât pour la sauver. L'envahissement de ses Etats par nos armées, et la cession que bientôt après nous en avons faite à l'empereur par le traité de *Campo-Formio*, ont en quelque sorte consacré les droits que ce prince cherchait à faire valoir; et les deux grands avantages qui doivent, à la fin de la guerre, en résulter pour nous, ainsi qu'ils nous avaient été acquis par le traité de *Campo-Formio* lui-même, sont, 1.° l'indépendance de la Cisalpine, qui, éloignant l'empereur du centre de l'Italie, doit nous offrir, par la liberté des communications, la facilité d'y rétablir notre considération et de la défendre contre toute prétention ultérieure; 2.° l'acquisition non moins importante pour notre république, des îles vénitiennes,

depuis le golfe de *Drin* jusqu'à *Cérigo*, que le sort de la guerre vient de nous enlever, mais qui, à la paix, quelle que soit leur destinée future, ne peuvent être laissées dans les mains de la Russie, et lui donner, au centre de la Méditerranée et sur les côtes de la Grèce, une place d'armes d'où elle pourrait réaliser ses projets éventuels.

Car enfin, si ces îles peuvent nous revenir, elles nous présentent deux grands avantages : le premier, de nous assurer un commerce dont l'exploitation peut être d'un grand profit, et d'utiles communications avec les îles de la Grèce et du Levant ; le second, de nous conserver la supériorité dans l'Adriatique, par l'île de Corfou, qui, par sa position et sa force, peut empêcher que le commerce de l'empereur ne prenne des accroissemens dangereux pour nous par les ports de Venise et de Trieste, d'où rien, en cas de guerre, ne pourra sortir ni traverser le golfe sans risque ; et si ces îles doivent être cédées, nous verrons ailleurs que ce n'est pas sur-tout à la Russie.

Article IV.

De Gènes, ou de la république Ligurienne.

La république de Gênes, rendue à l'alliance de la France par le traité de *Worms*, et lui devant encore l'intégrité de son exigu territoire, qui lui fut conservé par le traité d'Aix-la-Chapelle, malgré que le roi de Sardaigne voulût démembrer à son profit le port de *Savone* et le marquisat de *Final*, ne s'est plus écartée depuis cette époque, de l'utile système qui lui a fait regarder la France comme son alliée nécessaire et son unique protectrice : son secours la rassure contre les projets d'envahissement de l'empereur et du Piémont, qui l'ont sur-tout menacée depuis l'instant où le système copartageant a commencé à s'introduire en Europe. L'Etat de Gênes avait même d'autant plus à craindre, que l'empereur ne dissimulait plus les prétentions de suzeraineté de l'Empire sur toute l'Italie. La plupart des places de la république sur les deux côtes, entraient nécessairement dans le plan d'usurpation si souvent tenté, et jamais accom-

pli, parce que la France était alors en mesure de l'arrêter.

Mais depuis que la France était déchue de sa considération en Italie, il lui devenait à chaque instant plus difficile de secourir Gènes en cas d'attaque. Le roi de Sardaigne, espérant s'enrichir, dans la rivière du *Ponent*, de quelques-uns des ports de la république pour en former une chaîne de places maritimes depuis Savone jusqu'à Nice, n'eût certainement pas accordé le passage à nos armées. La longue côte qui forme les Etats de cette république, se trouvait, ainsi isolée, à la merci des deux formidables ennemis qui menaçaient son indépendance, et un instant pouvait suffire pour voir consommer l'exécution de leurs projets, qui auraient eu pour nous le double inconvénient de donner à l'Autriche une grande augmentation de côtes maritimes, et de la rapprocher toujours plus de notre frontière.

La révolution, en rétablissant pour nous une grande puissance militaire, et nos premières victoires, en nous rendant une grande influence en Italie et y créant un nouveau système, avaient renversé dans un instant les projets de l'Autriche, que l'imprévoyance

y a ressuscités depuis : elles avaient rassuré l'indépendance de Gènes sous la protection de la république française ; l'empereur, relégué loin de sa frontière, n'avait plus de point de contact avec elle ; et il lui aurait fallu, pour remplir des projets d'agrandissement alors impossibles, franchir dans toute leur longueur les nouveaux Etats de la Cisalpine, avant d'arriver aux frontières de Gènes, où il aurait trouvé les Français avant lui ; la Toscane, entièrement ouverte, et sans communication directe avec l'Autriche, ne lui laissant d'ailleurs rien à craindre de son côté.

Ainsi rassurée contre ses deux ennemis par l'existence de la république cisalpine, qui l'éloignait de l'empereur, et sans crainte désormais du côté du Piémont, qui n'aurait rien osé tenter, Gènes voyait ses Etats absolument garantis par la protection immédiate de la France, de qui elle avait tout à attendre et rien à redouter. Tels étaient les avantages que le traité de *Campo-Formio* lui avait assurés : heureuse si la paix future peut les lui rendre ! Mais quel qu'en soit l'événement, nous devons continuer à cette république nos bons offices et notre

protection, pour garantir son indépendance; car nos avantages à cet égard ne sont pas moindres que ceux qu'elle-même a obtenus par cet utile arrangement.

Mais pour assurer ces avantages, une révolution était-elle nécessaire à Gênes? devions-nous l'y favoriser? devions-nous en être les ordonnateurs? et ne devions-nous pas respecter nous-mêmes avec soin l'indépendance du peuple qui, pendant le cours de la révolution et de la guerre, nous avait rendu les services les plus signalés, sur-tout en alimentant le midi.

On dira, sans doute, que les intrigues, les séductions et les ordres de l'agent anglais *Drake* nous menaçaient de la défection de Gênes; que le ton impératif qu'il avait pris avec elle, nous faisait une nécessité de le prévenir. La conduite de l'Angleterre nous autorisait sans doute à y déjouer les plans de ses agens, mais jamais à les imiter.

On dira peut-être encore que le changement qui a rendu à Gênes son antique nom de Ligurie, nous a procuré l'heureux résultat d'une alliance plus solide, et des communications plus franches avec un Etat qui,

ayant avec nous un régime commun, nous garantira la loyauté de ses dispositions politiques, plus que n'aurait pu le faire l'aristocratie d'un sénat ombrageux, la puissance étant fondée sur les préjugés nobiliaires, n'aurait jamais pu voir qu'avec terreur la propagation des principes nouveaux qu'il prévoyait devoir entraîner la ruine de ses priviléges ; que sans cette utile révolution, le sénat, maîtrisé, comme tous les Etats faibles, par l'orgueil et par la crainte, aurait été politiquement notre allié public et notre ennemi secret, et que nous aurions toujours eu, sinon à le craindre, du moins à nous méfier de lui.

Que le génie révolutionnaire cherche d'autres prétextes ; car ce ne sont là que des suppositions gratuites, démenties par les faits les plus constans et par la conduite soutenue de l'ancien sénat. Entouré d'ennemis, n'ayant d'autre protecteur que la France, le sénat n'aurait pas plus trahi nos intérêts dans l'avenir, qu'il ne les avait abandonnés par le passé. Que son régime iarstocratique tînt d'aussi près qu'on le voudra à la prérogative royale ; qu'il eût préféré, si l'on veut, devoir son salut à un roi

de France, plutôt qu'à la république française ; j'en conviendrai sans croire que nous eussions à le détruire, puisque sa situation critique le mettait dans l'impossibilité de se conduire jamais autrement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. C'est son intérêt que nous devions juger, et non ses opinions. Et qu'on ne s'y trompe pas, le sénat de Gènes était sans contredit, n'en déplaise à tous les autres, le corps le plus politique et le plus habile qui existât en Europe ; c'était celui où les hommes étaient le plus utilement employés, et le mieux mis à leur place, où l'on appréciait le mieux la conduite des gouvernemens ; c'était celui où l'on jugeait avec le plus de prévoyance les événemens, et où l'on en calculait le mieux les résultats pour l'avenir. C'est sur-tout à Gènes qu'on ne s'est ni trompé sur la révolution française, ni mépris sur les effets qu'elle devait produire. Aussi voyons-nous son sénat tenir constamment une conduite qui honore sa prévoyance. S'est-il jamais déclaré contre nous ? a-t-il cédé dans aucun temps aux sollicitations des rois ? Qu'on se rappelle l'époque de 1794 : les armées françaises étaient loin alors d'avoir acquis, sur-tout dans le midi, l'influence

qu'elles y ont obtenue depuis ; le Piémont pressait le sénat de se déclarer ; l'Autriche le lui ordonnait, l'Anglais *Drake* le menaçait impérieusement, et le voisinage d'une escadre anglaise appuyait sa menace par la possibilité d'un bombardement prochain. Le sénat, seul, livré à sa faiblesse, qui lui laisse tout à redouter, mais fort de sa prescience, qui lui fait tout deviner, résiste aux insinuations, aux promesses, aux menaces. L'existence du danger, la crainte de sa ruine, rien ne l'intimide ; et les rois ligués ne peuvent lui arracher une renonciation à la neutralité.

Ce sont là des faits constans et positifs, et ils offraient une grande garantie pour l'avenir. C'est à des preuves pareilles qu'on peut juger si jamais le sénat génois se fût déclaré contre la République française, de qui il avait tout à craindre en l'abandonnant, tout à espérer pour son commerce dans les ports du midi, et tout à attendre de ses secours, en lui restant fidèle. Qu'on se rappelle même, à cet égard, la conduite du héros de l'Italie : il marche à la conquête du Milanez, et laisse Gènes derrière lui. Perd-il son temps à la révo-

lutionner pour mieux s'assurer d'elle? non ; il écrit au sénat qu'il se repose sur sa conduite et sur sa foi : la prévoyance du guerrier ne le trompe pas, et Gènes lui reste fidèle.

Ainsi, n'ayant rien à craindre des dispositions du sénat, la révolution qui a recréé la République *ligurienne* sur les débris de celle de Gènes, était donc absolument inutile pour nous ; et, en dernier résultat, ce changement aura fini par nous donner pour ennemis secrets et dangereux, des hommes qui, quelles que fussent leurs opinions, n'avaient eu jusqu'alors qu'à consulter leurs intérêts pour nous rester fidèles.

Si la révolution a été libre et spontanée chez eux, à la bonne heure ; encore est-il vrai de dire que nous n'eussions pas dû en seconder activement les agens, dans un temps où l'espérance fondée d'une pacification générale semblait sur-tout devoir nous interdire l'usage des mesures révolutionnaires : mais telles n'étaient pas les maximes de l'ancien directoire ; et pendant deux ans, en France comme dans l'étranger, il nous a trop appris comment on fait vouloir la révolution à un peuple. Quant à la

Ligurie, enfin, le sénat ou le peuple génois, c'était pour nous la même chose, puisqu'ils n'étaient ni distincts ni séparés dans l'utile alliance qui nous les attachait.

Quant au système politique relativement à la balance d'Europe, nos connexions eussent été précisément les mêmes avec le sénat génois qu'avec le directoire ligurien : ç'aurait toujours été de sa part le recours du plus faible au plus fort ; et de la nôtre, le secours du plus fort au plus faible. Sous ce point de vue, Gènes était sans contredit l'Etat le plus intéressé au rétablissement de notre prépondérance en Italie, par la terreur que lui inspiraient les maisons d'Autriche et de Savoie.

Mais pourrait-il nous convenir de faire entrer Gènes dans le nouveau système de réunion? Quand la justice, quand la foi des engagemens ne nous le défendraient pas, je serais encore bien éloigné de le penser, et j'en ai développé ailleurs les motifs : mais indépendamment des avantages que j'ai présentés, nous obtiendrons bien plus de cette République en temps ordinaire, tant que son commerce sera libre, que ne pourrait jamais nous rendre sa conversion en dépar-

temens français. Relativement à la force militaire, il est évident que Gènes n'a pas besoin d'être conquise pour être subjuguée; et qu'elle ne peut plus recevoir d'autre impulsion que celle que nous pourrons lui donner (sauf les effets momentanés de la guerre actuelle). Relativement à sa situation, son infériorité sera toujours un garant assez sûr de sa dépendance. Gènes n'étant point française, pourra à l'avenir, dans les guerres maritimes, nous offrir une foule d'avantages par la neutralité de ses ports, et assurer nos approvisionnemens du Midi en échange des secours de protection et de garantie qu'elle recevra de nous.

Le seul avantage que nous présenterait sa réunion, serait celui du superbe golfe de la Spezia, dans la rivière du *Levant,* pour la puissance qui voudrait y créer une marine. Mais, à cet égard, les deux rades et l'arsenal de Toulon sur cette côte ne nous laissent rien à désirer, que les moyens de les mettre utilement en œuvre. Laissons donc Gènes indépendante. Garantissons-lui, à la paix, la sûreté de ses côtes depuis Saint-Rème jusqu'à Sarzane. L'occupation du comté de Nice ne nous laisse plus rien à désirer; et

la défense d'une côte de cent lieues d'étendue, greverait notre administration maritime et militaire d'un surcroît de dépense que les avantages dont Gènes serait pour nous ne pourraient jamais compenser.

Article V.

Du Corps helvétique.

Les grands intérêts qui avaient jadis cimenté l'union de 1512 entre la France et la Suisse, ne pouvaient plus être renouvelés que par un changement de système. Anciennement le Corps helvétique, par suite de la grande alliance de 1602 et de 1660, et par la reconnaissance politique de son indépendance, que Louis XIV avait obtenue de l'Autriche dans le traité de Westphalie, regardait la France comme sa première protectrice, et il en était le plus fidèle allié. Bientôt l'ambition de ce roi, par les prétentions que formèrent ses chambres de réunion de Metz, de Brisach et de Besançon, refroidit cet État fédératif; et la révocation de l'édit de Nantes aliéna absolument tous les cantons protestans, qui

formèrent bientôt avec la Prusse et avec l'Angleterre même, des liaisons qui ne purent être cimentées qu'à nos dépens. Le traité de 1715, en renouvelant l'alliance avec les cantons catholiques, les avait brouillés avec les cantons protestans, qui sont les plus puissans. Quelques-uns revinrent, il est vrai; mais Berne et Zurich, les plus forts de tous, ne purent jamais être ramenés; et le résultat de cette mésintelligence donna à la Prusse et à l'Angleterre une influence si marquée dans ces deux Etats, que le renouvellement de la grande alliance, fait par Louis XVI en 1777, n'a pas même pu nous remettre en mesure de la balancer.

Les suites du relâchement du lien qui nous unissait l'Helvétie, furent, 1.° la facilité que nos rivaux et nos ennemis même eurent de recevoir à leur solde et dans leurs armées des régimens suisses; ces corps d'hommes robustes et courageux n'ayant jusqu'alors pris d'autre service que dans les armées françaises, qui en avaient conservé long-temps le privilége exclusif; 2.° la perte de l'utile commerce d'exportation que nous y faisions de nos sels, qui furent remplacés par les sels du Tyrol, que l'Empereur se hâta de leur offrir;

offrir ; commerce auquel, au renouvellement de la grande alliance, on a tâché de rendre quelque activité, mais qui, dans les derniers temps même, était bien éloigné d'être redevenu ce qu'il fut jadis et ce qu'il pourrait être.

Les effets de l'alliance de 1756, ne s'étaient pas moins fait sentir en Suisse que dans le reste de l'Europe ; et là comme ailleurs, la France avait éprouvé une diminution de crédit qui avait tourné au profit de la Prusse, dont l'habile monarque, profitant de nos fautes, avait pris notre place, en devenant le garant de l'indépendance des cantons, et leur protecteur contre l'Autriche : et outre la puissance de considération qu'il y obtenait, il recevait encore de leur part l'utile protection de son petit Etat de Neufchâtel, l'une des enclaves de la Suisse.

Il fallait donc de nouvelles mesures et un nouveau système, pour rendre à la France sa considération qu'elle avait vue s'affaiblir en Suisse. Mais fallait-il pour cela y porter, contre toute justice et au mépris du droit des gens, une révolution désastreuse ? Ah ! gardons-nous de le croire : la sottise et

l'imprévoyance ont seules pu s'y tromper ; l'exemple même de l'Angleterre ne nous justifiait pas : en vain son gouvernement tracassier avait mis en œuvre tous les genres de séductions et d'intrigues pour forcer les Suisses à rompre la neutralité ; nous devions y employer tous nos efforts pour déjouer les plans de l'Angleterre, sans nous charger de l'initiative de la rupture.

Pour obtenir l'effet désiré, la marche à tenir en Suisse était facile, et n'avait besoin que d'être indiquée. Au lieu d'y faire une révolution, sans consulter le vœu des habitans, il fallait, par tous les moyens d'influence et de protection, se borner à faire rendre aux cantons catholiques les avantages qu'ils avaient perdus, les conquêtes que Berne et Zurich avaient faites sur eux par les suites de la guerre civile de 1712 et du traité qui la termina ; il fallait profiter avec adresse du peu d'union qui existait entre les cantons catholiques et les cantons protestans, pour favoriser les premiers de tout notre pouvoir, les appuyer de toute notre influence ; profiter de leurs dispositions à s'unir plus étroitement avec nous dans l'espoir de recouvrer les pertes qu'ils avaient

faites. Et le résultat de ce secours, de cette protection accordée au plus faible pour lui rendre son indépendance et ses droits contre les usurpations du plus fort, n'eût été désavoué ni par la justice, ni par une politique saine. Par-là on pouvait se flatter d'arrêter, de diminuer l'influence des deux cantons protestans de Berne et de Zurich dans la ligue helvétique, d'y affaiblir le crédit de considération de quelques puissances, et sur-tout de l'Angleterre ; car leur richesse pécuniaire lui attache exclusivement ces deux cantons, sur-tout celui de Berne, qui, depuis un siècle, n'avait plus d'intérêt séparé de l'Angleterre. Les dépenses de ce canton étant toujours beaucoup moindres que les revenus, toutes les richesses de l'Etat et des *magnifiques* n'avaient plus dès long-temps d'autres débouchés que les fonds anglais, où elles allaient s'engloutir ; et le sénat de Berne tenait au cabinet de Saint-James, sous le double rapport de son intérêt, qui l'attachait à la prospérité de la banque de Londres, laquelle pouvait seule garantir la solidité de ses fonds, et sous celui de la religion, dont les intérêts ont un point de contact direct avec ceux de la politique,

et que l'habileté des gouvernemens leur fait utilement conserver.

C'est ainsi que, par une marche prudente et sûre, nous aurions pu, sans commotion violente, sans attaque directe, opérer un grand changement dans les cantons protestans, et sur-tout à Berne et à Zurich, où notre influence aurait pu ramener le corps helvétique sans le révolter, et décider par la même conduite une utile réforme dans ces deux premiers cantons. Il ne fallait pour cela que faire remplacer les administrateurs vendus à l'Angleterre, par des magistrats amis de la nation française. Ces cantons auraient été d'autant plus disposés à ne rien craindre de nos principes, ou peut-être à les adopter de confiance, que dans un Etat libre, et ayant continuellement sous leurs yeux l'exemple des co-Etats leurs associés, ils devaient avoir trop à souffrir de l'oligarchie du sénat de Berne, trop fier pour ne pas appesantir son joug, et trop attaché à l'Angleterre, par son intérêt, pour ne pas avoir pour nous des dispositions malveillantes.

Et si l'on m'opposait sa conduite et les griefs que l'on pouvait avoir contre lui,

en admettant même la légitimité de la vengeance, ces griefs défendaient au moins de l'étendre sur les autres cantons. Alors la punition de l'un, mais sur-tout les changemens des autres, opérés par le vœu du peuple, opérés par lui-même et avec le concours des cantons seuls, eussent été justes, moraux, et utiles pour nous, sans que nous y prissions une détestable initiative.

Mais à quel titre, de quel droit, d'après quelles lois, l'ancien gouvernement français a-t-il osé se permettre cette odieuse violation des droits les plus saints? Quoi! sans consulter le vœu de la nation dont il médite l'invasion, sans attendre même l'autorisation du sénat français, qu'il dominait, et dont il n'avait point alors à craindre de refus; au sein de la paix et de l'alliance, il médite la conquête et l'asservissement de l'Helvétie! Mais ce malheureux peuple l'avait-il appelé? avait-il demandé ses funestes secours? Si j'en excepte le seul sénat de Berne, le corps helvétique avait-il provoqué sa haine? Non : allié fidèle et confiant, ami officieux et secourable, il était tout pour nous; et pour prix de sa constance, pour prix de sa

noble résistance à tous les genres d'invitation à se liguer contre nous, une expédition désastreuse est méditée et consommée sans motif, par des hommes qui n'ont connu du pouvoir que le droit affreux d'en abuser. Sous l'odieux prétexte de rendre l'Helvétie libre, ils l'attaquent, et lui prêchent la liberté à coups de canon ! Plaisante manière en effet de faire accepter une constitution à un peuple ! Comme si la plupart des cantons ne jouissaient pas de la liberté la plus illimitée; comme si les habitans d'*Appenzel* n'étaient pas plus libres sous leurs antiques lois, qu'ils ne peuvent jamais l'être avec les nôtres ; comme si leur gouvernement, vraiment démocratique, quoiqu'il fût presque patriarcal ne les rendait pas le peuple le plus heureux de la terre !

Ainsi, sans prétexte, sans but utile, au mépris de tous principes moraux, foulant aux pieds toute justice, méconnaissant jusqu'aux maximes d'une politique saine, on les attaque outrageusement ; et le bruit du canon qui les foudroie, leur annonce seul qu'ils vont être libres à la façon de nos anciens gouvernans : ainsi les insensés vont noyer l'Helvétie dans le sang

de ses agrestes habitans, pour venger je ne sais quelles injures d'un homme puissant pour avoir le barbare plaisir de bâtir au milieu des tombeaux et de niveler des ruines. Plus imprudens encore dans leur misérable politique, ils se chargent du soin de venger les vieilles querelles de l'Autriche, et de ressusciter les antiques prétentions du successeur d'*Albert*, dont *Tell* avait triomphé sur les rochers d'*Altdorf* et dans les défilés de *Naeffels*. L'Europe aspirait à devenir tranquille ; l'éclat de nos triomphes avait tout effacé ; la paix allait peut-être succéder à de longs orages : ils se chargent du soin horrible de réveiller les méfiances, de rallumer les haines éteintes ou près de l'être, et de soulever l'Europe par une odieuse provocation.

Et comme si c'était encore trop peu ; prêts à voir la guerre se rallumer, ils sacrifient nos armées pour conquérir des rochers ; ils révoltent des peuples qu'ils compriment sans les soumettre ; ils préparent des triomphes à la coalition, que nos braves légions avaient vaincue tant de fois, et qui devaient enfin voir changer la fortune, parce qu'elles ne pourraient plus enfin ré-

sister au nombre ; ils sacrifient l'Italie, dont ils hâtent la perte, et compromettent même avec nos armées le sort de la république et ses futures destinées.

Et comme si aucun genre de fléau ne devait être épargné à la malheureuse Suisse, on y envoie des agens revêtus de tous les pouvoirs ; et quels agens, grand Dieu ! leurs noms seuls s'associent à tous les malheurs dont ils ont été l'occasion ou les auteurs : oui, leurs noms, par une funeste bizarrerie, portent avec eux la désignation honteuse de tous les genres d'excès qu'ils y ont commis ou tolérés.

Certes on ne me reprochera pas de passer légèrement condamnation sur les écarts et d'affaiblir les torts du directoire dans la malheureuse expédition contre l'Helvétie : mais enfin, en faisant également justice à tous, je puis en présenter le gouvernement anglais comme le provocateur et la cause. Qu'on se rappelle la conduite de l'envoyé britannique *Fitzgerard* en Helvétie : employant toute son influence auprès des cantons pour les faire accéder à la ligue, il leur disait qu'être neutres avec les usurpateurs de la France, c'était reconnaître leur

autorité et presque insulter à l'Europe. C'est par ce langage audacieux, c'est par des manœuvres plus ténébreuses et plus perfides, c'est par des séductions pratiques, couronnées du plus heureux succès, auprès du sénat de Berne, que le ministère anglais est parvenu à pousser aux extrêmes des hommes qui n'y étaient que trop disposés : et l'on peut dire que si les directeurs avaient borné leurs actes hostiles contre le seul sénat de Berne, ils n'eussent fait que punir la défection d'un corps dont les dispositions et la conduite leur avaient appris à se défier.

Mais enfin, quels qu'aient été les torts respectifs, l'Helvétie en a été la victime, et elle a vu fondre sur elle des malheurs que l'immense majorité de ses habitans n'avait point provoqués. C'est là sur-tout que nous avons à fermer le plus de blessures, que nous avons à réparer le plus de maux, que nous avons le plus à ménager des hommes que le malheur a aigris, que la persécution a ulcérés. C'est ainsi qu'un gouvernement nouveau, qui cherche à ranimer l'intérieur par une administration bienfaisante, à rassurer l'extérieur par la garantie connue de ses principes, ne rencontre par-tout dans

sa marche que des obstacles à vaincre, que des erreurs et des fautes à réparer.

Examinons donc les nouveaux rapports qui vont s'ouvrir avec la république helvétique, et la conduite que nous aurons à tenir avec elle.

Quand un gouvernement vigoureux et bienfaisant sera parvenu à détruire complétement des préventions trop fondées ; quand, profitant des vexations que les Russes et les Autrichiens y ont commises, et qui sont peut-être parvenues à effacer celles de nos anciens agens, tous les préjugés seront détruits et les passions comprimées, il sera peut-être permis d'espérer de voir les antiques nœuds qui nous attachaient l'Helvétie, se renouer plus fortement que jamais. Laissons-lui son gouvernement actuel, puisque, pour réparer le mal qu'on lui a fait, il faudrait la faire passer par une nouvelle crise politique qu'elle ne pourrait supporter. Indépendante et libre, laissons-lui le soin de régler ses destins, sans exercer sur elle la moindre influence. Souvenons-nous sur-tout qu'un peuple, quel qu'il soit, peut pardonner à la violence, mais ne pardonne jamais le mépris et l'avilissement; et que ce serait l'avilir,

ce serait nous en faire un ennemi irréconciable, que de l'empêcher d'être son propre maître, et de le courber sous notre joug en ayant l'air d'établir chez lui des principes libérateurs.

Alors le temps n'est pas loin où la nouvelle république helvétique pourra recevoir de nous, et nous rendre à son tour, par une prestation mutuelle de secours et de bons offices, tous les avantages que nous y avons perdus, et de nouveaux encore. Par une conduite sage, 1.° nous regagnerons toute l'influence politique dont l'ancien cabinet de Versailles s'était laissé dépouiller par la Prusse, par l'Angleterre, et même par l'Autriche, qui n'avait pas laissé de gagner en Suisse, en raison réciproque de ce que nous y perdions. Sous le rapport de la puissance fédérative, nous obtiendrons un accroissement qui doit nous unir l'Helvétie exclusivement à tout autre Etat; et lorsque la constitution helvétique sera parfaitement établie, cette liaison s'augmentera d'autant plus, que les projets que l'Autriche laisse percer en ce moment ne sont malheureusement que trop propres à entretenir les méfiances des Etats voisins; que les Suisses,

si l'Italie était conquise, pourraient être menacés les premiers ; qu'ils n'auraient de refuge contre elle que dans la protection de la Prusse, et sur-tout dans la nôtre ; et qu'enfin cette crainte sera d'autant plus active, que les Suisses n'ont pas oublié que les empereurs furent autrefois leurs maîtres, et qu'il leur en coûta les efforts les plus constans et les plus généreux pour échapper à leur joug.

2.° Nous aurons la disposition exclusive des milices qu'elle nous fournissait jadis, et qui, quand nous voudrions nous en passer, pourraient au moins n'être plus employées que par nos seuls alliés, ayant comme de raison, le soin d'empêcher que nos ennemis ne s'en enrichissent à notre préjudice, comme ils le faisaient depuis long-temps. Cet objet est très-important, et doit être suivi avec soin de notre part, si l'on considère le caractère national des Suisses, qui ne sont avides que d'argent, et qui, dans leur constante politique, n'ont jamais su que faire tourner au profit de leur richesse le superflu de leur population.

3.° Nous y obtiendrons encore les moyens d'activer utilement la branche importante du commerce de nos sels, exclusivement à

ceux du Tyrol, qui, pendant long-temps nous avait privé de cet utile débouché de notre superflu ; et si d'abord nous n'oublions pas de réparer l'imprévoyance de notre dernier traité de commerce, qui, par une erreur presque magique sur tout ce qui concerne et intéresse l'Angleterre, nous fait oublier ou méconnaître nos propres intérêts: et ce traité lui-même est un exemple frappant de notre négligence, puisqu'il prépare un nouveau débouché aux ouvrages des manufactures anglaises.

4.° Nous pourrons momentanément tirer de grands avantages des bois de construction que l'Helvétie peut nous fournir, et qui, suppléant pendant la guerre aux besoins du midi, peuvent être rendus en peu de temps et à peu de frais dans le port de Toulon, par le Rhône et la mer.

5.° Nous y obtiendrons les avantages résultant d'une constitution nouvelle, puisqu'il faut enfin la compter, et qui, étant désormais identique avec la nôtre, aura fondu les treize Cantons fédératifs en une république dont l'unité est le premier caractère. Par-là doivent nécessairement disparaître les dispositions malveillantes de

l'ancien sénat de Berne pour nous, et sa préférence pour l'Angleterre, ou du moins les effets en seront-ils nuls, au milieu d'un corps dont le canton de Berne lui-même ne composera qu'une petite partie.

6.° Enfin, nous nous unirons plus intimement l'Helvétie par la crainte qu'a dû naturellement lui causer l'occupation des trois Ligues grises par l'armée autrichienne: ajoutons-y le développement des plans ambitieux que l'empereur ne prend plus aujourd'hui la peine de cacher. Ces divers motifs doivent, en faisant disparaître tout germe de mécontentement, resserrer en notre faveur les liens de l'union; et cet avantage est pour nous le plus grand de tous, si l'on considère la situation topographique de l'Helvétie, placée directement pour nous, relativement à l'Autriche, sur la frontière de l'Allemagne et de l'Italie, les séparant l'une de l'autre, dominant sur toutes deux, et pouvant en temps de guerre empêcher toute communication directe entre les troupes respectives de l'empereur placées sur ces deux points éloignés; et l'importance de cette position décuple pour nous les avantages de l'alliance.

C'est ainsi que nous pourrons, par un bon système, resserrer tous nos rapports directs avec l'Helvétie. Mais n'oublions pas sur-tout qu'elle a cruellement souffert et qu'elle souffre encore, que nous lui devons les plus grands ménagemens, que nous devons effacer des impressions pénibles et des souvenirs amers, que sa situation déplorable ne fait que rendre plus poignans, que nous devons par une alliance franche et sincère, par les soins officieux d'une amitié active, par tous les genres de services enfin, prévenir ses besoins et l'aider à réparer des malheurs aussi longs que peu mérités.

Article VI.

Malte.

Je pourrais sans doute me dispenser de m'arrêter sur l'importance dont l'île de Malte peut et doit être pour la république française. Chacun sait que, sous le double rapport de la marine et du commerce, sa force inexpugnable, et sa situation au centre de la Méditerranée, la rendent le point le plus essentiel à occuper. Les dispositions malveil-

lantes que le grand-maître avait développées, et son manifeste injurieux, nous donnaient peut-être le droit de le regarder comme un ennemi et de le traiter comme tel.

Quoique tous les avantages que présente cette île importante, tant pour le commerce de la Méditerranée, que pour assurer nos rapports avec l'Egypte, étendre ceux avec le Levant, et contenir ou protéger Naples et la Grèce, soient parfaitement connus, des considérations particulières m'obligent à y arrêter l'attention du lecteur.

Quelque pénible qu'il soit, après avoir présenté le tableau de nos victoires, d'offrir à tous les yeux celui de nos erreurs, c'est cependant une tâche indispensable, qui peut produire le double avantage de réparer nos imprudences, ou de nous éclairer, dans l'avenir, de l'expérience du passé pour en prévenir de nouvelles. Il faut donc le dire; les Français, maîtres de l'Italie par l'heureux droit de la victoire, ont toujours trop négligé de connaître et d'approfondir le caractère national des différens peuples qui l'habitent. Sous un nom commun à tous, ils présentent des modifications et des différences

rences réelles qui, donnant à chacun d'eux une physionomie particulière, empêchera toujours qu'on puisse confondre un Milanais avec un Napolitain, ou un Toscan avec un Vénitien.

Or, de tous les peuples d'Italie, celui qui a la physionomie la plus marquée et le caractère le plus prononcé, c'est sans contredit le peuple maltais : on se tromperait beaucoup si on le confondait avec l'efféminé Toscan, le rusé Génois, ou le grave Vénitien. Né sous un ciel plus brûlant, son sang et son caractère se ressentent de l'influence du climat : robuste, frugal et sobre, mais ardent et vindicatif; marin déterminé, entreprenant jusqu'à l'audace, brave jusqu'à la témérité, mais superstitieux et dévot jusqu'au fanatisme, le Maltais est idolâtre de la pompe, de la richesse de ses temples, et de son indépendance; le dépouiller des uns, lui faire sentir la privation de l'autre, c'est l'aliéner sans retour : et c'est malheureusement ce qu'on a fait avec trop peu de prévoyance. On a trop oublié que, content de peu, au-dessus des besoins artificiels, et libre d'entraves et de préjugés (j'en excepte ceux de la superstition), le Maltais, dans

son île, sait vivre heureux et pauvre, quoique l'avidité du gain lui soit commune avec toutes les nations maritimes.

On a cru le délivrer du joug du grand-maître; et l'on n'a pas fait attention qu'il était vraiment libre et indépendant sous un gouvernement modéré, et que le joug des chevaliers ne se faisait sentir qu'à ces citadins avilis connus sous le nom de *barons maltais*, caste hermaphrodite, qui se séparait de la roture, que la noblesse de l'ordre repoussait, et qui était peut-être l'espèce la plus insignifiante du globe. On a cru pouvoir traiter avec lui comme avec les autres peuples d'Italie; et c'est une première faute, provenue du défaut de connaissance de son caractère. Au lieu d'un peuple qu'il fallait adoucir et gagner, on n'a vu en lui qu'une peuplade vaincue, et qu'on a cru pouvoir maîtriser sans risque; et c'est une seconde faute, qui en a fait un ennemi implacable.

Il est désormais trop tard pour songer à l'adoucir: on en a laissé échapper l'occasion favorable, elle ne reviendra plus, et sa vengeance sera d'autant plus cruelle, qu'elle aura été plus long-temps différée.

L'amour de la vengeance, passion innée chez ce peuple, et le seul caractère qui lui soit commun avec les Italiens; cette passion, dis-je, il saura la dissimuler pendant un an, deux ans, dix ans s'il le faut; mais l'explosion en sera d'autant plus terrible, qu'elle aura été plus long-temps comprimée. On n'aura sans doute pas de peine à le croire, si on se rappelle la ténébreuse persévérance qui prépara contre nous les *vêpres de Sicile*.

Mais pourquoi irais-je chercher des exemples éloignés, quand des faits et des événemens récens nous en offrent malheureusement de si nombreux : ainsi nous avons vu, dans cette guerre, les inconstans et légers habitans de toute l'Italie, abandonner la cause et le parti français, et grossir de leurs soldats les phalanges de nos ennemis; ainsi nous avons vu, dans l'île de Malte, les persévérans secours que les Anglais ont reçus des habitans des campagnes, les funestes complots dont nos Français ont eu à s'y garantir, les bons offices que nos ennemis en espèrent encore, et qui jusqu'à ce jour n'ont été rendus vains que par le courage et la vigilance du général français, et par la noble constance des troupes.

C'est ainsi qu'un défaut de conduite a détruit tous les avantages dont auraient pu être pour nous les marins maltais, et nous a réduits à la fâcheuse position d'avoir à nous resserrer dans les forts. De là nous avons à nous défendre contre les attaques des flottes combinées, impuissantes pour réduire ce roc inexpugnable, tant que nous y aurons des munitions de bouche et de guerre, et contre les habitans eux-mêmes, qui emploient également tous les moyens de la guerre, de la ruse et des conjurations. Ainsi renfermées, nos troupes sont exposées au double inconvénient de ne pouvoir se hasarder sans risque hors de l'enceinte de la place, et de voir intercepter ou piller les secours qui pourraient aborder sur tous les points de l'île.

Les mesures qu'on a employées contre eux doivent être pour nous un motif de regret d'autant plus vif, qu'elles privent d'un utile recrutement d'excellens matelots notre marine, qui en a d'ailleurs tant de besoin; que les Maltais, aussi avides que courageux, se fussent hâtés de remplir les cadres de nos équipages; que nous eussions pu y obtenir sans peine la levée de sept ou huit mille

excellens marins, pourvu qu'ils fussent exactement payés : et certes, leur hardiesse et leur habileté ne seront pas suspectes, si l'on se rappelle que le bailli *de Suffren*, partant pour l'Inde, voulut avoir une partie de son équipage composée de Maltais, et en obtint trois cents pour son bord seulement; et que les Espagnols, mais sur-tout les Anglais, dans le dernier siége de Toulon, y firent recruter deux mille matelots qu'ils obtinrent sans peine, et qu'ils ont depuis fait passer dans les mers de l'Inde, où ils les emploient encore avec le plus grand succès.

Tels sont les avantages que de fausses mesures nous ont fait perdre à Malte, et chez la plupart des autres peuples d'Italie, qui nous ayant appelés, nous ont vus arriver avec transport chez eux; mais qui, bientôt refroidis et dégoûtés d'un régime que les agens révolutionnaires leur apprenaient à détester, cherchèrent avec autant d'empressement les occasions de nous nuire, qu'ils avaient cherché jusqu'alors celles de nous seconder. Si l'on joint à cette faute de la part de nos agens, les dispositions versatiles et le caractère léger des habitans, on sera convaincu qu'un instant de revers

a dû suffire pour leur faire manifester contre nous des dispositions ennemies, et quelquefois perfides.

Que l'expérience du passé soit donc pour nous une utile leçon ! Il est, je le sais, de ces ressources forcées contre lesquelles une trop grande sévérité de principes voudrait en vain réclamer : la raison d'état, les lois de la guerre, et la nécessité non moins impérieuse dans la politique que dans la nature, les autorisent, et la victoire et l'exemple de tous les temps les justifient. Mais il est des moyens politiques qu'il ne faut employer qu'avec la plus grande réserve : il est des droits sacrés qu'on doit respecter, même chez les vaincus. Souvenons-nous que le sénat romain, le corps le plus politique qui ait jamais existé, admettait sans distinction au nombre de ses dieux les divinités de tous les peuples conquis, et avait ainsi l'art de les attacher à leur nouvelle patrie. Souvenons-nous que le vainqueur de l'Italie ne s'était pas conduit avec moins d'habileté, et qu'il ne fallait que savoir l'imiter pour conserver ce qu'il avait conquis : car le plus beau droit des grandes actions est de pouvoir servir d'exemple.

Mais quand j'examine la marche qu'on a suivie après lui dans la plupart des pays que sa valeur avait soumis et que sa modération avait gagnés, je ne peux m'empêcher d'éprouver le sentiment le plus pénible; tandis que si l'on avait su respecter son ouvrage, les Italiens ne nous eussent point abandonnés, et le brave Moreau n'eût point eu à combattre contre des armées innombrables, dans l'Italie, que ses grands talens n'ont pu sauver.

Ainsi tous les peuples n'étant pas également instruits, on doit avoir pour eux les plus grands ménagemens : la douceur et la modération les captivent, et la tyrannie oppressive les révolte.

Ainsi les Maltais nous coûteront plus de temps et plus d'efforts à ramener, qu'il n'en a fallu pour les conquérir, ainsi les mesures, même les plus nécessaires, quand elles ne sont pas adroitement employées, altèrent la confiance, relâchent le lien de l'union, aliènent les cœurs; et trop faire sentir le joug de la dépendance, c'est inviter à le briser.

N. B. Ce serait sans doute ici le lieu de

parler de l'expédition d'Egypte, puisque ce pays entre nécessairement au nombre de ceux qui ont subi un changement de régime : mais comme cette expédition et l'Egypte même sont naturellement liées aux intérêts et aux rapports politiques de la Turquie, et que ces rapports ne peuvent être séparés, je diffère d'en parler, jusqu'à ce que la situation de la Turquie, bien connue, m'amène, par une suite naturelle, à parler de celle de l'Egypte et de ses nouveaux avantages.

SECTION II.

Des Etats qui ont subi une révolution temporaire.

ARTICLE PREMIER.

Du Piémont.

D'APRÈS ce que j'ai fait connaître du Piémont dans la première partie de cet Essai, il me restera peu à en dire pour déterminer ses rapports politiques avec la République française. Ce petit Etat, depuis trois siècles, a eu, plus qu'aucune autre puissance de

l'Europe, une succession presque non interrompue de princes habiles, qui, par la plus constante persévérance, sont parvenus à mériter une place importante dans le système politique, et à figurer souvent avec éclat à la tête des Etats du second ordre, sous le double rapport de la puissance militaire et fédérative.

Long-temps ravagé par les troupes françaises et espagnoles, cet Etat ne doit proprement être compté que depuis la paix de *Cateau-Cambresis*, où il obtint, avec la main de la sœur du roi *Henri II*, la restitution des Etats dont *François I.er* s'était emparé. C'est alors que commença à se développer l'ambition toujours active des princes de cette maison. Sur la fin du seizième siècle, le duc de Savoie s'était lié avec *Henri IV;* et par cette union, il s'était flatté d'obtenir le Milanez et le rétablissement de la couronne de Lombardie, qu'il désirait avec ardeur de placer sur sa tête. Cette assurance, qui était une suite du projet de paix perpétuelle que *Henri* et *Sully* avaient formé, ne put être réalisée; mais peu après, au traité de *Lyon*, en 1600, le duc obtint la cession réelle du marquisat

de *Saluces*, dont il jouissait déjà. Ses intérêts, trop peu ménagés au traité des *Pyrénées*, par le cardinal Mazarin, l'aliénèrent de la France ; et dès-lors il chercha à suivre le système que ses successeurs n'ont plus abandonné jusqu'à nos jours. Par suite des plus prudentes mesures, après avoir obtenu le titre de roi sous *Victor Amédée II*, les souverains du Piémont acquirent toujours de nouveaux avantages, par leurs guerres et par leurs traités. C'est ainsi que le même *Victor Amédée* obtint la restitution de *Pignerol*, par le traité de mariage de 1696: et depuis, ses successeurs acquirent *Alexandrie* et ses dépendances, par le traité de 1703; la restitution de tout ce que la France possédait encore en Piémont, par celui de 1713; *Tortone* et *Novarre*, par celui de 1738; la rive gauche du Pô, dans le Milanez, par celui de 1743 ; et faillirent enfin réaliser la réunion de *Savone* et de *Streme*, par celui de 1748.

Ainsi, par des aggrandissemens successifs, fruits d'alliances bien ménagées, les rois de Sardaigne figuraient avec honneur parmi les puissances. Situées entre la France et l'Autriche, leur politique penchait souvent en faveur de la première, parce que, ne pouvant

raisonablement espérer aucun démembrement de notre côté, ils avaient au contraire toujours à gagner en Italie, en se liguant avec nous contre l'empereur ; et cette politique en tout temps leur avait d'autant mieux réussi, que les conditions de l'alliance avec l'Autriche entraînaient constamment quelques sacrifices de la part de celle-ci.

Mais le traité de 1756, effrayant pour la cour de Turin, qu'il abandonnait sans protecteur à l'ambition de l'Autriche, venait de la placer dans une situation d'autant plus embarrassante, qu'elle était nouvelle, et n'offrait point de moyens de salut. Heureusement pour elle, les malheurs de l'Autriche et les victoires de *Frédéric II*, en amenant le traité de 1763, arrêtèrent les plans du cabinet de Vienne, qui sur-tout aspirait à ravir à la maison de Savoie toutes les cessions qu'il avait été obligé de lui faire ; mais pendant la longue durée de cette alliance, le roi de Sardaigne eut constamment besoin d'user des plus grands ménagemens pour se maintenir dans une situation si délicate, et il eut toujours le plus grand soin de ne pas indisposer l'Autriche.

Il avait cependant dans l'Angleterre une

alliée importante par les nombreux subsides qu'elle lui avait toujours fournis : mais ces subsides n'avaient jamais que la France pour objet ; et toutes les fois que son intérêt forçait l'Angleterre à nous susciter une guerre, elle tenait le duc de Savoie en réserve pour nous opposer un ennemi de plus; et souvent, il nous fallait acheter à grands frais la défection de ce souverain politique.

La révolution qui venait d'éclater en France, enchaîna le souverain du Piémont à l'Autriche et sur-tout à l'Angleterre, soit qu'il y fût poussé par les liens du sang, d'ailleurs si faibles dans les cours, soit plus vraisemblablement par la politique, qui lui faisait entrevoir de nouveaux avantages que le traité de Pavie n'avait fait que confirmer.

Les événemens de la guerre, étonnèrent d'autant plus la cour de Turin qu'elle y était moins accoutumée; et, pour la première fois, trompée dans son attente, elle se vit forcée d'acheter la paix au prix de la Savoie et du comté de Nice; sacrifice douloureux, que la nécessité seule l'obligea à souscrire.

C'est ainsi que la puissance du Piémont, long temps circonscrite dans un territoire

borné, s'était accrue par la politique de ses souverains, qui, par des guerres et des alliances successives, étaient parvenus à lui donner une grande consistance, par la balance qu'ils tenaient entre les deux maisons de Bourbon et d'Autriche, et l'adresse avec laquelle ils favorisaient celle qui leur offrait le plus d'avantages.

Si, d'une part, la cour de Turin se liait quelquefois avec celle de Vienne pour empêcher que les diverses branches de la maison de Bourbon ne devinssent trop puissantes en Italie, et sur-tout dans le Milanez, pour n'être pas enveloppée en tout sens par les possessions de cette maison; d'autres fois, et plus souvent, elle s'unissait avec la France, parce que n'ayant rien à gagner contre elle, son alliance, utile à ses plans d'agrandissement, lui offrait constamment des moyens sûrs pour obtenir une part des dépouilles de l'Autriche dans le Milanez : et cette conduite adroite lui avait toujours réussi jusqu'à la paix, qu'en dernier lieu elle s'est vue forcée de souscrire.

Ce traité, humiliant pour l'orgueil du roi de Sardaigne, l'avait placé dans une situation bien précaire pour un souverain; et

la condition de l'occupation de la citadelle de *Turin* par les troupes françaises, ne fit qu'aggraver bientôt davantage sa condition, en portant le dernier coup à son indépendance. Aussi aurait-il fallu avoir bien peu de connaissance des hommes et des gouvernemens, pour croire qu'*Amédée* pût remplir de bonne foi les dures conditions qu'on lui avait progressivement imposées. Il a fait des efforts pour s'en affranchir ; on l'accuse d'avoir cherché, par des conspirations, à se dérober à l'humiliante tutelle sous laquelle le retenait l'ancien gouvernement de France : mais je voudrais qu'on pût me dire si la lourde chaîne dont on l'accablait n'était pas un motif suffisant pour justifier toutes les tentatives qui pouvaient l'aider à ressaisir son indépendance. Ainsi donc le roi de Sardaigne n'a fait que ce qu'eût fait à sa place tout prince dépouillé, mais qui se serait souvenu qu'il avait été roi. La force avait appesanti le joug d'une part ; l'adresse a cherché à le briser de l'autre, et le gouvernement français n'a dû s'attendre à une obéissance passive de la part d'*Amédée*, qu'autant qu'il y serait contraint par sa propre impuissance.

Mais le Piémont vient de subir un nouveau changement, et l'Autriche y domine aujourd'hui : examinons donc la conduite à tenir, et les relations qui peuvent exister encore entre cet Etat et notre république.

On doit peu s'attendre que le Piémont, après ce qu'il a souffert, conserve pour nous des dispositions favorables : la forme nouvelle de notre gouvernement tendra sans doute à le rassurer et à dissiper les alarmes que l'ancien directoire lui avait inspirées; mais il conservera encore des préventions, sans oser, dans aucun cas, se déclarer ouvertement contre nous, tant qu'il ne se verra pas fortement soutenu.

Mais cet appui franc et loyal, cette protection désintéressée et conservatrice, de qui peut-il se les promettre ? de l'Autriche ? Ah ! rendons grâce à cette puissance : au milieu même des succès momentanés que ses armées ont obtenus, il semble que, par son ambitieux despotisme, elle a voulu nous rendre en Piémont toute l'influence que des erreurs nous y avaient fait perdre ; il semble qu'elle a voulu prendre le soin de détruire les impressions des habitans contre nous,

par le ressentiment profond qu'a dû leur inspirer son appui déloyal.

En effet, il est assez curieux de remarquer que le Piémont, devenu la conquête des Russes, n'a échappé aux armées françaises que pour tomber sous le joug de l'Autriche. Et de quelque prétexte que cette cour veuille colorer son usurpation, quelques moyens qu'elle emploie pour détruire l'effet de cette inique spoliation, le premier coup est porté ; et soit qu'elle le rende ou non à *Amédée*, cette première impression ne s'effacera plus. Le roi de Sardaigne, tout le Piémont lui-même, ne peut plus voir qu'un usurpateur dans le souverain qui n'a eu l'air de s'armer en sa faveur que pour l'asservir pour son compte.

Car, qu'on ne s'y trompe point, la conduite de l'Autriche ne laisse plus aujourd'hui le moindre nuage sur ses dispositions : son projet fut, ou de le garder, ou d'en faire avec la France un objet de compensation pour la *Cisalpine*. Les événemens postérieurs, le refroidissement de la Russie et sa déclaration à-peu-près formelle sur cette usurpation tortionnaire, pourront bien peut-être forcer l'Autriche à laisser remonter *Amédée* sur

son

son trône, dans l'espoir de voir resserrer les nœuds relâchés qui unissaient les deux cours impériales ; et dans la vue, par celle de Vienne, de ne pas se priver des secours qu'elle peut espérer encore de la Russie : mais cette restitution forcée ne trompera plus personne ; le coup est porté sans retour ; et s'il est permis de déterminer les dispositions d'*Amédée* d'après la marche ordinaire des passions humaines, on peut assurer hardiment que, quelque haine que ce roi détrôné ait portée à l'ancien gouvernement de France, quelque prévention qu'il conserve pour le nouveau, destiné à réparer beaucoup d'erreurs ; jamais cette haine ni cette prévention n'ont pu être portées au degré d'horreur qu'a dû lui inspirer l'ambition de l'Autriche, qui, dans sa perfide amitié, n'a eu l'air de secourir un allié malheureux que pour s'emparer de ses dépouilles.

Ainsi, grâces en soient rendues à l'Autriche, elle nous rend par sa conduite plus encore que nous n'avions perdu dans le Piémont ; et comme la situation de cet Etat est telle, qu'il faut nécessairement qu'il choisisse, entre l'Autriche et nous, son premier

allié et son premier ennemi, ce n'est plus désormais que vers la France qu'il peut se tourner pour espérer son salut.

Et qu'on ne m'accuse point ici d'exagération ; qu'on ne m'accuse point d'admettre une supposition qui contrarie les faits actuels. J'ai déjà annoncé plus d'une fois que je ne m'arrêtais aux circonstances fortuites et accidentelles qui peuvent mouvoir un Etat quelconque hors de la ligne de ses vrais intérêts, qu'en déterminant les motifs qui l'y ont engagé ; et que ces motifs venant à disparaître avec les causes qui les ont produits, la politique de ce gouvernement reprend alors une assiette fixe, et n'obéit plus qu'à l'impulsion de son intérêt positif.

Or ici les circonstances elles-mêmes servent à déterminer le jugement anticipé que je hasarde. Le gouvernement français, échappé aux mains incertaines qui ne le guidaient que pour l'égarer, offre désormais une garantie suffisante dans les principes et la vie publique des hommes qui sont à sa tête. Et *Amédée* lui-même, de tous les rois de l'Europe, n'a pas été celui qui a dû prendre la moindre part à l'heureux changement que nous venons de subir. Dépouillé

par le directoire français, plus outrageusement dépouillé par l'Autriche, ce roi n'a pu voir qu'avec le plus vif intérêt une révolution bienfaisante mettre les rênes de l'Etat entre les mains d'un homme qui fut son vainqueur, il est vrai, mais qui, en exigeant les dédommagemens qu'une injuste agression l'avait mis dans le cas de demander, n'insulta point au vaincu, et respecta en lui l'indépendance dont un traité lui assurait la garantie.

C'est ainsi que la république française, dirigée désormais par un gouvernement ferme et juste, vigoureux envers les puissances, mais loyal dans ses traités et fidèle à ses engagemens envers tous, verra renaître avec le Piémont les antiques liens qui le lui ont uni; et le gouvernement sarde lui-même, désormais sans crainte de notre part, reviendra de bonne-foi, et ne sentira plus que la nécessité de se tenir, par une alliance solide avec nous, en garde contre l'ambition de l'Autriche, dont il fait en ce moment une si funeste épreuve.

Ce résultat sera le même, soit que le Piémont se voie régi par un roi ou par un gouvernement populaire : car je ne reviendrai

point ici sur ce que je crois avoir suffisamment établi ailleurs, quand j'ai démontré que le peuple du Piémont devait, ainsi que tout autre, être libre dans le choix d'un gouvernement à se donner; que nous n'avions point à prendre une initiative dangereuse sur sa volonté; et que s'il préférait un gouvernement royal, nous n'avions ni droit ni titre pour nous y opposer. Ceci, sans doute, ne conviendra point aux démagogues français ou étrangers; mais il est, je pense, inutile d'annoncer que ce n'est point pour eux que j'écris.

Et la conduite elle-même que tiennent en ce moment les habitans du Piémont, leurs dispositions ennemies à notre égard, leur réunion avec les troupes autrichiennes, ne changent rien, absolument rien, aux résultats que nous devons attendre, puisqu'il est vrai de dire que dans la pénible situation où les Piémontais se trouvent, ils ne sont plus les maîtres de se diriger ni par leur propre impulsion, ni par leur propre intérêt. Si, dans le principe, ils purent désirer des succès aux armées autrichiennes et s'unir de bonne-foi avec elles dès qu'ils l'osèrent sans danger, d'après les derniers événemens ils n'ont pas

dû sentir moins vivement que leur roi la trahison de l'Autriche ; ils n'ont pas dû moins frémir de sa conduite despotique : mais dans la situation déplorable où ils se trouvaient, ils étaient obligés de suivre aveuglément l'impulsion nouvelle que leur ambitieuse alliée leur donnait. Enfin les plans trop ouvertement annoncés par elle, et les changemens survenus dans notre gouvernement, ont dû naturellement ramener les esprits en notre faveur, et les aliéner de l'Autriche, dont le joug leur paraît d'autant plus insupportable, que les succès momentanés des armées autrichiennes les mettent hors d'état de manifester leurs dispositions.

On peut donc, sans trop hasarder, croire que la haine pour le gouvernement autrichien veille aussi soigneusement dans le cœur des Piémontais que dans celui de leur roi, et qu'ils attendent désormais autant des secours de la France, qu'ils ont eu jadis à craindre d'elle.

Quant à l'influence de la Russie, la cour de Turin pourra conserver pour elle une profonde reconnaissance, sans avoir à l'avenir rien à espérer de sa protection. Ces Etats sont trop éloignés, ont trop peu de

relations, pour qu'il puisse désormais exister entre eux d'autres rapports que ceux des convenances et de l'étiquette.

Reste enfin l'influence de l'Angleterre, qui fut jadis si grande sur la cour de Turin, que les Anglais, sous le dernier roi, y jouissaient de tous les avantages attachés à la considération et au crédit. *Amédée* avait fondé dans sa capitale une académie d'instruction en leur faveur ; et tous les Bretons qui y étaient élevés, quel que fût leur rang, jouissaient à sa cour de toutes les prérogatives dont était privée la noblesse piémontaise elle-même. Cependant cette union s'altère et s'affaiblit tous les jours ; elle ne peut plus désormais produire des résultats fâcheux pour nous, que dans le seul cas où nous le voudrions bien. L'Angleterre attend peu du Piémont, en échange des lourds subsides qu'elle lui a payés dans tous les temps, et qu'il faudrait lui accorder encore ; et la prise de Nice lui enlevant tout intérêt mercantile avec le Piémont, on peut conclure que les nœuds qui ont subsisté jadis ne se renoueront plus facilement contre la France : et d'ailleurs la politique nouvelle qui va s'établir en Europe, donnera une

autre direction à l'Angleterre, qui, déjà dégoûtée depuis long-temps des connexions continentales, par les sacrifices qu'elles lui coûtaient toujours, sans réciprocité d'avantages, sera forcée elle-même à voir ces liens s'affaiblir par l'influence de la France, qui, s'y elle est bien dirigée, pourra désormais empêcher ce gouvernement tracassier de prendre une part si active aux intérêts du continent.

Telle est donc la situation du Piémont, qu'il faut à l'avenir le regarder comme plus disposé à s'unir avec nous, qu'à se liguer avec l'Autriche ; car s'il a éprouvé des craintes de notre part, elles ont été effacées par des terreurs plus grandes encore de la part de cette puissance ; et il doit désormais plus redouter ou espérer de nous, qu'il n'aura jamais à attendre ou à craindre du chef de l'Empire.

A l'heureuse époque de la pacification générale, le gouvernement français sera donc le maître des conditions, et pourra même exiger, comme j'en ai déjà démontré la nécessité, la cession du col de Tende, et des gorges qui conduisent jusqu'à Gènes, pour, de là, conserver une entrée libre

dans la *Cisalpine*, dans le cas où elle serait attaquée. Cette demande qui démontrerait le motif même qui nous en ferait désirer l'occupation, serait encore plus propre à rassurer le Piémont qu'elle ne pourrait l'alarmer. A cet égard si d'un côté ses souverains sont désormais condamnés à renoncer à leurs plans d'agrandissement, de l'autre ils trouveront un motif de sécurité dans l'alliance de la France, qui n'aura jamais d'intérêt à les asservir, et en aura un constant à les protéger contre l'ambition autrichienne, dont ils seront d'ailleurs séparés par la Cisalpine, toujours la première exposée aux attaques de l'Autriche, contre laquelle nous devons sans cesse être en mesure pour protéger ce nouvel Etat, quelle que soit la forme de son gouvernement.

Article II.

De la Toscane.

A la mort de *Jean Gaston*, dernier grand duc de la maison de *Médicis*, la Toscane passa à la maison d'Autriche par l'échange de la Lorraine ; et quoique cet Etat fût alors

la cause de deux guerres en Italie, l'habile cour de Vienne sut lui conserver une neutralité qui était pour elle du plus grand avantage, les armées des trois branches de la maison de Bourbon n'ayant jamais osé violer son territoire.

Avant notre révolution, cet Etat était de la plus haute importance pour la maison d'Autriche, et formait l'extrémité méridionale de la chaîne des possessions autrichiennes en Italie, qui s'étendaient depuis le Tirol, par le Mantouan, le Milanez et le Modenois, jusqu'aux confins du territoire toscan. Cette chaîne de possessions non interrompue, et les suites du traité de 1756, rendaient l'Autriche absolument maîtresse de l'Italie. Les secours à accorder au *Saint-Siége* et même à Naples, devenaient pour nous de la plus grande difficulté : la voie seule de la mer nous restait, tandis que l'empereur pouvait les attaquer sans risque, et nous arrêter au passage, quand même le roi de Sardaigne nous aurait ouvert ses Etats, ce qui pouvait toujours être regardé comme douteux, ou comme la suite des avantages qu'il y aurait trouvés lui-même.

Mais les événemens de la première guerre

de la coalition, l'indépendance de la *Cisalpine,* et la réunion qui y avait été faite des trois légations de *Bologne*, de *Ferrare* et de la *Romagne*, avaient amené pour nous de nouveaux résultats, qui, en rompant cette continuité de possessions autrichiennes, livraient la Toscane sans défense, à la merci des armées qui voudraient l'attaquer. Cet heureux changement opéré par le négociateur de *Campo-Formio,* mettait le grand duc dans une position toujours plus incertaine, et dont il ne pouvait se dégager qu'en suivant avec persévérance les plans politiques de sa maison, qui, dans toutes les guerres d'Italie, avait eu l'art de conserver la neutralité de la Toscane.

Mais jusqu'aux derniers temps, quelle erreur ou plutôt quelle magie inconcevable avait pu porter le gouvernement français à respecter cette neutralité prétendue? ignorait-il que cette même conduite décida en grande partie les revers essuyés dans les dernières guerres d'Italie? que relativement à nous, les dispositions de la cour de Florence ne peuvent différer de celles de la cour de Vienne? que la neutralité consentie mettait le grand duc en position de nous

faire une guerre réelle, par les secours de tous les genres qu'il pouvait faire passer au chef de sa maison? que si les issues venaient de lui être fermées pour les transports des vivres et des munitions, celles des secours pécuniaires ne pouvaient jamais l'être? que le grand duc était toujours en mesure de les effectuer, tant qu'au milieu d'une guerre universelle, la Toscane jouirait, exclusivement à tout autre Etat, des heureux fruits de la paix et du commerce? et qu'enfin, dans toutes les guerres d'Italie, le premier intérêt de la France devait être de faire déclarer le grand duc, et qu'elle ne devait jamais souffrir qu'il restât neutre?

Veut-on avoir une preuve plus directe de la sollicitude avec laquelle le grand duc a toujours cherché à conserver cette neutralité si précieuse pour les intérêts de sa maison? on la trouve dans les soins officieux qu'il prodigua aux Français à l'époque où ils se virent momentanément forcés de s'éloigner du territoire de Rome; dans les soins d'apparat qu'il mit à empêcher que le pape ne retournât dans cette capitale, lors de son occupation momentanée par les Napolitains: et certes ne nous dissimulons pas que

si une crainte et une politique salutaires ne l'eussent arrêté, ses dispositions eussent été plus hostiles qu'amicales envers les Français, qu'il ne ménageait que parce qu'il les craignait, et que lui-même se trouvait alors séparé de sa maison par un Etat nouveau et ennemi, qui lui interdisait toute communication directe.

Mais grâces à l'imprudence des Anglais et des Napolitains, le moment était venu de réparer une longue erreur. On avait enfin senti que notre intérêt exigeait l'occupation de la Toscane, et sur-tout du port essentiel de Livourne, où les Anglais ne devaient plus trouver ni un abri pour leurs vaisseaux, ni un débouché pour leurs marchandises ; qu'il exigeait que nos troupes ne respectassent plus le territoire toscan, pour aller chercher au-delà des Apennins un passage plus long et plus laborieux ; qu'il exigeait enfin que l'on prévînt l'exécution des plans du gouvernement britannique, plans développés dans la lettre impérieuse que le lord *Hervey* se permit d'adresser au grand duc, et dans l'insolent ordre qu'il donna à ce prince de renvoyer le ministre français, ne lui accordant, montre en main,

qu'un certain nombre de minutes pour se déterminer : sommation aussi audacieuse qu'avilissante pour un souverain, et qui n'était qu'une répétition de celle que dans la guerre de 1743, le même gouvernement avait osé faire au roi de Naples, par l'organe du capitaine *Martin*.

La Toscane, un instant, a subi le joug dont le sort des armes vient de l'affranchir; mais comme ses dispositions à notre égard seront toujours subordonnées à celles de l'Autriche, nous ne devons pas établir de différence entre elles. Si nos relations avec la cour grand-ducale peuvent en temps ordinaire être activées sous le rapport du commerce; sous celui de la politique cette cour suivra toujours l'impulsion et les intérêts de l'Autriche: nous n'aurons donc rien à attendre d'elle quant à la solidité de son alliance; mais aussi nous n'aurons rien à en redouter, si l'on réalise le traité de *Campo-Formio*, et si on isole le grand duc des possessions du chef de sa maison.

L'union entre les deux branches de Vienne et de Toscane ne peut être rompue, malgré que *Ferdinand* n'ait pu voir qu'avec dépit l'empereur, après la reprise, faire régir le

grand duché par un commissaire impérial, et empêcher qu'il ne pût lui-même retourner dans Florence. Cette conduite de *François II* prouve sans doute, jusqu'à l'évidence, que *Joseph II* l'avait bien jugé, lorsqu'il voyait en lui le successeur de son ambition et de ses plans; elle prouve que le chef de la maison d'Autriche tient plus fortement que jamais au principe d'indivisibilité que la *pragmatique sanction* avait établi et que si *Joseph II* n'avait même vu qu'avec peine le grand duché de Toscane détaché de la primogéniture pour en faire l'apanage indépendant d'un prince cadet de sa maison, *François II* pourrait fort bien, réalisant les projets de son oncle, employer tous les efforts de sa politique pour faire rentrer ce beau pays dans les mains du chef de l'Empire, au préjudice des droits de son propre frère. Cette conduite doit achever de jeter le plus grand jour sur l'ambition autrichienne, qui ne respecte pas même les droits de son propre sang, quand il s'agit de réunions à opérer : elle doit enfin réveiller la sollicitude des puissances de l'Europe, pour l'arrêter dans ses plans.

Les dispositions de la Toscane ainsi ap-

préciées, et devant toujours être considérées comme peu favorables pour la France, quel que puisse être le refroidissement momentané des souverains respectifs de Vienne et de Florence, on ne peut la séparer de l'Autriche dans les guerres futures, pas plus que dans la présente. Si à l'avenir un coup de canon se fait entendre sur le Rhin ou sur le Pô, souvenons-nous que la Toscane est le premier Etat que nous devons attaquer : sa conquête doit être le premier résultat d'une agression imprudente; et nos drapeaux arborés sur les remparts de Livourne, et dans les murs qui furent le berceau des arts, doivent être les terribles fourches caudines sous lesquelles doit fléchir l'orgueil impérial. Par cette utile mesure, nous pourrons empêcher encore que le port de Livourne ne continue d'être un entrepôt universel, et presque exclusif, des marchandises anglaises, qui de là se répandent sur toutes les côtes de la Méditerranée, depuis Sarzane jusqu'à Constantinople.

Article III.

Des Etats de l'Eglise.

Les foudres du Vatican sont les armes de l'Eglise ; et des siècles ont roulé sur nos têtes, depuis le temps où les pontifes de Rome disposaient des couronnes et des peuples. Mais au commencement de ce siècle, ils jouissaient encore d'une grande puissance politique et morale; ils n'avaient point encore perdu l'empire de l'opinion ; et cet empire n'était point une chimère relativement à la crédulité des peuples, qui servait l'ambition des rois. Si l'alliance de la cour de Rome n'ajoutait rien à la force d'un Etat sous le rapport de la puissance fédérative, il n'en est pas moins vrai qu'elle n'était point aussi nulle sous le rapport de la puissance de considération, quand on observe que tous les rois s'honoraient des distinctions et conservaient précieusement les titres qu'ils avaient reçus des souverains pontifes : et ces titres même affermissaient leur autorité sur les peuples.

Les papes, long-temps dévorés d'une ambition inquiète et turbulente, avaient plus d'une

d'une fois troublé l'Europe par leurs querelles avec les empereurs, et inquiété les rois sur leurs trônes par leurs prétentions toujours croissantes. Sous le prétexte de leurs droits spirituels, ils s'étaient créé une puissance temporelle qui, n'ayant d'autre fondement que l'opinion, n'en était pas moins formidable; car en politique aussi l'opinion fut toujours, et dans tous les Etats, la reine du monde : mais la puissance des souverains pontifes ne devait pas avoir plus de durée que la base fragile sur laquelle elle reposait; leurs foudres impuissans étaient dès long-temps méprisés, et n'avaient plus d'action.

Les princes de la maison d'Autriche, jaloux de tous les genres de puissance, et ennemis presque éternels des papes, dont ils se prétendaient les suzerains, avaient fini par les fatiguer autant de leur despotisme, que les papes eux-mêmes avaient long-temps fatigué l'Europe du joug sacerdotal. Pour se soustraire à cette tyrannie, le dernier grand acte politique de la cour de Rome fut l'union qu'elle forma, vers la fin du seizième siècle, avec *Henri IV*, dans le double espoir d'échapper au joug espagnol, et d'obtenir le

royaume de Naples, que *Henri* avait promis au pontife.

Ce traité ne put être effectué; et depuis lors, la puissance temporelle des successeurs de *Sixte-Quint* n'a plus fait que déchoir. Toujours opprimés, toujours accablés par la cour de Vienne, ils ont, dans tous les temps, été forcés de se soumettre à son joug, dont la protection de la France avait seule pu les garantir. C'est sur-tout dans le commencement du 18.me siècle, que la puissance des souverains de Rome a reçu le dernier coup, dont elle ne s'est plus relevée. Le titre de successeurs de *Charlemagne* a été, dans tous les temps, l'arme que les empereurs ont fait valoir pour opprimer les papes, en vertu de leur prétendu droit de suzeraineté.

Par le traité de 1709, le pontife régnant avait été obligé de fléchir sous les volontés despotiques de *Joseph I.* Héritier de son ambition, comme de son nom, *Joseph II* voulut ressusciter les mêmes prétentions: moitié despote, moitié philosophe, méprisant également les armes spirituelles et temporelles du S.-Siége, ce prince songeait à faire revivre à son profit les droits surannés de

l'Empire sur la plus belle part des États de l'Eglise. Peu content du Mantouan, du Milanez, de la Toscane, qui étaient déjà dans sa maison, des duchés de Modène et Reggio, qu'il lui avait assurés par le mariage de *Ferdinand*, et de la réversion éventuelle des Etats de Parme et Plaisance, dont il avait arraché la garantie à la faiblesse de la France, il ne songeait à rien de moins qu'à faire valoir ses prétendus droits de suzeraineté sur toute l'Italie, et ses droits plus directs sur les terres de l'Eglise, que la chancellerie de Vienne regardait toujours comme un démembrement de l'Empire, et comme ne pouvant appartenir qu'à son chef, en sa qualité de successeur immédiat de *Charlemagne*, par qui elles avaient été donnés. Et certes, la cour de Vienne ne pouvait se dissimuler l'absurdité de cette prétention, puisqu'elle n'ignorait pas que ces Etats, ayant été donnés, partie par *Pepin*, qui ne fut jamais empereur, et partie par *Charlemagne* avant l'année 800, époque où il reçut la couronne impériale dans Rome, ne pouvaient être considérés que comme des dotations faites par des rois de France.

Mais que peut le droit contre la force?

que peut la justice contre la violence ? *Pie VI*, malgré le voyage qu'il fit à Vienne pour s'assurer des dispositions de l'empereur, redoutait sans cesse les événemens que chaque jour pouvait voir éclore, et n'avait rien à espérer de la France, constante protectrice du *S.-Siége*, mais qui, par les suites de son traité avec l'Autriche, n'avait plus conservé ni influence, ni pouvoir de protéger ses alliés d'Italie.

C'était ainsi que l'empereur, sans risque d'une part, comme sans crainte de l'autre, allait enrichir sa maison de nouveaux domaines, et déjà ne prenait plus la peine de cacher son dessein d'y établir un pouvoir colossal, qui tôt ou tard devait entraîner les autres Etats, lorsque la révolution de France a éclaté. La guerre qui en a été la suite, avait remis la république en mesure d'arrêter en Italie le torrent d'usurpations qu'y méditait l'empereur. On peut donc dire avec certitude, que politiquement, la république française, en s'emparant de quelques-unes des provinces de l'Etat romain, n'avait fait que prévenir les plans de l'empereur; avec cette seule différence, que celui-ci, s'il les eût conquises, les aurait réunies

à ses vastes domaines, au lieu que la république, en y établissant un régime nouveau, ne s'était réservé de sa conquête que le droit heureux de protéger le territoire et l'indépendance de l'Etat qu'elle venait de créer, et dont ces démembremens faisaient partie.

Mais la dernière guerre, provoquée par un odieux attentat, et par l'assassinat d'un général français à la suite d'un mouvement que les *Albani* avaient organisé, après avoir donné une existence d'un moment à la république romaine, vient enfin de faire retomber tous les Etats de l'Eglise sous le joug autrichien, ou sous celui des coalisés. Examinons donc quelles doivent être les futures destinées de cette ancienne capitale du monde; examinons quel intérêt doit attacher la république à son indépendance.

Si l'on contemple les événemens du moment, on ne peut se dissimuler que toutes les intrigues, toutes les passions ne soient fortement mises en jeu de la part des trois coalisés, pour s'assurer, aux dépens les uns des autres, la plus grande part des dépouilles d'un Etat dont ils sont devenus les

tyrans, bien plus encore que les libérateurs.

Mais comme je dois faire abstraction de tout intérêt de parti en analysant les plans de l'Autriche, de la Russie et de Naples, je ne dois pas non plus dissimuler les erreurs de notre dernier gouvernement.

Il y a certes peu lieu de douter que l'attentat commis sur la personne d'un général français à l'instigation des agens de nos ennemis, et sans doute à l'insçu d'un pontife vénérable qui doit être rangé dans la noble classe des papes qui ont honoré la chaire de S.-Pierre, ne dût exciter le plus juste ressentiment: mais enfin, en s'emparant de Rome, en en formant une nouvelle république, en arrachant de son trône un pontife octogénaire, recommandable par ses vertus autant que par sa vieillesse, on aurait dû respecter en lui, le malheur, *res sacra miser*, et ne pas le traiter avec ce mépris injurieux qui avilit l'oppresseur plus qu'il ne flétrit la victime. L'infortuné n'avait plus besoin que d'un tombeau, et c'est une prison qu'on lui donne: on oublie ce qu'on lui doit et comme pontife et comme souverain; on le traîne comme un captif à la suite de ses vainqueurs. Il

meurt enfin ; et sa dépouille reste oubliée sur un sol devenu inhospitalier ; elle y languit privée des honneurs funèbres qu'on dut à ses vertus plus encore qu'à son rang (1). Qu'on ne s'y trompe point, cet oubli, fruit d'une indifférence coupable, ou d'une vengeance inutile et cruelle, a aliéné de nous, plus qu'on ne pense, tous les peuples de l'Italie, qui n'ont pu voir qu'avec un sentiment bien pénible, avilir le pontife qui fut long-temps l'objet de leur vénération.

Mais si, sous le rapport de la politique, et plus encore de la morale sociale, la conduite de l'ancien gouvernement fut injuste, celle des puissances coalisées a-t-elle été moins oppressive et moins odieuse ?

Si j'écrivais une satire, la conduite de

(1) Au moment où cet Essai s'imprime, un arrêté ordonne que les restes de Pie VI soient inhumés avec honneur, et qu'une inscription simple, tracée sur un monument modeste, apprenne son rang, ses malheurs et ses vertus. Courage, consul français ! persévère ; c'est ainsi qu'il est moral, qu'il est beau de réparer les erreurs de ceux qui t'ont devancé, et de les faire oublier. Beaucoup de traits pareils, et la gloire de l'homme d'état surpassera celle du guerrier.

tous les Etats, dans cette guerre non moins bizarre que cruelle, pourrait me présenter des rapprochemens bien piquans. En effet, il serait curieux de voir le chef de l'Eglise catholique dépouillé par la France, et secouru par les protestans d'Angleterre; astucieusement protégé par les souverains catholiques de Vienne et de Naples, et défendu par l'empereur schismatique de Russie; opprimé enfin par tous les Etats ennemis ou alliés qui se disputent sa conquête, et défendu de bonne-foi par la Porte, c'est-à-dire, par le seul gouvernement qui fut dans tous les temps le plus implacable ennemi de sa croyance et de ses principes. Quand l'histoire transmettra à nos neveux les événemens de la guerre qui signale la fin du 18.me siècle, ils auront peine à y croire; et si celle des temps passés nous avait transmis des faits pareils, lecteurs incrédules, nous aurions accueilli les traits de la vérité avec la méfiance dont on s'arme contre le prestige ou l'erreur, et peut-être même avec le mépris qu'on doit au mensonge.

Mais enfin, bien est-il vrai de dire que la conquête ou la reprise des Etats de l'Eglise n'a été, pour la plupart des puissances qui

y ont concouru, soit pour s'en emparer, soit pour les délivrer, que le produit des intérêts privés que pouvait s'en promettre chaque gouvernement : et en dernière analyse, on est obligé de convenir que la république française, même dans sa conquête, a été moins injuste que tous les autres, puisqu'elle ne s'est emparée du patrimoine de l'Eglise que pour en faire un Etat indépendant, sans l'ajouter comme annexe à ses possessions, tandis que chacun des autres n'a eu l'air de le protéger que pour l'asservir lui-même.

Et l'on peut certes le prouver par les prétentions connues de l'empereur sur toute l'Italie, par le regret que son général *Froelich* a eu de n'avoir point de part aux capitulations de *Rome* et de *Civita-Vecchia*, par les protestations qu'il a faites contre ces capitulations mêmes, et qui décèlent toujours plus le motif qui les a dictées, par le soin que l'empereur a pris de former et de presser le conclave dans Venise, pour la nomination d'un nouveau pape, au lieu de permettre qu'il fût convoqué dans Rome, dont les Français n'étaient plus les maîtres à cette époque.

D'autre part, si l'on considère les prétentions du roi de Naples sur quelques-unes des provinces romaines ; la cession que par le dernier traité il a faite à l'empereur de Russie du port de *Gaëte,* en échange de quelques-uns des Etats de Rome que *Paul I.er* lui a promis par suite du traité à conclure ; si l'on s'arrête sur les vues prochaines ou éloignées que *Paul I.er* peut avoir pour lui-même sur quelques-uns de ces mêmes Etats, et le très-peu d'apparence qu'il y a que le successeur de *Pie VI* hérite de tous ses Etats comme de son titre ; si l'on calcule que, malgré le refroidissement qui perce en ce moment entre les deux cours impériales, il est possible que l'abandon de quelques-unes des provinces romaines en faveur de *Paul I.er* soit la condition d'une réunion prochaine ; tous ces motifs peuvent donner lieu à des combinaisons nouvelles et à des conventions que l'on peut regarder comme très-vraisemblables pour l'avenir, si l'on apprécie la ténacité que chacun des coalisés semble mettre dans ses plans particuliers et cachés, au préjudice des projets publics et emphatiques qu'ils annoncent, et qui ne trompent plus personne.

Car enfin, si l'empereur continue à avoir des succès en Italie, si les Français s'en trouvaient définitivement expulsés, il serait alors très-probable que l'empereur altérant ses premiers plans, n'offrît plus le Piémont à la France en échange de son occupation paisible de la Cisalpine; il serait permis de supposer que les intérêts, variant avec les événemens, il ne réservât le Piémont pour lui, et n'offrît à *Paul I.er* la garantie de la possession de quelques-uns des Etats romains. Sur ce point on sait que la Russie, depuis long-temps, cherche à se donner des relâches et des ports dans la Méditerranée, où elle puisse avoir une marine propre à réaliser ses plans futurs, qui ne tendent à rien moins qu'à envahir la Grèce, et à menacer les Dardanelles par l'Archipel, comme il menace Constantinople par le canal : et alors, quelles conséquences ne serait-on pas en droit de tirer de la conduite des rois ligués ? et que deviendraient leurs déclamations mensongères contre le despotisme prétendu de la France ?

Ces plans peuvent ne point se réaliser; mais ils sont au moins très-probables. Il n'y a donc plus, à l'égard du Saint-Siége, que

l'Angleterre et la Porte qui soient de bonne-foi dans les secours qu'elles lui accordent : la première, parce qu'elle n'a rien à gagner pour elle-même, point de part à se faire dans les dépouilles de cette partie de l'Italie ; parce qu'il est de son intérêt que Rome et ses ports restent indépendans et libres, pour ne pas y perdre ses avantages ; parce qu'enfin, quelle que soit son union avec les deux cours impériales, il n'est pas de son intérêt qu'elles réunissent de nouveaux démembremens qui, ajoutant toujours plus à leur pouvoir colossal, finiraient par la faire trembler elle-même : la Porte enfin, parce que des projets ambitieux sont désormais impossibles à effectuer pour elle ; parce qu'elle n'a aucun motif pour s'emparer de quelques-uns des Etats romains, et qu'elle en a mille pour empêcher que *François II,* et plus encore *Paul I.er,* ne deviennent trop puissans en Italie et sur la Méditerranée.

Telle est donc l'incertitude de la situation des Etats du Saint Siége, qu'il est impossible de déterminer quel sera leur sort définitif : mais enfin il reste démontré que l'empereur veut nous ravir toute influence en Italie, qu'il veut en devenir le maître

comme il s'en dit le suzerain ; qu'il veut non seulement garder ce qu'il a pris, mais même s'approprier encore ce qu'il convoite ; que le czar, peu content de *Corfou* et des îles vénitiennes, aspire à se rendre maître de *Malte*, et peut-être, souscrivant aux plans possibles de *François II*, à obtenir une partie de l'Etat romain pour dominer sur la Méditerranée : et bien est-il vrai de dire que, si la république doit empêcher que ces gouvernemens ambitieux ne parviennent à réaliser leurs plans, la Prusse et d'autres Etats y sont intéressés comme elle.

Plus d'une fois j'ai entendu dire que la république devait abandonner absolument l'Italie, soit à son sort, soit à l'avidité de l'Autriche. Mais ne voit-on pas que si la république consent à perdre toute influence en Italie, elle compromet non-seulement ses avantages fédératifs, mais même sa puissance réelle, sa richesse commerciale, et avec le temps sa sûreté ? Oui, sa sûreté : si elle ne ressaisit pas une partie de ses avantages en Italie par un dernier effort bien dirigé et bien soutenu, son influence en Europe est absolument anéantie ; car sa considération, en ce moment, est bien faible

dans le nord ; et si l'empereur se rend maître de l'Italie, il se servira des moyens en tout genre qu'elle lui fournira, pour asservir l'Empire, sans se soucier du roi de Prusse, devenu comparativement trop faible pour l'empêcher. Et dès-lors nos rapports politiques en Europe, tous précaires ou nuls, se borneront à l'Espagne et à la Prusse.

Et si l'on me disait que la France et la Prusse réunies pourraient arrêter utilement les plans éventuels de *François II* sur l'Empire ; je répondrais que les deux empereurs, s'unissant à leur tour et se prêtant la main, l'un pour accomplir ses plans sur la Turquie, tandis que l'autre exécuterait les siens sur l'Empire, leur union serait trop puissante pour que la contre-alliance de la France et de la Prusse pût les empêcher avec succès, puisqu'on aurait laissé acquérir à ces gouvernemens une trop grande puissance en Europe, et qu'il serait désormais trop tard pour les arrêter.

Telles sont les considérations qui me portent à conclure que la France, dans le plan de pacification avec l'empereur, ne doit point s'éloigner des articles du traité de *Campo-Formio ;* que les bases doivent en être les

mêmes ; et que si les circonstances doivent faire admettre quelques modifications, telles par exemple que la cession du duché de Mantoue à l'empereur, il ne faut pas souffrir que la *Cisalpine*, et la partie des Etats du pape qui forment son arrondissement, retombent dans les mains de l'Autriche; et, comme je l'ai dit ailleurs, soit que cette république existe, soit qu'elle forme un Etat indépendant sous un roi, on ne doit, à aucun prix, souffrir que l'Autriche l'ajoute à la possession de tous les Etats de Venise, et l'on ne doit pas davantage lui accorder la réunion des trois Légations, qui, avec la Toscane, formant un rayon qui tiendrait d'une mer à l'autre, finirait par lui assurer, avec le temps, la partie méridionale de l'Italie que la paix doit lui ravir.

Si l'on me reprochait d'éloigner l'espoir de la paix par le refus de consentir à l'abandon de l'Italie et du Milanez; je répondrais : c'est parce que je désire la paix, et sur toutes choses, c'est parce que je désire qu'elle soit sûre et stable, que j'invite à faire encore un effort vigoureux pour en assurer les conditions sur une base convenable, et qui mette enfin un terme aux plans usurpateurs de l'Au-

triche. Et si l'Italie, hérissée de places fortes, peut arrêter à chaque instant nos armées, lorsqu'enfin la sollicitude du gouvernement les aura reportées au point dont elles n'auraient jamais dû déchoir, l'Italie peut être conquise dans le sein de l'Allemagne aussi bien que dans Milan et dans Mantoue.

Enfin, quel que soit le sort futur de Rome, la France, antique et premier garant de son indépendance, doit la protéger, quelque forme qu'elle prenne, et ne doit pas souffrir que des Etats ambitieux l'asservissent, quand ils n'ont eu l'air de s'armer que pour la défendre. Et dans la supposition d'une paix juste et honorable pour tous les partis, le gouvernement français doit toujours étendre la plus utile prévoyance sur Rome, pour que, dans le rapport politique, cet Etat puisse regarder le gouvernement français comme son allié nécessaire et son premier protecteur.

Article IV.

De Naples et de la Sicile.

Ce royaume, le plus important de l'Italie, après avoir été long-temps disputé par les maisons

maisons d'Anjou et d'Aragon, par celles d'Autriche et de Bourbon, était définitivement resté à la dernière, à l'époque de 1743; et les efforts que la première a tentés depuis, en 1744, pour ressaisir cette conquête perdue, ont été infructueux : mais si cette entreprise fut inutile, si le traité d'*Aix-la-Chapelle* ôta tout espoir à l'Autriche, malgré les réserves imprudentes que la France lui avait permis d'y insérer, en lui laissant le droit de s'immiscer dans les intérêts et la succession de ce royaume; l'imprudence de celui de 1756, et sur-tout l'extension funeste que ces clauses avaient reçues dans le traité supplétoire de 1758, suffisaient seules pour démontrer et les regrets de la cour de Vienne sur le passé, et son espoir sur l'avenir. Dom *Carlos*, à son avénement à la couronne d'Espagne, en plaçant avec fermeté son fils sur le trône de Naples, avait déconcerté les espérances de l'Autriche; mais la faiblesse du roi actuel de Naples a fini par lui rendre tout ce qu'elle avait perdu. *Ferdinand IV*, pour être du sang des Bourbons, n'en a pas été plus attaché aux souverains de sa maison, puisqu'il refusa

dans le temps d'adhérer au pacte de famille.

Ce prince a eu, sous le prince de *San-Nicandro*, une éducation si négligée, que la reine son épouse, qui a été en quelque sorte sa première institutrice, lui a appris elle-même à lire et à écrire : aussi il l'appelle *ma chère maîtresse*, et cède aveuglément à tous ses désirs. L'habile parti que l'Autriche a constamment su tirer de ses archiduchesses, dans les unions politiques qu'elle leur a fait contracter, a sur-tout éclaté dans la manière dont la reine de Naples a toujours dirigé la faible volonté de son époux en faveur de la maison impériale, au préjudice des intérêts de la sienne. Toujours entraîné par des impulsions étrangères, ce prince a présenté servilement la tête au double joug que l'Autriche et l'Angleterre lui ont préparé ; la première, par une princesse de son sang ; la seconde, par l'influence que l'Anglais *Acton* a su y obtenir. Ce ministre, homme ignorant et présomptueux, n'entend rien aux affaires étrangères, et moins encore à l'administration ; il néglige tout, et ne s'occupe que de la marine, qu'il voudrait établir sur le meilleur

pied possible ; et néanmoins il a fait signer au roi un traité déshonorant avec les puissances barbaresques. Créature de la reine, il gouverne en despote : ce n'est pas que quelquefois le roi ne se refuse à ce qu'il exige de lui ; mais les refus de son maître ne le refroidissent pas. La reine, qui l'instruit des détails les plus secrets, lui indique et lui fait saisir les momens les plus favorables pour faire tout signer à un roi que sa faiblesse rend incapable de garder un secret, et de résister aux instances du ministre, appuyées par la reine.

Il est un troisième personnage qui a également sa part d'influence ; c'est le chevalier *Hamilton*, ambassadeur britannique, qui ne ressemble en rien au ministre, et qui joint à l'esprit héréditaire dans cette famille, les connaissances les plus variées. Il n'est point aimé de la reine ; mais il a captivé le monarque, qu'il accompagne toujours dans ses exercices favoris, qui sont la chasse et la pêche.

Je m'abstiendrai ici de quelques détails qui circulent publiquement à Naples, et que la malignité a inventés peut-être sur le compte de la reine, relativement à ses dis-

positions envers ses enfans, et qui prouvent du moins qu'elle n'est pas aimée de ses sujets. Mais quelles que puissent être ces dispositions, toujours est-il vrai de dire qu'épouse et mère de princes du nom de Bourbon, elle n'a rien perdu de ses préventions en faveur de l'Autriche; que par son influence, *Ferdinand*, en s'obstinant à garder pour ministre l'Anglais *Acton*, n'avait pas craint de se brouiller avec le roi d'Espagne, son père, qui lui en avait demandé le renvoi; et qu'enfin elle avait tellement prévenu son époux contre les princes de sa maison, qu'elle lui avait fait préférer l'alliance des deux cours impériales, et qu'il avait été sur le point de céder dans ses Etats (comme il l'a fait depuis) une place maritime à la Russie.

Sera-t-on surpris, après cela, que la révolution de France n'ait fait qu'exciter les dispositions malveillantes du roi de Naples, et donner plus de consistance et plus de moyens de développement au penchant des cours d'Italie, et sur-tout de Naples, pour l'Angleterre, en y ajoutant l'éloignement que les Napolitains, et encore plus les Siciliens, ont pour les Français. Sera-t-on surpris que

Ferdinand, maîtrisé par le double empire qu'ont sur lui son épouse et son ministre, se soit précipité dans la première guerre de la coalition, et ait fini par rompre ouvertement un traité solennel que la crainte lui avait fait souscrire.

Il est évident que les hostilités du roi de Naples contre l'Etat romain ont été le fruit des perfides suggestions de l'Angleterre, par les moyens réunis du ministre *Acton*, de l'ambassadeur *Hamilton*, et de l'amiral *Nelson*. Ils se sont flattés qu'en portant *Ferdinand* à attaquer le premier, ils entraîneraient l'indécision de l'Autriche pour secourir son allié, et que la conséquence en serait contre la République une nouvelle guerre continentale qui, par les soins et l'or de l'Angleterre et l'influence de la Russie, pourrait enfin devenir générale, en y entraînant de nouveau l'Empire et la Prusse elle-même. Le plan était adroit; et si j'en excepte le refus de la Prusse, l'Angleterre a parfaitement rempli son objet.

La conduite de *Ferdinand* a même surpassé les espérances que nos ennemis avaient conçues : ainsi, pour prémices de ses dispositions, de sa fidélité au traité qu'il venait

de conclure avec nous, les vaisseaux français ne peuvent être admis dans les ports de Sicile, et les vaisseaux anglais y sont accueillis, réparés, ravitaillés avec la sollicitude de l'amitié : *Ferdinand* donne des fêtes aux agens et officiers britanniques, et laisse insulter et assassiner des Français, dont il ne venge pas la mort : enfin pour dernière preuve de sa loyauté, il nous attaque au sein de la paix. Si ces faits irrécusables prouvent qu'il ne fut jamais de provocation plus outrageuse, on conviendra que seul il doit être chargé, aux yeux de l'Europe, des malheurs que lui seul a attirés sur son pays.

Je n'entrerai point ici dans le détail des événemens militaires à la suite desquels Naples, tour-à-tour subjuguée et reconquise, république et royaume, a vu son territoire envahi par une poignée de braves, contre des corps trois fois plus nombreux, et repris par les forces des coalisés, contre une armée affaiblie par ses triomphes même. Ces détails sont hors de mon sujet, et ne présentent qu'une suite de désastres au milieu desquels les Français, les Anglais, les Russes, les Autrichiens et les Calabrois eux-mêmes, ont semblé disputer au Vésuve le triste

honneur de désoler cette belle contrée. Mais enfin, si des excès y ont été commis pendant que *Capoue* était occupée par nos troupes, combien n'ont-ils pas été effacés par les horreurs que la vengeance y a fait exercer à l'entrée des commissaires royaux? Quel tableau effrayant! Naples est reconquise au nom de son roi, et son roi n'ose y rentrer. Ses agens signent une capitulation solennelle, et la violent presque aussitôt. L'Anglais *Nelson*, vainqueur à *Aboukir*, y vient souiller tous ses lauriers en s'y rendant le complice et l'instrument d'une perfidie. Le sang y coule par torrens; et dans un instant depuis le *Douro* jusqu'au golfe de Tarente, cette malheureuse terre est souillée par le meurtre de ses enfans, qui, jetés dans des partis contraires, semblent moins les habitans d'une même patrie, que des brigands féroces qui se disputent le triste honneur de régner sur des ruines.

On dirait qu'un génie malfaisant préside aux destinées de l'Italie, et que *Ferdinand*, par les vexations désastreuses de ses agens, aspire à rendre aux Français plus de partisans dans son royaume, que leur retraite ne leur en avait fait perdre; il semble pré-

dire aux amis de la république de tous les pays, le sort qui les menace, s'ils osent composer; et tandis que le fer des bourreaux moissonne des milliers d'hommes, il fomente lui-même, par des vengeances impolitiques, des germes d'insurrections nouvelles, qui peuvent lui coûter ce que ses alliés lui ont rendu avec tant de peine.

Mais quelles que soient les suites qu'il peut se promettre de sa conduite, quel que soit le sort futur de Naples, bornons-nous à l'objet unique de ces recherches, en examinant nos rapports politiques avec cet Etat. On ne peut se dissimuler que l'imprudence de l'ancien gouvernement ne nous y ait fait perdre tous les avantages acquis par la victoire, et que notre position relativement à Naples ne soit bien changée.

En ce moment les ports de la Sicile sont de la plus exclusive utilité pour les flottes anglaises. C'est là, et ce n'est que là, qu'elles trouvent le moyen de se maintenir dans les mers du levant : elles y trouvent des munitions et des vivres, un entrepôt pour la réparation de leurs agrès et de leurs mâtures, d'excellentes relâches pour leurs malades, un abri contre les orages, et tous les moyens

de radoub après la tempête : c'est par Naples et la Sicile qu'ils peuvent veiller continuellement sur Malte et en empêcher le ravitaillement : c'est de là qu'ils étendent leur empire sur les mers du levant jusqu'à *Alexandrie*, dont ils arrêtent ou interceptent les communications avec nous. Si l'on ajoute à ces considérations les dispositions de la cour de Naples en faveur des deux empereurs avant et depuis la guerre, on sentira toujours plus les difficultés de notre situation envers cet Etat.

Et certes, les dispositions de la cour de Naples, rendues tous les jours plus ennemies par les haines que l'eprit de parti ne fait qu'envenimer, ne nous promettent point d'issue favorable dans les négociations à entamer. Ce n'est pas que si l'on parvenait à affaiblir les préventions existantes, on ne pût faire valoir avec succès des motifs tout-puissans dans un utile rapprochement; en ce moment sur-tout, où le gouvernement français, rendu à des principes conservateurs, offre aux puissances une garantie suffisante pour l'avenir. On pourrait lui présenter les dangers de sa situation relativement à l'Autriche et aux plans ambitieux de cette cour sur

toute l'Italie. *Ferdinand* ne peut ignorer que ses Etats, qui en forment le plus beau royaume, ont été le plus vivement regrettés par la cour de Vienne, qui, dans tous ses actes politiques, et notamment dans ses réserves, annonce constamment qu'elle n'a pas renoncé à les ressusciter un jour.

On pourrait l'alarmer sur le voisinage de Malte, et sur les dangers dont cette nouvelle possession française peut être un jour pour lui, s'il persévère à faire céder ses vrais intérêts aux passions qui l'égarent. Enfin, et s'il est vrai que dans le nouvel ordre de choses, les Etats de l'Église doivent recevoir un démembrement partiel, il serait sans doute plus heureux pour *Ferdinand* de l'obtenir de la part de la France, que de celle de *Paul I.er*, trop éloigné pour le protéger toujours utilement, et dont les intérêts d'ailleurs sont en opposition constante avec les siens, par les plans futurs que ce prince ne peut tarder à développer en Italie, relativement à la marine et au commerce dans la Méditerranée : car la cour de Naples, non moins que ses alliés, a aussi des projets d'agrandissement, qu'elle exécuterait volontiers sur des Etats plus

faibles qu'elle; et on en a vu la preuve dans l'occupation qu'elle a faite, en son nom propre, de la ville de Rome, que tout annonce devoir être disputée par les rois qui ont eu l'air de s'armer pour elle.

Enfin, on devrait sans doute faire valoir avec succès l'importance de l'amitié du gouvernement français, dans tous les temps premier garant et protecteur unique de Naples contre les projets de l'empereur. Il faudra bien que ces liaisons politiques et naturelles soient ravivées un jour; car l'union de l'Autriche et de Naples ne peut jamais avoir une grande consistance, puisqu'elle n'est que le produit des circonstances et de la révolution. Mais enfin, bien est-il vrai qu'un triple motif empêchera qu'en ce moment les passions puissent se refroidir et les haines s'éteindre. 1.° L'influence d'une reine du sang d'Autriche sur un époux facile; 2.° celle d'un ministre anglais sur un roi faible; 3.° les craintes que la révolution lui a inspirées, et l'enivrement qu'ont produit en lui les succès de ses alliés, retarderont long-temps les utiles rapprochemens qui pourraient avoir lieu. Et l'influence que le roi d'Espagne son frère devrait conserver

sur lui, sera toujours bien faible pour détruire des préventions et des préjugés qui peuvent survivre à la paix, dans une cour où l'intérêt réel et politique est toujours sacrifié aux intrigues.

Mais enfin ces obstacles ne seront pas éternels ; et la France, rendue enfin à des principes sûrs, et à une marche également ferme et modérée, peut voir renouer des liens relâchés et rompus par la cour de Naples, qui, dégagée enfin de tout intérêt privé, reviendra à nous avec d'autant plus de bonne-foi, que l'Autriche, reprenant ses plans accoutumés, l'intimidera sans cesse, tandis que notre puissance seule pourra la rassurer contre eux.

En ce moment, le chef-d'œuvre de la politique du gouvernement français serait de parvenir à détacher le roi de Naples de la coalition ; et cet objet serait essentiel sans doute, moins sous le rapport de la puissance militaire de cet Etat, que sous celui de sa situation topographique. En effet, placée au centre de la Méditerranée et entourée de ports et de côtes, Naples semble destinée à dominer dans cette mer, et à vivifier dans ses ports le plus grand commerce d'expor-

tation : un coup-d'œil suffit pour en embrasser les immenses avantages : 1.° sous le rapport extérieur et politique, l'avantage dont nous serait la neutralité de cet Etat, par rapport à Malte et à la colonie d'Egypte, et avec le temps le rétablissement de notre influence détruite d'abord par l'Autriche, et bientôt après par l'Angleterre, qui s'y sont enrichies de nos pertes ; 2.° et sous le rapport militaire, l'avantage exclusif que nous offriraient les ports de la Sicile pour veiller sur Malte, et la ravitailler malgré le blocus et la surveillance des flottes anglo-russes.

Mais il serait parfaitement inutile de se flatter de parvenir à cette utile conciliation, si l'on considère la grande prépondérance qu'ont acquise l'Angleterre et l'Autriche, sur un roi qui ne se décide jamais que par l'impulsion d'une épouse autrichienne et d'un ministre anglais ; sur un roi qui, par quatre traités consécutifs, vient de se lier avec les deux cours impériales, avec l'Angleterre et avec la Porte, quand sur tout il a pris avec les deux premières l'engagement formel de ne jamais faire la paix sans leur concours mutuel, et quand il vient de céder à *Paul I.er* le port important de *Gaëte*,

sous la garantie par lui d'obtenir un dédommagement considérable dans les provinces de l'Eglise par le démembrement de Terracine.

Nous n'avons donc rien à attendre, en ce moment, d'un Etat prévenu et ennemi, à qui, lors de la conquête que nous en fîmes, il eût été plus politique de donner une paix qui eût séparé son roi des intérêts de la coalition, que de lui faire subir une révolution hasardeuse qui l'a aliéné pour long-temps.

Il faut donc attendre avec une sollicitude constante et guetter avec soin toutes les occasions que les circonstances peuvent et doivent faire naître dans les intérêts divergens des coalisés, pour détacher Naples d'une ligue où la peur l'a entraînée, et où la haine et la vengeance la retiennent.

Article V.

Résumé sur l'Italie.

Telle est donc la situation présente de l'Italie, qu'une campagne a suffi pour nous y faire perdre l'influence politique et mili-

taire que nous y avions acquise par dix-huit mois de triomphes. Combien, à cet égard, notre position est changée de ce qu'elle fut ! L'Italie était à nous ; nous étions les maîtres d'y établir notre considération sur les rapports les plus directs de la réciprocité des intérêts des différens Etats qui la composent ; la victoire avait tout créé, la modération pouvait tout conserver : et des conceptions délirantes ou cruelles sous le triple rapport politique, militaire et civil, nous ont tout fait perdre ; un instant a tout détruit. Et à qui la faute ? . . . Je m'arrête ; le reproche serait inutile ; il ne nous rendrait pas ce que l'erreur nous a coûté : d'ailleurs, je ne sais point exhumer les morts pour leur insulter.

Mais d'après le tableau successif que je viens de présenter, on avouera que si le dernier gouvernement se livra au torrent révolutionnaire qui enveloppa l'Italie, après le traité de *Campo-Formio*, dans un temps où son auteur, momentanément perdu pour sa patrie, ne pouvait en faire exécuter les clauses à aucune des parties, il est aisé d'en assigner les causes et de reconnaître la main ennemie qui précipita la marche trop tardive

des événemens. Par-tout la loyauté anglaise machinait des trahisons et des complots ; par-tout elle avait des partisans et des complices. Déjà des *vêpres siciliennes* étaient préparées à nos Français : le sénat de Berne était vendu à la ligue ; la Cisalpine recélait des mécontens, qui n'attendaient pour éclater que le moment favorable ; le faible *Amédée*, aigri par des mesures trop sévères, participait à cette trame ténébreuse ; le grand duc, dévoué aux intérêts de sa maison, promettait à son frère une obéissance passive, et déjà il ouvrait son port de Livourne aux Anglais et aux Napolitains ; les *Albani*, dans Rome, à l'insçu d'un pontife vénérable, donnaient le signal de l'assassinat ; *Ferdinand de Naples*, y répondait, en laissant impunis dans ses Etats les meurtres des Français égorgés ; se confiant sur ses nombreuses et lâches milices, il osait même engager la lutte, et attaquait sous les murs de Rome une poignée de nos braves qui se reposaient sur la foi de la paix. L'orage était prêt ; il allait éclater ; et sans la politique qui soumit le Piémont, sans le courage qui subjugua la Toscane, Rome et Naples, c'en était fait

de

de l'armée française : les Napolitains l'attaquaient au midi, les Anglais et les Toscans dans le centre, et les Autrichiens dans le nord de l'Italie, par la triple issue du Piémont, des trois Ligues et du Tyrol ; nul espoir de refuge ne lui restait, et la république n'en eût appris la destruction que par le cri d'indignation qui aurait retenti en Europe.

Et si quelqu'un doute de la vérité du tableau, qu'il jette les yeux sur les événemens de la dernière campagne : offrent-ils autre chose que le développement de ce plan, que les Anglais avaient ourdi d'avance, et dans l'exécution duquel les Russes et les insurgés italiens n'ont fait que les seconder.

C'en est assez sans doute pour démontrer que si le directoire fut coupable, ce fut, non de s'être assuré des Etats qui avaient et le pouvoir et la volonté de lui nuire, mais d'en avoir opprimé et tyrannisé les peuples par des vexations désastreuses.

Ainsi, avec quelque sévérité que l'Europe puisse juger le dernier gouvernement de France, quelques reproches qu'elle lui adresse, les premiers et les plus fondés retomberont toujours sur l'Angleterre, qui,

par une continuité de plans insidieux et perfides, finit par mettre le directoire dans la nécessité de se livrer aux mesures les plus extrêmes pour en prévenir les effets. Et de quelque manière qu'on juge les événemens et les hommes, l'opinion met encore un immense intervalle entre les fureurs d'un gouvernement qui, sans crainte pour lui-même, viole impunément les droits les plus sacrés pour anéantir un rival, et le désespoir d'un Etat qui prévient tout et ose tout pour échapper à la destruction dont on le menace.

On me pardonnera sans doute ce tableau comparatif; il m'a paru d'autant plus nécessaire, que moi-même, en examinant la situation politique de l'Italie, je n'ai ni pallié ni déguisé les torts d'un gouvernement qui a opéré sa propre ruine en compromettant nos destinées. Revenons à l'Italie.

Grâces à l'imprudente ambition de nos ennemis, tout peut être heureusement réparé sous un gouvernement qui, triomphant de toutes les passions au milieu de nous, pourra, à son tour, sauver l'Italie des invasions libératrices de ses prétendus protecteurs. Oui, l'instant est à la fin venu où

l'offre d'une paix honorable pour tous doit opérer un utile rapprochement, lorsque l'Europe verra que notre république ne s'est armée que pour faire respecter son indépendance, tandis que, sous un prétexte mensonger, les principaux auteurs de la guerre n'ont reconquis que pour asservir. Car enfin les troupes autrichiennes sont, depuis quelques mois, maîtresses de l'Italie; et cependant *Amédée* reste banni de Turin, le grand duc est retenu loin de Florence, *Ferdinand* n'ose rentrer dans Naples, le duc de Modène languit loin de sa capitale, le duc de Parme tremble dans la sienne, le pape ou le conclave est exclu de Rome, Milan gémit sous un gouvernement inquisitorial et militaire, Lucques n'a ni sénat ni gonfalonier, et Venise est toujours sujette; enfin toutes les provinces de ces divers souverains ou Etats plient sous la volonté d'un seul homme, et gémissent sous le joug autrichien.

Ce tableau est frappant; et quel contraste il présente en ce jour avec les principes du gouvernement français, qui, au moment où l'emploi et la direction de ses moyens lui promettent de nouveaux triomphes, offre avec loyauté une paix que la loyauté devrait

accepter : mais d'après les plans développés par l'Autriche, par l'Angleterre et par la Russie elle-même, telle est désormais la situation politique de l'Europe, que, pour arriver à une paix ardemment désirée de tous les peuples, lorsque la France offre une garantie solennelle pour l'avenir, il faut qu'à son tour elle en exige une de ses ambitieux ennemis.

Je crois avoir suffisamment démontré que la révolution n'avait été, pour la plupart des rois, que le prétexte dont ils ont coloré leur ambition ; et la France ne doit jamais consentir à des propositions qui s'éloignent trop des clauses du traité de *Campo-Formio*. Si l'empereur s'y refuse, que lui seul et ses alliés soient désormais comptables envers l'humanité de tout le sang qu'ils vont faire répandre ; qu'ils n'en accusent qu'eux, leur ambition l'aura voulu ; car le gouvernement français ne peut, à aucun prix, consentir que l'Italie entière fléchisse sous les volontés despotiques d'un souverain qui n'aspire qu'à l'asservir.

En vain ses pareils et lui, pour tromper l'Europe, affectent encore des craintes qu'ils n'ont pas : leurs terreurs ne sont

plus qu'un piége que la mauvaise volonté fait valoir à son profit. A cet égard, le choix des ministres et des premiers agens de l'autorité est de la plus haute importance en politique, et par les connaissances acquises, et par le caractère connu des hommes qui en sont investis. Un Etat, quel qu'il soit, quelques appréhensions qu'il manifeste, apprendra toujours à apprécier et à juger la conduite et la bonne-foi de l'Etat avec lequel il aura à traiter, par les principes éprouvés et connus des ministres qu'on lui aura envoyés, comme par ceux du gouvernement qui les aura choisis ; et c'est sous ce rapport sur-tout que l'un des grands avantages ou des grands malheurs d'un Etat est le produit du bon ou du mauvais emploi des hommes.

Quant à nous, si les orages de la révolution entraînèrent de grands malheurs pour l'Europe, une guerre imprudemment suscitée en fut la cause première : mais un régime mieux entendu doit désormais la rassurer ; et la garantie qu'il offre est d'autant plus sûre, que l'action du gouvernement est plus concentrée, et que ses

premiers agens savent que si les hommes qui brillent dans les révolutions fatiguent un moment la renommée, les hommes plus heureux et plus grands qui peuvent les terminer, sont seuls dignes de l'occuper.

CHAPITRE II.

Des relations politiques de la France avec les puissances de l'Europe, et de leurs rapports entre elles.

L'un des premiers et des grands effets que la révolution ait produits, a été de mettre la France en mesure de ressaisir en Europe l'influence qu'une longue série de fautes lui avait fait perdre. Le premier effet de la sanglante guerre qui en a été la suite, a été de nous mettre à même de reculer nos frontières jusqu'aux limites qui nous sont naturellement assignées ; le second a été de rétablir, dans un court intervalle, cette grande force militaire, premier élément de la puissance des empires, et que désormais nous ne devons plus perdre.

Sans revenir sur les objets déjà suffisamment développés ci-dessus, je vais jeter successivement un coup-d'œil sur les autres Etats de l'Europe, et examiner, sur-tout sous le rapport de la puissance fédérative, les avantages que ces Etats doivent nous procurer et recevoir de nous, les relations

nouvelles que nous pourrons former avec quelques-uns, et l'attitude que nous aurons à garder avec les autres.

Je commencerai par les deux seuls Etats qui nous restent au *Sud-Ouest*, pour de là remonter au *Nord*, et finir ma tournée politique par ceux qui sont à l'*Est*.

Article premier.

De l'Espagne.

Charles IV, prince de la maison de Bourbon, n'a pu voir sans doute qu'avec douleur le grand changement qui a précipité du trône de France la branche aînée de son nom. Seul, ou presque seul de tous les rois de l'Europe, son adhésion à la coalition n'avait été décidée que dans l'espoir de relever le trône et de rendre la couronne au chef de sa maison. Malgré la faible part qui lui fut assignée dans les plans avortés de partage des coalisés; malgré l'assentiment qu'il eut l'air de donner à un démembrement qu'il ne pouvait seul empêcher, il n'a pu avoir réellement des projets de conquête sur un Etat qui assure son indépendance, et dont toutes les con-

venances locales et politiques doivent faire son premier allié.

La situation topographique de l'Espagne suffit seule pour démontrer de quelle importance il est pour elle de rester étroitement unie avec la France. Sans rapports directs avec le continent, si j'en excepte le Portugal trop faible pour l'inquiéter, elle n'a rien à craindre de ses ennemis, et a tout à espérer de son union avec notre gouvernement, qui la garantit de toute attaque directe, sans avoir rien à redouter de lui, puisque nous ne pouvons former le projet de franchir les Pyrénées. Ainsi tout nous unit et rien ne nous sépare : nos liaisons deviennent encore, et plus directes et plus intimes sous le rapport maritime, et sous celui de nos colonies respectives. *Charles IV* peut donc conserver des préventions contre le régime républicain ; mais le roi d'Espagne doit être et est de bonne-foi l'allié de la France république ou monarchie : ainsi l'ont voulu la politique et la nécessité. Examinons donc sa situation et sa puissance sous les rapports qui nous l'attachent.

L'Espagne est bien déchue de ce qu'elle était autrefois. Exposée au double mal-

heur d'un gouvernement faible et superstitieux, tombée dans moins d'un siècle de ce haut point de gloire où elle était montée depuis la prise de Grenade jusqu'à *Philippe II*, elle a vu s'affaiblir successivement sa puissance et sa considération : la dernière époque où ce royaume jeta un grand éclat, fut celle du ministère du cardinal *Alberoni*, le plus habile politique qui existât alors. On le vit bouleverser l'Europe pour parvenir à mettre la couronne de France sur la tête des Bourbons d'Espagne, en privant le duc d'*Orléans* de la régence; mais ce qui peut être regardé comme son triomphe, c'est la réconciliation qu'il parvint à opérer dans le nord entre *Charles XII* et *Pierre-le-Grand*. La crainte que l'Espagne et ce ministre inspirèrent, détermina la triple alliance signée à la Haye, le 4 janvier 1717, entre la France, l'Angleterre et la Hollande, et bientôt la quadruple alliance de Londres, où l'Espagne devait être entraînée malgré elle.

Depuis ce moment, cet Etat n'a plus fait que déchoir : une administration vicieuse, un mauvais système de finances, les entraves qui grèvent le commerce de ses habi-

tans bien plus que celui des étrangers, tout a contribué à son affaiblissement progressif. Son industrie agricole et maritime, son commerce, sa population, tout a subi une dégradation rapide; elle se voit ruinée par les riches mines des Indes, où elle va échanger des hommes contre de l'or, et végète enfin tristement dans la classe des puissances secondaires, et ne tient presque plus que de nous le faible reste de considération dont elle jouit encore en Europe.

Cette nation loyale, mais fastueuse, dont l'orgueil et la bonne-foi sont les caractères distinctifs, a la conviction de sa faiblesse, et ses efforts même ne peuvent plus la cacher; elle la sent, et ne fait rien, n'ose rien pour en prévenir les effets. Plongée dans une apathique indolence, elle souffre qu'on change sous ses yeux, et sans y participer, le sort de l'Europe. Trop heureuse, à la paix, de pouvoir se reposer sur la France du soin de défendre ses droits, elle n'attend rien que de cette puissance, que tant d'intérêts lui donnent pour alliée. Et cependant son heureuse situation, la fertilité de quelques-unes de ses provinces, son ancienne population, l'antique bravoure des bandes castillanes,

tout semblait l'appeler à de plus hautes destinées.

Par sa situation continentale, elle n'a rien à craindre de ses deux seuls voisins : elle n'aura point à se défendre contre le Portugal, Etat trop faible pour oser hasarder une lutte inégale ; quelles que soient à cet égard les dispositions de la cour de Lisbonne, et l'influence que l'Angleterre y exerce, elle ne peut oser l'attaquer : et la France ne peut jamais le vouloir. Ces deux puissances ont entre elles des intérêts trop liés et des relations politiques trop directes sous le rapport de la marine; par sa position même, l'Espagne a trop d'avantages à tirer de la France, pour que jamais elle puisse séparer ses intérêts de ceux de son alliée.

Dans la supposition d'une rupture, néanmoins improbable, la nullité de son système militaire ne nous laisse rien à redouter d'elle depuis Baïonne jusqu'à Bellegarde ; mais avec le temps, il est peut-être possible de tirer un parti avantageux des milices espagnoles, dans le cas d'une nouvelle guerre avec l'Angleterre, et par conséquent avec le Portugal, en les employant contre cette dernière puissance. Hors de là, ses troupes

de terre seront aussi peu utiles pour elle que pour nous; et si en ce moment la prudence lui fait conserver sur pied quelques corps considérables, on peut conjecturer que la paix leur verra subir de grandes réformes, lorsqu'enfin la stabilité éprouvée de nos principes ne laissera plus rien à craindre à personne : car de toutes les puissances continentales, l'Espagne sera celle qui, par sa position, aura le moins besoin de troupes, en exceptant, comme de raison, les corps destinés à ses vastes colonies, dont elle n'a plus qu'une jouissance précaire.

Mais si l'Espagne n'est pas pour nous d'une utilité exclusive sur le continent, il n'en est pas de même pour la marine; et c'est sur-tout ici le grand intérêt qui doit nous unir, et nous unir à jamais. Relativement au nombre de ses vaisseaux, malgré l'échec qu'elle a essuyé, l'Espagne en ce moment a sur nous de grands avantages; et ses trois départemens d'Europe présentent à-la-fois un aspect imposant et précaire; imposant par la beauté et le nombre de leurs vaisseaux; précaire par leur inutilité, par la pénurie de marins, et sur-tout de bons marins.

C'est au marquis de *la Ensenada* que

l'Espagne a dû la restauration de sa marine. Cet homme étonnant, né dans la dernière classe de la société, et parvenu, par son seul mérite, aux plus grands emplois, aussi modeste au sein de la grandeur, que philosophe dans sa disgrace, avait fait d'utiles réformes dans le militaire, et sur-tout dans la marine. Il cherchait à relever l'un, à rendre l'autre respectable; mais son ministère fut malheureusement trop court pour l'Espagne, à qui il ne reste de ses grandes vues, qu'un plan d'amélioration de la marine, que ses successeurs exécutèrent en partie, par le secours des constructeurs étrangers qu'il avait appelés : mais il leur manquait la pensée du grand homme qui avait conçu le plan, pour en embrasser tous les avantages.

C'est sur cette partie essentielle que nous devons porter toutes nos vues. Garantissons à l'Espagne sa sûreté intérieure, et facilitons-lui les moyens de diriger ses plus grandes ressources vers la marine, pour qu'elle puisse remplir les cadres de ses équipages, y consacrer plus de fonds, et établir un bon système maritime. Deux de ses provinces sont pour elle une source féconde d'excellens

matelots. Les *Biscaïens* sur l'Océan, et les *Catalans* sur la Méditerranée, seront toujours honorablement comptés au nombre des bons marins : qu'elle puisse les employer utilement; ils seront pour nous d'un aussi grand secours que pour elle. Ici les vues sont communes, l'intérêt est un, l'ennemi est le même ; c'est l'Angleterre. Des opinions différentes peuvent diviser le Français et l'Espagnol; mais les préjugés et les préventions, tout disparaît devant l'intérêt constant des deux peuples.

L'Espagne est sur les mers l'alliée la plus utile de la république; la république est à son tour le garant de l'indépendance de l'Espagne. Impuissans si nous sommes divisés, notre union arrête l'Angleterre ; et le temps et le concert le plus intime peuvent nous rendre ce que nous avons perdu. Nos colonies sont détruites, celles de l'Espagne sont menacées : le temps peut tout réparer; mais point de fausses mesures, ne précipitons rien. Gardons-nous d'exposer les flottes espagnoles aux hasards d'un combat inégal. L'Espagne manque d'officiers et de matelots ; le service de la manœuvre s'y fait avec une lenteur désolante; elle a peu

de tactitiens et de manœuvriers ; et ses amiraux, à l'exception d'un bien petit nombre, et d'un entre autres que l'on devinera sans que je le nomme, sont loin d'être ce qu'il faudrait qu'ils fussent pour lutter avec avantage.

Laissons l'Anglais audacieux nous défier dans nos ports, menacer l'Espagne dans les siens ; laissons-le se targuer d'une vaine jactance, et sachons différer pour frapper plus sûrement. De concert avec l'Espagne, occupons ses forces ; laissons-le se consumer en frais. Qu'il nous croie toujours prêts à exécuter un mouvement, à faire une sortie, à tenter une descente ; qu'il soit obligé de veiller constamment sur nous, sans pouvoir nous atteindre. S'il est pénible pour des Français de supporter ses bravades, le temps viendra où nous pourrons lui répondre, nous mesurer avec lui, sur l'élément dont il s'est rendu le dominateur exclusif, et où son empire nesera pas long, si nous savons différer pour le combattre, et attendre l'instant où nous pourrons lutter avec égalité d'avantages et avec un espoir fondé de succès.

C'est donc sur-tout sous le rapport de la marine, que la France et l'Espagne unies

par

par un lien indissoluble, doivent se prêter l'une à l'autre un mutuel secours; et quand même une paix désirée viendrait mettre un terme aux malheurs de l'Europe, il est permis de conjecturer qu'elle ne serait peut-être pas longue avec l'Angleterre ; et qu'indépendamment de ses motifs de jalousie contre nous, les colonies Espagnoles peuvent ne pas tarder à être le prétexte d'une nouvelle agression.

Sous le rapport commercial, il n'est pas douteux que l'intérêt de l'Espagne comme le nôtre, sera d'en resserrer les liens, et d'établir même des relations différentes de celles qu'avait formées le pacte de famille ; car l'article où il est dit que les Français seront traités comme les sujets espagnols, s'il n'est pas ridicule, est au moins bien insignifiant, si l'on considère que les Hollandais et les Anglais sont, par leurs traités, plus favorisés dans les ports d'Espagne que ne le sont les Espagnols eux-mêmes. Ils le sont sur-tout relativement au commerce des grains, dont les habitans ne peuvent supporter la concurrence, puisque les droits de *cientos* sont abonnés par les traités à un prix inférieur à la taxe, que les habitans paient en entier.

Il sera très-utile pour cette puissance, de restreindre l'article du traité de Paris de 1763, qui, accordant aux Anglais les plus grands avantages dans le golfe de *Honduras*, et leur procurant la facilité de se livrer sur toutes les côtes du Mexique à l'interlope et à la contrebande, prépare des sujets continuels de guerre entre les deux nations, et favorise les bénéfices des marchands anglais aux dépens du commerce espagnol.

Concluons donc que, sous le rapport de la puissance fédérative, si nous attendons beaucoup de l'Espagne, elle attend plus encore de nous, et que l'alliance entre les deux Etats est une suite naturelle de leurs intérêts politiques et maritimes; que dans les liaisons les plus nécessaires et les plus intimes, si des intérêts relatifs et secondaires, pour les puissances qu'elles unissent, peuvent être quelquefois croisés, le plus grand avantage fait disparaître ces légères nuances; et qu'enfin le concours des moyens de toutes deux pour le salut commun, et la réciprocité de craintes et d'espérances, seront toujours les plus puissans garans de la foi des gouvernemens, et par conséquent de l'union constante de la France et de l'Espagne.

Article II.

Du Portugal.

Le Portugal et la maison de *Braganœ*, pour avoir dû, l'un son affranchissement du joug espagnol, et l'autre la couronne à la France, n'en sont pas demeurés plus attachés à cette puissance. Le premier traité de commerce que *Cromwel* eut l'art de faire signer à la cour de Lisbonne, affaiblit les liens de l'union; l'avénement de *Philippe V* au trône d'Espagne, acheva de les rompre. Dès-lors le Portugal ne vit plus dans les deux maisons de Bourbon, que deux ennemis formidables contre lesquels il dut chercher des protecteurs dans sa situation précaire. L'Autriche et l'Angleterre profitèrent avec adresse de ces dispositions; mais la première ne pouvant le secourir que par des diversions, dut inspirer bien moins de confiance que l'autre, qui lui offrait dans sa marine un secours plus direct, plus effectif, et de tous les instans.

L'effet naturel de la position locale du Portugal, dut donc être de voir s'affaiblir

avec l'Autriche, les liaisons et les rapports passagers que ses craintes avaient fait naître, et de resserrer de plus en plus avec l'Angleterre une union fondée sur la facilité des secours qu'elle en espérait en cas d'invasion ou d'attaque. L'intérêt du commerce se joignant à celui de la politique, le cabinet de Londres profita de la situation du Portugal, lors de la guerre de la succession, pour lui arracher, en 1703, un nouveau traité de commerce, qui lie encore les deux Etats, et qui est plus favorable que celui que *Charles II* avait passé en ampliation de celui de *Cromwel*. Ce traité, en donnant au Portugal le moyen de se défaire de ses sels, de ses vins et de ses fruits, tourne absolument au profit de l'Angleterre, qui lui fournit presque exclusivement tous les autres objets ; et je dis exclusivement même aux bois de construction du nord, par l'adresse avec laquelle la cour de Londres parvint en 1767 à amener la rupture des négociations qui avaient été entamées entre le Portugal et la Russie, pour la confection d'un traité de commerce.

La signature du pacte de famille en 1762, et la ridicule tentative que l'Espagne avait faite, de concert avec nous, l'année précé-

dente, contre le Portugal, ne firent qu'assurer toujours plus le dévouement de cet Etat pour l'Angleterre, puisque le premier pouvant être dans le cas de réclamer des secours dans tous les instans, l'autre pouvait les accorder aussitôt. De manière qu'on peut assurer que jusqu'à l'époque de 1792, où l'établissement de la république, en anéantissant le pacte de famille, a détruit l'un des grands motifs de crainte du Portugal vis-à-vis de nous, sa situation en Europe était telle qu'on pouvait le regarder comme sans rapports avec l'Italie, et même avec le nord, dont il ne recevait presque plus directement aucun des objets nécessaires à sa marine ; sans relation directe avec l'Autriche, ayant dans la France et l'Espagne deux puissans Etats à craindre, et dans l'Angleterre le seul allié à leur opposer.

Ainsi l'empire des circonstances et de la nécessité a courbé le Portugal sous le joug de sa superbe alliée ; et il est devenu, par la faute peut-être de notre ancien ministère, une simple factorie des marchands anglais, et une colonie soumise à ces insulaires, qui le traitent en sujet bien plus qu'en allié : et ce n'est point là une exagération, si l'on examine que

sous le rapport commercial, par les clauses et les abus du dernier traité, les négocians anglais cherchent à Lisbonne à se rendre indépendans du gouvernement; que par des prétentions toujours nouvelles et toujours usurpatrices, ils aspirent à obtenir plus de faveur même que les sujets portugais; que le cabinet de Londres encourage souvent la hardiesse de ces prétentions, et que presque aussi souvent celui de Lisbonne est obligé de fléchir sous sa volonté despotique : sous le rapport politique, si l'on considère que les troupes, les flottes, les arsenaux, les chantiers, tout est dirigé par des Anglais, tout est à leurs ordres; et qu'enfin leur influence a seule pu jeter le Portugal dans les hasards de la guerre de la coalition, qui devait lui être étrangère.

Aussi le gouvernement portugais porte-t-il impatiemment le joug impérieux de l'Angleterre; plus d'une fois il a fait pour le secouer, des efforts qu'il ne tiendra peut-être qu'à nous à l'avenir de rendre fructueux. Tous les moyens que jusqu'à ce jour il a tentés pour y parvenir, n'ont été que ceux de la ruse, arme ordinaire de la faiblesse, pour échapper à la tyrannie mercantile anglaise : pour

en alléger le fardeau, il a eu l'air quelquefois d'accéder à des propositions de commerce avec d'autres puissances : mais alors la cour de Londres en a toujours été prévenue à temps ; et pour que sa proie ne lui échappât pas, elle accordait quelque chose, se relâchait sur quelques points, et ressaisissait ses droits.

Sous le rapport militaire, le Portugal n'est point une puissance prépondérante ; mais il est loin d'être aussi nul qu'on le suppose assez généralement ; il l'est plus encore d'être aussi puissant qu'une ridicule vanité le fait supposer à ses habitans, qui d'après l'heureuse issue de la guerre de 1761, se croient désormais invincibles, et ont pris la plus grande opinion d'eux-mêmes. Un général étranger y a formé un système militaire ; l'Angleterre y a organisé la marine pour pouvoir la diriger : ainsi le Portugal, qui craignait tout autrefois, croit pouvoir tout braver aujourd'hui ; et sa sécurité peut lui devenir aussi funeste qu'aurait pu jadis l'être sa nullité.

J'en ai dit assez sur cet État pour apprécier ses dispositions à notre égard : l'anéantissement du pacte de famille pourra les dé-

truire un jour ; la liberté des mers, assurée aux puissances qui y sont intéressées, pourra affranchir le Portugal du joug de l'Angleterre : mais en attendant, ses préventions contre nous subsistent dans toute leur force ; nous ne pouvons encore le regarder que comme une colonie anglaise : il faut donc le traiter comme tel.

Ainsi il en doit être du Portugal, vis-à-vis de l'Angleterre, comme de la Toscane vis-à-vis de l'Autriche ; et si dans les guerres d'Italie nous devons exiger que la Toscane se décide, dans les guerres maritimes avec l'Angleterre nous ne devons pas plus souffrir que le Portugal reste neutre. Lisbonne est la première factorie continentale du gouvernement britannique ; c'est là qu'il faut l'attaquer, c'est dans Lisbonne qu'il faut le punir. Si la paix du continent a lieu, et si l'Angleterre refuse d'y concourir, il faut qu'une armée française marche contre le Portugal. L'Espagne, rassurée par un gouvernement modéré, et n'ayant plus de raisons pour craindre la contagion de nos principes, n'aura plus de motifs pour nous arrêter, et en aura de puissans pour nous seconder. Le passage par la Biscaie nous sera ouvert sans

crainte, si nous offrons à l'Espagne un dédommagement convenable. La conquête de Lisbonne, non pour la garder, mais pour punir en elle notre ennemie et l'alliée de l'Angleterre, devient un coup mortel pour cette dernière puissance, si l'on calcule que ce sont les marchands de Londres qui fournissent les fonds et qui font le commerce exclusif du Portugal.

Sa conquête est entre nos mains un otage précieux ; et la restitution à en faire peut entraîner, de la part de l'Angleterre, celle des propres conquêtes qu'elle a faites sur l'Espagne et sur nous. Ses moyens de diversions sont nuls par terre ; les tentatives qu'elle a essayées lui ont été si fatales, qu'elle doit avoir renoncé pour long-temps à y employer ses propres troupes ; et c'est dans Lisbonne même que nous pouvons donner la loi à Londres. Enfin le Portugal doit payer sa part du dommage qu'il a voulu nous faire sans provocation ; et ce que l'ancien gouvernement de France n'avait fait que demander en 1761, il faut que le nouveau l'obtienne en ce moment ; la guerre injuste qu'il nous fait, nous met en droit de tout tenter, de tout exiger.

Mais le dommage à porter à l'Angleterre par l'invasion du Portugal, ne se borne pas au présent ; l'avenir nous offre d'autres avantages. La révolution, en amenant de nouvelles combinaisons, développe des résultats nouveaux. Le Portugal, effrayé de l'union des deux branches des Bourbons, a dû, dans d'autres temps, chercher des alliés étrangers contre ces deux voisins redoutables. Mais les temps sont changés : relativement au Portugal, la république française n'est plus pour l'Espagne qu'une alliée ordinaire ; elle ne conservera plus avec elle une union exclusive ; et sous ce rapport, la république, dans un traité éventuel, peut assurer la garantie de l'indépendance du Portugal, et le détacher par conséquent du joug onéreux de l'Angleterre, affaiblir ses relations directes avec elle, et s'en faire un allié utile. Voilà pour la politique.

D'autre part, on dit que l'intérêt mercantile, et l'avantage qui en résulte pour sa balance commerciale, sont les seuls motifs qui peuvent porter un Etat à accorder la préférence à un autre dans le commerce : ajoutons-en un nouveau que les circons-

tances feront naître, je veux dire la nécessité, qui peut, avec le temps, affaiblir la force de l'habitude par de plus grandes facilités dans des liaisons nouvelles, et surtout par une plus stricte égalité dans les clauses. Mais, dira-t-on, la république, qui peut fournir au Portugal les mêmes objets que l'Angleterre, ne peut se charger de ses produits, qu'elle a en aussi grande abondance que lui. C'est une erreur qui fit manquer à l'ancien gouvernement un traité avec le Portugal, et on ne doit plus y retomber aujourd'hui.

Je l'ai dit; le principal article d'exportation du Portugal est celui de ses vins : le Nord et l'Angleterre en manquent; et celle-ci fait aujourd'hui de ces vins une consommation si grande, qu'elle ne peut plus s'en passer. Pourquoi n'en permettrions-nous pas la libre entrée? Et quand même le concours pourrait s'en établir avec les vins de France, nous y trouverions encore un double bénéfice, celui de pouvoir les vendre nous-mêmes à l'Angleterre ou dans le Nord, avec le bénéfice de la commission et du fret, et celui, plus grand encore, de rouvrir par le Portugal un utile débouché aux objets

que nous pourrions lui fournir en concurrence avec l'Angleterre.

Et qu'on y fasse attention ; l'Angleterre n'a point de vin, et elle peut d'autant moins s'en passer, que, sur une population plus de deux fois moindre, elle consomme plus de liqueurs fermentées et de vins que la France elle-même. Ce que le Portugal pourrait perdre avec elle par ce débouché, il le retrouverait dans le Nord ; et le plus bas prix des objets manufacturés que nous pourrions lui fournir, par suite de la concurrence que nous établirions avec l'Angleterre, doublerait encore cet avantage en faveur du Portugal. Cet objet n'a pu lui échapper ; et le gouvernement de Lisbonne en est sur-tout distrait par la nécessité et par la dépendance où le tient la Grande-Bretagne.

Et nous-mêmes, si des conceptions fausses ou timides ne nous arrêtent plus, souvenons-nous que, relativement au commerce, nous devons admettre comme base première de tous nos traités, la liberté à tous les Etats d'importer dans nos ports tous les articles qui seront les produits de leur sol, et non ceux qui ne seraient que le produit de leur industrie, en leur prohi-

bant, avec la plus grande sévérité, tous les objets étrangers à leur sol qu'ils pourraient importer chez nous. Telle est, si je ne me trompe, la vraie marche à suivre et la seule bonne à tenir. Le résultat sera pour nous la réciprocité des mêmes avantages, sans renoncer, avec la plupart des puissances, aux bénéfices sur les objets d'industrie et de manufactures françaises que nous sommes dans le cas de leur fournir avec ou sans la concurrence de l'Angleterre. Par-là nous détruirons les profits exclusifs que cette puissance conserve sur nous, relativement au commerce; et nous rétablirons non-seulement l'équilibre, mais même nous ressaisirons les avantages qui nous sont personnels, et qu'elle ne peut nous disputer.

C'est ainsi qu'un traité à conclure sur cette base avec le Portugal, qui dans le principe étant le fruit d'une invasion, ne serait d'abord pour lui que l'ouvrage de la nécessité, pourrait enfin devenir libre et volontaire dans ses heureux effets. Il tiendrait sans doute encore à l'Angleterre par ses colonies, par l'habitude, cette seconde nature; il lui serait sur-tout enchaîné par la dette de plus de trois millions de livres ster-

ling que le fisc et les particuliers ont contractée avec le commerce anglais : mais un laps de temps peu considérable pourrait le rassurer, d'une part, en rendant à la France l'influence maritime qu'elle est faite pour exercer ; de l'autre, en établissant de nouveaux liens, des rapports commerciaux mieux balancés ; en mettant moins d'avidité dans les clauses du contrat, et dans l'avantage que trouverait le Portugal à apprendre à l'Angleterre qu'il peut se passer d'elle, et s'affranchir enfin d'une pénible tutelle : car la crainte et la nécessité sont toujours, en Portugal, les seuls mobiles de la prépondérance de la cour de Londres. Tels sont les effets qu'un bon système commercial, et une scrupuleuse fidélité à remplir nos engagemens, ne tarderaient pas à amener. Voilà pour le commerce.

Mais comme vis-à-vis de l'Angleterre il faut tout prévoir, dans la supposition d'une guerre active portée dans le sein du Portugal, il ne serait peut-être pas hors des règles de la prudence, de calculer que le gouvernement anglais, livré à lui seul, et hors d'état de secourir Lisbonne, pourrait prendre, pour s'en débarrasser, le parti de lui déclarer la

guerre lui-même, pour échapper par ce moyen à l'article des compensations présumées. Ce trait de politique ne serait point très-loyal sans doute ; cependant il rentre assez dans la manière de voir et d'agir de M. *Pitt*, pour qu'on puisse en admettre la possibilité. Mais le résultat n'en serait pas plus fâcheux pour nous, puisque de prime abord il romprait tous les nœuds existans entre ces deux puissances, nous livrerait sans défense le Portugal, que nous pourrions en détacher pour jamais ; et outre qu'il exposerait le capital qui est dû à l'Angleterre, il lui ferait perdre tous les avantages commerciaux qu'elle en retire, sans avoir même l'espoir que la conquête du Brésil pût en être le dédommagement.

Et ne perdons pas de vue que dans l'une de ces suppositions, nos liaisons avec le Portugal pourront devenir d'autant plus faciles, que ses préventions politiques doivent cesser avec les causes qui les ont produites ; que, d'après notre nouvelle position, nous pourrons utilement garantir son indépendance et ses colonies, sans qu'il ait jamais rien à craindre de nous, si sur-tout nous ne perdons pas de vue qu'en ce moment,

plus que jamais, la tyrannie anglaise pèse sur la cour de Lisbonne, qui la supporte avec une impatience d'autant plus douloureuse, que rien n'annonce qu'elle soit près de finir; que ses principaux agens, révoltés du joug, s'en lassant peut-être, n'aspirent qu'à le briser, et à s'affranchir enfin d'une odieuse tutelle.

Tel est le Portugal, et tels sont les avantages qu'il peut nous offrir un jour. Mais en l'état, ses dispositions politiques relativement à nous, jusqu'à la révolution, ont été celles d'un Etat purement subordonné à l'Angleterre, et par conséquent ennemi. Depuis la révolution, ses dispositions n'ont pas changé, par une suite de la servile obéissance aux ordres du gouvernement qui le dirige, bien que le motif principal qui l'avait aliéné de nous n'existe plus. Dans l'avenir, et suivant que nous pourrons profiter des avantages qu'un bon système doit faire naître, le Portugal peut conserver ses préventions ou devenir un allié utile, moins sous le rapport du système fédératif que sous celui du commerce, en rompant tous les liens qui l'enchaînent à l'Angleterre plus qu'ils ne le lui attachent. Mais en ce moment,

moment, lorsqu'une utile pacification aura lieu sur le continent, si la cour de Londres refuse d'y souscrire, souvenons-nous que la victoire doit créer nos premiers droits contre l'allié servile de ce gouvernement, et que c'est dans Lisbonne que nous devons reconquérir nos colonies.

Article III.

De l'Angleterre.

L'Angleterre, cette éternelle ennemie de la France, par la persévérance de ses plans, par la continuité de ses mesures, par les effets d'un système adroit, et par cet esprit plus national que public qui de tout temps exista chez elle, est parvenue à asseoir les fondemens de sa vaste puissance. La marine et le commerce, voilà ses ressources; ses trésors et les manœuvres de l'intrigue, voilà ses moyens. Aidée du secours de ce double levier, elle domine sur les mers et influence ou intimide la plupart des cabinets de l'Europe.

Nous avons vu, dans la première partie de cet Essai, les ressorts nombreux qu'elle

a fait jouer pour fomenter et soutenir la première coalition, et les efforts que plus récemment elle vient d'employer pour faire naître et consolider la seconde.

Sa situation à notre égard, aux yeux des hommes superficiels, paraît celle d'une puissance formidable et indépendante de toutes: rassurée par ses triomphes passés sur la crainte de l'avenir; dominant par-tout où il y a des mers et des côtes; rendant par son commerce les quatre parties du monde tributaires de son île; se reposant avec orgueil sur ses flottes, qui couvrent les mers; nou intimidant, nous comprimant, nous dominant par elles; et pouvant enfin nous braver en tout lieu, sans avoir jamais à nous craindre: telle leur paraît l'Angleterre.

L'homme instruit, l'observateur prévoyant, sans se faire illusion sur ses avantages, la juge cependant avec plus de sévérité et plus de justesse. Il voit les débiles fondemens de sa puissance colossale; les efforts immenses qu'il lui en coûte pour cacher sa faiblesse comparative; le besoin qu'elle a de tromper sans cesse l'humeur turbulente d'un peuple inquiet; ses crainte sur l'Irlande agitée, résistant à l'union qu'on veut lui im-

poser, et contenue à peine par la sévérité des mesures qui la compriment sans la soumettre. Il calcule sa fortune idéale; l'énormité de sa dette nationale surpassant la valeur de son sol, et l'intérêt seul égalant presque la masse de son numéraire; l'immense circulation d'un papier-monnaie, sans proportion avec la valeur qu'il représente, et ne se soutenant que par le crédit des agens dont sa chute entraînerait la ruine; la nécessité de se livrer à l'interlope et à la contrebande pour rendre son commerce fructueux; l'insuffisance de son sol pour subvenir aux besoins de ses habitans; les impôts énormes qui le grèvent, et qui sont sans proportion avec les Etats de l'Europe même les plus fortement imposés; la nécessité d'aggraver ces impôts par des charges nouvelles; et celle enfin d'ajouter sans cesse à l'énormité de sa dette, pour soutenir des dépenses au-dessus de ses forces : ressources forcées, moyens ruineux, qui soutiennent encore sa puissance, mais n'en retardent la chute que pour la rendre plus terrible. Telle est l'Angleterre.

A cet égard, le ministère anglais ne se livre point à l'illusion qu'il entretient; il sait et

sait tout le premier, que le papier de la banque n'est autre chose qu'une espèce nouvelle de fausse-monnaie, puisqu'il n'offre ni sûreté ni garantie; et que si le prestige l'accrédite pour quelques-uns, le plus grand nombre ne le soutient que par la nécessité qui lie les fortunes particulières à son existence: il ne partage point l'ivresse qu'il inspire au peuple sur ses triomphes passagers; il profite de son délire pour le conduire à son gré; il tire parti de sa confiance pour endormir sa misère au milieu des chants de victoire, sans s'en laisser aveugler comme lui. Tel est le gouvernement anglais, tel est *Williams Pitt* lui-même. Il ne se trompe pas sur l'état de faiblesse de son île, mais il s'abuse toujours sur les moyens de la France et sur ses ressources. Il se flatte, il espère qu'incapable de résister à une campagne de plus, un dernier effort des rois suffira pour écraser la république, et que sa chute préviendra le désastre de l'Angleterre. Depuis cinq ans, tel est son espoir, tel est son langage; et la funeste expérience que chaque année lui a donnée, n'a pu dissiper encore le prestige.

Mais sans nous laisser égarer comme lui

par de vaines illusions, examinons la situation positive de l'Angleterre par rapport à nous et à l'Europe, sous le quadruple rapport de sa politique, de son ambition, de sa marine et de son commerce.

A l'égard de tous les autres Etats de l'Europe, il nous suffit de deviner les desseins présumés, de connaître les intentions probables des cabinets; mais avec l'Angleterre, il faut tout prévoir, tout admettre, et raisonner même dans des suppositions inadmissibles avec d'autres: il est entre les Anglais et nous une grande différence de conduite politique, que nous ne devons jamais perdre de vue. Si la Grande-Bretagne eût commis depuis un siècle la moitié des fautes dans lesquelles est tombé le gouvernement français, dès long-temps elle aurait perdu toute sa puissance, et nous n'aurions pas aujourd'hui à lutter contre elle.

C'est là sans doute une preuve positive de la faiblesse comparative de ses moyens et de la supériorité des nôtres. Cette position respective, résultat constant de la somme de puissance de chacun des deux Etats, a toujours, jusqu'à la révolution, rendu le système du cabinet de S. James

purement négatif par rapport à nous : car dans toutes les guerres que l'Angleterre nous a suscitées, et j'en compte cinq dans un siècle, il s'est toujours agi pour elle d'empêcher sa propre destruction, et non de détruire la France. C'est de ce principe, non moins positif que consolant pour nous, que je vais partir pour apprécier la situation de l'Angleterre.

Cette puissance, dans ses plans, n'a jamais eu en vue que deux points principaux : 1.° l'intérêt de son commerce et de ses colonies, par sa marine; 2. sa jalousie contre la France. Augmenter ses bénéfices, contenir sa rivale, tous ses traités, toutes ses alliances, toutes ses guerres, n'ont eu que ce double but. Les hommes en place ont changé, les partis opposés se sont succédés dans le gouvernement ; ils ont pu varier dans les plans, dans le mode ; mais le ministère a toujours été un, toujours le même dans son objet, et ne s'est jamais écarté de ces deux principes.

Quant au système des alliances continentales, le gouvernement anglais paraissait avoir renoncé à sa brillante chimère, qui lui donnait, à grands frais, des alliés sou-

vent inutiles et toujours onéreux. Depuis un siècle, sous ce rapport, l'Angleterre a bien souvent changé d'alliances, suivant que l'intérêt du moment le lui commandait. C'est ainsi qu'alliée avec la Prusse en 1756, elle l'abandonne en 1763, et offre son alliance à l'Autriche pour l'aider à reprendre la Silésie. Mais sans la suivre servilement dans tous les traités versatiles que l'intérêt souscrivait ou rompait à l'instant, dans l'ordre politique, l'empereur était pour elle le premier allié continental, et elle tenait à lui par le double avantage des diversions qu'il pouvait faire contre la France, et par l'intérêt dont il était pour elle que la Flandre et les Pays-Bas autrichiens ne devinssent jamais des provinces françaises. En renonçant aux alliances de terre, ces fertiles contrées étaient encore le seul et grand objet qui pouvait attacher l'Angleterre au sort de l'Autriche et au continent.

L'histoire des événemens politiques, dans tout le cours de ce siècle, l'a démontré jusqu'à l'évidence. Les Anglais, plus d'une fois, ont eu à y soutenir le choc de nos armées. A la paix, ils en obtenaient la restitution à la maison d'Autriche; mais cette restitution

leur coûtait d'ordinaire la renonciation aux conquêtes qu'ils pouvaient avoir faites dans les colonies. C'est ainsi que le moyen des compensations était toujours onéreux pour l'Angleterre : mais elle s'en trouvait dédommagée par l'état de nullité où languissait la Belgique, et sur-tout l'importante place d'Anvers.

Si l'on veut avoir une nouvelle preuve de l'importance que l'Angleterre mettait à empêcher que le commerce de ces provinces ne pût être utilement activé, on n'a qu'à se rappeler que si une fois dans ce siècle elle s'est liée de bonne-foi avec la France, ses avantages commerciaux étaient son but unique. En effet, le traité de *Séville*, des 9 et 21 novembre 1721, unit ensemble la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande ; mais l'Angleterre ne forma cette union politique contre l'empereur, que dans l'unique vue de parvenir, par le secours de la France et de l'Espagne, à détruire le commerce et l'établissement de la compagnie des Indes d'Ostende, qui alarmait les marchands de Londres et d'Amsterdam.

Ces précautions ne lui suffisent point encore. L'empereur venait d'établir la *prag-*

matique sanction ; et l'Angleterre, violant ses premiers engagemens, abandonne ses alliés, se hâte d'offrir ses bons offices à l'empereur, et lui promet pour la Hollande et pour elle la garantie de sa pragmatique, s'il consent à l'anéantissement de la compagnie d'Ostende. La cour de Vienne y acquiesce ; et son adhésion, qui forme entre ces trois puissances la base du traité de *Vienne*, du 16 mars 1731, délivre l'Angleterre des craintes que lui inspirait un établissement qui pouvait nuire à son commerce et le rivaliser avec le temps. Ainsi les deux expéditions qui ont eu lieu de sa part dans la présente guerre, soit sur les côtes d'Ostende, soit sur celles de la Hollande, pour de là reporter le théâtre de la guerre dans la Belgique, n'ont point eu d'autre motif pour elle.

Par les soins que ce gouvernement a mis à détruire les germes d'un commerce réparateur dans la Belgique, il n'y a donc pas lieu de douter qu'à la paix, l'obligation de voir passer ces contrées à la république, ne soit pour lui l'un des coups qu'il sentira le plus vivement : aussi ne doit-on rien négliger ; et l'on peut croire que si l'occasion s'en présente, il emploiera tous les moyens

que sa marine met à sa disposition pour en retarder le moment ou en empêcher l'effet.

Cet intérêt excepté, l'Angleterre devenait étrangère au continent, et elle n'y tenait plus, pas même par l'électorat d'Hanovre, important, si l'on veut, pour le gouvernement, à qui il peut fournir de grands moyens d'influence dans l'Empire, sous le rapport de la politique et du commerce, mais à-peu-près indifférent pour le peuple anglais.

On ne doit donc pas être surpris que la cour de Londres eût renoncé à des liaisons qui lui coûtaient toujours des subsides sans proportion avec les avantages qu'elle en retirait ; et l'on pouvait conjecturer avec raison qu'un intérêt bien entendu l'empêcherait de les renouer, lorsqu'à la révolution de France un nouvel ordre de choses commençant à se développer, l'occasion lui a paru favorable pour renouveler une fois encore ces alliances continentales, dans l'espoir d'opérer par elles la destruction de sa rivale. Indépendamment des sacrifices qu'il lui en a coûté, des dépenses qu'elle a faites, des subsides qu'elle a été forcée d'accorder, la paix un jour nous apprendra ce que ce sys-

tème destructeur aura valu à l'Angleterre en compensation et de ses risques et de ses pertes.

Mais si le continent n'était plus rien pour elle relativement à son système fédératif, elle n'y négligeait rien pour les intérêts de son commerce. Ardente, infatigable, étendant à tout ses grandes vues mercantiles, on voyait ses vaisseaux par-tout où il y avait des bénéfices à faire, par-tout où il y avait quelque branche d'un commerce lucratif à exploiter. S'il était moins fructueux que le nôtre dans le Levant, par des avantages locaux que nous y avions sur elle, et par les entraves exclusives qu'opposait à la liberté de son développement la compagnie anglaise du Levant; par-tout ailleurs il le rivalisait et l'emportait. Les traités de commerce quelle formait étaient tous ou exclusifs, ou décidément à son avantage; tels étaient ceux du Portugal, de la Hollande et de la Russie. En Espagne même, à peine, en temps de paix, pouvions-nous lutter avec elle.

On a déjà vu que par son adresse tous ses traités de paix étaient suivis par des traités de commerce; et les profits qu'elle s'en pro-

mettait étaient si grands, qu'il n'a pas été sans exemple pour elle, de la voir, en traitant de la paix avec un gouvernement, lui imposer, comme condition, l'obligation de consentir à un traité de commerce. Tel était enfin son activité, que le nombre de ses vaisseaux, l'habileté de ses agens, lui donnaient dans l'Europe une puissance d'opinion qui, bien souvent, efface la puissance réelle qu'elle a enfin acquise exclusivement sur les mers, par un concours de circonstances nées de nos anciennes fautes, augmentées au milieu des orages de la révolution, et dont elle a habilement profité pour obtenir enfin une prépondérance indisputable.

Quand je parle de la puissance d'opinion de l'Angleterre, et de sa faiblesse comparative avec notre force réelle, je ne dis rien que l'expérience et les faits ne démontrent. Si nous avions employé les grands moyens qui sont en nous, avec autant d'habileté qu'elle en a mis à faire valoir les siens, dès longtemps il n'y aurait plus de rivalité entre elle et nous.

Et si l'on m'accusait de présenter ce résultat comme une exagération politique, je

demanderais quelle est la première base de la puissance d'un Etat? je demanderais qui la constitue le plus, ou de la population, ou de la richesse pécuniaire? je demanderais s'il est vrai que dans l'état actuel de l'Europe, l'argent même, en diplomatie ou en guerre, puisse être le premier ressort d'un bon gouvernement? Telle est cependant la différence de l'Angleterre à nous. Depuis la guerre de la révolution sur-tout, nous faisons tout avec des hommes; l'Angleterre ne fait rien qu'avec de l'or. En politique, l'argent, aux yeux des observateurs, n'est que le supplément des hommes; or, le signe ne vaut pas la chose. Carthage avait de l'or, Rome n'avait encore que du fer et des soldats; et Rome détruisit Carthage. La lutte, entre deux Etats si différens dans les moyens que le sont la France et l'Angleterre, ne peut long-temps être égale; et la situation de l'île de la Grande-Bretagne relativement à nous, a seule fait sa sûreté jusqu'à ce jour. Je défie qu'on puisse me prouver le contraire.

Il est cependant trop vrai qu'en ce moment la terreur du pavillon anglais subjugue la plupart des puissances, et contient les autres. Etablissant sa domination maritime

sur les débris du commerce du monde ; elle jouit insolemment des avantages que ses victoires sur mer ont fait naître pour elle. Cependant tout démontre sa faiblesse comparative, si l'on observe que deux motifs la dirigent exclusivement. Le premier, est l'esprit de rapine de ses marchands ; le second, est la crainte de la France. On sait que depuis long-temps les engagemens les plus sacrés ne sont plus comptés pour rien en Angleterre, quand il s'agit de la France. L'occasion de quelque avantage à saisir, ou de quelque mal à nous faire, est le prétexte des pirateries qu'elle exerce par anticipation, avant de nous déclarer la guerre : telle fut sa conduite envers nous, en 1755 ; telle elle avait été auparavant envers la Hollande. On peut dire que la faiblesse de nos conceptions ministérielles a fait sa force dans tous les temps. Elle profite de nos dépouilles ; elle s'enrichit de nos pertes ; elle vit de nos malheurs, et compte ses bénéfices par nos fautes.

Ainsi nous l'avons vue profiter avec art de notre incurie dans tous les temps ; ainsi, dans le traité de 1783, elle eut la finesse de glisser, dans des articles peu clairs, des

sources de discussion, et des prétextes de futures discordes relativement à l'Inde ; ainsi, dans le dernier traité de commerce, elle a profité avec plus d'art de notre mal-adresse pour porter une atteinte mortelle à nos manufactures en établissant une parité de droits sur des objets très-dissemblables, et qui fait pencher la balance entièrement à son profit : car il est bon de remarquer que quoique l'Angleterre ne puisse rien gagner avec nous par l'exploitation d'un commerce légitime, bien est-il vrai de dire que tous les traités qu'elle a passé avec nous, ont été à son avantage, par l'esprit attentif qui dirige toutes ses opérations ; et de ces faits positifs, on peut tirer cette conséquence, qu'en traitant avec nous, pour l'Angleterre ne rien gagner c'est perdre, et pour la France ne rien perdre c'est gagner ; tandis que la chance contraire devrait être la suite de nos rapports commerciaux avec elle.

Ainsi nous la voyons enfin s'emparer des événemens que la révolution a amenés dans un temps où nous ne pouvions nous occuper de tout, suivre avec persévérance le plan qu'elle avait adopté dès long-temps, et que nous ne lui verrons abandonner que

par impuissance. Constamment elle veillera sur nos ports, sur nos arsenaux ; elle comptera orgueilleusement nos vaisseaux ; elle guettera tout, surprendra tout, nos apprêts pour les empêcher, nos plans pour les contrarier, et jusqu'à nos moindres mouvemens pour les prévenir ; mettant à profit les temps, les lieux, rien n'échappera à son active inquiétude : car elle se rappelle encore, et se rappelle avec terreur la dernière guerre ; des soins plus directs, une grande persévérance, une volonté ferme, suffirent alors pour nous créer une marine ; et cette marine, depuis 1778, balança toujours et le plus souvent battit la sienne. Ce souvenir est récent, il est terrible ; il suffit pour lui apprendre que si elle nous donne le temps de rétablir notre système maritime, sa supériorité sur les mers ne sera bientôt plus qu'une chimère ; et nous avons même cet avantage, que toutes les puissances maritimes, si j'en excepte momentanément la Russie, nous verrons avec plaisir recréer nos flottes, qui seules peuvent un jour ne point rendre idéale la liberté des mers.

Mais en l'état, tous nos soins doivent

se

se borner à lui faire une guerre négative : les effets n'en seront pas moins positifs contre elle, et le concours de deux moyens puissans pourra nous faire atteindre également au but désiré. 1.° Encourageons à tout prix la course en multipliant les lettres de marque : nous ne manquerons ni d'armateurs, ni de marins, qui, s'ils sont protégés, se livreront à ce genre de guerre, dont les effets ne sont point assez appréciés. Mais c'est encore trop peu d'y inviter les particuliers; il faut que le gouvernement la fasse lui-même ; qu'il dissémine sur toutes ses côtes des frégates et des corvettes qui n'aient d'autre but que d'inquiéter et de détruire le commerce anglais. La course à son tour produira un triple avantage : 1.° le bénéfice des prises ; 2.° la nécessité pour l'ennemi de ne plus expédier des vaisseaux que sous convoi, moyen ruineux, qui même, par une trop grande concurrence, détruit l'un des plus grands profits du commerce ; 3.° l'heureux effet d'entretenir l'activité dans la marine, et de créer d'excellens et de hardis matelots. Et c'est là le profit politique le plus réel que la course puisse donner à un Etat; car ce n'est point une erreur de croire

que les corsaires peuvent soutenir et même contribuer puissamment à relever une marine accablée.

2.° Veillons avec soin sur nos ports : que des apprêts, même insignifians, dont les Anglais ne connaîtront pas le but, les tiennent constamment en garde ; qu'ils soient toujours occupés à surveiller nos armemens et nos ports, ceux de l'Espagne et même de la Hollande : à Rochefort, à Brest, et sur tous les points qui en seront susceptibles, ayons des escadrilles, des transports et des troupes ; opérons-y même des embarquemens, vrais ou simulés, qui doublent, qui décuplent les craintes et la surveillance de l'ennemi. Si une heureuse paix continentale nous met en mesure de nous occuper plus fortement de la marine, que le ateliers se remplissent, que la construction reprenne toute son activité : que l'Anglais le voie ; que se croyant toujours menacé par les trois puissances, il soit obligé de les surveiller toutes, de diviser, de subdiviser, de multiplier ses forces et ses dépenses pour se garantir par-tout. La paix continentale nous laissant sans crainte sur le Rhin, qu'un cordon formidable de troupes, réparties depuis

Brest jusqu'à Flessingue, épouvante le gouvernement anglais ; qu'ayant à se défendre par-tout, par-tout il soit forcé de multiplier ses milices et ses vaisseaux ; que sa terreur augmente avec ses dangers : ignorant sur quel point il peut être surpris, qu'il soit obligé de les garnir tous ; les côtes d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, par-tout il peut être attaqué, par-tout il a à craindre.

Et cette crainte n'est certes pas une chimère, si l'on fait attention au caractère anglais. Si le Français passe pour frivole, l'Anglais est enthousiaste ; mais un revers rend au peuple français son énergie et la fait perdre au peuple anglais. Point de nation qu'il soit plus facile d'exalter, et point qu'il soit plus aisé de faire tomber dans le dernier degré de découragement. Une opinion différente est accréditée ; je le sais : mais ce jugement opposé qu'on porte sur les deux peuples tient-il à ce que leur génie, leur caractère est mal connu ; je l'ignore : mais il existe, et l'on y croit sans examen, malgré que des preuves contraires le détruisent. Un succès enivre l'Anglais, mais un revers l'accable, le consterne : témoins le premier combat gagné par les Français

en 1755, et la prise de Mahon : les Anglais étaient dans la stupeur ; ils tremblaient déjà dans Londres. Aussi le gouvernement crut-il de sa politique de supposer une trahison ; moyen barbare, mais adroit, qui remplit parfaitement son objet ; et l'infortuné *Bing* paya de sa tête son malheur et la politique de sa cour. — Veut-on une nouvelle preuve ; qu'on se reporte en 1779, à l'époque où les deux flottes *gallo-espagnoles,* au nombre de près de soixante-dix voiles, menacèrent Plymouth, et où plus de soixante mille Français, répartis sur les côtes, prêts à s'embarquer sur les transports qui les attendaient, épouvantèrent l'Angleterre. L'expédition n'eut pas lieu ; on n'en dit la cause : mais personne n'ignore la consternation qui régnait à Londres ; et si réellement, comme on l'a dit, les Anglais donnèrent une somme considérable pour conjurer l'orage, bien est-il vrai qu'il fallut long-temps pour détruire la terrible impression qu'il avait produite.

C'est ainsi que la crainte d'une descente est toujours vive chez ces insulaires ; et cette guerre nous en offre la preuve dans l'effet que produisit sur la banque de Londres le débarquement de mille Français en Irlande,

sous le général *Humbert* : les fonds y baissèrent de huit pour cent. Cette crainte est la même : leurs nombreuses escadres les rassurent à peine ; et leur inquiétude sera toujours d'autant plus grande, leurs dépenses d'autant plus fortes, qu'ils seront obligés de veiller par-tout, et que la possibilité d'une descente les tiendra dans des alarmes continuelles sur tous les points.

Mais en présentant la situation politique de l'Angleterre, il est encore un objet essentiel qui doit fixer toute l'attention des hommes d'Etat ; c'est l'ambition de son gouvernement. Nous voyons l'Anglais dominateur de tous les pays que baignent les mers ; nous le voyons retenir sous le même joug les plus riches colonies de trois parts de la terre où elle domine presque exclusivement. Et si je remonte au point du départ de ces insulaires, qui ne sera pas épouvanté des progrès effrayans qu'ils ont faits ? et combien ne sentira-t-on pas de quelle importance il est pour toutes les nations de l'Europe de les arrêter ?

En 1651, *Cromwel* rendit l'acte de navigation qui fut le fondement de la richesse de l'Angleterre et la source des bénéfices

commerciaux qui préparèrent sa grandeur maritime, en rendant confiscables toutes les marchandises qui ne seraient point importées ou exportées sur des vaisseaux dont partie de l'équipage, ou du moins le capitaine, ne serait pas Anglais. Cet acte politique eût dû être un trait de lumière pour les autres Etats; mais à peine alors on soupçonnait les avantages dont peut être le commerce; et quelques Etats virent l'établissement de cet acte sans en sentir l'importance, et ne surent pas l'imiter.

Bientôt, en effet, le premier traité de commerce fut passé, en 1654, par le même *Cromwel*, et eut lieu avec le Portugal. Ce profond politique avait senti de quelle utilité pouvait être ce traité pour l'Angleterre; il avait senti combien il serait facile et avantageux pour sa nation de créer en quelque sorte un système commercial, qui l'enrichirait aux dépens des autres, et qui lui procurerait chez elles des avantages réellement exclusifs. L'année suivante, 1655, fut signalée par la prise que les Anglais firent de la Jamaïque sur les Espagnols. Bientôt le mariage de *Charles II* avec *Catherine* de Portugal, donna à l'Angleterre le port

de *Tanger* en Afrique, et celui de *Bombay* en Asie. Telles furent les premières possessions que les Anglais obtinrent hors de leur île; et toutes trois séparées par l'immense espace des mers, et situées sur trois points opposés du globe, servirent à poser les bases maritimes de la puissance anglaise, que moins d'un siècle et demi a suffi pour porter, par des accroissemens monstrueux, au-delà de tout ce que l'ambition la plus active aurait pu faire imaginer.

Avec le temps, ne déviant plus de ce système adroit dont les Anglais espéraient leur richesse, on les vit, en 1697, porter, pour la première fois, la guerre hors de l'Europe pour détruire les établissemens que la France avait formés en Amérique; car c'est alors sur-tout qu'ils commençaient à voir avec une terreur que le temps n'a fait qu'accroître, l'essor prodigieux que prenaient ou devaient bientôt prendre nos plantations en Amérique; et la cour de Londres, n'espérant rien pour elle, ne voyant aucun bénéfice à faire avec la France par l'exploitation d'un commerce légal, sa jalouse cupidité lui a depuis lors fait adopter tous les moyens

propres à écraser ou à comprimer notre industrie.

Fidèle à ses plans ambitieux, chaque guerre, chaque traité, les voyages même de ses habiles marins, tout a servi à l'enrichir, à l'agrandir jusqu'à nos jours, où elle est enfin parvenue au *maximum* de sa puissance.

J'ai dit ailleurs, et je crois avoir suffisamment prouvé que la révolution n'avait été pour elle que le prétexte dont elle cherchait à colorer ses usurpations, en trompant l'Europe sur ses vues. En effet, tandis que les rois nous ont fait une guerre cruelle sur le continent, l'Angleterre, qui n'a tenté sans fruit quelques expéditions sur nos côtes que parce qu'elles avaient pour objet la destruction de nos moyens maritimes, a sillonné sans crainte toutes les mers du globe, et a conquis, sans fruit pour la coalition, des possessions et des colonies dont les avantages sont exclusifs pour elle.

L'or, la séduction, la vénalité, bien plus que la force des armes, lui ont soumis la plupart de nos colonies et celles de la Hollande dans les deux Indes. *Surinam* restait encore dans la *Guiane* à cette république

alliée ; la lâcheté vient de le lui vendre : *Batavia* est la dernière des possessions hollandaises ; mais les Anglais ne l'ont respectée sans doute que par la crainte que leur inspire l'insalubrité de l'air de cette colonie ; ou peut-être est-ce le coup de grâce par lequel ils acheveront cette république (1). Enfin, la chute et la mort de *Tipoo* en Asie, assurent désormais à l'Angleterre une suprématie qui menace d'asservir le commerce maritime de toutes les puissances du globe ; car tel est devenu son despotisme, que, si j'en excepte la Russie, qu'elle caresse encore par intérêt, toutes les puissances maritimes sont obligées de fléchir sous ses volontés, et de la ménager pour échapper à ses vexations. Ainsi la Suède, pour obtenir la restitution d'un convoi retenu dans les ports anglais, s'est vue forcée d'adhérer en apparence à une coalition dont elle ne voulait ni ne devait faire partie. Ainsi le Danemarck ne soutient son commerce que par les plus adroits ménagemens, et n'est pas toujours à l'abri des insultes des capitaines

(1) Au moment où cet article s'imprime, la nouvelle de la prise de *Batavia* se répand en Europe.

anglais. Ainsi les Etats-unis, fatigués de ses prétentions toujours renaissantes, sont enfin venus au point de la redouter autant pour alliée, qu'ils la haïssaient pour souveraine; et la hauteur anglaise est peut-être sur le point de les aliéner sans retour. Ainsi Hambourg s'est vu forcé de consentir à un acte de lâcheté, parce que l'Angleterre le lui avait ordonné.

Si j'examine les dispositions de cette puissance envers toutes celles de l'Europe qui ont des intérêts maritimes à conserver ou des rapports commerciaux à maintenir, partout l'avidité de ses plans exclusifs se laisse apercevoir; par-tout son despotisme se fait sentir. Ainsi, depuis dix ans, nous l'avons vue inquiéter, menacer la marine, le commerce et les colonies de l'Espagne, son antique rivale : ainsi nous la voyons réaliser ses plans désastreux contre la France, rivale encore plus redoutable pour elle. Déjà elle dévore en idée ces deux Etats, dont la marine, toute affaiblie qu'elle est, l'épouvante encore.

Ainsi les Bataves sont punis par la perte de toutes leurs colonies, de leur marine et de leur commerce, de la préférence long-

temps exclusive qu'ils lui donnèrent sur nous ; ainsi forcément entraînés dans les hasards de la guerre, il se voient aujourd'hui dépouiller de tous les élémens de leur puissance, et dépouiller par l'Angleterre elle-même, par qui et pour qui ils avaient renoncé aux avantages de la paix.

Ainsi la Prusse s'est vue arrêtée à son tour dans l'essor qu'elle cherchait à donner à son commerce, et dans la formation de la compagnie des Indes que *Frédéric* avait voulu établir dans le port d'*Emden*. Ce monarque voulait se créer une marine, c'en était assez pour jalouser ses plans et pour arrêter ses utiles essais ; et si en ce moment le jeune roi est ménagé par elle, c'est qu'elle sent qu'il serait trop dangereux pour la coalition d'indisposer un Etat qui peut mettre un si grand poids dans la balance : mais les efforts qu'elle a faits dans tous les temps pour le troubler dans la possession des villes de *Thorn* et de *Dantzick*, annoncent assez ses desseins.

Ainsi, après avoir forcé l'Autriche à renoncer à l'établissement de la compagnie d'Ostende, après lui avoir interdit l'ouverture de l'Escaut, elle a tenté dans la

Belgique une double expédition, dont le but était de rendre cette contrée à l'Autriche, mais de ne la lui rendre que changée en ruines, et sans espoir d'utilité.

Ainsi le Portugal, converti en colonie anglaise, courbe sa tête sous le joug de fer de sa prétendue alliée, qui fut la première à lui interdire l'espoir d'un traité de commerce qu'il allait conclure avec la Russie, et qui dispose de son sol, de ses productions et de ses vaisseaux comme d'un bien de conquête.

Si j'ajoute encore quelques traits à ce tableau, je vois l'Angleterre dominer à Naples, où elle dicte impérieusement ses volontés par l'ascendant d'un ministre de sa nation. Dans le Piémont asservi, je ne vois plus que le stipendiaire, le gagiste de la cour de Londres; je ne vois plus qu'un Etat dans lequel, dès long-temps, tout se fait à l'anglaise jusque dans les colléges. Dans les deux plus riches cantons de la Suisse, à Berne et à Zurich, je vois l'Angleterre établir aussi sa domination, et les trésors acquis par l'économie helvétique n'avoir plus, depuis un siècle, d'autre direction que d'aller s'enterrer dans la banque de Londres. Dans

la Toscane, je ne vois plus qu'une colonie de marchands anglais aspirer tous les sucs nourriciers du commerce; j'y trouve encore un agent de la même nation, établissant, sur les débris de l'autorité grand-ducale, une chambre ardente qui y poursuit avec acharnement tous les hommes qui ont le malheur d'être soupçonnés de n'être pas les ennemis de la France. Dans la Turquie je ne vois plus qu'un gouvernement mesquin, s'immolant en aveugle aux desseins de la Grande-Bretagne qui prépare sa chute, et qui en attendant n'aspire à y entretenir des dispositions hostiles contre nous que dans l'espoir de profiter de cette riche mine dont elle exploitera les productions à son gré.

Ainsi les mers et le commerce du monde sont devenus son domaine exclusif; et elle a beau protéger *Louis XVIII* et le stathouder, quand tout pourrait réussir au gré de ses désirs, elle ne rendra au premier ni ses Antilles, ni ses colonies des grandes Indes, ni ses vaisseaux traîtreusement dérobés à Toulon; ni au second, le cap de Bonne-Espérance, ni ses puissantes colonies dans les deux Indes: et le cas arrivant, l'article des indemnités serait un champ vaste dans

lequel elle pourrait moissonner à son gré, pour conserver tout ce qui serait à sa bienséance, et pour faire la part aux autres.

Reste enfin la Russie, et l'Angleterre la ménage d'autant plus qu'elle jouit dans cet empire de tous les avantages d'un grand commerce. Mais si ses plans venaient à se réaliser, la Russie, non moins ambitieuse qu'elle, restant la dernière des puissances maritimes qu'elle n'aurait pas immolées, son tour n'en viendrait pas moins, et comme les autres elle la soumettrait à son redoutable niveau, c'est-à-dire, à cet état de nullité où elle voudrait voir réduites toutes les nations maritimes et commerciales.

C'est ainsi enfin que sur les points les plus éloignés et les plus opposés du globe, on la voit développer ses plans; et tandis que ses intrigues embrasent notre Europe, sa politique cherche à établir de nouveaux rapports. Ainsi lord *Macartnay* va offrir un traité à l'empereur de la Chine, et pour y réussir, s'entoure, sans fruit, de tout l'appareil d'une ambassade fastueuse et nouvelle; ainsi l'Anglais *Mungo Parck*, émissaire de la société de Londres, s'enfonce dans l'intérieur de l'Afrique pour y chercher des

peuples nouveaux avec qui son pays puisse ouvrir un utile commerce d'échanges. Cette émulation est noble sans doute dans un Etat quel qu'il soit, mais tout dans les Anglais décèle toujours plus l'ambition exclusive dont ils sont dévorés.

Après ce tableau, qui doit frapper tous les gouvernemens qui ne peuvent en méconnaître l'exactitude, n'ouvriront-ils pas enfin les yeux sur la conduite et les projets de l'Angleterre? il faut l'espérer, sans doute; mais en attendant, la république doit pour son intérêt empêcher qu'ils ne puissent recevoir leur accomplissement; et malgré l'état de guerre qui divise l'Europe, la France peut seule être regardée comme le premier garant de la liberté des mers contre l'Angleterre. Elle doit donc employer tous ses soins, toute sa sollicitude, en concours avec les puissances qui y ont un intérêt direct avec elle, à proclamer, à protéger, à soutenir cette liberté sur l'élément dont les Anglais ont usurpé la souveraineté. On ne peut douter que dans ce dessein, aussi politique que juste, elle ne soit enfin fortement appuyée par tous les Etats de première ou de seconde ligne, qui ne voient qu'avec terreur les usurpations de l'Angleterre.

J'en ai dit assez, sans doute, pour déterminer le genre des rapports qui peuvent exister entre la France et l'Angleterre. Il en résulte que se touchant sur une multitude de points, que se croisant sans cesse dans leurs intérêts maritimes et commerciaux, si la paix peut exister entre la France et l'Angleterre, une alliance ne peut jamais être sincère entre ces deux Etats, qui sont faits pour se rivaliser et s'observer sans cesse. La France est incomparablement plus forte; mais l'Angleterre, par sa persévérance, par ses intrigues, et, en ce moment sur-tout, par sa supériorité maritime, rétablit la balance. Ajoutons à cela l'esprit national que pendant long-temps nous n'avons point connu, et qui exista toujours en Angleterre. Le cri de guerre contre la France, y est dans tous les temps le signal de la réunion des partis : le gouvernement le sait, et il en a toujours profité habilement pour arrêter et diriger l'explosion de l'effervescence populaire, quand elle peut devenir dangereuse. Mais s'il est vrai que la république nous crée enfin un esprit public, l'Angleterre ne tardera pas à perdre, sous ce

ce rapport, les avantages qu'elle avait sur nous.

Notre situation à son égard est donc un état continuel, sinon de guerre, du moins de surveillance. Faisons la paix avec elle, il le faut sans doute ; mais ne lui permettons rien : arrêtons en tout temps, en tout lieu, les efforts qu'elle pourrait employer pour détruire la liberté des mers, quand une fois elle sera établie.

Quant à nos traités de commerce, je ne pense pas qu'il nous convienne jamais d'en former de particuliers avec elle, si sur-tout nous admettons pour base principale de ces contrats, la liberté à tous les peuples de nous apporter les diverses productions de leur sol. Alors qu'aurait à gagner l'Angleterre avec nous, ou pour mieux dire quels bénéfices ne pourrions-nous pas en attendre nous-mêmes? Alors quels effets pourrait opérer un traité de commerce, sinon de détruire à son profit une partie de ces avantages? Car ne perdons pas de vue que dans tous les temps les rapports commerciaux que ces traités ont admis, ont tourné à son avantage ; que dans tous les temps, ce que l'intrigue a eu de plus délié, et la persévé-

rance de plus soutenu, a été mis en œuvre par elle pour en stipuler les clauses; que jamais nous ne devons rien attendre d'un traité de commerce loyal et réciproque avec cette nation, puisque par la nature seule de notre position et de nos avantages acquis, ce traité serait à notre profit, et que dès-lors, nous ne devrions pas compter sur son exécution de la part de l'Angleterre. Cette nation astucieuse a un moyen assez singulier d'éluder la foi des engagemens qui la lient, quand ces engagemens sont préjudiciables aux marchands de Londres ; elle sait s'y soustraire avec adresse, ou les violer ouvertement, sous le spécieux prétexte des lois intérieures qu'elle oppose constamment aux violations qu'elle se permet dans les conditions des traités : et l'on conçoit que cette méthode commode qu'elle se réserve d'interpréter les clauses, ne laisse aucune garantie de la sûreté de ses engagemens.

Ajoutons encore que le ministère anglais favorise toujours et protége souvent chez les étrangers, le monopole et la contrebande qu'il réprimerait vivement sur les côtes de son île, si l'on se permettait de frauder ses droits ; parce quil sait que ce genre de com-

merce, écrasé chez lui par des impôts multipliés, ne peut être activé et utilisé au dehors que par des moyens forcés : aussi l'a t-on vu souvent faire à main armée la contrebande sur beaucoup de points, et essentiellement sur les côtes du Mexique, dans les possessions espagnoles.

Tel est donc l'état de l'Angleterre vis-à-vis de l'Europe, que toutes les puissances qui la composent doivent s'élever avec force contre son despotisme maritime, et rendre au commerce comme aux mers la liberté qu'elle aspire à leur ravir. Quant à sa situation politique relativement à nous, ses rapports sont ceux d'un Etat rival et ennemi que nous serons toujours obligés de surveiller avec le plus grand soin. L'épuisement des partis pourra bien nous donner la paix avec elle, mais la prudence nous interdit de compter jamais sur la solidité et sur la bonne-foi des alliances que nous pourrions contracter avec elle ; au lieu que les guerres qu'elle nous exposera à soutenir ou à craindre, fondées sur une rivalité constante, sur une opposition continue d'intérêts et sur les avantages commerciaux, seront les plus ardentes et les plus vives de

celles que l'avenir peut nous faire prévoir. Mais nos avantages de position à son égard sont d'une telle nature, que, si l'emploi de nos moyens est bien dirigé, et que notre marine soit enfin relevée, elle devra craindre encore plus que nous les hasards de la guerre; puisque, dans tous les cas, le premier acte hostile qui devra en suivre la déclaration, doit être de notre part la menace et l'exécution d'une descente.

Les dispositions de l'Angleterre à notre égard sont donc constamment et même en temps de paix, celles d'un Etat ennemi, nous observant sans cesse, prêt à nous attaquer et à nous surprendre s'il est le plus fort; et s'il est le plus faible, prêt à nous tromper, et prompt à profiter de nos fautes, dont il a besoin pour couvrir sa faiblesse. L'Angleterre, d'ailleurs, n'a, en temps ordinaire, aucun bénéfice à se promettre avec nous. En 1787 elle s'est estimée trop heureuse du dernier traité de commerce qu'elle nous fit souscrire, et dont les clauses lui rendirent une partie des avantages que la paix de 1783 lui avait fait perdre.

Il faut donc calculer que le cabinet de S.-James profitera de tous les moyens qui

sont en lui, et des hasards heureux d'une guerre maritime, pour détruire le reste de notre commerce et de nos vaisseaux ; que ses escadres n'abandonneront pas les mers du levant pour empêcher le ravitaillement de Malte, ou de l'armée d'Egypte, et que l'impuissance seule pourra le porter à la paix. On peut en acquérir une nouvelle preuve dans le vain simulacre des conférences de *Lille* : il est assez curieux de remarquer avec quelle souplesse le ministère sut arracher de nouveaux impôts au peuple, à l'aide du mensonge, et les obtint comme prix de sa franchise dans ces mêmes conférences, de l'issue desquelles il savait bien qu'il était le maître. En effet, M. *Pitt* était alors sans ressource pour continuer la guerre ; et chacun a pu voir, dans le temps, qu'il ne fit des ouvertures de paix que dans l'espoir de faire passer au parlement la taxe sur le revenu, *tax on income* : il l'obtint, et bientôt après rompit ou força lui-même à rompre les conférences. Ainsi l'on voit qu'il ne trompe pas moins son pays qu'il ne cherche à nous abuser nous-mêmes ; et ne perdons jamais de vue que quoiqu'il puisse en coûter à ce gouvernement, la jalousie contre nous est

si profondément enracinée dans le cœur des Anglais, qu'ils croient assurer leur grandeur s'ils parviennent à nous causer le moindre dommage, et qu'ils ne craindront pas de courir le hasard d'opérer leur propre ruine dans l'espoir d'entraîner la nôtre.

Mais avant de terminer cet article, qu'il me soit permis de répondre à un reproche que la mauvaise foi a fait naître, que les préventions entretiennent, et que les faits détruisent. Les partisans de l'Angleterre, ses agens, ses gagistes, attaquent sans cesse la France, et l'esprit de rapine qu'ils supposent avoir exclusivement dirigé ses armées dans leurs conquêtes (1).

Les flatteurs à gages de l'Angleterre ou-

(1) On ne s'attend pas que je justifie les anciens agens de l'autorité, dans les dilapidations qu'ils ont commises ou laissé commettre ; il s'agit seulement ici des armées. D'ailleurs nous n'avions point alors de gouvernement ; au lieu que l'Angleterre, régie par un gouvernement légitimement organisé, s'est permis ces grands délits politiques qui ont laissé bien loin derrière eux ceux qu'elle nous reproche d'avoir commis dans un temps où les rênes de l'Etat flottaient sans guide au gré des passions les plus orageuses. Encore une fois, je suis loin d'excuser ces horreurs ; mais je dois prouver que celles des Anglais les ont effacées.

blient que dans la guerre il est de ces ressources forcées que les lois autorisent quand la stricte équité les condamne; que si la république a exigé des contributions des peuples vaincus comme un dédommagement de ses sacrifices, la victoire en tout temps en consacra le droit; et que les rois, dans ce siècle même, ont donné l'exemple des impositions les plus fortes, sans avoir même le prétexte de la guerre. Qu'on se rappelle le scandaleux partage de la Pologne; qu'on se rappelle, dans la guerre de sept ans, la conduite de *Frédéric II* contre la ville de *Leipsick*, ville impériale, dont la neutralité était reconnue par lui, et l'énorme contribution qu'il en exigea sans autre droit que celui du plus fort. Qu'on se rappelle la conduite de *Catherine II* lors de la guerre contre les confédérés de Pologne: pour épargner ses propres fonds, elle prit le moyen commode d'exiger, à titre de contribution, des munitions de tous genres des divers palatinats, confédérés ou non; elle séquestra, confisqua les revenus des plus grands propriétaires, et les obligea à nourrir son armée à discrétion, malgré leur neutralité; et cependant *Catherine* a passé,

jusqu'à sa mort, pour une grande princesse. Qu'on se rappelle, au milieu de la présente guerre, la conduite de l'empereur à Venise et à Turin ; je l'ai assez développée ailleurs pour n'avoir plus besoin d'y revenir.

Diront-ils que l'Angleterre n'a ni donné ni suivi de pareils exemples ? diront-ils que par-tout elle s'est conduite avec loyauté ? La loyauté anglaise, juste ciel ! Que ses mal-adroits apologistes ouvrent les fastes de la révolution et de la guerre, et qu'ils jugent eux-mêmes sa conduite.

Qu'ils se rappellent que la France, au commencement de la guerre, voulut donner à l'Europe un grand exemple : elle offrit à l'Angleterre de respecter réciproquement les nations neutres, et même les individus et les vaisseaux non armés des Etats en guerre, en mettant sous une sauve-garde politique et morale, les bâtimens de commerce ; et l'Angleterre s'y refusa, dans l'espoir des bénéfices que pouvaient se promettre les forbans de la Tamise.

Qu'ils se rappellent les offres qui furent faites à l'Autriche, et sur-tout à l'Angleterre, lors du procès de *Louis XVI;* le silence de l'une et le refus de l'autre..... Je

m'arrête ; le temps dévoilera de profonds mystères

Qu'ils se rappellent l'infame moyen que M. *Pitt* ne craignit pas de mettre en œuvre par la triple fabrique de faux assignats, qu'il établit à Londres. Et il ose invoquer les principes, l'honneur, le droit des gens ! lui, à qui il était réservé de donner l'exemple d'un grand crime politique, qui, à sa honte éternelle, n'aura jamais d'imitateurs.

Qu'ils se rappellent les murs de Toulon et les rochers de Quiberon : Toulon, Quiberon, débris fumans, qui attestez encore la perfidie anglaise, monumens impérissables de sa lâcheté et de son infamie, répondez aux sinistres apôtres de sa cruelle doctrine !

Faut-il enfin ajouter un dernier trait à ce tableau ? Chacun connaît les efforts que, dans le cours de 1798, les Anglais ont faits pour se lier avec la Turquie ; chacun connaît le manifeste du divan contre la France : cet écrit, qui ne porte aucun des caractères originaux qui distinguent le style et l'enflure des productions orientales, est par-tout reconnu pour un pamphlet anglais. Eh bien ! qui pourrait croire que dans le

même temps, il paraissait à Londres, sous les yeux et de l'aveu du gouvernement, sous le titre de *Coup-d'œil sur l'Empire turc*, un ouvrage politique qui, traitant les Turcs comme les plus vils des hommes, annonce qu'il faut détruire et reléguer en Asie ces hommes orgueilleux, barbares et sans foi. Cet ouvrage, où la vérité est blessée toutes les fois que l'auteur se laisse conduire par la haine ou par l'intérêt, est de l'agent diplomatique anglais *Williams Eton :* on peut le lire, et faire le rapprochement piquant du ton de cette production, et de l'alliance que les Anglais ont contractée dans le même temps avec la Porte ; et l'on se convaincra si jamais il fut un gouvernement plus dangereux, et si la foi anglaise n'a pas dépassé et laissé la foi punique bien loin derrière elle.

Qu'on me pardonne cette courte digression, que la conduite et les accusations des Anglais ont rendue nécessaire. Mais si tout homme impartial apprécie les vues de l'Angleterre depuis le commencement de la guerre ; si, par ce qu'elle a fait, il est permis de calculer ce qu'elle eût fait dans les mêmes circonstances que nous, qu'on me

dise si à notre place le gouvernement britannique, maître de la Hollande, se fût borné à une contribution en dédommagement des frais de la guerre, et si la banque d'Amsterdam elle-même n'eût pas été anéantie pour remplir le vide de ses caisses, et pour servir de gage soit à son papier-monnaie, soit à ses dépenses futures?

Article IV.

Des Etats-unis de l'Amérique.

Après avoir examiné la situation de l'Angleterre et ses dispositions politiques envers la France, je suis naturellement conduit à jeter un coup-d'œil rapide sur les Etats-unis de l'Amérique, et sur les intérêts de ce peuple nouveau, qui naguère était encore le sujet de l'Angleterre, plus qu'il n'était une section de son empire.

En 1778, la France monarchie s'arme en faveur de l'Amérique pour assurer son indépendance; vingt ans après, la France, devenue république, se voit exposée à soutenir la guerre contre ce même peuple, affranchi par elle, et qui, dans le principe, lié par la reconnaissance à sa libératrice, de

nos jours devait l'être bien plus encore par l'unité de principes et de doctrine qui nous étaient devenus communs avec lui. Quelle pourrait donc être la cause ou le prétexte de cette lutte inconcevable ? et comment deux peuples faits pour conserver la plus étroite alliance, pourraient-ils faire taire leurs intérêts réels au point de se sacrifier l'un l'autre aux passions de leur ennemi commun?

Le traité de commerce des Etats-unis avec l'Angleterre, en 1795, a été, de la part de la France, la source de son refroidissement envers les Américains ; c'est là sur-tout que le politique impartial en recherchera la cause, puisqu'il fut l'origine des mesures sévères que le gouvernement crut alors devoir prendre contre un Etat par lequel il croyait voir son intérêt sacrifié ; et de là sont nées les divisions qui n'eussent jamais dû exister. Il faut le dire avec franchise ; d'un côté les passions, et l'avidité mercantile, profitant d'une loi impolitique offerte comme un appât à la cupidité, ont entraîné, de la part des corsaires français, des spoliations tortionnaires contre lesquelles les Américains, dont le commerce est le principe vital, ont

long-temps réclamé, et réclamé sans fruit. Le tort qu'ils ont souffert n'étant point réparé, a fini par leur inspirer des mesures de rigueur pour faire respecter leur pavillon et leur indépendance; de l'autre, des hommes trop influens dans le gouvernement de l'Amérique, et ajoutant aux griefs réels tout ce que des dispositions peu bienveillantes contre la France pouvaient en ajouter de supposés, les ont enfin conduits à mettre trop de raideur dans leurs réclamations, lorsque le gouvernement français était prêt à les reconnaître et à y faire droit: torts à réparer d'une part, préventions à étouffer de l'autre, et au milieu de ces intérêts purement mercantiles faciles à concilier, habileté du cabinet de S. James à profiter du refroidissement respectif des deux Etats pour jeter entre eux des germes interminables de discussion, pour susciter un ennemi de plus à la France, pour voir les deux républiques qu'il déteste, se déchirer, s'entre-détruire, et commencer par se battre, quand il n'eût fallu que s'entendre.

Mais quelques moyens d'influence et de séduction que le cabinet britannique puisse employer pour précipiter l'Amérique dans

une guerre contre la France, la guerre entre les deux Etats aura-t-elle, peut-elle réellement avoir lieu ? Si le plus funeste aveuglement ne s'empare pas des deux gouvernemens, s'ils consultent les intérêts respectifs qui les lient sous tant de rapports, il me paraît d'une impossibilité absolue que les discussions ne soient pas bientôt terminées d'une manière avantageuse pour la France et pour l'Amérique, à la honte des Anglais, qui n'ont voulu nous susciter un ennemi de plus que pour éloigner l'instant prochain où cet ennemi lui-même doit l'attaquer à son tour pour détruire leur despotisme maritime, et dont le résultat sera la perte du Canada pour ces orgueilleux insulaires.

En effet si les guerres entre les nations ne peuvent jamais être déterminées que par les intérêts politiques des Etats qui les déclarent ou qui les soutiennent, quel peut être ici l'intérêt de l'Amérique, quel est celui de la France, pour entrer en guerre l'une contre l'autre ? Serait-ce comme puissances politiques et rivales ? serait-ce jalousie de gouvernement ? serait-ce de la part de l'une ou de l'autre l'ambition des conquêtes ? ou serait-ce enfin jalousie de commerce ?

Comme puissances politiques, nulle rivalité ne peut exister entre elles ; et l'avantage de l'une est bien voisin d'être celui de l'autre, puisque cet avantage, presque toujours commercial, ne peut s'obtenir sur-tout que contre l'Angleterre, ennemie commune des deux puissances. A cet égard, tous les genres d'intérêts se réunissent pour resserrer le lien de l'amitié entre deux Etats qui, pendant long-temps encore, ne pourront avoir que des ennemis ainsi que des principes communs.

Comme jalousie de gouvernement, il ne peut en exister aucune entre celui des Etats-unis et le nôtre : les principes sont peu différens ; les institutions se ressemblent ; les vieilles maximes d'Europe nous sont également devenues étrangères ; des lois fondamentales pareilles ont établi les mêmes droits pour les deux peuples : où seraient donc les motifs pour se haïr ou pour se craindre ?

Serait-ce dans le désir de faire des conquêtes aux dépens l'une de l'autre ? Quand ce motif pourrait exister, la nature y a mis bon ordre ; l'immense distance qui sépare les deux Etats devient un garant mutuel de la foi de leurs engagemens respectifs. La république française ne peut désirer de faire

des conquêtes dans les Etats-unis, quand même sa marine et ses flottes seraient ce qu'elles doivent être un jour. Quels sont les points que nous pouvons envier aux Américains ? sur laquelle de leurs côtes notre ambition trouverait-elle à se satisfaire ? quel avantage en retirerions-nous ? et quels sont les profits qui compenseraient les chances de la guerre et les frais ou les dangers de l'expédition ? De la part des Etats-unis, que pouvons-nous avoir à craindre ? rien pour nous-mêmes, et pas davantage pour nos colonies ? Sont-ils assez populeux, assez riches pour se laisser maîtriser par l'ambition des conquêtes ? ne pouvant encore peupler l'immense étendue de possessions et les vastes déserts qui composent leur territoire, et qui n'attendent que la main industrieuse de l'agriculteur pour les enrichir de leurs produits, consentiront-ils à établir des colonies quand les hommes manquent à leur sol ? Pourront-ils se flatter de garder S. Domingue, ou de s'emparer de la Guadeloupe, quand les Anglais ont été obligés d'évacuer l'une de ces colonies, et n'ont osé rien tenter contre l'autre ? Les Américains ne peuvent donc avoir qu'un seul désir et qu'un seul but,

but, c'est de favoriser la population, le commerce et l'agriculture, source des richesses premières sur une terre vierge encore, et que l'absence des bras empêche d'exploiter.

Nos colonies n'ont donc rien à craindre de la part des Etats-unis. Un jour sans doute toutes les îles qui composent les vastes archipels des mers d'Amérique échapperont aux puissances d'Europe ; un jour sans doute chacune de ces sections lointaines se séparera de la métropole ; et heureux les gouvernemens qui, ayant su prévoir l'instant où elles leur échapperont, se seront préparés de longue main les moyens de s'en passer, ou qui, sans chercher à les retenir quand il ne sera plus temps, auront le bon esprit de remplacer par des traités de commerce avantageux avec les nations devenues indépendantes, les pertes dont leur privation pourrait être la cause pour eux. Oui, sans doute, j'ai l'intime conviction qu'un jour le nouveau monde dévorera l'ancien; les mœurs, la corruption, le luxe, les arts eux-mêmes de la vieille Europe, tout le démontre, tout le prouve : et c'est ainsi qu'une providence dispensatrice fera servir

ce monde nouveau à punir l'ancien continent; c'est ainsi qu'elle fera retomber sur lui tous les fléaux dont ses féroces conquérans accablèrent les terres et les peuples vierges de l'Amérique. Mais ce jour est bien loin encore; et notre étroite politique ne pouvant embrasser les grandes et vastes conceptions d'un avenir lointain, il suffit à une sage prévoyance de se borner à calculer les intérêts réels et les relations politiques que les temps et les lieux peuvent admettre.

Enfin pouvons-nous craindre que la jalousie de commerce puisse altérer notre union avec les Américains? nous n'y trouvons au contraire que des moyens de la resserrer de plus en plus. Nos craintes, à cet égard, ne pourraient encore porter que sur nos colonies, puisque les objets du commerce d'Europe, comparés avec ceux des Etats-unis, ne peuvent être les mêmes; puisque tout se borne à recevoir en échange des articles qui nous manquent en Europe, ceux que nos manufactures peuvent leur fournir, et dont ils manquent eux-mêmes. Or, il n'y a là que réciprocité d'avantages pour les deux Etats, et point de concurrence: or, point de concurrence, donc point de rivalité; point

de rivalité, donc point de jalousie, point de guerre. A cet égard, nous avons bien plus à craindre la concurrence des objets que l'Angleterre peut fournir à l'Amérique, au préjudice de nos propres manufactures ; et c'est sous ce rapport que le traité des Etats-unis avec l'Angleterre, en 1795, funeste pour nos alliés, l'a presque autant été pour nous.

Quant à la concurrence avec nos colonies, nous n'avons rien à redouter de la part du commerce des Etats-unis; et l'arrêt du conseil du 30 août 1784, qui ouvrit l'entrée de nos îles aux vaisseaux américains, fut d'une très-sage politique, puisqu'il ne tendait qu'à détruire un commerce frauduleux et interlope dont nos colonies elles-mêmes ne pouvaient se passer, pour leurs approvisionnemens, en lui en substituant un légal et nécessaire : et je dis nécessaire, puisque les vaisseaux américains ne fournissaient à nos colonies que les objets que la métropole ne pouvait leur fournir elle-même, et qu'elles devaient recevoir des étrangers.

Ajouterai-je à toutes ces considérations politiques les dispositions des habitans des Etats-unis : on peut assurer que la presque

généralité d'entre eux désire la paix et la conservation de l'union la plus intime avec la France ; et que si l'harmonie a pu être un moment altérée par les vexations que se permettaient les corsaires français, les déclarations équitables et nécessaires que le gouvernement français leur a fait faire, les ont rendus de nouveau aux sentimens de bienveillance dont ils ne s'étaient écartés qu'à regret; et certes ces dispositions acquièrent un bien plus grand caractère de force, quand c'est chez eux sur-tout que celles des individus influent sur celles du gouvernement, et les déterminent.

Où serait, d'ailleurs, le point de contact? où les deux peuples, mus par des intentions hostiles, pourraient-ils se rencontrer, si ce n'est sur les mers? et comment pourraient-ils s'y mesurer? La marine des Etats-unis commence à peine à se former; la nôtre a besoin d'être recréée, et ne devra son rétablissement qu'à la persévérance la plus exclusive, et à une longue paix. La guerre entre les deux peuples ne pourrait donc être que celle des corsaires des deux nations : les deux républiques en souffriraient collectivement, sans en retirer

le moindre avantage ; et les Etats-unis voudraient-ils s'exposer à voir leur commerce inquiété et détruit par nos corsaires, sans espoir de réciprocité contre le nôtre qui n'existe plus ? consentiraient-ils à sacrifier gratuitement les bénéfices qu'ils font sur les comestibles qu'ils fournissent à la France et à ses colonies ? ou bien nous-mêmes voudrions-nous compromettre le sort des colonies qui nous restent, et leur approvisionnement, qui ne peut être fait que par les Américains ? Ni l'un ni l'autre n'est possible.

Sans chercher à soulever ici le voile dont les passions et les haines s'enveloppent, on sent qu'en appréciant les dispositions et les intérêts politiques des deux républiques réciproquement entre elles, je n'aurai point à parler des discussions peu flatteuses qui se sont élevées depuis deux ans, non plus que de ces révélations honteuses qui, vraies ou fausses, ont été accueillies avec tant d'avidité par les oisifs et les méchans. Je ne parlerai pas davantage de la conduite des agens français en Amérique, parce que je dois repousser toute idée de critique sur des opérations que j'ignore ; parce que cet

Essai est sur-tout consacré à l'examen des intérêts respectifs de la France, et de ceux de ses alliés ou de ses ennemis, et que lorsque des erreurs ou des préventions ont fait naître des deux parts des mal-entendus qui pourraient devenir funestes, il faut surtout présenter les grands intérêts qui doivent les faire taire, et non chercher à justifier par les erreurs de l'un des contendans, les préventions de l'autre.

A cet égard, il suffit de dire ici qu'en Amérique, comme en France, il existe deux partis bien prononcés, dont l'un, connu sous le nom de fédéraliste, aspire à augmenter l'autorité du pouvoir exécutif, et se rapproche davantage du gouvernement anglais; l'autre, connu sous celui d'antifédéraliste, cherche à conserver l'unité des principes démocratiques; et en suivant la marche ordinaire et les progrès des passions humaines, chacun des deux partis a accueilli ou repoussé les démonstrations du gouvernement français, suivant l'esprit qui les lui faisait paraître avantageuses ou contraires à l'union américaine. Mais quels que soient les préjugés et les opinions de chacun de ces partis, le désir du bien public en Amérique

les verra toujours fléchir devant l'intérêt national.

On peut donc conclure que, de part et d'autre, la France et les Etats-unis sont sans intérêt à la guerre ; que tous deux ont besoin de la paix ; qu'ils trouveront en elle des avantages que la guerre leur ferait perdre, sans dédommagement ; que l'Amérique est loin encore du temps où elle pourra porter des vues d'agrandissement au dehors ; que son agriculture et son commerce ont besoin des bras qu'elle ne pourrait tourner vers une autre destination sans compromettre sa prospérité ; que le temps est peut-être prochain où de nouvelles discussions avec l'Angleterre, sur les bords du lac *Ontario*, obligeront les Etats de l'Union à une guerre bien autrement importante, puisqu'elle aura la sûreté de leurs frontières et leur commerce pour objet ; que, de son côté, la république française ne sera pas plus disposée à faire taire ses vrais intérêts et ceux de ses colonies, ni à sacrifier les avantages résultant pour elle de la neutralité des Etats-unis, par une guerre impolitique et dangereuse. Convenances, relations d'Etats, antique alliance, intérêt réel et politique

tout commande aux deux peuples une union ferme et durable, que n'altéreront plus les séductions ni les prestiges de leur ennemi commun.

Enfin, la France et l'Amérique ont un besoin réciproque l'une de l'autre; et si, à ces considérations politiques, se joignent ces convenances morales qui sont malheureusement trop peu écoutées dans les traités des nations, et qui attachent le bienfaiteur par le bienfait et l'obligé par la reconnaissance, l'Amérique se souviendra qu'elle dut la garantie de son indépendance à la France; et celle-ci n'oubliera pas non plus qu'elle scella du sang de ses guerriers l'affranchissement de son alliée.

Article V.

Du Danemarck.

Le Danemarck autrefois fut souvent uni à la France par des alliances défensives et par des traités de subsides dont il recevait les paiemens sans réciprocité d'avantages pour nous. La guerre de la succession, quoiqu'il y fût sans intérêt, l'aliéna de nous, et

le livra absolument à nos ennemis, et surtout à l'Angleterre.

Depuis cette époque, nos liaisons avec lui ont été très-peu suivies, et, on peut le dire, trop négligées. Cet Etat, entièrement dominé par le despotisme de la Russie, à laquelle il s'était vendu, en haine de la Suède, et subjugué par la puissance maritime anglaise, supportait impatiemment ce double joug, qu'il aspirait à rompre. Il allait peut-être se tourner de bonne-foi vers nous, pour rétablir son indépendance par notre utile secours : mais le traité de 1756 que nous venions de former, lui fit bientôt négliger l'alliance d'un gouvernement qui, venant de se mettre en tutelle, était hors d'état de protéger ses alliés; il chercha donc à former dans le nord, et sur-tout avec la Prusse, des liaisons plus utiles.

Depuis lors nous n'avons plus eu avec lui que de simples relations de convenance et d'étiquette ; mais sa dépendance n'en a pas été moins grande, ni sa soumission moins pénible pour tous les ordres qui lui étaient intimés par le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui le faisait toujours trembler pour la paisible possesion de son duché de *Sleswick*,

et qui, en exigeant toujours des sacrifices pécuniaires exorbitans, trop au-dessus de ses forces, avait fini par endetter et obérer ses Etats, soutenus à peine par les talens et les plans vraiment utiles du comte *de Bernstorff.*

Conduit par ce ministre habile, qui, animé d'un zèle patriotique, a su rendre à son commerce une activité qu'il avait perdue dès long-temps, il a échappé aux intrigues de l'Angleterre et de l'Autriche, qui cherchaient à l'entraîner dans la coalition. L'appui de la Prusse vient encore d'inspirer au prince royal le courage de résister aux sommations menaçantes que Paul I.er a renouvelées depuis peu pour l'entraîner dans la guerre. Profitons donc des dispositions que cet ordre impératif a dû produire, pour renouer avec succès nos rapports.

Pour cela, il suffit d'apprécier en peu de mots l'état du Danemarck : c'est celui d'une puissance subjuguée par la Russie, contre laquelle elle ne peut se défendre seule, et maîtrisée sur mer par l'Angleterre, contre qui elle ne se défendrait pas mieux. Ce double fardeau lui pèse, et gêne également son commerce; et l'on peut espérer qu'elle

tendra de bonne-foi les mains à toute puissance qui pourra lui assurer un secours effectif, comme la France et la Prusse sont en état de le faire.

La République française, par un bon système militaire et fédératif, reprenant naturellement la considération et la place qui lui appartiennent, peut être très-utile au Danemarck, et retirer à son tour un grand avantage de son union avec lui. Il faut pour cela travailler avec persévérance à détruire les préjugés nationaux qui existent entre la Suède et lui, réunir les deux peuples par l'intérêt commun contre la Russie. L'alliance de la Prusse doit y ajouter un grand poids, par la diversion qu'elle pourra faire contre Paul I.er en faveur des deux autres. Le concours de la France y ajouterait encore, en assurant au Danemarck la garantie qu'elle lui a jadis donnée du duché de *Sleswick*, qui malgré que l'échange en ait été ratifié depuis assez peu de temps par l'empereur, peut à chaque instant tenter l'ambition de la Russie.

Par mer, l'Angleterre a en ce moment un grand avantage sur nous, et notre alliance ne présente pas au Danemarck un but d'uti-

lité si prochain : mais la guerre ne peut toujours durer ; et l'un des grands effets de la paix sera de nous permettre de rétablir notre marine, et de pouvoir par conséquent secourir utilement nos alliés. Sous ce rapport, il n'y a pas de doute que le Danemarck ne s'unisse volontiers à nous pour faire un jour déclarer l'indépendance des mers : il s'y prêtera d'autant plus, que dans la guerre actuelle il a eu plus à souffrir des lenteurs et même des insultes de l'Angleterre, et que souvent la faiblesse l'a contraint à dissimuler. Secondé par nous, il ménagera moins cette puissance, et l'important passage du *Sound* pourra même forcer les Anglais à tout craindre pour leur commerce avec le nord.

Ce passage si essentiel, à l'entrée de la Baltique, dans les mains d'un Etat allié, nous rend le Danemarck très-précieux, par la protection qu'il peut donner au commerce d'Anvers : et cet intérêt s'augmente encore, si l'on considère que la Norwége fournit annuellement à l'Angleterre une énorme quantité de recrues pour sa marine, si l'on calcule enfin qu'en ce moment cette puissance compte, dans ses ports et sur ses

deux marines, vingt-cinq mille matelots norwégiens. C'est par ce secours qu'elle remplit les cadres de ses équipages, qu'elle ménage ses habitans, et qu'elle peut armer ses flottes sans trop nuire à sa population, qui ne pourrait jamais, sans s'épuiser, lui fournir un nombre d'hommes suffisant pour ses deux marines.

Nous pourrions à notre tour partager cet avantage avec l'Angleterre, en nous enrichissant d'un grand nombre de ces matelots, excellens pour nous faciliter la pêche de la baleine, l'une des sources de l'ancienne richesse de la Hollande, et qui, indépendamment des bénéfices commerciaux, peupleraient notre marine d'hommes précieux; car les marins du nord et ceux habitués à ce genre de commerce, sont généralement reconnus pour les meilleurs.

Tels sont les avantages que peut avec le temps nous offrir l'alliance du Danemarck, et qui, en ajoutant à notre système fédératif si altéré dans le nord, concourront à y rétablir notre ancienne considération; et cet Etat lui-même, long-temps maîtrisé par les circonstances et par les craintes que n'ont cessé d'inspirer la Russie à son territoire,

et l'Angleterre à la liberté de son commerce, ne manquera pas de renouer de bonne-foi ses anciens rapports avec nous, s'il trouve dans notre gouvernement un allié utile. Il ne tardera pas, comme il vient de l'essayer par le secours de la Prusse, à sortir de l'austère tutelle où le retiennent deux Etats plus puissans que lui ; et des événemens actuels et de la paix qui doit les suivre, naîtront bientôt de nouvelles relations politiques et des rapports réciproquement utiles entre le Danemarck et nous.

Article VI.

De la Suède.

La Suède fut pendant long-temps l'Etat le plus puissant du nord ; et à l'avénement de *Gustave Wasa*, elle prit la place que le Danemarck avait occupée avant elle. Depuis cette époque jusqu'à la mort de *Gustave-Adolphe*, cet Etat a joué un rôle important en Europe ; après lui, des guerres variées par des succès et des revers, et surtout l'alliance de la France, à qui il fut rarement fidèle et souvent onéreux, depuis

le traité de S.-Germain en 1679, où il obtint par elle la restitution de tout ce que le roi de Danemarck et l'électeur de Brandebourg lui avaient pris, lui conservèrent quelque considération jusqu'à la funeste guerre de 1742, où la Russie lui enleva la Finlande.

En 1772, le dernier *Gustave*, heureusement téméraire, enrichit le pouvoir absolu de la double portion d'autorité qu'il sut enlever au sénat et au peuple; et la manière dont cette révolution fut exécutée, donnait la mesure du génie de l'homme. Tout était prêt, le grand coup allait se porter. Le 17 août 1772, *Gustave* assista jusqu'à onze heures de la nuit à la répétition d'un ballet qu'il faisait préparer pour son théâtre; il semblait, avec toute l'indolence d'un roi faible et voluptueux, en être exclusivement occupé : à le voir en ce moment on l'eût jugé incapable de livrer son esprit à des méditations plus profondes; le 18 arrive; au point du jour, le plus grand changement est consommé; et ses courtisans, qui la veille avaient remarqué en lui cette profonde sécurité qui n'annonce ni préoccupation ni inquiétude, se lèvent et ne se retrouvent plus que les sujets d'un roi que

la veille encore ils pouvaient braver, et dont ils étaient presque les égaux.

La France, ne cherchant que les résultats politiques de cette conduite, était intéressée à soutenir *Gustave* : elle le fit, et arrêta les hostilités de la Russie et de la Prusse, par les menaces d'un grand armement : mais elle était alors dans l'impuissance de soutenir un acte de vigueur ; et c'est ce même armement qui, fait à grands frais dans le port de Toulon, déplut à l'Angleterre. Cette orgueilleuse rivale nous en interdit la sortie, et exigea de nous de désarmer. La France obéit servilement à cette odieuse sommation; et elle eut la lâcheté de souffrir qu'une frégate d'observation, partie des ports anglais, vînt en pleine rade de Toulon présider à son désarmement.

Enfin, dans la dernière guerre entre la Porte et les deux cours impériales, si la conduite de la France ne fut pas aussi misérable, elle ne fut ni moins faible ni moins mal-adroite. *Gustave*, fidèle à son intérêt comme au traité de 1740, voulut, par le moyen des diversions, remplir ses engagemens envers la Porte. Il chercha sur-tout à agir de concert avec la France. Son ministre

fit

fit à la cour de Versailles des offices multipliés qui n'obtinrent jamais que des réponses dilatoires, malgré que l'intérêt fût le même pour les deux Etats. Fatigué enfin d'une indécision qui lui donnait le secret de la faiblesse de notre gouvernement, *Gustave* prit son parti, se lia avec l'Angleterre et la Prusse, et attaqua la Russie. S'il ne réussit pas dans son objet, la cause en fut dans les circonstances, qu'il ne put calculer. Toutes les précautions avaient été sagement combinées ; mais il ne dut pas prévoir la défection d'une partie de ses troupes au moment même où, ayant déjà obtenu des succès, il allait attaquer encore plus vivement *Catherine*, en marchant sur S. Pétersbourg. Toujours est-il vrai de dire que la France, par sa conduite dans ces deux occasions, acheva de perdre le peu de considération qui lui restait dans le nord, de la tranquillité duquel elle était le garant depuis la paix d'*Oliva*, et à qui une politique salutaire commandait de protéger la Suède contre la Russie, qui voulait la démembrer ou l'envahir, et contre l'Angleterre elle-même, qui, deux fois, par des ministres différens, avait conseillé à cette dominatrice du nord de s'en emparer.

Ainsi une longue union subsista en vain entre les deux Etats : la Suède nous avait coûté en subsides des sommes considérables ; et lorsqu'enfin l'instant de recueillir le fruit de nos avances était arrivé, lorsque la Suède revenait à nous de bonne-foi, le cabinet de Versailles laissa échapper l'occasion, et se contenta de quelques avantages commerciaux qu'il avait obtenus en 1769, et qui, relatifs sur-tout aux fers et aux bois de construction, n'étaient qu'une bien faible compensation.

Telle fut donc, jusqu'à la révolution, la situation des deux Etats l'un envers l'autre : alliée coûteuse, et long-temps inutile, la Suède fut enfin négligée par nous dans le seul instant où elle pouvait nous servir, et où elle ne demandait pas mieux.

A cette époque, le génie absolu de *Gustave* ne put voir avec indifférence les changemens qui s'opéraient en France : plus prévoyant ou plus chevaleresque que les autres rois, il craignit qu'un nouveau système ne pût s'introduire dans cet empire sans produire les plus grands effets pour tous les autres. Mu par ce motif tout-puissant, et par le désir de défendre la prérogative royale

dans la personne de *Louis XVI*, son génie remuant l'engagea dans le traité de *Pilnitz*, dont il fut un des plus actifs agens. Bientôt sa mort changea la face des affaires et les dispositions du nord. La France eut à compter un ennemi de moins; et les principes différens qui dirigeaient le duc de *Sudermanie*, déclaré régent sous la minorité du jeune roi, rétablirent une exacte neutralité entre les deux Etats.

Mais si ce retour aux vrais intérêts de la Suède détermina la conduite du régent, quel puissant motif l'engagea à signer, peu après, en 1792, le traité d'alliance offensive et défensive qu'il conclut à *Drotningholm* avec la Russie, sa plus ancienne et sa seule ennemie. Je ne puis lui assigner que deux causes possibles : 1.° la crainte des troubles et des orages, souvent inséparables des minorités ; 2.° la terreur que devait alors lui inspirer la Russie, qui, tandis que l'Europe nous faisait la guerre, libre dans ses plans, et ne tenant elle-même à la coalition que par des promesses insignifiantes, pouvait profiter de la lutte qu'elle aurait engagée contre nous sans y concourir, et consommer ses plans usurpateurs, en attaquant sans risque et sans

opposition les possessions de la Suède, trop faible pour lui résister.

Si ces motifs furent assez forts pour obliger le régent de Suède à ménager d'autant plus la Russie qu'elle était alors sans ennemis, et que, venant de conclure la paix avec la Porte, les Etats de son pupille se trouvaient à sa discrétion, les mêmes motifs existent-ils encore? et cette alliance, qui ne fut conclue que pour huit ans, sera-t-elle renouvelée au terme de son expiration?

La solution de ce problème politique ne devrait pas faire un sujet de doute, si l'on examine les changemens opérés dans la situation respective des deux Etats. En effet, 1.° la Russie, qui pouvait en 1792 écraser la Suède du poids de toutes ses forces dont elle disposait alors, est en ce moment partie principale dans une lutte qui la laisse sans moyens de diversion pour accomplir d'autres projets. 2.° La Prusse, engagée en 1792 dans la coalition, n'offrait à la Suède aucune garantie utile en cas d'invasion; mais la paix dont elle jouit aujourd'hui, les forces imposantes dont elle peut disposer, offrent au jeune *Gustave* l'assurance d'une protection efficace, quand même la Russie aurait

la volonté et le pouvoir de l'attaquer. 3.° Enfin, la république française, dont l'existence pouvait être mise en problème par quelques cabinets timides à l'époque où l'orage venait d'éclater contre elle, offre désormais, par ses triomphes et par la grande consistance qu'elle a acquise, un garant de plus à la sûreté de la Suède, qui ne doit pas cesser de la regarder comme sa première alliée.

Ces trois causes également puissantes, devraient sans doute affranchir la Suède des liens où *Paul I.er* la tient enlacée; et si son véritable intérêt n'est pas méconnu, on peut prédire que cette alliance, prudente peut-être quand elle fut formée, ne sera pas renouvelée de nos jours, puisqu'elle a cessé d'être utile, et qu'elle deviendrait même d'autant plus dangereuse, que son renouvellement laisserait les mains libres à la Russie pour diriger ses efforts contre l'Etat que la Suède ne doit pas cesser de regarder comme son protecteur naturel.

Mais la politique des cours est si incertaine, l'aberration de sa marche est si constante depuis quelque temps, la timidité de quelques Etats est si voisine de la faiblesse,

les intérêts sont soumis à tant de variations de calculs, que déterminer ce qui devrait être n'est pas un motif suffisant pour prédire ce qui sera. Et d'ailleurs, si l'on se ressouvient que déjà séduit ou intimidé par la Russie et par l'Angleterre, le roi de Suède s'est laissé entraîner dans la ligue comme duc de Poméranie, n'y a-t-il pas à craindre aujourd'hui qu'oubliant ses vrais intérêts et obéissant aux mêmes terreurs, il ne renouvelle cette dangereuse alliance avec le puissant ennemi qui a déjà envahi une part de ses Etats et qui convoite l'autre? Ainsi, tandis que tous les intérêts politiques repoussent le renouvellement de ce traité, la timidité et la crainte l'accueillent. Je me garderai bien de déterminer quelle sera la conduite de la cour de Stokholm; mais d'après la conduite de *Gustave* comme duc de Poméranie, il est peut-être permis de prévoir celle qu'il tiendra comme roi de Suède.

Cependant, telle est encore en ce moment notre situation respective avec ce prince, qu'on peut croire qu'il ne rompra jamais la neutralité, malgré la déclaration politique qu'il a été obligé de faire comme duc de

Poméranie, et son adhésion forcée à la coalition, adhésion qui n'a eu pour but que d'opérer la restitution du convoi que l'Angleterre lui retenait, et non celui d'entrer de bonne-foi dans une guerre dont tous les intérêts doivent l'éloigner, et à raison de laquelle, à notre défaut, il peut compter sur la Prusse pour faire respecter son indépendance et arrêter la Russie. Mais enfin, c'est d'après cet intérêt reconnu, que le jour est enfin venu où nous devons renouer avec la Suède les liens qui nous l'ont unie si long-temps. Nous n'avons pour cela besoin que de lui faire sentir son intérêt, sans qu'il soit nécessaire d'y ressusciter les ligues des *bonnets* et des *chapeaux*, dont l'ambassadeur russe *Panin* s'est servi dans tous les temps avec tant d'utilité pour agiter et affaiblir cet Etat.

Dans l'ordre politique, la Suède, vu sa situation topographique et sa faiblesse relative, doit être l'alliée de la France. L'énorme accroissement des trois cours copartageantes, et sur-tout celui de la Russie, qui la menace incessamment ; ses dernières usurpations sur la Turquie, qui, en affaiblissant toujours davantage cet empire, l'ont mis hors d'état de faire d'utiles diversions, et l'am-

bition toujours croissante du cabinet de S. Pétersbourg, obligent la Suède à jeter autour d'elle des regards inquiets, et à opposer à ce système usurpateur, des alliances qui puissent la protéger. Cette nécessité se fait sentir d'autant plus vivement pour elle, que la perte de la Finlande lui annonce ce qu'elle peut redouter encore, et qu'elle sait comme nous que les déclarations pacifiques que la Russie ne cessait de lui faire, n'avaient d'autre motif que l'impuissance d'exécuter ses projets. Et à l'époque du congrès de *Bucharest*, d'après l'esprit qui dirige la cour de Russie, si ses moyens eussent été prêts, le coup aurait été porté; et la cour de Stokholm, qui en est convaincue, doit chercher à s'en garantir.

Cette puissance n'a jamais eu que par circonstance, des relations directes et suivies avec l'Angleterre; la liaison intime qui unit les deux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Saint-James, le concert de leurs vues, l'unité de leur intérêt du moment, empêcheront d'ailleurs la Suède de tourner ses yeux vers le dernier: il ne lui reste donc que la France et la Prusse; l'une, sa première, sa plus ancienne, et dans tous les

temps sa plus fidèle alliée ; et l'autre, qui par la grande consistance qu'elle a acquise en Europe, est heureusement placée pour soutenir l'équilibre, et faire respecter l'indépendance du nord. L'intérêt respectif des trois gouvernemens est donc de former une triple union ; et cette ligue sera d'autant plus morale, qu'elle aura sur-tout pour but de rassurer l'Europe, que d'autres Etats aspireraient à troubler.

Dans l'état actuel des choses, comme je l'ai déjà dit, il semble qu'il ne faudrait ni de grands moyens, ni beaucoup de soins, pour rapprocher les cours de Stokholm et de Copenhague, malgré l'esprit antipathique qui divise les deux peuples. L'intérêt, le péril commun, et l'adresse d'un négociateur intelligent, peuvent détruire ces impressions. Ces deux Etats, réunis et secondés par la France, rétablissent l'équilibre avec le concours du roi de Prusse, qui, entouré par les deux couronnes impériales, aura toujours à les craindre, et doit d'autant plus les observer en ce moment, qu'elles ne cachent plus les usurpations qu'elles méditent. Pour parvenir à cet utile but, il ne faut que dissiper l'illusion qui séduit encore le cabinet de

Stokholm, et ce doit être notre premier soin.

Quant à la république, il lui faut des alliés dans le nord, où elle doit rétablir sa considération : or, la Russie est aliénée de nous pour long-temps; ses projets contrarient trop notre intérêt et même l'indépendance de l'Europe, pour nous flatter qu'elle vienne à nous. La Suède et le Danemarck, ses deux ennemis naturels, ayant sans cesse à se défendre ou de ses menaces ou de ses prétentions, sont donc les alliés que la politique nous donne. Nous devons toujours compter d'autant plus sur leur fidélité, qu'ils auront plus d'utilité à se promettre de nos secours; que revenus enfin des erreurs révolutionnaires, nous leur offrirons une garantie morale de la foi de nos engagemens; et que les protégeant utilement, nous pourrons à notre tour obtenir par eux l'avantage de rétablir notre système fédératif dans le nord.

Article VII.

De la Russie.

Un seul homme, doué d'un vaste génie et d'une volonté forte, a créé cet empire; et

l'Europe étonnée a vu se placer parmi ses premières puissances un Etat qui bientôt a pris une part directe aux plus grands événemens politiques, et qui après avoir détruit le système du Nord, après en avoir affaibli ou soumis les puissances, voudrait étendre sur le Midi son influence et ses vues usurpatrices.

Pierre I.er avait conçu une grande opinion de la nation française; et ce fut avec elle qu'il forma ses premières liaisons, par le traité de commerce qui fut passé à la Haye le 15 août 1717. Ce traité réveilla la jalousie nationale de l'Angleterre; et les marins français en tirèrent peu d'utilité, attendu la difficulté de doubler le Cap-Nord, et de s'enfoncer dans la mer Glaciale pour arriver à Archangel, alors entrepôt unique du commerce de la Russie; Saint-Pétersbourg ne faisant que de naître, et les ports de Riga et de Revel dans la Baltique étant encore étrangers à cette puissance.

L'Angleterre, habituée à faire exclusivement ce commerce, qu'elle n'a partagé depuis qu'avec les Hollandais, fit jouer les ressorts les plus déliés de l'intrigue pour obtenir une préférence qu'elle a enfin ac-

quise, et qui, devenue pour elle une source inépuisable de richesses, lui a procuré cette suprématie maritime qu'elle conserve encore, en fournissant à sa marine tous les matériaux nécessaires à la construction, et en lui créant une foule d'excellens matelots.

Sûre une fois de l'exploitation de cet immense commerce, elle ne l'a plus perdu de vue : les soins, les complaisances, les sacrifices, rien ne lui a coûté pour le conserver. Malgré qu'un intérêt réel, sous le rapport du commerce, eût quelquefois rapproché la France et la Russie pour renouer les liaisons jadis entamées, le cabinet de Londres en avait toujours empêché l'effet jusqu'à l'époque du 11 janvier 1787, où fut conclu entre les deux cours un nouveau traité de commerce dont la France n'a pas eu le temps de profiter long-temps, et auquel même elle s'est peu livrée quand elle le pouvait.

Or, dans l'état actuel, comme, en examinant la situation de la Russie relativement à nous, je suis forcé d'analyser les rapports qui non-seulement lient l'Angleterre à ses intérêts, mais l'attachent même presque exclusivement à son sort; il

est essentiel de développer ces rapports. Je l'ai déjà dit, le commerce les a fait naître; seul il les entretint, et seul il les empêchera de se rompre, indépendamment des nœuds circonstantiels et plus étroits que la révolution a formés, et qui, s'ils servent les projets ambitieux de la Russie, ne servent pas moins dans le Levant les intérêts mercantiles des deux États alliés.

L'Angleterre, qui faisait autrefois dans la Russie un grand commerce qu'elle partageait avec la Hollande, le fait aujourd'hui presque exclusivement; car celui de Hambourg, exploité en très-grande partie par des négocians anglais qui y ont leurs entrepôts, ou par de simples commissionnaires, rentre à-peu-près dans sa balance. Les immenses bénéfices qu'elle y trouve seront toujours une grande compensation des soins et des sacrifices qu'elle fera pour les conserver.

Mais il est encore un autre genre de commerce non moins avantageux, et plus réellement exclusif, qu'elle fait avec la Russie; c'est le commerce intérieur. Ses négocians ont par-tout, dans les villes les mieux situées, des maisons régies par leurs facteurs anglais,

des fabriques où ils font mettre en œuvre et à peu de frais les matières premières qu'ils emploient et emportent tout ouvrées ; et enfin, des magasins et des manufactures anglaises, d'où ils répandent, par des canaux et par des fleuves navigables, leurs quincailleries, leur acier, et leurs productions des Indes, dans toutes les parties de l'empire dont ils font les approvisionnemens ; et ils y ajoutent même l'importante branche de commerce de la Perse et de Cachemire, ayant des comptoirs jusqu'à Astracan aux bouches du Volga.

Il est enfin un dernier genre de commerce qui, depuis l'usurpation de la Crimée, et depuis que les Russes ont obtenu le passage du canal de Constantinople pour leurs vaisseaux marchands, ne donne pas à l'Angleterre de moindres bénéfices ; c'est celui de la mer Noire : et si le projet formé depuis peu par les deux cours de Russie et d'Angleterre, s'exécute, si le détroit des Dardanelles reste ouvert à leurs vaisseaux, et mieux encore, si *Paul I.er* s'empare de Constantinople, comme avec le temps la chose est très-probable, si la France et la Prusse ne l'empêchent pas, c'en est fait

pour jamais de notre commerce dans le Levant; les Russes et les Anglais exploiteront bientôt exclusivement cette riche mine, où jusqu'alors nous avions eu la préférence.

Mais les Anglais, dira-t-on peut-être, ne pourront jamais soutenir la concurrence avec nos ports du midi, et sur-tout avec Marseille, dont l'heureuse situation est presque exclusive pour cet utile commerce. Oui, si, comme par le passé, ils étaient obligés de venir chercher le détroit de Gibraltar, et de parcourir toute la longueur de la Méditerranée; mais ils ont un chemin plus court, plus facile et plus économique. Si nous ne perdons pas de vue qu'en ce moment le czar a déjà fait ou doit faire ouvrir plusieurs canaux de communication pour la navigation intérieure de ses Etats, et entre autres, comme on l'assure, celui qui doit faire communiquer directement *Riga* à *Cherson* par la *Dwina* et le *Dnieper*, dont la jonction s'opérera par un canal très-court entre *Orza* et *Ula*, dans la province de *Smolensko*; on jugera alors combien cette navigation sera plus facile aux Anglais. Le trajet de Londres à Riga ou à S.-Pétersbourg n'est pour eux qu'un léger voyage :

là ils auront des bateaux qui, presque sans frais, porteront jusque dans la mer Noire leurs marchandises ; le port de *Cherson* leur fournira d'autres bâtimens pour les conduire jusque dans le Levant ; et le moindre résultat de cette nouvelle navigation ouverte aux Anglais, sera de voir diminuer tout d'un coup la quantité de nos exportations, et d'en voir baisser le prix par la concurrence.

Si l'on apprécie avec justesse les bénéfices que cette chance très-possible aujourd'hui promet à l'Angleterre, indépendamment des rapports déjà établis, et sur-tout cette maxime d'une politique fondamentale dans le cabinet de S.-James, qui lui prescrit d'exécuter avec persévérance toute mesure quelconque qui peut contrarier la France ou nuire à ses intérêts, on ne sera plus surpris de la cour servile qu'il fait à la Russie, et l'on calculera les sacrifices qu'il serait prêt à faire encore pour ne pas renoncer aux avantages d'une telle alliance.

On ne sera plus surpris du ton et du motif de l'ouvrage que, de l'aveu du gouvernement, a publié il y a un an l'agent anglais *Eton* : les principes que cet écrivain développe en annonçant la nécessité de détruire

détruire les Turcs, et d'aider même les Russes à les chasser d'Europe, ne sont que le programme des plans du cabinet britannique, et un nouvel hommage à l'ambition du cabinet de S.-Pétersbourg : car on n'oubliera pas que l'événement provoqué par l'Angleterre, produirait pour elle le triple effet de resserrer toujours plus son alliance avec la Russie ; d'ajouter une nouvelle branche à son commerce et un nouveau débouché à ses marchandises ; et de détruire un allié naturel de la France, qu'elle priverait à son tour de la mine la plus productive de son commerce.

Tels sont donc les avantages commerciaux que l'Angleterre a obtenus et attend encore de son union avec la Russie : j'ai dû les déterminer pour qu'on s'occupe enfin à en prévenir les conséquences.

Sous le rapport politique, la Russie, dans une courte période, a acquis des possessions immenses, sans éprouver la moindre difficulté de la part de la puissance qui la première aurait dû l'arrêter. La Suède, et surtout la Turquie, bien plus importante pour la France, considérablement affaiblies, et la Pologne entièrement usurpée par les trois

cours; tels sont les événemens que nous avons vus se passer sous nos yeux, sans oser les prévenir ou les arrêter. La Russie, jusqu'en 1756, habituée à voir dans l'influence que la France conservait, un obstacle à ses projets, devait sans doute avoir pour elle des dispositions peu favorables : mais lorsqu'enfin les suites du traité de 1756 lui eurent appris à ne plus la craindre, elle exécuta ses plans sans opposition, et finit par la dédaigner autant qu'elle l'avait jusqu'alors redoutée.

Alternativement liée sur le continent avec l'Autriche et la Prusse, et quelquefois avec toutes deux, exclusivement attachée par mer à l'Angleterre et dominant le Danemarck, l'adroite *Catherine* avait appris à ne plus regarder la France que comme une puissance faible et déchue qu'elle pouvait braver et humilier sans risque : c'est d'après cette conviction qu'elle parvint, à la paix de 1769 avec les Turcs, à la faire exclure nommément de la médiation, et, bientôt après, à partager la Pologne ; projet qui, en flattant son ambition, dut peut-être son origine à la haine que *Grégoire Orloff*, son audacieux favori, portait personnellement au roi de

Pologne. Je ne hasarde sans doute pas trop, en conjecturant que, sans la révolution de France, le projet de faire de la Suède une république sous la protection de la Russie, ou même d'en faire une nouvelle province de ses immenses Etats, eût peut-être déjà été exécuté, d'après la proposition anciennement faite par deux agens anglais.

Depuis la révolution, l'Angleterre, profitant de son ascendant en Russie, a envenimé d'autant plus aisément les dispositions du cabinet de Saint-Pétersbourg, qu'elles ne nous étaient point favorables. Les conquêtes de la France ont été le prétexte banal de ses déclamations contre un Etat qui reprenait assez d'importance pour arrêter à l'avenir les projets de son ambition. L'adroite *Catherine* n'eût pas cédé à un pareil motif, comme l'a fait son successeur; elle n'eût rien changé à son plan de conduite; elle eût continué à promettre des secours sans en donner jamais; elle eût peut-être renouvelé la parade insignifiante d'une escadre russe réunie aux flottes anglaises, avec l'utile projet d'exercer ses marins sans leur permettre de se battre jamais; enfin, elle eût cherché constamment, sans s'exposer, à affaiblir les

grandes puissances, pour faire tourner à son profit leur épuisement respectif et la lassitude de toutes : mais si telle eût été sa conduite sous le premier rapport, le hardi projet qui a fait éclater la guerre en Turquie, n'eût peut-être pas permis à sa politique d'embrasser, à certains égards, un autre plan que celui qu'a suivi *Paul I.er* relativement à la Porte : mais bornant à elle seule ses secours, si ses escadres eussent paru dans la Méditerranée pour s'emparer des îles vénitiennes et assiéger Malte, c'est sous les murs de Constantinople et dans la Syrie qu'elle aurait envoyé ses armées, et non sur les bords du Pô ou du Danube, où nul intérêt politique ne les apelait. Ainsi on peut dire que si, sur un point, le ministère qu'elle avait formé s'est écarté des plans qu'elle avait conçus, sur l'autre il a obéi à l'impulsion qu'elle lui avait donnée, sur-tout en entraînant la Porte dans une alliance qui doit opérer sa ruine, si elle ne se hâte pas d'y renoncer.

C'est là sans doute le coup le plus fatal que la Russie et l'Angleterre pussent nous porter : il produit en leur faveur l'anéantissement de notre alliance et de notre considération en Turquie ; il ouvre le canal aux flottes russes ;

et on peut le prédire, ce canal une fois ouvert ne se refermera plus ; et l'Angleterre n'y gagnera pas moins que son alliée, si la France n'adopte pas enfin les seuls moyens qui peuvent prévenir les effets de cette monstrueuse innovation, dont je parlerai plus bas.

Si l'on se rappelle les projets de *Catherine* sur le *Bosphore* et sur la *Grèce*, qu'elle put différer sans les perdre de vue, on jugera avec quel empressement son successeur, aidé des bons offices de l'Angleterre, a dû saisir l'occasion que l'invasion de l'Egypte lui a offerte, de tromper un gouvernement sans prévoyance, pour arracher à sa faiblesse un traité qui ouvre enfin à son ennemi les Dardanelles, objet éternel de l'ambition russe, qui offre à l'Angleterre la perspective de détruire notre commerce, et lui donne l'espoir de réduire l'Egypte.

Nous avons vu la Russie, se livrant sans pudeur à ses usurpations, tantôt plâtrer ses projets par des manifestes insidieux, et d'autres fois ne pas prendre la peine de colorer les guerres qu'elle déclarait, ni l'infraction des traités qu'elle rompait ; car il est pénible d'être obligé de dire que depuis long-temps on ne peut plus guère compter sur la foi des

engagemens, ni sur les promesses les plus sacrées, qu'autant que l'impuissance de les violer, ou la crainte des dangers à courir en les rompant en est le garant. Nous avons vu depuis peu cette puissance, sous prétexte de réprimer l'humeur turbulente des Tartares, s'emparer de leur pays, sans provocation, après avoir arraché à la faiblesse de la Porte l'acte funeste d'*Aynali-Kavac;* nous l'avons vue fomenter des troubles en Crimée, sous son dernier khan, accuser la Porte de les avoir suscités, s'en faire un prétexte pour envahir cette presqu'île, et étourdir cependant l'Europe de ses manifestes imposteurs : nous avons vu enfin ses usurpations successives en Suède et en Pologne développer toujours plus ses plans ; car il est sur-tout essentiel d'observer que depuis l'instant où la Russie s'est placée au rang des puissances d'Europe, le nord et le levant de cette plus belle part de la terre n'ont plus joui d'un instant de repos, et qu'après avoir écrasé l'un et l'autre de son joug de fer, elle voudrait l'étendre encore sur le midi, et consommer sur lui ses plans politiques.

Sous le rapport de la puissance réelle, la Russie présente un colosse immense qui,

vu de loin, épouvante l'imagination. Mais si on ose l'approcher, la plus grande partie de la terreur qu'il inspire, s'évanouit, et l'œil étonné ose mesurer enfin sa force positive sans proportion avec ses formes gigantesques. La Russie est un composé de pièces de rapport, formé de différentes peuplades étrangères les unes aux autres, sans idiome commun, sans relations d'état, sans autres rapports que ceux du commun esclavage qui les subjugue, et leur extrême pauvreté.

A cet égard, parmi les souverains, l'empereur de Russie est celui qui a le plus besoin d'une politique soutenue et du déploiement d'une force toujours imposante pour maintenir sa puissance dans un Etat sans constitution positive, où les nœuds qui lient entre eux le monarque et les sujets sont sans force, où le changement même le plus grand, s'opère, se souffre sans produire le moindre effet ; où la facilité des premières révolutions invite à en hasarder de nouvelles : et sous ce dernier rapport, le génie et les qualités de l'empereur actuel offrent à l'intrigue et à l'ambition un puissant stimulant.

Quant à ses moyens de puissance, la population de cet Etat est sans proportion avec

l'immensité de son étendue (1), et sa richesse pécuniaire est excessivement bornée ; car sans les moyens extrêmes, les revenus ne dépassent pas vingt millions de roubles, à-peu près cent millions tournois. Relativement aux hommes et à l'argent, cet empire est hors d'état de soutenir pendant long-temps une guerre suivie avec persévérance, et faite même avec égalité d'avantages et de revers. Dans la guerre de 1761, le gouvernement se vit obligé de lever, dans toute l'étendue de ses Etats, le 14.me homme depuis dix-huit jusqu'à quarante ans. Plusieurs provinces sont d'ailleurs mal disposées pour la cour, ou sans rapport avec la métropole qu'elles craignent ou haïssent. Les individus ne sont pas plus sûrs, et les *boyards* de

(1) On tombe à cet égard dans une étrange erreur ; car on dit communément que la Russie est, après la France, l'état le plus peuplé. Il est de fait, au contraire, qu'il n'est point de pays moins peuplé, puisque, d'après les derniers calculs, on ne peut pas même y compter vingt hommes par lieue carrée, en y comprenant l'adjonction de la Pologne russe ; au lieu qu'on doit dire qu'après la France, c'est l'Etat qui compte le plus d'individus réunis sous sa domination : ce qui n'est pas la même chose.

Moskow ne pardonnent pas à la famille de *Pierre-le-Grand*, la translation du siége de l'empire à S.-Pétersbourg ; ils sont puissans et leur haine les dispose constamment à cet esprit d'insubordination que souvent la cour ne réprime qu'avec peine ; enfin le czar ne peut pas compter sur les provinces nouvellement acquises, qui sont faites pour l'inquiéter plus que pour le servir.

Mais ces désavantages inhérens à un gouvernement qui, par son étendue, ne peut avoir une grande intensité d'action, sont compensés par des avantages réels. Et d'abord, si, comme il est vrai, le plus grand nombre d'hommes et la supériorité en productions du sol sont les premières bases de toute puissance, la Russie partage cet avantage exclusivement avec la France ; ces deux nations sont celles de l'Europe qui ont le plus d'hommes et le plus d'objets d'échange.

L'administration intérieure est très-bien entendue, très-peu compliquée, et par conséquent très-économique. La main-d'œuvre des objets nécessaires à la marine ne coûte que peu ou rien ; ce sont les serfs qui travaillent. Les matières premières sont sur les lieux, et ne donnent au gouvernement que

la peine de les employer sans avoir à les acheter. Son système militaire, relativement aux approvisionnemens en temps de guerre, n'épuise jamais le trésor, à cause des moyens que l'Etat emploie, mais qu'aucune autre puissance ne pourrait ou ne voudrait employer comme lui. Il a enfin la facilité de mettre sur pied un bien plus grand nombre de soldats, sans augmenter beaucoup sa dépense. Tels sont les avantages qu'offrent à la Russie sa situation et son régime intérieur, que j'ai cru devoir développer dans un moment où nous sommes en guerre avec elle.

Sous le rapport de la puissance fédérative, elle n'a que deux alliés, l'Angleterre et l'Autriche. On pourrait même, à bien des égards, en retrancher l'Autriche, leur union n'ayant pour base que les trois motifs qui ont pu les lier, et qui sont, 1.° le partage de la Pologne, aujourd'hui consommé, et qui pourrait dans l'avenir, si d'autres intérêts ne les arrêtaient pas, être la source de divisions et de craintes réciproques ; 2.° les projets communs qu'ils ont sur les Etats européens de la Turquie, et que l'avenir verra éclorre plutôt ou plus tard, suivant que les événe-

mens actuels tourneront; 3.° les dispositions ennemies qui leur sont aussi communes contre la France, première protectrice de la Turquie. Je pourrais même ajouter un quatrième motif d'union dans les dispositions communes qui les animent contre la Prusse, à l'égard de laquelle elles seront toujours dans un état d'observation, suite de l'inquiétude naturelle qui doit résulter pour chacun des trois Etats, de l'ambition connue de ses rivaux.

Qu'il me soit permis de m'arrêter un moment sur le lien qui unit les deux cours impériales dans leur guerre contre la France. Ce lien me paraît bien faible, quand je calcule l'opposition réelle de leur intérêt et de leurs plans futurs, au préjudice même de l'intérêt apparent qui le forme. Indépendamment des projets ambitieux développés par l'empereur en Italie, et qui doivent nécessairement refroidir *Paul I.er*, n'est il pas évident que celui-ci n'a pas dû voir sans peine l'anéantissement de la république de Venise ? ne peut-on pas présumer qu'il n'a aidé *François II* a reconquérir le Milanez, que pour obtenir à son tour le rétablissement de Venise dans l'intégrité de ses droits,

et que le refus d'y obtempérer de la part du cabinet de Vienne, ne fera qu'accroître le refroidissement entre les deux alliés ?

Et si l'on demande quel intérêt attache *Paul I.er* à l'existence de Venise, je répondrai qu'il lui importe que Venise existe comme puissance, précisément parce qu'elle ne peut s'opposer à aucun de ses plans; et que si les Etats de cette république restent à l'Autriche, dès l'instant *Paul I.er* trouve en elle une ennemie qui peut l'arrêter dans ses vues éventuelles. 1.° Il a des projets sur la Méditerranée, sous le rapport maritime et commercial; *François II* en a précisément de pareils, et Venise lui en facilite le développement : donc jalousie, rivalité, inimitié. 2.° *Paul I.er* veut asservir la Grèce, et il peut craindre d'avoir dans l'empereur un nouveau concurrent qui lui fera redouter une opposition dangereuse par le voisinage de l'Istrie et de la Dalmatie; ou tout au moins il doit s'attendre à trouver en lui un avide associé avec lequel il faudra partager : donc jalousie, rivalité, inimitié. Et si j'ajoute à ces motifs la conduite des Autrichiens en Italie, les hauteurs de *François II* et l'orgueil de *Paul I.er*, que de

causes prochaines de désunion et de rupture, pour une seule d'amitié et d'harmonie que chaque instant voit s'affaiblir!

Quant à ses liaisons avec la Prusse, tout est dit désormais. Les projets des trois cours sur la Pologne sont consommés; la Russie et la Prusse ne peuvent plus se regarder réciproquement qu'avec crainte. De nouveaux liens entre elles ne doivent plus se présumer qu'en admettant de fausses mesures de notre part, ou des projets éventuels d'agrandissemens respectifs vers le nord, et que les deux Etats se garantiraient réciproquement; événement d'ailleurs impossible, si la France adopte un bon système fédératif.

Quant aux liaisons de la Russie avec le Danemarck, la crainte seule les fit naître, la crainte seule les entretient; mais la cour de Copenhague, affranchie de sa pénible tutelle par l'alliance fructueuse de la France et de la Prusse, et par le rapprochement utile de la Suède, ne tardera pas à rompre des liens qui ne sont que ceux de la contrainte, et qui paraissent d'autant plus lourds, que la Russie n'a pas l'art d'en alléger le poids.

Les dispositions de la Suède, malgré le traité de 1792, sont celles d'un Etat ennemi pour l'intérêt de sa conservation, mais faible et dépendant tant qu'il ne sera pas protégé.

Enfin celles de la Turqnie ne peuvent être suspectes. C'est un ennemi qui se souvient toujours avec douleur des usurpations qu'on a faites sur lui, et qui ne peut voir qu'avec terreur les immenses barrières que la Russie a franchies pour s'approcher toujours plus du siége de l'Empire. A cet égard, on me permettra sans doute de ne pas regarder comme une alliance durable l'union irréfléchie et monstrueuse que les circonstances ont fait naître entre la Turquie et la Russie; union qui, quelques avantages momentanés qu'elle procure à la Russie, doit cesser avec la cause qui l'a produite, à moins que la Porte ne veuille se perdre elle-même : résultat trop évident pour qu'il échappe même à son imprévoyance.

Reste donc l'Angleterre. Mais ici l'alliance est utile, solide, stable. Trop de liens unissent les deux Etats, l'Angleterre sur-tout y est trop intéressée, pour qu'elle ne se décide pas à tous les sacrifices plutôt que de la voir s'affaiblir ou se rompre. A cet égard il serait

dangereux de se dissimuler que l'alliance de ces deux cours est d'un grand poids dans la balance politique. La France doit donc employer tous ses efforts pour l'affaiblir, et pour détacher peu-à-peu la Russie, en l'éclairant sur ses vrais intérêts. Mais si cet heureux résultat ne peut être que le fruit de la paix et du temps ; si trop de passions séparent les deux partis pour qu'il soit possible de le tenter avec succès en ce moment ; il n'en faut pas moins indiquer les moyens qu'on peut faire valoir un jour.

Les préventions de la Russie contre nous, en partie l'ouvrage de l'adroite Angleterre, n'ont fait que se fortifier encore plus sous *Paul Ier*. Ce prince porte dans tout la bizarrerie de ses conceptions, et s'abandonne par goût et par faiblesse aux plans d'un ministère composé des créatures de l'Angleterre, qui lui a représenté la République comme un monstre qui aspirait à dévorer tous les rois. Il suit cependant, à certains égards, les principes et le système de *Catherine*, et caresse le projet de faire couronner son fils *Constantin* ou lui-même dans les murs de Bizance. Non moins avide que son allié, il vient d'ajouter à ses titres celui de

grand-maître de l'ordre de Saint-Jean, titre moins insignifiant qu'on ne pense, s'il parvient à arracher l'île de Malte aux Français, et qu'il puisse partir de ce point et de celui de Corfou pour exécuter ses projets sur la Grèce. Car n'oublions point sur-tout que ce n'est pas sans motifs que le jeune prince *Constantin* est venu faire son apprentissage militaire dans l'armée d'Helvétie : on peut dire qu'il n'apprend aujourd'hui à faire la guerre en Suisse pour *François II*, que parce qu'il aura un jour à la faire pour son propre compte sur le *Bosphore* et dans la *Grèce*, si les puissances intéressées, et sur-tout la France, ne prennent pas les seuls moyens qui leur restent pour l'empêcher.

Dans cet état, on ne peut donc rien attendre de la Russie jusqu'à la paix, et jusqu'à ce qu'un système rigoureux lui interdise toute usurpation. A cet égard même, en supposant l'ordre politique parfaitement rétabli, on aura encore de grands obstacles à vaincre, des préjugés à combattre, des préventions nationales et étrangères à détruire, l'éloignement du ministère à surmonter, et surtout la haine du neveu du comte *Panin*, du prince *Repnin*, à étouffer, et son dévouement

ment à la Grande-Bretagne à faire évanouir. D'un autre côté, les intérêts de l'Autriche que nous aurons à croiser dans son système politique, ceux plus directs de l'Angleterre dans ses relations commerciales, que de résistances à vaincre, auxquelles nous n'aurons à opposer que le pouvoir de l'intérêt direct de la Russie, dégagé des préventions de l'habitude, et sur-tout celui de la persuasion dans la bouche d'un négociateur habile, qui pourra découvrir le côté faible de l'Angleterre dans le ministère, en profitant du refroidissement de quelques-uns de ses membres, des dispositions des autres, et y ajoutant encore le pouvoir d'un mobile bien plus puissant, relativement au cabinet de Saint-Pétersbourg, et que notre gouvernement doit connaître sans que je le développe ici.

Une fois parvenu à détruire les préventions et à faire parler l'intérêt, on pourrait présenter des avantages réels; et ici on marcherait avec ordre et suite. En effet, la France et la Russie, possédant le plus d'objets d'échange, sont les deux seuls États de l'Europe qui peuvent trouver l'un chez l'autre de quoi remplir leurs besoins mutuels, sans le concours des puissances intermédiaires qui gagnent

sur chacun d'eux. Ils pourraient établir un commerce direct et réciproque, que le port d'Anvers semble exclusivement placé pour rendre fructueux, et enlever ainsi à la Hollande, à Hambourg, et sur-tout à l'Angleterre, les bénéfices immenses que ces Etats trouvent dans le fret, la commission et le commerce d'économie, bénéfices qu'ils ne font que sur les deux Etats dont ils remplissent les besoins en s'enrichissant à leurs dépens.

On pourrait démontrer jusqu'à l'évidence, que l'Angleterre importe en Russie les marchandises du sol et des fabriques de France, que ses vaisseaux viennent chercher jusque dans nos ports. Par ce moyen, leur intérêt est augmenté, et celui de la Russie grevé du montant des sommes auxquelles s'élèvent le fret, la commission et le bénéfice de la revente ; et *vice versâ* pour nous, des objets d'échange qu'en temps ordinaire nous recevons de Russie par la voie de la Hollande. On prouverait que le commerce britannique est tout actif, tandis que celui de la Russie est purement passif ; que dès-lors un commerce direct avec la France serait à-la-fois plus économique et plus pro-

ductif: plus économique, en ce que les Russes achetant directement de nous, soit que nos vaisseaux ou les leurs importassent les objets que nous leur fournissons, verraient diminuer leur prix d'achat, de la somme des bénéfices que fait sur eux le négociant étranger qui nous achète pour leur revendre; plus, de la commission et du prix moins élevé établi par la concurrence des vendeurs : plus productif, en ce que les Anglais n'étant plus acheteurs exclusifs dans les ports de la Russie, au lieu d'y donner la loi, la recevraient par la concurrence de nos vaisseaux avec les leurs. Quant à nous qu'habitués à acheter très-cher ce qu'eux-mêmes, et sur-tout les Hollandais nous fournissaient de la seconde main, le prix à établir, quoique plus élevé que celui auquel les Anglais achètent, tournerait au profit du commerce français et russe; puisque ce nouveau prix, plus haut que le prix actuel d'achat en Russie, serait cependant plus bas que le prix de la revente dans les ports neutres ou français, et que le commerce des deux nations gagnerait le bénéfice de la différence et celui du fret.

Il est bien étrange en effet que la France et la Russie aient toléré que deux états

de marchands soient devenus les entremetteurs d'un commerce immense que nos deux nations eussent pu faire directement et avec réciprocité d'avantages. Tels sont les objets sur lesquels il est essentiel d'insister, en démontrant avec le temps, au gouvernement russe, que les 5 ou 6 millions de roubles de bénéfice que lui présente la balance de son commerce avec l'Angleterre, pourraient augmenter du double par la concurrence de la république, qui, par un commerce direct, gagnerait aussi davantage en vendant à la Russie moins cher que celle-ci n'achète les objets qu'elle tire de nous; et en achetant plus cher que ne les vend la Russie, les articles qu'elle nous fournit. Ce double motif, bien développé, entraînerait infailliblement la modération des droits exorbitans de douane en Russie. Telles sont sans doute les causes qui avaient déterminé le traité de 1787, qu'avec le temps l'intérêt réciproque des deux Etats pourra faire utilement renouveler.

Parvenu à ce point essentiel, le gouvernement français devra à tout prix vivifier le commerce du nord, et faire surmonter à nos marins leur répugnance pour les mers

Glaciales, par des exemptions, des encouragemens, et même par des primes, soit d'exportation des objets de notre cru, soit et mieux encore d'importation directe des denrées de la Russie. *Calonne*, pendant son ministère, avait accordé une prime de 4 francs par tonneau pour tous les vaisseaux destinés au commerce de la Russie : cette mesure était bonne, mais elle était insuffiante; et si au lieu d'une prime aussi légère, il en eût accordé une de 15 et même de 20 francs, il en aurait bientôt vu les heureux effets : car je dois observer que pendant la courte durée du traité, le plus grand nombre des vaisseaux expédiés des ports français n'a pas excédé vingt dans un an, tandis que les expéditions des vaisseaux anglais et hollandais se comptaient par cent et deux cents.

Ajoutons encore que le seul avantage qui restera à nos rivaux, sera pendant quelque temps celui du capital et celui du crédit qu'ils accordent en Russie : mais cet avantage sera de courte durée, si le gouvernement donne les encouragemens convenables, s'il utilise les grands capitaux des maisons d'Anvers, qui, dans leur heureuse

position, n'ont besoin que d'être encouragées pour exploiter avec fruit cet important commerce. Et en dernière analyse, la république y trouvera encore, indépendamment des bénéfices d'un commerce étendu, l'avantage précieux d'acquérir un grand nombre d'habiles marins formés dans la pénible navigation du nord.

Tels peuvent être un jour les effets des rapports à établir avec la Russie; mais le temps en est encore éloigné, si sur-tout on calcule l'opposition et les entraves qu'y mettra l'Angleterre. En attendant, les dispositions de la Russie, indépendamment de la guerre actuelle, sont celles d'un Etat hostile, ou du moins exclusivement attaché à notre première ennemie. Elles sont hostiles, parce que la Russie, depuis qu'elle a obtenu le passage des Dardanelles, cherche à établir son commerce dans le Levant et la Méditerranée, et que c'est précisément à nos dépens même qu'elle cherche à l'établir : elles sont hostiles, parce qu'elle veut créer une marine militaire dans la Méditerranée, que le port de Gaëte, cédé par Naples, et ceux de Corfou, et de Malte, si cette île succombe, lui offrent les heureux

moyens de l'y établir ; et que c'est la France qu'elle doit trouver pour première rivale sur ces mers : elles sont hostiles enfin, parce qu'elle a des projets éventuels sur la plus belle partie de l'empire turc, que c'est à nous seuls d'empêcher. Il faut donc opposer à son influence, et à celle qu'elle tire de l'Angleterre, un bon système fédératif dans le nord avec la Prusse, la Suède et le Danemarck, et bientôt dans le Levant avec la Turquie, quand les passions calmées permettront à cette ancienne alliée de la France de revenir à ses vrais intérêts.

Article VIII.

De la Prusse.

Par ce que j'ai dit dans les articles précédens, il est aisé de déterminer la situation de la Prusse relativement à nous et aux Etats de l'Europe.

La Prusse comptait à peine en Europe, il y a un siècle, son souverain prit le titre de roi sans attendre qu'il lui fût donné par *Léopold*, qui était alors engagé dans une guerre sanglante. Cet Etat n'a dû qu'à une suite

de prodiges et de conquêtes, et sur-tout au génie de *Frédéric II*, le rang distingué qu'elle occupe. En ce moment, son influence paraît telle, qu'on croit assez généralement qu'elle tient dans ses mains la balance des destinées de l'univers : et cette opinion prend sa source dans l'idée réelle qu'on s'est formée de sa puissance, qui ne peut qu'ajouter un grand poids en faveur du parti qu'elle doit embrasser. Son attitude imposante prouve la vérité de la maxime politique, qui dit que la situation d'un Etat est bien précaire, s'il est désarmé, quand des puissances rivales sont en guerre ou seulement armées, et que le crédit de considération d'un Etat est essentiellement fondé sur sa puissance militaire. Et si la Prusse, au sein d'une profonde paix, comme elle y est en ce moment, n'avait pas mis sur pied une armée respectable prête à marcher au premier signal, toutes les puissances chercheraient-elles si vivement son amitié ? la regarderait-on comme la modératrice de l'Europe ?

Mais quelle que soit l'opinion que s'en forment les hommes d'état, quels que soient ses immenses accroissemens, elle est loin de

pouvoir lutter de pair avec les deux puissances qui l'avoisinent ; malgré que, par le génie de *Frédéric*, elle ait triomphé d'elles et de la France. Les dépenses de la fin du dernier règne avaient épuisé le trésor amassé par la lente économie de *Frédéric* ; le jeune roi est occupé à le rétablir : il aurait lui-même trop à craindre à s'engager légèrement, car il sait que ses finances ne lui permettent pas de soutenir long-temps la guerre sans le secours des subsides. L'Angleterre lui en fournirait, sans doute, s'il se déclarait : mais oserait-il s'associer à ses ennemis naturels, pour affaiblir ou détruire un Etat qu'une politique saine lui donne pour allié ? Tout démontre que s'il ne le doit pas, il ne le veut pas davantage.

C'est en ce moment sur-tout que la situation politique de la Prusse relativement à la France, est satisfaisante à traiter, par l'unité d'intérêt qui doit lier les deux gouvernemens. Depuis que la Prusse est comptée au rang des grandes puissances, sa position topographique, resserrée presque de toute part, entre deux voisins ambitieux et formidables, l'oblige à les observer et à les craindre sans cesse ; son roi a dû dans tous

les temps chercher à balancer l'une par l'autre les cours de Vienne, et de S.-Pétersbourg, profiter de leur mésintelligence, s'affermir par leur inimitié, craindre leur réunion, et chercher contre leur alliance trop intime, l'amitié de quelque puissance assez prépondérante pour établir en sa faveur un puissant contre-poids.

Dans cette position délicate, si la Russie et l'Autriche sont ses deux ennemis naturels, la France et la Turquie sont les alliés que son intérêt lui donne. Je dois y joindre le Danemarck et la Suède, qui, bien qu'ils ne puissent mettre un très-grand poids dans la balance, doivent cependant compter pour quelque chose : à son tour, la Prusse doit toujours les protéger, pour que leurs dépouilles n'ajoutent pas à la puissance de l'empire du nord. Quant à l'Angleterre, la Prusse a été alternativement son alliée ou son ennemie, suivant qu'elle en recevait des subsides, ou que son intérêt la décidait pour ou contre. Ajoutons que depuis que les deux partages de la Pologne lui ont acquis une grande étendue de côtes, si, pour les garantir, elle a des ménagemens à garder avec le cabinet de S.-James, celui-ci

en a de plus grands à observer avec elle, pour conserver son électorat d'Hanovre, que des démarches imprudentes pourraient lui coûter.

L'intérêt de la Prusse a toujours été de regarder la France comme une alliée importante ; et si quelquefois elle s'est éloignée de ces dispositions, les faits démontrent que la faute en a souvent été à notre ancien ministère. La grande maxime de *Frédéric*, et celle de tous les gouvernemens bien conduits, fut toujours de consulter, dans les alliances et les traités, l'intérêt réel et politique, exclusivement à toute autre considération ; et personne ne disconviendra que l'alliance de 1756, et la guerre de sept ans, n'aient été pour *Frédéric* un motif suffisant de chercher ailleurs des liaisons, lorsqu'au mépris des intérêts respectifs, la France se sacrifiait gratuitement aux vues de l'Autriche.

C'est cette funeste alliance, qui lui démontrant qu'il n'avait plus rien à attendre de nous, le décida à se jeter dans les bras de la Russie, et, bientôt après, inspira l'idée du hardi partage qui fut depuis consommé sans qu'aucune des trois cours se mît en

peine des dispositions de la France, dont elles avaient appris à ne plus rien craindre.

J'ai dit ailleurs que depuis la révolution si le roi de Prusse se laissa engager dans la ligue, ce fut uniquement pour défendre la prérogative royale, et non par le désir de démembrer la France, dont la conservation était nécessaire à la sienne; car le refroidissement existant entre les deux Etats, n'avait pu détruire l'unité d'intérêt qui devait naturellement les lier à l'existence l'un de l'autre; et la preuve en est dans l'empressement avec lequel la cour de Berlin a fait sa paix particulière, quand elle a vu que la prétendue cause des rois n'était pour l'Autriche que le prétexte de son ambition personnelle.

Les dispositions du roi de Prusse doivent donc être celles d'un Etat essentiellement allié; et aujourd'hui que la France a repris l'attitude militaire que jamais elle n'aurait dû perdre, sa prépondérance ne sera qu'un motif de plus à ajouter en faveur de l'harmonie qui doit exister entre les deux Etats. Le jeune roi y a un triple intérêt : 1.° Celui de se garantir de l'ambition de la Russie et de l'Autriche, qui le traiteraient

d'autant plus mal, qu'il serait le dernier qu'elles auraient attaqué, si elles réduisaient la France à cette nullité qui l'empêcherait de le soutenir. 2.° Celui de s'agrandir encore aux dépens de qui il appartiendra, quand l'Autriche et la Russie donnent elles-mêmes l'exemple des spoliations contre lesquelles elles ont l'air de s'élever. 3.° Celui d'affaiblir l'autorité de l'Autriche dans l'empire, et d'y maintenir et augmenter la sienne, jusqu'au moment où il pourra lui disputer la couronne impériale. Ne perdons pas de vue ces trois objets, qui tous nous garantissent la solidité de ses liaisons avec nous.

Sous le premier rapport, les alliances de la Prusse avec la Russie ou l'Autriche, n'ont jamais été par le passé que des événemens de circonstance; et l'on peut prédire qu'à l'avenir elles n'auront plus lieu, à moins que le nouveau gouvernement ne retombe dans les mêmes fautes qui ont échappé à l'ancien. La Prusse ayant rempli ses projets sur la Pologne avec les deux cours que cet intérêt commun lui unissait momentanément, n'a plus aujourd'hui que le motif de les craindre et de les observer sans cesse. Les projets de la Russie sur la

Suède ne sont pas détruits ; ceux qui lui sont communs avec l'Autriche sur la Turquie européenne, peuvent ne pas tarder à se développer. Les plans de l'empereur sur l'Italie entière, ne sont plus un problème pour personne. L'intimité renouée des deux cours impériales, ne fait qu'ajouter aux inquiétudes de sa position relativement à toutes deux ; et si la Prusse consentait à s'isoler de l'alliance de la France, le seul Etat qui puisse la secourir puissamment, la Suède et la Turquie étant bien loin d'ajouter le même poids dans la balance, elle aurait sans cesse à craindre que les deux empereurs ne retombassent un jour sur elle de tout le poids de leur masse : donc premier motif qui doit resserrer toujours plus les liens de l'union entre les deux Etats.

Sous le second rapport, l'ambition du roi de Prusse convoite encore bien des objets de convenance : comme je les ai suffisamment analysés dans le premier volume de cet ouvrage, en parlant des réunions à faire, il n'est pas nécessaire d'y revenir ici. Mais si dans le développement de ses projets, il doit compter sur une opposition forte et soutenue, c'est de la part de l'Autriche sa

rivale dans l'Empire, tandis qu'il n'aura point à en craindre de la France : donc motif d'inimitié envers l'Autriche, et motif plus fort d'union avec la France.

Sous le troisième rapport, j'ai dit que le roi de Prusse était intéressé à ne pas laisser s'augmenter la puissance de l'Autriche dans l'empire, à la diminuer s'il le peut, et à accroître la sienne.

Pour qui connaît les dispositions de la cour de Berlin, ce principe acquiert tous les caractères de l'évidence. Depuis que la France avait perdu sa considération dans l'Empire, à l'époque sur-tout de la mort de l'électeur de Bavière, et de l'invasion des troupes autrichiennes dans l'électorat, l'habile *Frédéric*, par la fermeté de ses mesures, se substitua à la France ; et il fut heureux pour les Cercles, de voir son heureuse influence parvenir à en conserver l'intégrité. Si le roi de Prusse n'eût pas agi, la France ne l'aurait pas osé, puisqu'au sein des intrigues qui eurent lieu alors, elle n'offrit qu'une médiation insignifiante, au lieu de faire des démonstrations vigoureuses. La plus grande partie de l'Empire serait aujourd'hui dans les mains de l'Empereur, et rien ne pourrait

plus balancer ni diminuer son pouvoir colossal ; mais par l'énergie de son attaque, *Frédéric* étant parvenu à arrêter l'Autriche, empêcha l'exécution de ses plans usurpateurs : l'Allemagne fut sauvée, et les résultats de la présente guerre nous ont mis à même d'y reprendre notre part de considération.

Depuis lors le roi de Prusse n'a plus quitté son adversaire : il l'a toujours observé, toujours suivi, prêt à l'arrêter à chaque instant, s'il avait voulu étendre son pouvoir ou la prérogative impériale. A cet égard, ce prince ne peut se dissimuler qu'il n'a qu'une activité soutenue, et une grande force militaire toujours prête, à opposer à un ennemi qui l'accablerait tôt ou tard, s'il le laissait trop s'étendre, et sur-tout se joindre à la Russie.

Il n'est pas douteux que si le roi de Prusse nous a vus sans peine dépouiller l'Empereur de la Belgique, et former un Etat nouveau du Milanez et de Modène, il n'a pu voir qu'avec regret les acquisitions que son rival a faites de Venise et de ses vastes provinces, qui lui rendent en population, en territoire et en produits industriels, plus qu'il n'avait perdu. Les résultats de la dernière campagne ont dû être encore bien plus pénibles pour lui ;

car

car en politique, l'accroissement d'un rival puissant devient un mal positif, que l'intérêt doit empêcher. Le roi de Prusse, en ce moment plus qu'en tout autre, doit donc trouver dans l'Autriche une ennemie constante avec laquelle il faut toujours ou négocier ou combattre. L'influence qu'il a acquise dans l'Empire, et qu'il cherche à y accroître pour réaliser des plans éventuels, lui fera toujours un besoin de l'alliance de la république ; car nul Etat de l'Europe ne peut lui donner des secours plus puissans, ne peut lui laisser plus à espérer ni moins à craindre.

Les deux Etats ne se touchant que sur un seul point, et étant séparés d'ailleurs par un fleuve qui borne leurs limites, auront peu de motifs de discussions, ou les termineront toujours aisément, quand des circonstances imprévues les auront fait naître. L'intérêt positif de la Prusse, sa situation, sa politique, les plans annoncés et déjà développés en partie par ses deux ennemis ; tout doit donc répondre de sa foi à la république française, qu'un intérêt pareil lui attache à son tour. Si les circonstances du moment mettent le jeune roi à même de se passer de nous aujourd'hui, il en aura

besoin demain : ce résultat est positif ; il le voit, il le sent, et ne peut l'oublier. Rien ne le prouve mieux que la persévérance de sa neutralité, dans un temps où le gouvernement français, par l'aberration continuelle de ses principes, par la versatilité de ses plans, n'offrait aucune garantie de la solidité de ses engagemens. Cette crainte n'existe plus aujourd'hui ; rassuré de bonne-foi sur la stabilité du gouvernement français, il est plus rassuré encore par les principes connus de l'homme qui le dirige ; il n'a plus à craindre ni altération dans l'alliance, ni déviation des vrais principes qui doivent régir un Etat : et cette observation répond à ces hommes timides qui regardent avec incertitude les dispositions de la Prusse, et qui se plaisent à craindre d'elle des arrières-projets qu'elle n'a ni ne peut avoir. L'avenir doit donc nous répondre du présent ; car l'intérêt bien entendu d'un Etat quelconque, n'est pas circonscrit dans les liaisons et l'utilité du moment ; l'avenir est aussi son domaine. La chance des probabilités, des convenanes, et des avantages futurs, est un champ vaste qu'il doit aussi embrasser.

Les craintes de la Prusse, son ambition,

son intérêt enfin, ce premier dieu de tous les gouvernemens, tout lui prescrit une utile alliance avec la république. Les deux Etats sont aujourd'hui solidaires l'un pour l'autre, et même pour l'Europe, contre les deux cours impériales. La Prusse se souvient encore de la dernière guerre qu'elles suscitèrent à la Turquie; elle se souvient que si leur ambition alarma alors l'Europe, ces dispositions peuvent renaître, puisque leur union vient d'être resserrée par des arrières-projets que le temps développera: elle sent enfin que, si elles parvenaient à épuiser et à subjuguer la France, rêve fantastique dont une ambition délirante fait espérer la réalité à *Paul I.er*, rien ne pourrait plus sauver l'empire ottoman; et qu'après sa ruine, elle-même aurait son tour, avec d'autant plus de raison, que les coalisés frémissent des ménagemens que la politique les force d'observer vis-à-vis d'un Etat qui a donné à la prétendue cause des rois l'exemple de la défection.

Si le cabinet de Versailles, auquel *Frédéric II* s'adressa en 1787, refusa de renouer les nœuds de l'antique union, les temps sont changés; l'intérêt réel ne sera

plus méconnu ; on ne sacrifiera plus à la faiblesse ni à la crainte. Les deux Etats ne peuvent former de liaison plus utile, ni surtout plus nécessaire dans les circonstances ; leur garantie respective les y appelle également. Et l'on peut en conclure que l'alliance sera sincère, parce qu'ils y trouveront réciprocité d'avantages ; et qu'elle sera solide, parce qu'ils n'auront point à les chercher aux dépens l'un de l'autre.

S'il est donc une alliance nécessaire, s'il en est une que les circonstances obligent à contracter pour arrêter les projets des cours de S. Pétersbourg, de Vienne et de S. James, c'est celle de la France avec la Prusse, la Suède et la Porte, à laquelle serait appelée l'Espagne notre fidèle alliée. Les motifs d'intérêt de la France sont trop connus, pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Ceux de la Prusse ne sont pas moindres, pour arrêter l'influence et l'usurpation des deux cours rivales. Cette puissance l'avait si vivement senti, que dans un autre temps elle avait employé beaucoup de dépenses et de soins pour obtenir avec la Porte un traité d'alliance pareil à celui que la Suède avait formé en 1740. Quant à la Suède, si

ses intérêts commerciaux ne décident pas sa timide incertitude, dans l'état précaire où elle se trouve celui de sa conservation lui rend cette quadruple alliance toujours plus utile, par les diversions que la Turquie, secondée avec fruit, pourrait encore faire; et l'intérêt de la Porte ne s'y rencontre pas moins, dans l'isolement où elle se trouve, et livrée pour ainsi dire à la merci de ses trois nouveaux alliés.

Cette union, fruit d'une politique prévoyante, tendrait à rétablir la balance et à empêcher la ruine de l'empire ottoman, tant pour lui que pour l'intérêt des Etats auxquels sa conservation est nécessaire. Cette union, enfin, rendrait plus sûrs les nœuds qu'on suppose lier en ce moment la Prusse, la Suède, et même le Danemarck, qui, bornés à la garantie du nord de l'Empire, ne peuvent rien produire en faveur du midi de l'Europe.

Enfin, sous le rapport maritime lui-même, et indépendamment de l'intérêt continental, le roi de Prusse doit desirer comme nous, et de protéger la Porte, et d'affranchir les mers de la tyrannie anglaise. Car si nous aspirons à relever notre marine et à ranimer

notre commerce, lui-même veut créer l'une et étendre le second ; ce qu'il sait bien que l'Angleterre ne peut voir de bon œil. Il est donc essentiel pour les deux Etats de s'unir contre l'Angleterre; et l'accord doit être tel, que si la Prusse nous aide à prévenir la chute de la Porte, en faisant, quand il en sera temps, contre la Russie, une diversion continentale, nous devrons de notre côté la protéger efficacement sur l'Océan, contre les plans exclusifs de la puissance britannique, puisque notre intérêt demande la liberté de mers, et, ainsi que je l'ai établi, celle du commerce, et la libre entrée dans nos ports de toutes les marchandises que les étrangers importeront chez nous, pourvu qu'elles soient les produits de leur sol, exclusivement à ceux de l'industrie, que des traités n'auront pas admis.

Telle est donc notre situation avec la Prusse, et réciproquement la sienne avec nous, que les deux Etats, sans avoir à se jalouser ou à se craindre, ont tout à espérer l'un de l'autre, et peuvent seuls arrêter les deux cours impériales. Je n'ai dû m'arrêter, dans cet examen, qu'aux résultats positifs que doit produire une politique saine, fruit

de l'intérêt de tous les temps, sans m'occuper des combinaisons accidentelles que le moment verrait naître, et qui n'auraient pas une liaison directe avec les avantages réels d'un Etat quelconque, pour motiver la déviation des plans politiques que sa situation devrait lui prescrire. D'où on peut conclure que la Prusse, pour ne pas perdre les heureux résultats d'un bon système, est et demeurera notre alliée, parce que son intérêt le lui commande, et que si nos rapports actuels peuvent subir un changement, ce ne sera peut-être que pour voir succéder une alliance défensive avec nous, à la patiente immobilité qu'elle a conservée jusqu'à ce jour.

Article IX.

De l'Autriche.

D'après les faits développés dans tout le cours de cet ouvrage, il est aisé de déterminer les dispositions et les intérêts de la maison d'Autriche relativement à la France. Jalouse à-la-fois et rivale, elle lui enviait tout les avantages qui en avaient fait le premier Etat de l'Europe, et ne pardonnait pas aux Bourbons l'ancienneté et la grandeur

de leur maison ; car la naissance, cette brillante chimère, entrait aussi pour quelque chose dans l'inimitié de l'Autriche.

Son ambition toujours plus entreprenante, dans l'espace de trois siècles, avait mis les héritiers du faible duc d'Autriche à même de ne plus craindre en Europe que la France et les Bourbons. En Espagne, en Italie, en Pologne, dans l'Empire et les Pays-Bas, par-tout elle s'était créé des droits, par-tout elle trouvait à exercer ses prétentions ; et les plus belles contrées de la France elles-mêmes n'étaient pas à l'abri de ses réclamations : la Lorraine, l'Alsace, la Provence, les deux Bourgognes, avaient depuis trois siècles été le théâtre et le prétexte des guerres les plus sanglantes ; et c'était sur-tout avec l'Autriche qu'il fallait négocier ou se battre sans cesse.

Moins puissante que sa rivale, elle suppléa à sa faiblesse par la ruse, par une politique plus ténébreuse, et quelquefois par la fausseté, jusqu'à la fatale époque de 1756. Alors, d'un trait de plume, elle obtint d'un cabinet imprévoyant, bien plus que ne lui avaient jamais acquis tous ses combats : elle obtint, 1.° une puissance destructive de l'équilibre que la France avait conservé dans l'Empire

et dans l'Italie ; 2.° la nullité de sa rivale dans le nord ; 3.° le relâchement des liens et la perte de l'influence que nous conservions en Turquie ; 4.° enfin la succession en quelque sorte héréditaire de la couronne impériale en faveur de sa maison ; tandis que nous avions combattu plus de deux siècles pour l'empêcher de l'établir.

Il y a ici une remarque importante à faire sur la différence des guerres que nous avons eues à soutenir contre l'Autriche ou l'Angleterre, dont en général les premières ont tourné à notre avantage, et les dernières à notre préjudice.

Les guerres de l'Autriche contre la France, étaient celles de deux maisons rivales et ennemies, l'ambition des rois les allumait, les peuples n'y entraient pour rien : les guerres avec l'Angleterre avaient une bien autre importance ; c'étaient celles de la haine des deux nations, de peuple à peuple ; chaque citoyen prenait parti, et avait intérêt dans la lutte. Dans les premières, les Français et les Autrichiens se battaient sans se haïr, et seulement pour satisfaire l'orgueil ou l'ambition de leurs maîtres : dans les secondes, c'était un intérêt direct, pressant ; depuis

plus d'un siècle elles avaient sur-tout le commerce pour objet ; et l'on sait que les guerres de commerce sont aujourd'hui les plus animées. Dans les premières enfin, tout se terminait souvent par lassitude, par impuissance ; et les deux Etats, après avoir fait couler des torrens de sang et dissipé leurs trésors, se trouvaient précisément au même point d'où ils étoient partis avant les premières hostilités : dans les secondes au contraire, l'avantage qui restait au vainqueur était toujours réel ; c'était l'augmentation de son commerce, ou l'abaissement de la puissance rivale ; de nouvelles possessions, des cessions coloniales qui entraînaient toujours une nouvelle branche de commerce à exploiter pour le vainqueur, et une perte réelle pour le vaincu. De là il est aisé de conclure que, si l'ambition de l'Autriche n'y met un obstacle, nos guerres à l'avenir seront très-rares, soit avec l'Empire, soit avec les Etats héréditaires ; au lieu que celles avec l'Angleterre ne seront ni moins fréquentes, ni moins animées ; chaque instant pourra en faire naître la cause ou le prétexte, qui sera toujours lié à l'intérêt positif de l'un des deux Etats.

Trop souvent j'ai eu occasion de parler des effets du traité de 1756, pour qu'il soit besoin de me livrer à de fatigantes répétitions. Nous avons vu que l'Autriche, riche des secours de tous les genres que nous lui avions imprudemment prodigués, nous avait chassés de la première place pour s'en emparer, et que, par une suite de ce déplacement, la Russie et la Prusse passaient avant nous dans l'ordre des puissances. Cette stupide condescendance, sans nous faire une amie reconnaissante de l'Autriche, avait aliéné de nous tous les Etats qu'une politique salutaire nous avait appris à protéger..

Examinons à présent si la révolution, en détruisant la cause même de sa longue jalousie, si les événemens de la guerre actuelle en établissant un nouveau système, pourront nous réconcilier de bonne-foi avec cette puissance, et nous faire espérer une longue paix avec elle.

Les deux nations pourraient s'en flatter sans doute, car elles n'ont plus d'intérêt commun à se croiser ni à se nuire. Mais avec l'ambitieuse maison d'Autriche, ce serait une erreur politique que d'en concevoir l'espérance. Son chef n'aura cessé de jalouser les

urbons, que pour haïr davantage nos prin-
es, notre système de gouvernement, la
rance enfin, qui lui deviendra plus redou-
table, république que monarchie.

Il est certain que notre nouveau régime, en anéantissant par le fait le pacte de famille, a paru d'abord servir utilement l'Autriche et ses plans éventuels sur l'Italie : mais notre alliance avec l'Espagne, fondée sur des rapports aussi directs que politiques, et nos premiers succès en Italie, ont bientôt fait évanouir ses espérances, malgré que la dernière campagne lui ait rendu, par une suite des fausses mesures du directoire, plus qu'elle n'y avait perdu. La nouvelle limite du Rhin, la conquête de la partie des trois électorats situés sur la rive gauche, celle des Pays-Bas, l'affranchissement enfin du Milanez et du Modénois sur lequel il faut insister, et que ne compense point à ses yeux la cession qu'elle a obtenue de presque tout l'Etat de Venise, mais surtout l'influence que nous devons reprendre dans l'Empire, où nous pourrons, conjointement avec la Prusse, ou sans elle, arrêter son ambition, sont de nouveaux torts qu'elle ne nous pardonnera pas davantage.

Mais plus elle aura à nous haïr et à nous

craindre, moins nous aurons à garder avec elle ces ménagemens politiques, qui le plus souvent faisaient toute sa force : l'un des grands effets que la république aura obtenus de son nouveau système, sera de ne plus recevoir dans son sein des princesses étrangères qui presque toujours y portèrent les intérêts et les passions de leur famille, pour lui sacrifier leur nouvelle patrie. On sait que souvent ces princesses étaient du sang d'Autriche; et l'on connait avec quelle adresse la cour de Vienne a toujous su se prévaloir des alliances de ses archiduchesses, pour pénétrer les secrets, contrarier les intérêts des cabinets, gouverner et même assujettir les cours, mais sur-tout s'assurer des droits sur les Etats auxquels elle faisait ces dangereux présens. La France, l'Espagne, le Portugal, mais sur-tout l'Italie, et Naples en ce moment même, en offrent des exemples si multipliés, qu'on est fondé à dire que l'Autriche a acquis plus d'influence et plus de possessions par l'adresse de ses alliances, que par la force de ses armes.

D'un autre côté, la grande puissance militaire que la France a reprise, et qu'elle n'abandonnera plus, lui a enfin rendu en

Europe, la prépondérance dont elle était déchue. Elle ne négligera plus les utiles mesures de prévoyance, et sera toujours dans le cas d'arrêter l'ambition autrichienne, soit par des notes, par des offices sérieux; soit par des menaces réelles, que les effets suivront toujours de près : et l'empereur aujourd'hui a trop appris à sentir sa faiblesse comparative pour oser entrer seul en lutte.

L'incertitude des dispositions de la Prusse, l'œil jaloux avec lequel *François II* a vu son agrandissement progressif et la parité d'influence qu'elle a acquise dans l'Empire, sont autant de motifs réels qui ajoutent toujours plus à ses craintes, sans que l'union de la Russie qu'il a vue sur le point de se rompre, puisse le rassurer ; car le moment n'est plus loin, où, malgré son adresse, il ne parviendra plus à lier l'Empire à ses guerres personnelles.

D'autre part, on peut dire qu'il n'attend pas avec moins d'impatience les événemens que doit produire l'expédition d'Égypte. Car comme sa maison embrasse tous les genres de projets qui peuvent servir son ambition, elle verrait sans crainte la Russie bannir les Turcs d'Europe, pour réaliser à

son tour ses projets connus sur les provinces ottomanes qui avoisinent le Danube, les plans adventifs qu'elle pourrait former sur une partie de la Grèce, et ses vues existantes sur la mer Noire, dont elle n'a encore qu'une navigation précaire. Là elle trouveroit l'occasion de créer une nouvelle branche de commerce jusque dans le Levant, où elle établirait alors sa concurrence avec les vaisseaux russes et anglais, au détriment des nôtres. Mais ce projet, qui flattait l'ambition de *Joseph II*, rencontrera aujourd'hui des obstacles invincibles, dans l'opposition que doivent y mettre la France et la Prusse; et cette opposition est même indépendante des causes momentanées qui ont fait éclater la guerre entre la Turquie et la république, à l'aide des instigations de la Russie et de l'Angleterre, auxquelles même l'Autriche ne peut être indifférente en supposant qu'elle y ait été étrangère.

Ainsi l'Autriche, sans limite et sans frein, ne demande qu'à assouvir son ambition, n'importe où, n'importe aux dépens de qui, pourvu qu'elle y parvienne. Et si je présentais ici la longue série des usurpations consommées, des invasions tentées, et des

projets éventuels avoués de cette cour, quelque vraie qu'elle fût, le lecteur aurait peine à y croire.

Les plans d'agrandissement, héréditaires dans la maison d'Autriche, remontent jusqu'à son fondateur. Quand *Rodolphe de Hapsbourg*, premier empereur de sa race, monta sur le trône, son ambition était tellement connue, que l'évêque de Bâle, pour la caractériser, se permit ce trait plaisant : *Dieu bon, tiens-toi bien ferme sur ton trône éternel, et crains que Rodolphe de Hapsbourg ne le renverse.* Fidèle aux maximes de son chef, les princes de cette maison n'en ont plus dévié. On connaît les sanglantes guerres de *François I.er* contre *Charles-Quint*. Sous lui et sous le *Démon du midi* son successeur, la maison d'Autriche régnait sur une partie du monde, et faisait trembler l'autre. Elle avait pris sur tous les Etats un tel ascendant, que nul prince ne se croyait en sûreté sur son trône s'il n'était en paix avec elle. Bientôt, pour donner plus de développement à ses plans, furent établis les pactes qui portent que *les droits particuliers de la maison d'Autriche sont également en faveur des femmes ;* et

elle

elle a su en tirer habilement parti dans toutes les prétentions auxquelles cette réserve insidieuse a donné lieu. Ce droit a de nos jours été renforcé par l'établissement de la *pragmatique sanction*, qui, consacrant le principe d'indivisibilité et le droit de primogéniture, fonde aujourd'hui l'une des bases constitutives de la politique du conseil de Vienne.

Et si je fais l'application de ses maximes à sa conduite, tout sert à démontrer que jamais il ne fut de gouvernement plus avide ni plus ambitieux. Sans nous éloigner des derniers temps, sans remonter plus haut que le règne de *Joseph II*, sans parler de toutes ses usurpations dans l'Empire, des droits qu'il y réclama, des vexations qu'il y commit, sans rappeler même la réunion du cercle de *Burghausen*, qu'à la suite de la guerre de la succession de Bavière, il arracha, par la paix de *Teschen*, à la complaisante médiation de la France et à l'impuissance de l'électeur; jetons ailleurs un coup-d'œil sur ses usurpations, sur ses prétentions et ses droits.

Deux fois la Pologne est démembrée; *Joseph II* en obtient sa double part; à la

première époque, il fait frapper et distribuer à ses nouveaux sujets une médaille représentant l'hommage de la Pologne, et portant pour exergue : *Gallicià et Ludomiriá in fidem receptis.* Ainsi il invoque la foi, la fidélité, à l'instant même où il viole l'engagement solennel qu'il avait pris de garantir l'indivisibilité de la Pologne et de son territoire ; il invoque ce que les hommes ont de plus saint, lui qui, pour consommer sa spoliation, n'avait de droit que la force, contre des peuples dont le seul tort fut d'être faibles et malheureux ; il se crée des titres sur de prétendus royaumes dont les noms même n'existaient ni sur la carte ni dans aucun diplome connu. En 1794, le nouveau partage de la Pologne est consommé ; cette puissance est anéantie ; et il concourt de tout son pouvoir à sa destruction. Ainsi, tandis qu'il avait l'air de nous faire la guerre pour rétablir d'une main le roi de France sur son trône, de l'autre il dépouillait celui de Pologne, et le précipitait du sien.

Continuons. En 1773, il s'empare sur la Turquie de la Bukowine, comme une dépendance de la Transilvanie, et peu après oblige les Turcs à consacrer cette spolia-

tion par la convention de 1777. Bientôt il forme des projets sur la Bosnie : à ceux-là succèdent ses vues sur la Valachie et sur la Moldavie, pour lesquelles il ose demander l'assentiment de la France, qui le refuse : mais ses desseins ne sont qu'ajournés, si la Porte ne change pas de système.

Passons enfin à l'Italie. C'est ici sur-tout que l'exécution à-peu-près consommée de la plupart de ses plans, doit frapper tous les esprits ; que, neutres, alliés ou ennemis, tous les Etats doivent ouvrir les yeux ; et que l'accomplissement prochain des réunions qui lui restent à opérer, doit fatiguer la patiente immobilité de l'Europe. Maître d'un tiers de l'Italie, l'empereur n'en est point satisfait; il aspire à l'envahir entière ; et déjà il ne traite plus avec ses princes que comme un suzerain avec ses vassaux. Si j'analyse ses prétentions, il en forme sur tous les Etats qui la composent ; chimériques ou vrais, par-tout il réclame des droits : maître du Milanez depuis près d'un siècle, il l'est devenu de la Toscane après la mort de *Jean Gaston* ; le mariage de *Ferdinand* avec l'héritière de la maison d'Est lui a assuré les duchés de Modène et de Reggio ; comme substitué à

ses droits, il a des prétentions sur le duché de Ferrare : comme héritier de *Maximilien I.er*, il en fait valoir sur les Etats de terre-ferme de Venise : il établit les droits du duché de Milan sur le Bressan et sur le Bergamasque ; il en suppose d'autres sur les Etats de *Commachio*, et sur le Polésin vénitien : comme suzerain, il ressuscite des prétentions sur la Ligurie entière ; il veut rétablir les droits de l'Empire sur S.-Rémo et reprendre Final, que les Génois ont loyalement acheté de ses auteurs. Maître de Gènes, il revendiquerait les droits du sénat sur l'île de Corse : sur Parme et Plaisance, il s'est réservé des prétentions éventuelles. En Piémont, il veut rentrer dans les cessions qu'il avait jadis faites, par traités ou conventions, à la maison de Savoie ; il réclame le Tortonèse, le Novarrais, l'Alexandrin : dans la Suisse, il ne renoncerait pas aux droits d'*Albert*, si l'occasion de les faire valoir se présentait. Il ferait revivre plus directement encore ses prétentions sur les bailliages italiens engagés. Comme successeur de *Charlemagne*, il aspire à ressusciter ses titres sur l'Etat de l'Eglise entier. Naples enfin est une conquête qu'il ne par-

donne pas aux Bourbons de lui avoir enlevée : ses prétentions ne s'y portent pas moins qu'ailleurs, et n'en seront pas moins positives, pour être formées les dernières, sur-tout si l'on se rappelle l'infructueuse tentative de 1744, et le voyage que *Joseph II* fit à Naples pour en brouiller le roi avec les princes de sa famille. Et certes, si l'on pouvait ici supposer de l'exagération, je renverrais aux événemens de la dernière campagne, qui n'ont présenté au cabinet de Vienne qu'un moyen facile d'exécuter des plans auxquels le traité de *Campo-Formio* l'avait forcé de renoncer : et s'il reste maître de Venise, quand le moment en sera venu pour lui, il renouvellera les droits de cette république sur l'Albanie, ceux qu'elle a sur l'île de Candie, perdue dans le dernier siècle ; et ceux sur le Péloponnèse, qui lui fut enlevé en 1719, au traité de *Passarowitz*. — Ainsi le titre, la possession, les renonciations, les traités, tout disparaît devant lui, à l'instant où il peut faire valoir des droits éteints que la force ressuscite. Sans parler enfin du partage de notre France, de l'occupation de quelques-unes de ses places en son propre nom, de ses prétentions sur

nombre de nos provinces, il cherchait partout à se créer des titres et une puissance, sans acception de lieu, de temps et de distance. On le croira avec peine, et je cite ce dernier fait sur la foi de *Peissonel*; n'ayant presque ni ports de mer ni vaisseaux, il aspirait à établir son commerce et ses droits jusqu'à Madagascar, par le moyen du Polonais *Beneowsky*, qui, agent de la cour de France dans cette île, s'était vendu aux Anglais, et trahissait également ceux-ci pour *Joseph II*, qui lui avait remis une commission signée de sa main, relative au commerce qu'il voulait y établir, et qu'on trouva sur ce traître, parmi ses papiers, lorsqu'il fut tué dans l'île à la tête des Anglais pour lesquels il combattait contre nous.

C'est par de tels faits qu'on peut déterminer les vues de ce cabinet, qui regarde les événemens de la dernière campagne comme propres à opérer l'accomplissement de tous ses plans, et qui accepterait la paix dès demain, si, contre toute prudence, toute politique, et, j'ose le dire, contre toute justice, la France consentait à le laisser le paisible dominateur de l'Italie. C'est à des traits pareils qu'appréciant son ambition universelle, on peut

juger si l'on doit compter sur les dispositions d'un gouvernement qui plus d'une fois a fait mettre en question par les publicistes allemands, si l'empereur n'était pas le légitime souverain du monde ; tandis que, plus affirmatif encore, le juriste *Barthole* traite d'hérétique tout homme qui oserait en douter.

Et si je fais à la république une application plus directe des principes de l'Autriche, je trouve que cette cour, et celle de St.-James, sont les deux seules qui, dans la présente guerre contre la France, ayent eu une politique intéressée. L'une et l'autre, dans la guerre de la révolution, n'ont eu d'autre but que de s'enrichir de nos dépouilles. L'Autriche a voulu d'abord nous démembrer ; bientôt après s'agrandir en Italie, sans se soucier même de ses alliés : témoin le traité de *Campo-Formio* ; témoin l'ordre qu'elle a donné de régir le Piémont et même la Toscane par des commissaires impériaux ; témoin ses protestations contre la reddition de Rome et de *Civita - Vecchia* à d'autres troupes qu'aux siennes. Car enfin, pourquoi l'Autriche, dans la dernière campagne, a-t-elle refusé de recevoir les subsides de l'Angleterre ?

plus généreuse dans ses plans, aurait-elle voulu travailler à ses frais à la restauration des Bourbons français ? ses finances seraient-elles aujourd'hui en meilleur état ? trouverait-elle enfin au-dessous de sa dignité ; d'être là stipendiée de l'Angleterre, après l'avoir été tant de fois ? non certes ! et pour qui connaît cette cour, il est aisé de voir que son refus n'a eu d'autre motif que de n'être ni gênée dans ses plans, ni bornée dans ses prétentions, et de pouvoir opérer en grand toutes les réunions qui seront à sa bienséance, sans être obligée de rendre compte. Ainsi l'occupation de Valenciennes en son nom, sépara sa cause de celle des Bourbons ; ainsi ses usurpations en Italie l'ont également séparée de la coalition. Ses plans restent intacts : la guerre qu'elle nous fait, est purement celle de son ambition, et ses protestations mensongères ne peuvent plus tromper un seul Etat de l'Europe.

Je conclus donc que les dispositions de l'Autriche envers nous ne peuvent jamais être que celles d'un ennemi, ou du moins d'un ennemi réconcilié, qui, trouvant toujours en nous l'obstacle le plus fort à l'exécution de ses plans, ne sera jamais contenu

que par la prudence, tant qu'il nous trouvera en mesure de l'arrêter. J'ajoute même que malgré les heureux succès de la dernière campagne, il a trop appris le secret de nos forces ; et que si nous conservons une attitude convenable, il nous craindra d'autant plus que nous le craindrons moins ; puisqu'il est vrai de dire que l'orgueil et la peur, bien qu'ils paraissent incompatibles, gouvernent cependant l'Autriche, président à ses déterminations, suspendent ou précipitent tous ses mouvemens, et dirigent toutes ses démarches. Nous pouvons, par conséquent, être en paix avec elle ; mais la prudence nous défend de compter sur la solidité des alliances que nous pourrions un jour contracter, et sur les promesses qu'elle pourrait nous faire, lorsque tant d'intérêts nous séparent.

Quant aux rapports du moment, si elle se refuse aux propositions modératrices que le gouvernement est disposé à lui faire, si une ambition délirante continue à l'aveugler, c'est aux chances de la guerre, c'est au courage de nos braves qu'il faut de nouveau en appeler, sans la craindre. Les amis de la paix alors cesseraient d'être ceux de

leur patrie, puisque nul Français ne peut désirer que dans aucun cas la république signe une paix déshonorante, et qui ne serait qu'un vain simulacre, quand, d'une part, la faiblesse l'aurait souscrite, et que de l'autre, l'orgueil pourrait s'en faire de nouveaux titres pour augmenter bientôt de prétentions.

Mais nos finances nous en font une nécessité! J'en doute tant que la confiance peut rétablir le crédit. Mais celles de l'Autriche sont-elles en meilleur état que les nôtres? l'empereur est-il plus riche que nous? ses produits agricoles et industriels l'emportent-ils sur les nôtres? et vingt ans de guerre n'ont-ils pas épuisé ses ressources? Si l'on hésite à prononcer, qu'on se rappelle du moins les actes récens; qu'on en appelle aux faits, et qu'on lise la proclamation adressée le 10 octobre, par l'archiduc *Charles*, aux cercles de l'Empire. Cette proclamation est-elle autre chose qu'un aveu de l'impuissance et du besoin? est-elle autre chose qu'une supplique humiliante? est-elle autre chose enfin qu'un véritable signal de détresse? L'archiduc y invite, presse, j'ai presque dit supplie les Etats à pourvoir aux

immenses besoins de l'armée ; il y invite les particuliers à des dons patriotiques de tous les genres. Quel aveu pour l'orgueil autrichien, et combien son épuisement doit être grand, pour qu'il soit forcé d'y recourir! Donc conditions modérées, donc paix honorable pour tous les partis ; ou guerre à outrance qui force l'ambitieux *François* à fléchir, car l'Allemagne a aussi ses *fourches caudines*.

Enfin, sous le rapport politique, comme les plans du gouvernement français doivent embrasser l'avenir non moins que le présent, il faut, par une utile prévoyance, calculer jusqu'aux probabilités. Nous devons voir dans la Prusse notre alliée constante, et dans l'Autriche une rivale à surveiller. Mais des combinaisons fortuites, des événemens accidentels peuvent un jour peut-être altérer ces dispositions ; et une sagesse attentive doit en prévoir jusqu'à la possibilité, et ne pas nous précipiter dans des alliances exclusives. L'Empire doit exciter la plus sérieuse attention, et nous devons y reprendre la part d'influence que nous y donne le traité de *Westphalie*. Pour parvenir à ce but, nous devons rétablir un bon sys-

tème fédératif avec les Etats indépendans et avec ceux de l'Empire. Cette nécessité nous conduit à jeter un coup-d'œil sur les dispositions des cercles relativement à la France, et sur ce qu'ils ont à en espérer ou à en craindre.

Article X.

Du Corps germanique.

Le Corps germanique, placé au centre de l'Europe, tenait jadis toutes les puissances en respect, et servait peut-être plus encore au maintien de ses voisins qu'à l'équilibre de la balance de ses propres membres. Ce corps alors eût pu être l'écueil des conquérans, et il était, par sa constitution et sa forme, hors d'état de conquérir lui-même. Mais s'il fut long temps le pivot des intérêts de l'Europe, il n'existe plus aujourd'hui que de nom; et désormais dépourvu de nerf et de vie, il est hors d'état d'échapper par lui-même à l'usurpation qui le menace. Le traité de *Westphalie* avait rendu la France garante de ses constitutions et de ses droits : la couronne impériale,

devenue en quelque sorte héréditaire dans la maison d'Autriche, a rendu très-souvent la prestation de cette garantie nécessaire contre les entreprises des chefs de cette république ; et on peut même dire que malgré la puissance de plusieurs de ses membres, sans l'heureuse et fortuite nomination de *Charles VII*, les capitulations germaniques ne seraient plus aujourd'hui regardées que comme des diplomes insignifians, ainsi qu'elles ont été sur le point de l'être au commencement du siècle.

La France, sans avoir jamais perdu sa considération dans l'Empire, en avait plusieurs fois aliéné les princes ; et le dernier traité d'*Aix-la-Chapelle* ne lui rendit qu'un moment son crédit et la confiance des Etats, qu'elle reperdit par le traité de 1756.

Après la révolution, l'Empire, influencé par son chef, s'est précipité dans une guerre qui dut lui être étrangère ; et le résultat en a été pour lui la perte de toute la partie des Etats germaniques située sur la rive gauche du Rhin, que le droit de la victoire a annexée à la république française. Ainsi l'ont permis une injuste agression et les lois de la guerre ; et l'Empire, à l'avenir, resserré dans la limite

du Rhin, n'aura proprement plus de points de contact avec elle.

Je dois donc examiner quelles peuvent être les dispositions de ses différens princes, sans me permettre de porter un jugement prématuré sur l'article des indemnités, ni sur celui des sécularisations. Relativement à la révolution, je ne m'arrêterai pas davantage sur l'opinion de tous ses membres ; car dans l'état de consistance que la république a acquis, il ne s'agit pas des opinions que les princes peuvent avoir, mais seulement de l'intérêt de chacun d'eux.

L'Autriche et la Prusse sont les deux Etats les plus puissans de l'Empire ; et les princes allemands, témoins passifs du partage de la Pologne, en ont conservé une terreur salutaire, que le temps ne peut affaiblir : ils se souviennent avec effroi de la conduite usurpatrice de *Joseph II*, à l'époque de la mort de l'électeur de Bavière *Maximilien*, et du projet d'échange des Pays-Bas contre l'électorat, qui donna lieu à la ligue germanique ; ils savent que l'Autriche cherche à asseoir son despotime sur tous les cercles, que les décrets du conseil aulique ont aujourd'hui plus de force que toutes les

décisions de la diète. Depuis que le système des convenances a prévalu, le passé n'est pas fait pour les rassurer sur l'avenir.

C'est même une bizarrerie bien digne du moment actuel, que la peur oblige quelques-uns des Etats à s'armer et à rentrer en guerre contre la France, tandis que l'empereur porte l'élite de ses forces vers le Pô; et que ces mêmes princes préparent leur propre asservissement, en donnant à leur chef des facilités pour conquérir l'Italie, qui doit à son tour lui fournir les moyens d'asservir l'Empire. Ils savent que de la part de ce même chef, les moyens d'ambition ne manquent jamais, et qu'à leur défaut il peut créer des prétextes toujours décisifs quand la force les appuie. Cependant, malgré que la conduite de l'empereur effraie les princes d'Empire, malgré qu'ils ne puissent regarder la guerre actuelle comme une guerre germanique, malgré qu'ils redoutent les succès de l'empereur presque autant que ses revers, la diète, par son décret du 18 septembre, vient de déclarer quelle est en guerre avec la France. D'où peut venir cette détermination, au mépris même des motifs qui devaient lui en faire prendre une

contraire ? la peur la fit souscrire, et la nécessité, qui a aussi ses décrets, la fait exécuter.

Le nord de l'Allemagne, plus fort, plus indépendant, plus protégé, est resté neutre: le midi, plus faible, plus asservi, a été obligé de fléchir. Ainsi, malgré la divergence des intérêts de la plupart des princes, l'électeur *Palatin*, au mépris de ses justes méfiances, et au préjudice de ses accords avec nous, s'est vu forcé de prendre part à une guerre qu'il déteste, et dont il redoute l'issue. Le duc de *Wirtemberg*, contre le vœu prononcé de ses Etats, a cédé à une crainte pareille; les évêques de *Bamberg*, de *Wurtzbourg* et autres, y ont été appelés par un motif plus direct, c'est-à-dire, par le desir d'échapper à la sécularisation et aux indemnités dans la future paix d'Empire: enfin, tous les princes ont cédé à la force, ont obéi à la nécessité, en redoutant, comme leur premier ennemi, celui pour la défense duquel ils s'armaient.

En veut-on une preuve plus directe; elle est dans les lenteurs méthodiques et combinées de la diète, qui long-temps ne fut ni séduite par les demandes de l'Autriche, ni effrayée des menaces indiscrètes de la Russie,

et

et qui ne se décide enfin à souscrire aux vœux des deux cours, que lorsque les succès soutenus des Austro-russes ne lui laissent plus de refus, plus de lenteurs à opposer aux ordres de l'Autriche, bien plus qu'à ses instances.

Parmi les princes d'Empire, s'il en est donc qui fussent directement intéressés à cette guerre, ce ne pourraient être que les trois électeurs ecclésiastiques, dont l'un a perdu tous ses Etats, et les deux autres la plus belle moitié des leurs; et le désespoir de leur situation était tel, qu'il fallait enfin courir le hasard de tout perdre pour pouvoir tout reconquérir. Mais cette coalition des princes du midi de l'Empire, ne sera pas plus effrayante que la première, et chaque succès des armées françaises en détachera quelqu'une de ses parties; car jugeant comme nous, et mieux encore que nous d'après leur intérêt plus direct, les vues aujourd'hui non problématiques de l'empereur, ils en redoutent l'accomplissement; et tandis qu'il les épouvante de son ambition, ils n'ont d'espérance qu'en nous : car bien qu'ils nous fassent la guerre, nous sommes les garans de leur existence, bien plus encore que la Prusse,

qui ne peut jamais leur offrir une protection aussi désintéressée.

Ainsi, malgré les accords fugitifs du moment, désormais guéries de toutes les préventions qu'elles ont conservées contre nous, les maisons de *Saxe*, de *Bavière*, de *Hesse* et de *Wirtemberg*, devraient n'avoir plus d'autre désir que de revoir la France reprendre dans l'Empire la puissance protectrice qu'elle y a jadis exercée, malgré qu'en ce moment la maison de *Wirtemberg* paraisse exclusivement attachée à l'Empire et à l'Angleterre, tandis que les Etats penchent pour la paix; et malgré que la double union que celle de *Bavière* vient de contracter avec *Paul I.er*, semble la livrer sans réserve à ce prince.

Relativement à leur situation, quelques-uns des princes d'Empire auront tout à craindre ou à espérer de nous. Maîtres de la rive gauche du Rhin, nous pouvons former sur sa droite des liaisons réciproquement utiles avec la *Bavière*, le *Wirtemberg* et la *Hesse*, que leur position plus rapprochée de nous, nous met à portée de secourir, s'ils étaient attaqués, comme de les punir en cas de défection. La maison de *Brunswick*,

plus dépendante de la Prusse, et lui étant entièrement dévouée, a, pour se garantir, la foi de son alliée, qui de long-temps ne lui laissera rien à craindre. La position de la *Saxe* est plus précaire : enclavée entre les Etats de l'Autriche et de la Prusse, elle n'a pour se rassurer que leur rivalité ; et comme on l'a vu par le passé, elle sera toujours exposée la première à une invasion. Après la mort de l'électeur, qui sans doute ne sera pas troublé de son vivant, oserait-on déterminer les événemens que l'on peut voir éclore ? Mais dans tous les cas, la *Saxe*, qui sans doute la désire, peut même craindre notre protection ; car bien que sa population et sa richesse lui permettent de lever une armée respectable, ses possessions peuvent être envahies avant l'arrivée des secours. Cependant ces craintes ne sont qu'un motif de plus pour lui faire souhaiter notre alliance, qui peut la servir soit directement, soit par ses diversions.

La *Bavière*, de son côté, doit peu attendre de la Russie trop éloignée d'elle, et tout espérer de la France, à qui, plus qu'aucun autre Etat, elle doit désirer de voir reprendre son influence dans l'Empire. Elle a, il est vrai,

été fortement soutenue par la Prusse, après la mort de *Maximilien ;* mais ce fut une affaire de circonstance, où notre inconcevable apathie fit jouer à *Frédéric* le rôle qui nous était dû. A l'avenir les plans réalisés de l'empereur peuvent lui donner un avant-goût pour en former de nouveaux ; et la Bavière pourrait bien être un jour, pour l'Autriche, la compensation des possessions que d'autres puissances chercheraient à obtenir ailleurs. Et ces motifs toujours existans doivent décider cet Etat, qui, ainsi que la Hesse et le Wirtemberg, ainsi que les autres princes, non moins que les électeurs ecclésiastiques, n'a plus à désirer que de voir la France arbitre de ses droits dans l'Empire.

La situation du nord est sans doute moins précaire, sous la garantie et la protection de la Prusse ; mais le midi de l'Empire, dans son état de dépendance, doit se ressouvenir que la France rétablit les bases de la liberté germanique au traité de *Westphalie*, et y fit créer un nouvel électorat en faveur de la maison de Bavière ; que le traité de *Nimègue* confirma celui de *Westphalie*, dont la diète de 1654 avait fait une loi de l'Empire ; que par celui de *Riswick*, elle exigea en

faveur du cardinal de *Furstemberg*, la restitution de tous ses biens qu'il avait perdus ; que par celui d'*Utrecht*, elle rétablit les deux électeurs de Bavière et de Cologne ; qu'enfin, dans tous les temps, si tous les princes d'Empire ont été poursuivis ou menacés par leur chef, c'est toujous par la France qu'ils ont été protégés, secourus et rétablis, quand ils lui ont été liés par des traités. Ils n'oublieront pas qu'ils ont vu saper les fondemens de leur antique et bizarre constitution, par celui même qui en était le protecteur et le chef, et qui ne songeait à rien moins qu'à réduire sous le joug du pouvoir absolu, tous les membres de ce vaste corps.

De son côté, la maison d'Autriche cherchera, n'en doutons pas, à nous interdire une trop grande influence, et même à altérer notre garantie. Gardons-nous de laisser détruire cette importante clause du traité de *Westphalie* ; elle seule peut nous conserver dans l'Empire le crédit que nous avions perdu, et que la victoire nous a rendu. Il serait dangereux pour nous, et pour l'Empire lui-même, de laisser partager cette garantie à la Russie, qui depuis long-temps cherche à se mêler des affaires d'Allemagne. N'oublions

pas que cette cour intrigante a cherché dans tous les temps, et à tout prix, à acquérir quelque possession dans l'Empire qui pût donner voix dans la diète à ses ministres. A l'époque de 1778, elle envoya pour la première fois un minstre à la diète de Ratisbonne, où l'on discutait alors les prétentions de l'Autriche sur la succession de Bavière. Cet agent n'y parut que pour répandre des soupçons sur les dispositions de la France, et pour engager le corps germanique à le regarder désormais, au lieu d'elle, comme le défenseur de ses droits.

La conduite de la Russie ne laisse rien à deviner sur ses motifs ; et le prétexte de sa garantie en faveur des Etats de l'Empire ne serait même qu'illusoire, puisque, en supposant un nouveau partage de convenance, comment pourrait-on répondre au dilemme que je vais établir contre l'admission de *Paul I.er* à cette garantie : Ou la Russie serait intéressée au partage, ou elle ne le serait pas : si elle y était intéressée, par la liberté de se dédommager dans le Nord ou en Turquie, la condition de la garantie ne l'empêcherait pas de laisser consommer un démembrement où elle trouverait son compte ;

si elle y était sans intérêt, elle n'aurait pas besoin d'avoir été appelée à la garantie, pour que sa politique, de concert avec la nôtre, l'engageât à s'opposer au partage. Dans les deux cas, c'est donc la même conduite à tenir, et on doit toujours l'empêcher de s'immiscer dans les affaires d'Empire. A cet égard, il n'y a pas lieu de douter que l'Autriche et la Prusse ne se joignent à nous pour repousser la surveillance inquisitive d'un gouvernement tracassier, qui depuis un siècle a troublé le repos du nord, et qui voudrait se ménager dans l'avenir les moyens d'agiter à son gré le midi.

Quant à nous, malgré les erreurs du gouvernement auquel nous venons d'échapper, nous sommes encore en mesure, et nous ne pouvons perdre que par notre faute l'influence qui nous appartient dans les cercles. N'oublions pas que le nouveau traité sera une loi de l'Empire ; que par lui, reprenant l'exercice de nos droits, nous pouvons opposer une balance prépondérante à l'ambition de l'Autriche ; que maîtres de l'un des bords du Rhin, nous pouvons donner le plus grand poids à nos opérations poli-

tiques et militaires ; que les princes d'Empire n'ont d'autres moyens de salut que la jalousie respective des puissances, et notre protection immédiate, qui pourra rendre nos secours aussi prompts que décisifs en faveur de nos alliés d'outre-Rhin. N'oublions pas, quels que soient nos liens avec la Prusse, qu'il faut néanmoins admettre la possibilité de les voir relâchés ou rompus. La politique a depuis quelque temps une marche si incertaine, qu'il faut tout craindre et tout prévoir, et qu'il importe d'établir l'équilibre des pouvoirs dans l'Empire, afin de conserver dans nos mains une balance modératrice dont aucun parti n'aura désormais rien à craindre, lorsqu'enfin on sera bien convaincu que nous n'en userons que comme garans des droits de tous.

On sent que je ne puis tout dire ; que tous les Etats ayant des intérêts distincts et séparés, et que ces intérêts variant au gré des passions qui les meuvent, il est des mesures particulières que chaque exception doit amener : il serait au moins inutile de développer ici des moyens qui, subordonnés à la marche de la politique chez les principales puissances, doivent obéir aux varia-

tions que l'intérêt éprouvera, et qui, renfermés dans la pensée d'un gouvernement vigilant, doivent suivre la politique de l'Europe dans ses constantes aberrations, pour en prévenir toutes les chances possibles.

Mais enfin, sans projets ambitieux de notre part, renfermés dans les limites que nous ne devons plus franchir, conservant la bienveillance de tous les Etats, par la fixité de nos principes, nous jugerons à notre tour que l'intérêt de la république ne sera point circonscrit dans les bornes d'une seule alliance, ni dans les avantages du moment. Nos traités, nos rapports ne seront point exclusifs, et notre protection ne sera point oppressive : nous serons fidèles à nos engagemens, car nous trouverons notre premier intérêt à les remplir. Cette conduite, renforcée par la confiance qu'inspire un gouvernement nouveau déjà apprécié en Europe, et reposant sur les principes et les actes connus du guerrier qui le préside, étouffera les préventions et fera taire les défiances : aux alarmes succéderont l'estime et la sécurité; les prétextes des guerres continentales deviendront moins rares; et le corps germanique, ne voyant plus dans notre

république qu'un Etat protecteur, sera intéressé lui-même à nous voir investis de la garantie de ses droits.

Article XI.

SECTION PREMIÈRE.

De la Turquie.

Je suis enfin parvenu à l'un des objets les plus importans et peut-être les plus délicats à traiter en ce moment, par l'étendue des intérêts qu'il embrasse, par la contrariété des combinaisons politiques qu'il présente, et par la hardiesse d'une démarche qui a enfin forcé la Porte à faire taire toute autre considération que celle d'une vengeance qu'elle a crue légitime.

Comme mon but est sur-tout d'être utile en présentant, sous tous les rapports dont elle est susceptible, notre situation actuelle avec la Turquie, je dois entrer dans quelques développemens nécessaires pour nous amener enfin à tirer des conséquences sinon positives, du moins probables.

L'empire turc, dont la puissance faisait

trembler l'Europe dans les seizième et dix-septième siècles, n'est plus aujourd'hui que l'ombre de ce qu'il fut. Tombé dans une apathie mortelle depuis qu'il a cessé d'être conquérant, ne conservant plus que la vaine prérogative de la souveraineté sur les plus importans *bachaliks*, et sur-tout sur la Babylonie et l'Egypte, chassé des bords septentrionaux de la mer Noire, dépouillé de la Crimée, et exposé à chaque instant à se voir enlever le siége de son empire, quand son dangereux voisin croira avoir pris des mesures certaines pour l'envahir; il présente un exemple éclatant des vicissitudes de la fortune et de la décadence des empires.

Depuis *François I.er*, la Turquie fut une des plus importantes, et sur-tout des plus fidèles alliées de la France. En vain nos infidélités passagères, et notamment le traité de 1756, non moins funeste pour elle que pour nous, semblaient l'inviter à se détacher de nous, qui les premiers l'avions abandonnée; en vain la Russie et l'Autriche la sollicitaient ou la menaçaient; elle résista à tout : elle put bien apprendre à ne plus compter sur nous; mais si elle relâcha le lien de l'union, elle ne le rompit jamais.

Distinguant mal les rapports politiques d'avec les rapports religieux, elle nous fut encore fidèle, quand nous avions cessé de l'être pour elle.

Soit orgueil ou incurie, elle fut presque toujours étrangère au système qui dirigeait l'Europe. Superstitieuse et ignorante, elle ne participa quelquefois aux combinaisons politiques que par l'impulsion que lui donnait la France, dont elle fut la plus utile alliée sous le double rapport fédératif et commercial. En vain un grand changement s'était opéré en France, en vain les cours ennemies voulurent l'entraîner dans leur ligue; c'est avec la France qu'elle avait traité dans la personne de ses souverains, et elle resta fidèle à la nation quand la royauté eut disparu.

Mais aujourd'hui qu'elle s'est vue attaquée la première, la Turquie n'est plus rien pour nous sous le rapport de l'alliance fédérative : l'influence des Anglais et des Russes a prévalu; l'affaire d'*Aboukir* (1) l'a décidée,

(1) L'affaire d'*Aboukir* fut sans contredit le combat le plus désastreux pour nous; c'est par les effets qu'il a produits que nous avons dû sentir vivement la perte

et elle est devenue notre ennemie. Cependant, si le gouvernement français est obligé de se départir de l'ancien système avec la Turquie, les considérations politiques n'en conservent pas moins toute leur force. Les mêmes motifs qui ont engagé l'Angleterre à se réunir à la Russie, et qui peut-être y ont aussi tacitement entraîné l'empereur, en décidant la Porte à ouvrir aux escadres russes le détroit des Dardanelles, doivent forcer la France à redoubler d'efforts pour en empêcher les effets.

J'ai dit ailleurs quel préjudice il résulterait dans le Levant, pour notre commerce et nos manufactures, si l'on faisait cette addition au commerce de l'Angleterre, qui possède déjà presque tout celui de la Russie depuis *Riga* jusqu'à *Cherson*, et depuis

---

cruelle que nous y avons faite. Jamais les Anglais ne nous ont porté de coup plus terrible ; jamais la fortune ne servit plus utilement leur haine : il a doublé les obstacles que l'armée d'Egypte a eus à vaincre ; il a entraîné la défection de la Porte ; et les effets même s'en sont fait sentir vivement jusqu'en Italie. Cette assertion n'est point hasardée, si l'on veut y réfléchir.

Archangel jusqu'à *Astracan* ; et l'on doit prévoir que le passage accordé aux vaisseaux de guerre, ne tardera pas à fournir aux Russes de nouveaux prétextes d'hostilités dont le résultat présumé doit être l'exclusion des Turcs d'Europe, et l'occupation de Constantinople par *Paul I.er* ; événement que notre intérêt nous oblige de prévoir, et que le gouvernement ne peut empêcher que par deux moyens qu'il faut développer, d'après les probabilités que les chances actuelles de la guerre doivent faire supposer.

Pour procéder avec ordre dans ces conjonctures délicates, on doit sentir que la Porte, aigrie par l'invasion de l'Egypte, et assiégée des obsessions des agens anglais et russes, ne voudra jamais revenir aux termes de l'ancienne harmonie, sans les motifs les plus décisifs. Son orgueil, son ignorance, et sur-tout la mesquinerie de ses conceptions politiques, l'empêcheront toujours de réfléchir à froid sur les dangers qui l'environnent, dans ses nouvelles relations avec des Etats que son intérêt et l'expérience des malheurs qu'ils lui ont fait éprouver, l'avaient instruite à regarder comme ses

ennemis naturels : car si elle peut se ressouvenir des guerres sanglantes que les deux cours impériales lui ont faites, elle ne doit pas plus oublier la dangereuse médiation que la Grande-Bretagne lui offrit dans toutes ses guerres, et sur-tout les sacrifices auxquels elle la contraignit en 1791, à la suite des conférences de *Sistowe*. Mais pour peu qu'on connaisse le caractère ottoman, on sera convaincu que le divan s'étant cru trompé une fois, il n'y a que des désastres qui puissent le ramener à une nation contre laquelle il s'est prononcé si fortement et si inconsidérément, au mépris de tous les dangers qu'il pourrait courir de la part de ses nouveaux protecteurs.

Il n'y a donc que deux moyens pour ramener le divan aux termes même d'une union plus intime que celle qui existait avant la guerre. La Porte, dans l'état précaire de son régime intérieur a tout à craindre, et rien à esperer d'un changement, et sur-tout des secours de la Russie : c'est une vérité qu'il importe de lui faire sentir, en employant à propos les mesures qui peuvent la ramener, en lui rendant plus sensibles ses intérêts réels, et les risques qu'elle court

de tout perdre en persistant dans son plan désastreux. Ces deux moyens seront présentés successivement ; mais comme ils sont essentiellement liés à l'expédition d'Egypte, dont ils sont une conséquence, il faut nécessairement se former une idée juste du motif de cette expédition, de notre situation positive en Afrique, et des effets que nous devons en espérer ou en craindre.

SECTION II.

De l'Egypte.

L'Egypte, où les premiers législateurs de la Grèce étaient allés puiser les principes de leur doctrine ; l'Egypte, fameuse encore par ses héros antiques, et par les prodiges que son ingénieuse mythologie nous a transmis ; l'Egypte enfin, qui fut le berceau des arts et des sciences, en était devenu le tombeau sous *Omar* et sous ses barbares successeurs.

Alexandrie, dont la création fut sans contredit le plus noble des travaux d'Alexandre, et celui qui décélait le mieux son génie, après avoir été pendant plusieurs siècles la capitale et le centre du commerce du monde

par

par les deux mers, était enfin tombée au dernier rang des dernières cités, sous la tyrannie des *Mamlouks* : et de nos jours, les avantages de sa situation, des débris illustres, et les souvenirs qu'ils réveillent, annonçaient à peine au voyageur étonné ce qu'elle fut, et ce qu'elle pourrait être encore.

Ce n'est sans doute qu'au génie des républiques qu'il appartient d'enfanter ces grandes conceptions que le vulgaire juge téméraires ou sublimes, suivant que la fortune les contrarie ou les couronne. L'expédition d'Egypte, au moment où elle fut tentée, quel qu'en soit le résultat, sera toujours le plus hardi projet, et l'entreprise la plus mémorable de la fin d'un siècle qui ne ressemble à aucun autre. Si après tant d'avantages acquis par la victoire et par le génie des arts, les *Mamlouks* soumis, les Arabes domptés, les Turcs vaincus ou ramenés, et l'Egypte paisible, permettent aux successeurs de *Bonaparte* d'achever son ouvrage, alors l'ancien système est détruit ; le commerce prend une direction nouvelle ; l'Asie nous ouvre ses mines fécondes, et il ne nous reste plus qu'à rendre grâces au génie qui en conçut le plan, et aux nouveaux *Argo-*

nautes qui nous ouvrirent la source des trésors de cette nouvelle *Colchide*.

En effet, Alexandrie, rendue à sa destination première, redevient l'entrepôt du commerce de la Méditerranée, et des riches productions de l'Inde, soit par la mer Rouge et le canal que fit creuser *Anroum*, et qui, traversant le Caire, va se perdre dans le Nil, soit par celui qui peut joindre les deux mers. Les riches campagnes du Delta, situées sous le beau ciel, et susceptibles de tous les genres de culture, rendent moins sensible le délabrement de nos colonies d'Amérique, et les suppléent avec succès. Les communications avec l'Asie deviennent plus faciles, plus directes, plus libres, plus économiques, et l'Angleterre ne peut plus y supporter la concurrence avec parité d'avantages ; celles avec la Grèce, les *échelles* du Levant et les côtes d'Afrique, multiplient encore nos rapports. Tels sont les heureux effets que le succès de l'expédition nous présente. Il faut donc, en calculant notre situation, nous occuper avec persévérance des moyens qui doivent nous faire atteindre au but.

Dans cette utile recherche, il doit m'être permis de soulever un coin du voile qui

dérobe aux yeux des profanes les secrets du gouvernement. En parlant de ce qu'on a fait, il faut dire ce qu'on eût pu faire encore pour assurer le succès de l'entreprise ; car si l'exécution a été prompte, rapide et brillante, la pensée n'avait pas tout combiné, tout prévu ; et dans une expédition pareille, qui surtout était libre, il fallait tout prévoir ou ne rien hasarder. Mais la théorie des systèmes brillans est quelquefois dangereuse. L'imagination, séduite, embrasse avec trop de vivacité les grandes conceptions qui la flattent; et bien souvent l'esprit les adopte avant que le jugement les ait mûries, et que la prévoyance ait détruit les obstacles.

Cependant si, dans les circonstances où elle a eu lieu, l'invasion de l'Egypte pouvait être regardée comme précipitée et dangereuse, relativement à l'état ou l'Europe se trouvait, il n'en faut pas conclure que cette expedition fût une insulte et une agression contre la Porte. Ce reproche a long-temps retenti en Europe ; et semé par la perfidie, l'ignorance l'a accueilli et propagé.

On ne reprochera certes pas à l'ancien cabinet de Versailles, d'avoir été ambitieux et usurpateur : cependant ce projet existait,

etavait été conçu par lui. On s'en était occupé pour punir les *beys* indépendans et rebelles de l'Egypte des vexations qu'ils exerçaient sur les négocians français, malgré le vœu de la Porte, et contre le texte des conventions ; on l'avait formé, parce que la Porte était hors d'état de réduire les rebelles ; il existait enfin, parce qu'après nombre de réclamations de nos ministres au sujet des actes oppressifs des beys, la Porte avoit été forcée d'avouer son impuissance pour les réprimer : et ce furent ces motifs qui portèrent l'ancien gouvernement à s'occuper des moyens de châtier lui-même des beys qui, rendus indépendans de leurs maîtres, abusaient d'un pouvoir usurpé, de l'impuissance de la Porte, et de notre éloignement, pour commettre sans risque toutes les vexations sur les négocians français.

Sans m'appesantir sur ces faits connus, et que la malignité cherche en vain à dissimuler, je reviens à l'expédition elle-même, en indiquant ce qui nous reste à faire d'après le calcul des probabilités politiques : car ici je voyage dans le vaste champ des conjectures, et il ne m'appartient point de déterminer les événemens que l'avenir nous dérobe; mais je puis du moins, sans prévention

et sans engouement, hasarder de dire ce que la situation de l'armée d'Egypte peut nous permettre d'espérer.

Il est certain que le directoire avait été trompé sur l'Egypte, par les ouvrages théoriques de voyageurs inexacts et superficiels, d'écrivains inobservateurs, et par les récits infidèles d'hommes peu dignes de foi qu'on ne pouvait démentir (1). On lui avait représenté l'Egypte livrée à la merci de huit mille *Mamlouks* indisciplinés et indisciplinables, sans courage, incapables de résister, et que la vue même de nos troupes dissiperait sans avoir à les vaincre : mais ces *Mamlouks*, si différens du tableau qu'on en avait tracé, se sont battus avec un courage que *Bonaparte* avoue n'avoir rencontré dans aucun des ennemis qu'il avait eus à combattre. A peine étaient-ils vaincus qu'ils reparaissaient de nouveau, et qu'il fallait se battre et les vaincre encore. Chaque instant rendait la position du vainqueur plus fâcheuse ; chaque victoire était fatale ; et la mort d'un seul soldat fran-

(1) J'en excepte l'estimable ouvrage de *Volney*, rempli d'observations judicieuses, d'aperçus exacts, et de vues saines, que l'expérience a confirmés.

çais était une perte irréparable. Dans les villes, les imans et les cheiks suscitaient des insurrections que le nombre des individus pouvait rendre dangereuses ; tandis que les *Coptes*, ces héritiers dépouillés, ces antiques possesseurs de l'Egypte, gémissaient sous le joug des beys, qui les accablaient du double fardeau de la servitude et de la misère. Engourdis par une stupide ignorance, sans énergie pour haïr, et sans courage pour briser leurs fers, ils obéissaient encore à leurs tyrans, et la crainte les armait contre leurs libérateurs.

Mais quels obstacles ne surmontent point les talens et le génie? Ah! l'histoire déroule en vain ses pages séculaires; la nature, trop avare de ses dons, ne produit qu'à travers les siècles ces êtres privilégiés, destinés à consoler la terre des malheurs des révolutions ; ces hommes extraordinaires qui, dans leur immense carrière, appelés à fixer le sort des empires, occupent toutes les renommées, et, du fond de leur exil même, remplissent encore l'univers. Tel a paru de nos jours le héros enfant de la fortune et du génie.

Ainsi, sur le sol brûlant de l'Afrique, privé

des ressources qui peuvent aider dans les grandes entreprises; seul avec une poignée de braves qui viennent de voir détruire à leurs yeux la flotte qui les apporta sur un rivage où les attendent tous les dangers; seul avec ses compagnons, qui jettent un douloureux regard vers leur patrie, dont les sépare le plus terrible des élémens; sans avoir même besoin de se recueillir dans sa pensée, le guerrier français, avec cette inspiration que des prodiges doivent justifier, leur dit: « Amis, la fortune nous abandonne; eh bien! » nous ferons de plus grandes choses! »

Il dit, et déjà l'espoir brille dans tous les yeux; la confiance du triomphe anime tous les cœurs. Rien ne les arrête; la victoire est pour eux la récompense de la victoire. L'inclémence des saisons, un climat dangereux et nouveau, et ces sables brûlans que les vents de Libye chassent devant eux, les menacent en vain: le génie de la santé, sous la forme d'habiles artistes, veille sur leur destinée; le génie des arts précède ces hommes ingénieux, qui, rivaux de la nature, lui ont dérobé ses secrets, et vont réaliser, sur une terre long-temps souillée, les fabu-

leux prodiges que la mythologie égyptienne prête à ses dieux antiques.

Tout cède, tout fléchit; les plus nobles travaux seront pour le guerrier l'excuse de la victoire, et vont faire chérir leur défaite aux vaincus. Il impose un frein salutaire à l'indomptable *Mamlouk*; il instruit le *Copte* ignorant; il adoucit l'*Arabe* vagabond; par-tout il crée des hommes, et des hommes fait des soldats ou des citoyens: l'antique palais de *Saladin* revoit enfin dans ses murs un chef et des guerriers français, apporter, au lieu des fléaux des croisades, la civilisation et les arts; et l'Egyptien grossier, remontant vers sa noble origine, retrouve une ame pour en admirer les prodiges créateurs qui succèdent à la victoire et consolent de ses brillans ravages.

Si telle fut la conduite du général français en Egypte, telle elle avait été en Italie, où, héros presque enfant, il avait fixé tous les regards dès son entrée dans la carrière. Digne chef de nos soldats, il sut vaincre et non pas asservir. Uniforme et constant dans sa marche, et non moins politique que guerrier dans sa double expédition, par-tout il entre en triomphateur, et par-tout il

respecte les opinions des peuples et leur croyance. Il n'outrage ni n'opprime les ministres des autels chez les nations qu'il veut gagner. Guerrier-législateur, il sait ce qu'ont d'influence sur elles les maximes religieuses, la force de l'habitude et l'empire des préjugés : il respecte les uns et ne fronde point les autres. Il sait qu'un peuple pardonne plutôt la violence que le mépris ; et qu'avilir ce qu'il respecte, c'est l'avilir lui-même. Fidèle à ces maximes, il porte en tout lieu la tolérance, cette première des vertus sociales. S'il écrit à un évêque, honorant en lui les vertus de son état, il lui rappelle cette morale universelle, cet instinct sublime de la nature qui unit tous les hommes, que les opinions et les dogmes ne servent qu'à diviser. S'il s'occupe des prêtres, c'est pour les protéger contre une intolérance nouvelle, parce qu'ils sont aussi des hommes, et que s'ils peuvent être dangereux, ils peuvent sur-tout être utiles. S'il s'adresse au pontife de Rome, c'est avec le respect qu'on doit à un souverain et au chef de la religion de la plus belle moitié de l'Europe. S'il traite avec les imans et les mollahs de l'Egypte, il ne fronde point avec mépris

leur superstitieuse ignorance : il parle de Mahomet avec le respect qu'on doit à la mémoire d'un grand homme ; il en parle avec cette vénération politique (1) qui doit

---

(1) Lorsque le manifeste de *Bonaparte* aux habitans du Caire a été connu en Europe, les ennemis du général français, les folliculaires à gages et les hommes superficiels ou de mauvaise foi de tous les pays, n'ont pas manqué de crier à l'athéïsme, et de l'accuser d'établir des principes subversifs de toute religion : *inde iræ*. Comme si l'homme qui respecte l'opinion de tous les peuples, pouvait être accusé d'en être l'ennemi ; comme si, ne point contrarier la croyance d'un peuple qu'il doit ménager, c'était en être le sectaire. Il eût fallu sans doute qu'il eût dit aux imans : « Votre Mahomet est un misérable imposteur ; je » vous défends de l'invoquer, et je viens détruire » vos mosquées ». Moyen, comme on sait, aussi ingénieux qu'expéditif pour gagner les hommes. Pauvres gens ! voilà bien la logique des passions. On me pardonnera sans doute cet écart ; il est en moi le fruit non de l'enthousiasme, mais de l'indignation, que sont faites pour inspirer les dégoûtantes injures que les gagistes de *William Pitt* prodiguent au général français ; tandis que, plus noble et plus vrai, le parti de l'opposition lui rend une éclatante justice : jaloux de l'opinion d'un ennemi loyal, notre consul désire sur-tout de voir finir les malheurs de la terre ; et avec de puissans motifs pour ne pas craindre le sort

lui concilier ses sectaires. Il traite avec ces hommes grossiers comme s'il partageait leur doctrine ; et employant avec art le dogme principal de l'islamisme, il le fait servir à ses vues en leur présentant ce qui devait être dans ce qui est. Et cette conduite, la seule convenable, la seule vraiment utile, était aussi la seule propre à lui concilier des peuples qu'il voulait captiver après les avoir vaincus. C'est ainsi qu'il ne se trompa sur aucun des effets qu'il espérait de cette marche politique ; et ce succès qu'il a obtenu sur des peuplades agrestes et barbares, est la plus noble réponse à ses détracteurs passionnés.

Je reviens à l'Egypte. Quant aux dispositions des habitans, si l'insurrection du Caire dut apprendre à s'en méfier, il n'est pas moins vrai qu'on a peu à en craindre de nouvelles. De la connaissance des trois différentes espèces d'individus qui peuplent cette contrée, on peut conclure, 1.° que les *Mamlouks* domptés, nos Français n'au-

---

des armes, guerrier triomphateur, il aspire à la paix. Les valets de M. *Pitt* pourraient-ils en dire autant de leur maître ?

ront rien à redouter des Turcs, qu'ils pourront toujours contenir par la crainte, et qui ne forment pas la classe la plus nombreuse de la population; 2.° qu'ils peuvent se reposer sur les dispositions des *Coptes*, tous chrétiens, tous fidèles à leur croyance, bien que défigurée par les plus absurdes pratiques, et qui, portion la plus nombreuse de la population, doivent détester le joug écrasant des beys, et peuvent un jour être utiles; 3.° qu'ils trouveront dans la troisième classe, composée de juifs et de chrétiens grecs, syriens ou arméniens, que le commerce y appelle et y fixe, des hommes prêts à les seconder utilement dans leurs entreprises, et sur-tout des recrues pour renforcer l'armée, soit par eux-mêmes, soit par les enfans des *Coptes*, assez jeunes pour recevoir les impressions qu'on voudra leur donner.

Tels sont les avantages locaux que l'Egypte présente à notre armée: mais ils sont le produit de la victoire, et le gouvernement eût pu rendre la victoire inutile, et assurer par plus de moyens le succès de l'expédition, en obtenant l'aveu de la Porte. Il paraît qu'on ne s'en est passé que parce

qu'on a désespéré de l'obtenir. Mais braver la difficulté, ce n'est pas la détruire; et peut-être il eût été possible d'amener le divan au point le plus favorable. Si l'on a cherché à obtenir son assentiment, comme quelques faits le démontrent, les moyens pour y parvenir ont été insuffisans. L'aveu tacite ou poitif du grand *visir* et du *mupht*i, ne suffisait pas, et l'expérience l'a démontré.

Avec quelques précautions et la connaissance des lieux, on pouvait être convaincu de l'importance et de la facilité dont il eût été d'avoir des agens dans l'*uléma*: ce corps, le plus dangereux et le plus puissant de l'empire, est composé des hommes peut-être les plus corrompus de l'univers; sans crainte du côté du gouvernement, à l'abri des poursuites du Grand-Seigneur, qui ne peut l'atteindre ni le frapper, il s'abandonne ouvertement à la vénalité la plus scandaleuse et à la corruption la plus profonde, sous l'égide de l'inviolabilité qu'il doit aux lois, et qui le met souvent dans le cas de faire trembler le sultan, sans avoir jamais rien à en craindre (1). Avec de l'or, on est sûr de tout

(1) Les membres du collége de l'*uléma* sont les seuls sur qui le sultan n'a pas droit de vie et de

obtenir de cet ordre; et les sommes que, par les mains d'un négociateur habile, le gouvernement eût pu répandre, n'eussent été qu'une légère avance sur les immenses bénéfices qui en auraient été le prix : on eût semé pour recueillir ; et la majorité de l'*uléma* gagnée, nous assurait du succès.

On eût pu employer les mêmes moyens auprès des premiers officiers de la Porte, outre le *visir* et le *muphti*. L'adresse, l'intérêt, les avantages qu'on eût présentés, la crainte que nous pouvions inspirer dans la supposition d'un refus, car de tous les gouvernemens la Porte est celui qui redoute le plus la guerre, et celui qui s'y résout avec le plus de répugnance; tout eût pu amener au but que l'on n'a manqué que par trop de précipitation.

Les offices que l'ambassadeur turc a faits au gouvernement depuis l'occupation des îles vénitiennes, les notes que la Porte a remises

---

mort. Ils se jugent eux-mêmes ; mais comme ils sont très-corrompus, et que tous ont également besoin d'indulgence pour exercer leurs concussions avec impunité, ils absolvent entre eux tous ceux qui sont accusés, pour en être absous à leur tour.

à notre chargé d'affaires, décèlent évidemment la crainte qu'elle éprouvait qu'on ne cherchât à susciter une révolution dans la Grèce. Il y avait, certes, un moyen bien simple de la rassurer avec bonne-foi, en la disposant, par des concessions réelles, à voir sans crainte et sans défiance l'occupation de l'Egypte.

Et dans le fait, nous ne devions pas nous attendre que la Porte consentît à nous accorder la cession ou même la simple occupation de l'Egypte, sans réciprocité d'avantages pour elle. Les contrats des nations, comme ceux des particuliers, sont nuls, s'ils ne sont pas synallagmatiques; et quand on donne, c'est pour recevoir. Ne perdons pas de vue ce principe, dont nous allons avoir l'application à établir, en le faisant précéder de tous les motifs qui auraient pu entraîner l'assentiment de la Porte; et pour y parvenir, voici, ce me semble, le langage qu'on eût pu lui tenir:

« Vous avez sur le continent deux voisins » dangereux, qui vous obligent sans cesse à » la plus sévère surveillance. Presque tou- » jours réunies quand il s'agit de vous sur- » prendre ou de vous accabler, l'Autriche » et sur-tout la Russie cherchent à vous

» ravir vos plus belles possessions d'Europe,
» et à vous reléguer en Asie; l'expérience du
» passé, et les usurpations iniques que la
» dernière a faites sur vous depuis moins de
» trente ans, doivent vous avoir donné une
» leçon salutaire. Au mépris des traités, elle
» a fait des établissemens dans la nouvelle
» Servie; elle vous a enlevé la Tartarie et le
» Cuban, et ravi les bords septentrionaux de
» la mer Noire. Le redoutable établissement
» de Cherson vous domine dans cette mer,
» et menace les Sept Tours; et elle est enfin
» parvenue à vous dépouiller de la Crimée.
» Il ne lui reste plus qu'un pas à faire, et tout
» en elle décèle le désir de le franchir; elle
» saura faire naître des occasions et créer des
» prétextes pour vous enlever la Grèce et
» Constantinople. Rappelez-vous l'escadre
» que son amiral *Orloff* a conduite dans
» les mers de l'Archipel, et qui n'était qu'une
» conséquence de ce plan: il est loin d'être
» anéanti; et déjà, par anticipation, l'on
» a donné à l'un des jeunes czars le nom de
» *Constantin*, en attendant qu'on puisse le
» couronner dans vos murs. Ce résultat est
» positif, si vous vous rappelez ce qui se
» passa en Russie et dans la Grèce, en 1790,
» où

» où les Grecs insurgés et conduits par le » marin *Lambro*, envoyèrent à Pétersbourg » des députés pour offrir à ce jeune prince » le trône de Constantinople.

» L'Autriche ne vous ménagera pas da- » vantage : profitant de l'occasion, elle exé- » cutera ses projets déjà tentés sur la Vala- » chie et la Moldavie, jusqu'aux bouches » du Danube; la Bosnie, la Servie, en- » treront dans son lot; et ces deux éternels » ennemis du nom ottoman, partageront vos » dépouilles comme ils ont partagé la mal- » heureuse Pologne.

» L'Angleterre secondera utilement leur » invasion, dans l'espoir de profiter du com- » merce exclusif du Levant et de la mer » Noire, par suite de l'intérêt qui l'attache » aux vues de la Russie. Ce plan que les cours » alliées poursuivent avec une ténébreuse » profondeur, peut éclater à l'instant où » vous y penserez le moins. Aujourd'hui, » demain, tous les momens sont bons; dès » que l'occasion pourra naître, on la saisira : » le péril est pressant, l'orage gronde, et » vous ne serez peut-être réveillés que par le » canon qui foudroiera les Sept Tours. Songez » donc aux moyens qui peuvent vous sauver;

» et ne négligez pas les mesures de pré-
» voyance qui peuvent arrêter le danger ou
» le prévenir.

» Contre les ennemis qui vous menacent,
» quels sont vos alliés ? La Pologne ? elle
» n'existe plus : La Suède ? impuissante pour
» se garantir elle-même, que pourra-t-elle
» pour vous ? La Prusse ? nul traité défensif
» ne vous lie, et elle peut vous secourir ou
» non, suivant qu'il conviendra à ses vues.
» Il ne vous reste donc qu'un seul ami; c'est
» la France, qu'une union de deux siècles
» et demi vous attache : son intérêt, le vôtre,
» la haine que lui porte l'Autriche, les dis-
» positions malveillantes de la Russie envers
» elle, tout vous l'enchaîne, tout vous répond
» de sa foi. Si quelquefois l'ancien gouverne-
» ment négligea votre alliance, cette erreur
» des ministres ne fut point celle de la nation:
» d'autres temps, d'autres intérêts ; la répu-
» blique sera plus fidèle au lien de l'union, et
» elle vous en offre le gage.

» L'alliance de la France ne vous était
» jadis utile que par sa médiation ou par les
» diversions qu'elle pouvait faire contre vos
» ennemis. Elle fait plus aujourd'hui ; elle
» vous offre les moyens d'obtenir des secours

» plus directs, plus prompts, plus décisifs.
» Elle garantira vos possessions, et fera cause
» commune avec vous, si vous êtes attaqués ;
» et vous prouvant par-tout le zèle de l'ami-
» tié et l'efficacité de son alliance, en voici
» les conditions ; pesez-les de sang-froid.

« Vous avez l'une des provinces de l'em-
» pire dont les *beys* cherchent à se rendre
» indépendans de votre autorité comme de
» vos lois. Bravant l'une, violant les autres,
» ces rebelles ou ne vous paient pas ou vous
» paient mal le tribut que vous avez fixé pour
» eux et pour l'Egypte : souvent nous avons
» eu à nous en plaindre ; et à nos réclama-
» tions, que vous avez reconnues justes, vous
» n'avez opposé que l'impuissance où vous
» étiez de réprimer les *beys*. Eh bien ! nous
» vous offrons de les réduire, de les punir.
» Permettez-nous d'établir temporairement
» à Alexandrie et au Caire, une colonie de
» Français et d'amis ; vous y trouverez votre
» avantage comme nous le nôtre. La situa-
» tion de l'Egypte nous offre un grand com-
» merce à exploiter ; vous en partagerez
» avec nous les premiers bénéfices, et nous
» nous engagerons en outre à vous payer

» la somme annuelle que vous aviez stipulée
» avec les *beys* (1).

» Vous avez des craintes sur la Grèce ;
» la fidélité de ses habitans vous est sus-
» pecte ; vous redoutez chez eux une révo-
» lution : eh bien ! recevez pour gage de notre
» bonne-foi, l'occupation de la plus impor-
» tante des îles vénitiennes qui nous sont
» échues ; recevez Corfou, que nous vous
» abandonnons à titre d'échange. De là,
» vous pourrez veiller avec plus de soin sur
» les Grecs, les contenir et les réprimer.

» Nous entretiendrons, de notre côté,
» une armée florissante en Egypte, pour

---

(1) Le tribut que les *beys* payaient à la Porte ou à la Mecque et à Médine, devait monter en or ou en marchandises à 1600 mille *aslany* (l'*aslany* vaut 3 liv. tournois), qu'ils ne payaient presque jamais ou fort mal. Et je prie d'observer que l'offre qu'eût faite la république d'en acquitter le montant annuel, n'eût pas été indigne de sa grandeur. Ce n'était point un tribut ; c'était un traité légal qui nous acquérait une propriété dont nous payions le prix ; et sans compter les immenses bénéfices du commerce futur, les impositions locales en auraient aisément acquitté l'intérêt annuel, sans surcharger les habitans comme faisaient les *beys*.

» en défendre les côtes contre nos ennemis
» communs. Ces troupes pourront être à
» votre disposition comme à la nôtre, et
» elles vous seront utiles sous plusieurs
» rapports : 1.° contre les bachas voisins
» soit de Syrie, soit de la Babylonie, qui
» se soulèvent quelquefois contre votre au-
» torité, et que nous vous aiderons à ré-
» primer ; 2.° contre les attaques présu-
» mables de la Russie, dans votre capitale,
» dont nos ingénieurs, comme on l'avait
» tenté jadis, iront mettre les fortifications
» sur un pied respectable ; car vous savez
» qu'en ce moment celles du détroit des
» Dardanelles et du château de Constanti-
» nople sont si défectueuses, qu'elles ne
» pourraient résister à une attaque bien
» dirigée.

» Tels sont les secours que vous pourrez
» tirer de notre alliance et de l'armée d'A-
» frique. La Russie, l'Autriche, l'Angleterre
» même, tels sont vos ennemis, tels sont
» les nôtres ; notre intérêt est le même,
» notre cause est commune. Resserrons
» donc les liens de l'antique union par cette
» utile disposition qui assure aux deux Etats
» des avantages immenses.

» Méditez les heureux effets de cette
» offre : que la politique tortueuse des cours,
» qui ne vous ménagent en ce moment que
» pour vous perdre plus sûrement, quand
» elles vous auront aliénés de nous, ne
» vous abuse pas ; ne vous laissez point sé-
» duire par des promesses mensongères, ni
» arrêter par des préventions suggérées.
» Ecoutez votre intérêt, et n'écoutez que
» lui ; il doit vous parler en faveur de la
» nation qui fut toujours votre alliée, et
» souvent votre alliée utile ; il doit vous
» prémunir contre ceux dont une longue
» expérience a dû vous faire connaître les
» dispositions, si, par les coups qu'ils vous
» ont déjà portés, vous devinez ceux qu'ils
» vous préparent encore.

» Mais si, au mépris de vos avantages
» réels, les préventions de nos ennemis
» l'emportent auprès de vous, indépendam-
» ment des dangers que nous vous avons
» annoncés, vous en aurez d'autres encore
» à courir. Quant à nous, dégagés alors de
» tout lien, et ne pouvant vous sauver mal-
» gré vous-mêmes, nous vous déclarons
» qu'un refus irréfléchi ne nous fera pas
» renoncer à nos projets, et que peu dis-

» posés à souffrir plus long-temps les insultes
» et les *avanies* de vos vassaux rebelles,
» nous essaierons d'obtenir par la victoire
» ce que la confiance nous refuse. L'Egypte
» nous est nécessaire, soit pour vous aider
» à vous sauver, soit pour nous garantir des
» suites qu'aurait pour nous votre ruine.
» Des dispositions hostiles de votre part
» ne changeront rien aux nôtres : si une
» funeste expérience vient trop tard vous
» éclairer, ne vous en prenez qu'à vous des
» chances hasardeuses que vous pourrez
» courir ; et le jour où les Russes vainqueurs
» vous donneront la loi dans Constanti-
» nople, souvenez-vous que nous vous l'au-
» rons prédit, et ne nous en veuillez pas, si,
» ayant pressenti de loin cet événement,
» notre intérêt nous a fait prendre des
» mesures propres à parer le coup qu'il
» nous aurait porté, si nous ne l'avions
» prévu.

» Nous ne vous offrons donc rien qui ne
» soit pour votre intérêt autant que pour
» le nôtre ; franchise, bonne-foi, alliance
» intime, secours réels et réciprocité d'a-
» vantages, voilà ce que vous offre le gou-

» vernement français ; c'est à vous de choi-
» sir ».

Tel est, en l'enveloppant des formes diplomatiques, et en adoucissant ce que l'aveu sincère de l'imprévoyance de la Porte aurait eu de trop dur, tel est l'office que l'on eût pu lui faire ; et peut-être si on l'eût appuyé avec de l'or, on eût triomphé des intrigues des agens russes et anglais : il est au moins douteux que la Porte, malgré son incurie, malgré sa répugnance même à se dessaisir de l'Egypte, calculant d'une part l'opposition des *beys* qui anéantit ses droits, et de l'autre les avantages offerts, eût voulu s'exposer aux dangers qu'un refus pourrait lui faire courir.

Mais, dira-t-on peut-être, c'était donner l'éveil à la Turquie ; c'était lui fournir l'occasion de se mettre en mesure pour défendre l'Egypte dans le cas où elle aurait cru devoir résister à nos offres ; et l'occupation de cette contrée était si essentielle pour nous, que l'exécution du projet était indépendante du refus ou du consentement de la Porte.

Je réponds d'abord : 1.° L'invasion de l'Egypte n'était pas tellement pressante

pour nous, qu'on ne pût en ajourner l'exécution ; et si j'admets que la Porte eût pu ou voulu se mettre en mesure, et en empêcher l'expédition, eh tant mieux ! nous n'aurions pas l'Egypte, il est vrai, mais nous aurions une escadre de plus ; on n'eût point perdu le midi de l'Italie, ni dévasté la Suisse ; nous aurions intact ce qu'il faut recréer ; la république cisalpine existerait encore, car nous aurions eu de plus quarante mille guerriers, et leur général à leur tête ; et la paix tant désirée aurait peut-être déjà consolé le monde des fléaux de la guerre.

2.° En admettant même la nécessité de l'invasion, on aurait pu faire coïncider la note à remettre à la Porte, avec le temps où la flotte parvenue à la hauteur d'Alexandrie, aurait mis le divan dans l'impossibilité d'empêcher la conquête. On aurait pu d'ailleurs faire à la Porte deux offices au lieu d'un ; et ne remettre le dernier, contenant la rupture, que dans le cas où le premier eût été sans effet. Alors le gouvernement pouvait remplir son objet avec l'agrément de la Porte, ou le remplir de même en cas de refus, sans avoir à redouter des

chances plus fâcheuses que celles que la vengeance lui a inspirées, quand elle a été instruite de l'invasion.

Dans la supposition probable d'un consentement, obtenu par la seule force des avantages offerts ou arraché par l'influence des agens que nous aurions gagnés, la perspective qui s'ouvrait devant nous devenait bien plus flatteuse ; il nous restait peu à faire pour assurer le succès, quand même les *beys* et les *Mamlouks* auraient résisté aux ordres du Grand-Seigneur et à nos troupes : les Russes n'eussent point obtenu le passage du canal, leurs vaisseaux n'auraient point opéré de jonction avec les escadres anglaises ; enfin ils ne se seraient point rendus maîtres des îles vénitiennes, et sur-tout de Corfou.

Mais puisqu'enfin trop de précipitation a empêché d'atteindre l'un des deux grands buts que l'on se proposait, il est peut-être possible de renouer avec succès, en ce moment, des négociations essentielles pour les deux gouvernemens. Quant à nous, l'importance des démarches à faire sera démontrée, si l'on apprécie l'adresse avec laquelle l'Angleterre a profité des dispositions

de la Porte, pour lui faire signer un traité de commerce qui scelle notre ruine dans le Levant, en y détruisant nos relations mercantiles, et si l'on n'oublie pas que l'exploitation de cet immense commerce par nos ports de la Méditerranée, et sur-tout par Marseille, présentait, soit par les importations, soit par les exportations et nos manufactures, un bénéfice annuel de plus de quatre-vingts millions, dont un tiers restait dans le midi, tandis que le reste refluait dans l'intérieur pour payer les travaux de l'industrie en activant nos fabriques.

Occupons-nous donc avec soin, occupons-nous presque exclusivement, des moyens qui peuvent ramener les esprits, concilier les intérêts, et opérer peut-être un retour de confiance que l'on n'ose plus attendre, et que la nécessité peut produire, si l'on calcule la faiblesse des moyens d'attaque de la Porte, et l'effet qu'a dû produire la défaite des premiers corps qu'elle a envoyés en Egypte, et que *Bonaparte* a détruits à *Aboukir*. Ce gouvernement craint la guerre pardessus tout; et malgré ses jactances, ses lenteurs prouvent assez qu'il se flatte peu de réduire l'Egypte. Et pourrait-il l'espérer en

effet, sur-tout quand sa faiblesse est telle qu'il n'a pu réduire *Paswan-Oglow*, et qu'il s'est vu forcé de traiter avec ce pacha qui le menace encore.

C'est donc moins la Porte elle-même que nous aurons à craindre, que la Russie et l'Angleterre, qui la subjuguent entièrement. Ces deux cours, jugeant mieux de l'importance de l'Egypte, emploieront les derniers efforts pour empêcher une réunion. En ce moment encore, on prétend qu'elles vont faire consentir le divan à abandonner l'île de Candie à l'ordre de Malte, pour prix de la restitution éventuelle de l'Egypte. Si cet accord détestable existe, s'il est possible, il démontre jusqu'à l'évidence ce que j'ai dit dans tout le cours de cet ouvrage ; il prouve que *Paul I.er*, non moins que ses deux alliés, n'a, dans cette guerre, que des vues intéressées; qu'il veut confisquer Malte à son profit, pour en faire son point de départ dans le développement de ses plans futurs ; il prouve que son alliance trompeuse avec le Grand-Seigneur, commence contre celui-ci ce que la guerre achevera : et à tout risque, l'imprudent sultan commencera à être dépouillé, par anticipation, de la principale de

ses îles, au hasard d'obtenir une restitution qu'on pourra lui faire ou ne lui faire pas, en admettant même, ce qui est au moins un peu douteux, que les coalisés parviennent à l'arracher de nos mains.

Mais cet accord fallacieux, ce traité détestable aura-t-il lieu ? la Porte est-elle assez aveugle pour le souscrire ? je ne puis le penser. Quoique l'ignorance et l'impéritie circonscrivent ses connaissances dans un cercle très-borné, quoique sa diplomatie soit toujours resserrée dans le présent sans oser entrevoir l'avenir, l'expérience des faits récens a dû lui faire ouvrir les yeux, et la forcer enfin à renoncer aux fausses mesures qui, si elle y persévère, ne peuvent manquer de précipiter sa ruine, à laquelle elle-même semble concourir. D'un autre coté, certes on pourrait croire qu'elle commence à sentir le danger de sa position ; car, si foi doit être ajoutée aux gazettes, le pacha de *Janina* fait des armemens et des tentatives pour expulser les Russes des îles vénitiennes. Si cet événement, que je ne relève que sur la foi des papiers publics, est réel, il n'est pas douteux que ce pacha n'agisse en secret par l'ordre de la Porte, qui, quel que soit son

aveuglement, ne peut pas voir d'un œil tranquille les Russes occuper Corfou. On peut donc supposer qu'il sera au moins possible de la ramener aux utiles conciliations qui doivent opérer son salut; la nécessité peut lui faire ouvrir les yeux, et la forcer enfin à sonder l'abîme au bord duquel elle se joue.

Le point essentiel est donc d'obtenir qu'un négociateur nouveau puisse aller s'expliquer directement avec elle : les agens anglais et russes chercheront d'autant plus à empêcher son admission, que le renvoi des ministres d'Espagne et de Batavie prouve à-la-fois et les précautions qu'ils ont prises, et la crainte qu'ils avaient que les bons offices de ces agens de deux Etats alliés ne donnassent lieu à d'utiles rapprochemens. Mais c'est au gouvernement français à vaincre cet obstacle ; et le moment n'est peut-être pas loin, où la Porte elle-même lui en fournira les moyens. Ce point une fois obtenu, le reste peut devenir facile. Rappelant alors les motifs que j'ai développés dans la note à lui présenter, on peut en ajouter d'autres non moins puissans, et que les circonstances doivent rendre plus décisifs. Tel est, 1.° celui de la révolte nouvelle de *Paswan-Oglow*, qui va

l'obliger à diviser ses forces ; 2.° la prise des îles de Céphalonie et de Corfou au nom et par les troupes de *Paul I.er*, qui ne songe point à les rendre, et d'où il peut menacer la Grèce ; 3.° le traité de cet empereur avec le roi de Naples, de qui il a obtenu la cession du port de Gaëte, pour pouvoir à son aise développer ses plans dans la Méditerranée ; 4.° enfin le titre de grand-maître de S.-Jean, que ce même prince a pris, et le siége de Malte, dont il pressera la reddition à son profit.

Il est certain que cet important boulevart de la Méditerranée, pouvait devenir un sujet de discussion entre les deux cours de Londres et de S.-Pétersbourg, si elles ne s'étaient pas entendues ; mais la prise de Minorque a dû ouvrir les yeux aux hommes qui, par les effets, savent juger les causes : il y a peu lieu de douter que, pour ne pas indisposer la Russie, dont elle attend de si grands avantages, l'Angleterre a cherché son dédommagement dans le port de Mahon, et a renoncé de bonne-foi à occuper Malte pour son propre compte. Si le défaut de secours, et sur-tout de munitions obligeait la garnison à capituler, les Anglais qui, dans

ce blocus, ne sont que les auxiliaires des Russes, la remettraient à l'instant entre leurs mains : à cet égard, l'accord est convenu, et les Anglais l'exécuteront, quelque regret qu'ils en aient d'ailleurs (1).

Or cette île, entre les mains de Paul I.er, devient une relâche, un arsenal, un point de départ d'où il peut porter et diriger à son choix ses attaques avec autant de sécu-

---

(1) Ce point pourrait bien être contesté. Malte est un objet si important pour le Levant et la Méditerranée ! les Anglais sentent bien que *Paul I.er*, s'il en est le maître, ne la rendra plus. Et pourquoi n'auraient-ils pas leur arrière-pensée ? *Georges III* peut aussi bien être grand-maître que *Paul I.er* : l'un est schismatique et marié, et s'est fait grand-maître sans consulter personne ; pourquoi l'autre n'aurait-il pas le même droit, parce qu'il a de plus que lui le titre de protestant ? il ne lui en coûterait pas davantage, et il aurait Malte de plus. Et puis *Paul I.er*, en conférant l'ordre au capitaine *Popham*, a prouvé que la qualité d'Anglais protestant et marié n'était point un titre d'exclusion. Si un sujet de *Georges III* peut être chevalier de Malte de la façon de l'empereur de Russie, *Georges III* lui-même peut en devenir le grand-maître : il n'y a pas plus de difficulté à l'un qu'à l'autre ; et d'ailleurs..... Je m'arrête ; on ne peut pas tout dire.

rité

rité que de succès ; et la Grèce est à lui à l'instant où il voudra prendre la peine de l'envahir, quand même les Grecs se mettraient en devoir de lui résister, ce qui est au moins très-douteux, malgré qu'ils se souviennent encore des brigandages que commit chez eux l'amiral *Orloff*, dans une invasion colorée du prétexte de leur affranchissement. Maître de Malte et de Corfou dans la Méditerranée, maître de Cherson et de la Crimée dans la mer Noire, *Paul I.er* peut tout oser ; la Porte se trouve à la merci de cet ennemi formidable : combinant ses plans avec ses forces, il peut attaquer en même temps Constantinople d'un côté, le détroit des Dardanelles de l'autre ; et l'empire ottoman n'est plus. Telles sont les considérations à faire valoir auprès de la sublime Porte ; elles sont d'une telle nature, que si son danger la touche, il est impossible qu'elle puisse y résister.

Quant à l'Angleterre, le lien qui l'attache à la Russie est trop puissant pour qu'il ne soit pas aisé de démontrer au divan que c'est un ennemi de plus qu'il caresse en elle. Qu'on lui montre l'ouvrage de l'agent diplomatique *Eton*, qui n'est que le som-

maire des principes qui dirigent la cour de Londres ; et bientôt il jugera du degré de confiance qu'il doit accorder à ces insulaires, qui, dans le moment où ils le flattent, annoncent à l'Europe qu'il faut détruire les Turcs, les reléguer en Asie, et charger la Russie de l'entreprise. Tel est le résultat de la conduite britannique, que l'on doit d'autant moins négliger, qu'elle offre un complément des preuves sur les projets ultérieurs des cours alliées.

Tels sont, je pense, les motifs qui peuvent ramener la confiance et l'union, et forcer enfin la Porte à briser les nœuds qu'elle a formés, et qui sont aussi funestes pour elle que pour nous. Mais si nos démarches et nos offres sont infructueuses, et ce cas doit être prévu, quand on connaît le caractère ottoman et sa faiblesse envers les Etats qu'il craint; si le divan persiste dans son désastreux système; alors, abandonnant l'Egypte aux soins et au courage des braves qui l'ont conquise et rassurée, on doit n'attendre plus rien que de la vigueur des mesures, et de la persévérance des efforts. Regardons la Turquie comme perdue, et prévenons les funestes effets que pourrait produire pour

nous sa destruction prochaine. Gardons-nous d'en hâter l'instant, il n'arrivera que trop tôt; mais observons attentivement les plans de la Russie pour l'arrêter ou la prévenir à l'instant où elle fera éclater ses projets dans la Grèce : tournons alors tous nos efforts vers cette contrée. Nous n'aurons point le stérile désir de la révolutionner, ce plan serait désormais trop indigne de nous et des principes modérateurs qu'un gouvernement sain et protecteur vient d'annoncer à l'Europe ; mais la politique nous défendrait de laisser consommer ses plans usurpateurs à la Russie, et dans le cas d'une invasion, notre intérêt nous prescrirait de la gagner de vîtesse.

SECTION III.

De la Grèce.

Cette nation si méconnue, et dont on a parlé si diversement; ce peuple que le joug d'un long esclavage n'a pu cependant avilir encore, et que ses maîtres traitent avec un mépris né d'une vanité stupide; les Grecs enfin se rappellent encore leurs antiques héros, et parlent avec un orgueil ingénu des

beaux temps où triomphaient les *Miltiade* et les *Thémistocle* (1). Les semences des mêmes vertus existent encore chez eux : courbés sous la verge de fer du despotisme et sous le sceptre de plomb de l'ignorance, ils conservent encore leur vivacité première, leur gaieté native, et ces dispositions pour les sciences et les arts, dont on retrouve chez eux les germes créateurs qui n'attendent que la culture pour se développer. C'est là que respirent peut-être des *Léonidas* esclaves, des *Homères* muets, des *Phidias* aveugles; et tel homme qui foule aux pieds les chefs-d'œuvre mutilés qu'animèrent ses aïeux, libre du joug qui l'opprime, en eût créé lui-même.

Les fermens révolutionnaires existaient dans la Grèce, long-temps avant que l'aurore de la révolution se présentât à nos yeux

---

(1) They bear the turkish yoke with greater impatience than other christians, and possess a spirit of enterprize which..... often prompts them to noble atchievements. Their ancient empire is fresh in their memory ; it is the subject of their popular songs, and they speak of it in common conversation as a recent event.

comme une probabilité de l'avenir. Toutes les guerres de la Russie contre la Porte, depuis un demi-siècle, ont annoncé les dispositions de ces peuples inquiets, qui, courbés sous le joug ottoman sans avoir pu s'y façonner, tournent leurs yeux suppliants vers le peuple libérateur qui voudrait soutenir leurs efforts. *Catherine II* en a deux fois laissé échapper l'occasion, en les abandonnant ou en les secondant mal. Cette princesse avide envoya une escadre dans l'Archipel ; la France, dont l'intérêt eût dû la forcer à s'armer alors contre cette puissance ambitieuse pour la reléguer dans la mer du nord et dans le *Palus Méotides*, la France n'osa rien entreprendre contre elle : mais l'amiral russe *Orloff* fit précisément le contraire de ce qu'il aurait dû : il ne présenta que le spectacle nouveau d'une escadre russe à l'entrée des Dardanelles, et une vaine parade dans l'Archipel ; il ne secourut point les Grecs ; il les excita sans les seconder, et finit par exercer sur eux les plus énormes déprédations, qui révoltèrent le peuple qu'il était venu pour affranchir.

La députation grecque qui, dans la dernière guerre de 1790, fut envoyée à Saint-

Pétersbourg pour réclamer des secours et des subsides, ne produisit rien; elle n'obtint qu'un somme très-légère, de vaines promesses, et des honneurs insignifians, entre autres celui d'être présentée au jeune *Constantin*, fils de *Paul I.er*, comme au prince et au souverain futur de la Grèce.

A cette époque, le cabinet de Versailles était le plus intéressé de tous à empêcher les innovations que *Catherine* méditait dans la Grèce, en ressuscitant l'empire d'Orient, dont elle eût donné l'investiture à ce même prince, qu'avec dessein elle avait fait appeler du nom de *Constantin*, en attendant de pouvoir le faire sacrer dans Bizance, après en avoir chassé les Turcs; et cependant l'ancien cabinet de France, dans sa politique incertaine et timide, craignit de secourir la Porte son alliée, ou n'employa qu'une médiation insignifiante qui laissa consommer à l'avide Catherine l'usurpation et la réunion de la Crimée.

Indépendamment des projets connus de la Russie, le gouvernement anglais, dans l'ouvrage déjà cité de M. *Eton*, ne craint pas de développer de quelle importance il est pour le commerce britannique, dans le

Levant, et pour, avec le temps, parvenir à en exclure les Français, d'aider de tous ses moyens la Russie à consommer ses projets sur la Grèce et sur Constantinople. Il est certain qu'à cet égard les dispositions de la Grèce offrent les plus grandes facilités aux vues des deux cours : mais c'est par ces facilités même, et par l'importance politique dont doit être un changement dans cette contrée, que nous devons de deux choses l'une, ou l'empêcher, s'il est possible, ou prévenir la Russie dans l'exécution de ses plans, en la gagnant de vîtesse au moment où elle voudra agir.

La Russie étant aujourd'hui devenue l'alliée du Grand Seigneur, ne le trahira point pour soulever et attaquer la Grèce ; je veux le croire, et cela devrait être. Mais l'alliance n'est conclue que pour huit ans ; mais dans cet intervalle, mille événemens peuvent l'affaiblir ou la détruire. A coup sûr elle ne survivrait pas à une réconciliation entre la France et la Turquie ; et alors, abandonnée de ses nouveaux amis, qui peut-être trouveraient dans cette réconciliation un motif pour rompre une alliance qui, dans ce cas, leur deviendrait à charge, n'y aurait-il pas à

craindre que la Russie n'accusât la Porte de défection et d'infidélité, pour avoir traité sans elle, et ne ressuscitât tout d'un coup ses plans, dont cette défection deviendrait le prétexte ? Mais que cette crainte soit chimérique ou réelle ; que les Russes profitent de leurs avantages ou les négligent, il ne m'en paraît pas moins démontré que les deux Etats, naturellement ennemis bien plus que rivaux, et ayant des intérêts inverses, ne peuvent pas rester long-temps unis ; que leur alliance, en lui donnant même, dans l'ordre des probabilités politiques, la plus grande extension, ne survivra pas, soit à l'aveuglement qui la fit contracter, soit au danger qui la fit souscrire, soit enfin au terme qu'on lui a fixé pour durée ; et à coup sûr elle ne sera pas renouvelée.

Alors la paix une fois rompue, la Porte abandonnée à sa faiblesse, seule et sans alliés, la Russie reprend ses projets et ne les exécute qu'avec plus de facilité. Cela me paraît démontré pour l'avenir ; et c'est là sur-tout ce que nous devons prévenir : car les avantages que la Grèce offre à notre commerce sont incalculables, et une politique prévoyante doit savoir nous les conserver.

On sent que je ne puis pas donner ici un plus grand développement aux avantages acquis, et à ceux qu'un nouvel ordre de choses ferait naître pour nous ; car nos démarches devant être subordonnées aux plans éventuels de la Russie, et même à ceux de l'Angleterre, nous devons nous borner à les attendre, et nous mettre seulement en mesure de pouvoir les arrêter.

Il suffit donc de dire que, soit que la Porte revienne à nous, soit que la force des événemens et sa propre faiblesse concourent enfin à l'exiler de l'Europe, l'Etat qui lui succède dans le système politique, doit prendre la place qu'y occupa la Turquie, pour nous conserver nos avantages commerciaux, qui seraient à jamais perdus si la Russie parvenait à l'accomplissement de ses vues. Car c'est ici le cas de dire que l'alliance avec la Porte était essentielle pour la France, non relativement à la nation turque, mais relativement à la situation du pays que cette nation occupait; et dès-lors tout ce que j'ai dit, dans le cours de cet ouvrage, de l'importance de nos liaisons avec la Turquie, s'applique naturellement à l'Etat nouveau qui la remplace ; et les avantages qui en dérivent pour nous, ne

peuvent nous être conservés que par les Grecs, que, dans ce cas, c'est à nous d'aider à reprendre Constantinople.

Mais les Grecs eux-mêmes, abrutis par l'esclavage, dépourvus de tout principe moral dans leurs transactions mercantiles, livrés à la plus superstitieuse ignorance, sauraient-ils se secourir eux-mêmes? et pouvaient ils même dans le temps offrir quelque garantie aux efforts que Catherine tenta en leur faveur? Telle est la dernière question qui se présente, et la solution en est facile.

Ce serait mal connaître ce peuple, que de le juger par les individus qui viennent trafiquer dans nos ports, ou par sa servile patience à supporter le joug ottoman. De tous les peuples de notre Europe, les Grecs sont peut-être celui qui dans notre siècle a donné les preuves du plus grand dévouement, qui a fait le plus de ces actes honorables qu'inspirent la patrie et les vertus publiques. Là, le simple marin *Lambro* s'arme pour son pays; et aidé des subsides que ses compatriotes lui offrent volontairement, il ose, avec ses frêles vaisseaux, braver les escadres de ses maîtres, et les épouvante de son courage. Ici un père expose son fils au

supplice plutôt que de trahir la confiance de ceux qui l'ont nommé leur chef, et qui n'attendent leur salut que de lui, dans la défense du poste qu'ils lui ont confié. Partout des traits de grandeur et de dévouement. Et combien ne prendra-t-on pas d'eux une idée plus juste, si l'on se rappelle que dans la dernière guerre des Turcs et des Russes, les Grecs, soulevés par *Catherine*, quoique non secondés par elle, et livrés à leurs propres forces, s'avancèrent jusqu'à moins de cinquante lieues de Constantinople; et que le divan ne s'y croyait déjà plus en sûreté. S'ils n'accomplirent pas leur glorieuse entreprise, je l'ai dit, c'est qu'ils étaient seuls, sans argent, et sur-tout sans munitions de guerre; et que mal secondés par la puissance qui les avait soulevés, il était impossible qu'ils pussent résister longtemps aux efforts des Turcs qui les attaquaient avec tous les avantages qui leur manquaient à eux-mêmes. Or, si, seuls et sans secours, ils purent tenter cette périlleuse entreprise, que n'osera pas cette nation populeuse de près de trois millions d'ames, à qui la haine de ses maîtres, l'horreur de l'esclavage, et la crainte des

supplices, peuvent inspirer le courage du désespoir.

On a, depuis deux ans, et lorsque nous étions les maîtres de *Corfou*, tenté de faire quelques essais sur l'Albanie ; mais ces tentatives, purement révolutionnaires, et dirigées par le génie fiscal qui égarait l'ancien directoire dans une aberration continuelle de principes, eurent moins un but politique, qu'un avide désir de lucre. Ces essais, qui étaient prématurés, furent infructueux, précisément parce qu'ils avaient été mal conçus et plus mal exécutés.

Souvenons-nous que, si l'ambition de la Russie nous force un jour à la prévenir, notre but doit moins être de porter une révolution dans la Grèce, que de nous conserver une nation alliée. Nous trouverons chez elle des préjugés qu'il ne faudra point contrarier, des mœurs différentes des nôtres que nous devrons respecter, et des habitudes devenues une seconde nature que nous aurons à ménager. Nous nous souviendrons que les Russes par leurs vexations et leurs rapines, révoltèrent ce peuple, qu'ils étaient venus pour dépouiller plus que pour l'affranchir ; que nous-mêmes, dans d'autres contrées, n'avons pas

été exempts d'erreurs ; et qu'enfin notre objet sera de conserver, de resserrer les liens politiques qui doivent nous unir avec ce peuple, et non de le contraindre ou de l'asservir.

Telle est donc notre situation vis-à-vis de la Grèce, que nous devons la regarder politiquement comme subordonnée aux déterminations que prendra la Porte, et aux plans que formera la Russie. Si le divan ouvre enfin les yeux sur ses intérêts réels et ses dangers ; si, au lieu de continuer à nous faire une guerre funeste aux deux Etats, il consent à renouer les liens qui durent en tout temps l'attacher à la France, et qui deviennent aujourd'hui plus nécessaires que jamais ; si, par l'effet d'un heureux rapprochement, nous obtenons ou qu'il force la flotte russe à repasser le canal, ou peut-être, et mieux encore pour lui, qu'il lui en ferme le retour ; alors tout plan ultérieur doit céder à l'intérêt politique, et fléchir devant une alliance loyale ; la Grèce n'est plus alors pour nous qu'une province d'une alliée utile que nous devons respecter.

Mais si la Porte persévère dans le système monstrueux qu'un instant de vengeance et des insinuations perfides lui ont fait adopter ;

si la Russie reste en mesure d'opérer à son gré une révolution dans la Grèce, alors la politique nous prescrit une autre marche, et aide elle-même aux principes libérateurs, et à l'impatience d'un peuple asservi : alors la Grèce affranchie doit voir arborer dans ses villes, et Constantinople délivré voir planter sur ses remparts, les anciens drapeaux des Césars de Bizance, mêlés aux drapeaux français, pour empêcher qu'ils ne le soient à ceux des Russes.

Relativement à nos rapports politiques avec la Turquie, et à nos intérêts commerciaux avec l'Egypte ou la Grèce, je n'aurai donc point à répéter ce qu'on a vu plus d'une fois dans le cours de cet Essai. En temps ordinaire, la Porte est une alliée utile sous le rapport du système fédératif, et bien plus importante encore sous celui du commerce. Il n'a donc fallu rien moins que la faiblesse et la timidité de l'ancien gouvernement, pour la laisser sans protection et sans secours contre le torrent d'usurpations de l'ambitieuse Russie. L'incurie était même telle, que l'un des derniers ministres royaux, que cependant on n'accusait de manquer ni de vues saines, ni de plans utiles, disait,

pour la colorer, que *l'occupation des pays tartares par la Russie, n'était d'aucun préjudice pour la France.* Il ne voyait pas ou affectait de ne pas voir que la Tartarie envahie ouvrait aux Russes la route d'*Ozzakow*, de *Percop*, de la *Crimée*, de la mer Noire; enfin, que cette mer ouverte aux Russes, devenait pour eux une propriété exclusive, dont ils ne permettraient l'entrée qu'aux Anglais de préférence à nous, qui, avec un peu d'adresse et de soin, aurions pu l'ouvrir jadis à nos vaisseaux, et nous procurer, indépendamment du débouché de nos marchandises sur ses côtes, beaucoup de munitions navales, obtenues à très-bas prix de la Russie elle-même.

Mais c'est assez arrêter le lecteur sur nos anciennes fautes; il faut les réparer, et non pas les compter. L'expérience et les faits parlent plus haut que je ne pourrais le faire. Cependant, toujours est-il vrai de dire que dans la plupart des événemens et des circonstances que j'ai été forcé de rappeler, relativement à notre ancienne faiblesse comparative, nous n'avons presque jamais vu que l'effet immédiat du système vicieux qui était né pour nous des traités de

1756, 1757, et 1758 avec la maison d'Autriche.

Résumons-nous donc sur la Turquie, abstraction faite des intérêts du moment et de la possibilité des événemens qu'amenerait pour elle une révolution dans la Grèce ; car en examinant dans l'ordre politique ce qui est possible, il faut sur-tout s'attacher à ce qui est. La Porte a donc deux ennemis naturels qui l'observent ou la menacent sans cesse ; c'est la Russie et l'Autriche : elle en a même un troisième dans l'Angleterre, que l'intérêt de son commerce fera toujours concourir aveuglement à tous les plans de la Russie. Contre ces deux ennemis, elle n'a qu'un seul allié sur lequel elle puisse compter exclusivement et dans tous les temps ; c'est la République française. Elle pourrait aussi compter, jusqu'à un certain point, sur la Prusse, qui peut la secourir par ses diversions : mais ici l'union est moins exclusive, car les dispositions de la Prusse peuvent être subordonnées à d'autres intérêts. Il pourrait lui rester un troisième allié dans la Suède : mais elle en est aujourd'hui séparée par les possessions polonaises des trois cours : ainsi éloignées, et ne pouvant se donner la

main,

main, de qu'elle utilité lui serait une puissance faible et dépendante, qui, à chaque instant menacée elle-même, et hors d'état de résister, serait exposée à réclamer des secours, bien plus qu'elle ne pourrait en donner.

La République française est donc la seule puissance en état d'offrir à la Turquie une garantie politique, et une alliée enfin d'autant plus nécessaire, que les projets de la Russie peuvent toucher de plus près à leur exécution. Elle, nous offre à son tour, en avantages d'un autre ordre, cette réciprocité qui forme la première base des alliances les plus durables. Subordonnons donc nos plans éventuels à la conduite de la Turquie; et avant tout, préférons avec elle un utile rapprochement, car, en Egypte comme dans ses autres provinces, la paix nous assure des avantages plus grands que ne pourraient jamais l'être ceux que nous devrions à la victoire.

CONCLUSION.

Enfin, mon voyage politique est terminé. Des observations que l'examen des faits, des

intérêts et des plans, m'a fournies, il résulte, 1.° que, si la France était tombée dans un grand état de faiblesse relative, dont les effets se sont fait sentir jusqu'à nos jours, l'énergie que lui ont redonnée la révolution, et la ligue des rois, lui a rendu l'influence qu'elle avait perdue; 2.° que si de fausses mesures, des projets alarmans, et les formes acerbes et repoussantes du dernier directoire, nous ont faït perdre quelques-uns des fruits de la victoire, un gouvernement neuf et robuste, calculant ses offres sur la sûreté et les intérêts respectifs de l'Europe et de la France, arrêtera en Italie les plans exclusifs d'une puisssance usurpatrice et passionnée, et la forcera, de concert avec les Etats qui n'y ont pas moins d'intérêt que nous, à se restreindre dans de justes bornes qu'aucune ambition ne puisse désormais franchir. Si nous savons donc profiter de nos avantages, et même de nos fautes, un nouvel horizon politique s'ouvre aujourd'hui devant nous, sous les trois grands rapports politiques qui constituent la force des Etats.

Sous le rapport de la puissance militaire, la guerre de la coalition nous a fait regagner

beaucoup plus que notre faiblesse ne nous avait fait perdre ; notre attitude imposante et guerrière, l'éclat de nos victoires que n'ont point effacé des revers préparés par l'impéritie, tout nous rassure, si nous savons nous maintenir au point où nous sommes parvenus : mais il nous restera, à la paix, la nécessité de réorganiser notre marine (1), qui est bien éloignée de nous présenter une perspective aussi flatteuse, et que nous devons regarder comme une branche non moins essentielle de la puissance militaire d'un Etat tel que la France.

Sous le rapport fédératif, il ne s'agit que de perfectionner notre système, en nous arrêtant dans de justes bornes que la poli-

(1) A cet égard, qu'on suive les vues et les plans que l'estimable et modeste *Lescalier* a développés dans divers mémoires présentés au gouvernement, pour la réorganisation de notre marine. Ils sont fondés, non sur des idées théoriques, mais sur des connaissances acquises par une longue expérience, et enrichis de tout ce que la méditation et une étude approfondie peuvent avoir ajouté aux différentes branches qu'il a dirigées dans cette importante administration.

tique non moins que l'équité nous défend de franchir. Notre force militaire intimidera les Etats turbulens ; notre modération rassurera les autres ; et la paix, heureusement rétablie, nous laisse le choix des alliances.

Mais ces alliances ne se ressemblent pas, et l'on peut en compter de cinq espèces différentes : 1.° Il en est de naturelles, comme celles avec l'Espagne et avec la Turquie, parce que l'intérêt est un et réciproque, et que, garans mutuels les uns des autres, nous n'avons rien à espérer de nos oppositions, et tout à gagner dans notre union ; 2.° Il en est de politiques ; telles sont celles avec la Prusse et avec la plupart des Etats maritimes, et que les circonstances actuelles par la force même des événemens font presque rentrer dans la classe des premières. 3.° Il en est de directes avec les Etats que nous pourrons secourir à l'instant, sans intermédiaire, comme l'Espagne et la Prusse, quand elles seront attaquées. 4.° Il en est d'indirectes avec ceux que nous ne pourrons protéger que par le secours de nos alliés, ou par nos diversions, comme la Turquie et la Suède. 5.° Enfin, il en est d'acciden-

telles, qui, circonscrites à l'intérêt du moment qui les voit éclore, cessent avec la cause qui les a produites. Telle serait une alliance avec l'Autriche ; et ce n'est que pour n'avoir pas fait cette utile distinction, que l'ancien cabinet de Versailles tomba dans une erreur qui nous est devenue si fatale.

Ainsi nos alliances ne seront ni exclusives, ni oppressives ; nous consulterons, en les formant, l'intérêt et la convenance, ces deux grands mobiles de la politique. Nous dédaignerons d'épier ce que les gouvernemens pourront tenter sous le rapport de l'intrigue et des petits intérêts ; mais nous aurons toujours les yeux ouverts sur tout ce qu'ils voudront faire sous le rapport de l'intérêt de l'Europe et de celui de nos alliés. Nous traiterons franchement, avec tous les gouvernemens, des intérêts d'Etat ; mais nous dédaignerons de traiter cauteleusement avec les ministres, des petits intérêts particuliers.

Une protection franche et prompte dans l'attaque, la défense ou la diversion ; voilà ce que nous offrirons à nos alliés, suivant que nous serons voisins ou éloignés : vigueur,

promptitude, concert de mesures, et forces imposantes ; voilà ce que nos ennemis auront à craindre de nous. Que les autres Etats en fassent autant ; qu'ils traitent avec autant de bonne-foi que nous devons en mettre nous-mêmes dans nos transactions, et l'Europe sera tranquille.

Sous le rapport de la puissance pécuniaire, il n'est pas extraordinaire qu'une guerre de huit ans contre l'Europe liguée, ait épuisé nos finances. Mais les Romains faisaient tout avec des hommes, et n'ont été perdus que lorsqu'ils les ont suppléés avec de l'or. Mais il nous reste même, pour rétablir notre système, de grands moyens, si une volonté forte les accompagne. Ce sera l'ouvrage de la paix, qui pourra produire le double effet d'amoindrir nos dépenses, et de nous mettre à même de rétablir notre marine et de raviver un commerce réparateur, alors objet constant de notre sollicitude contre l'Angleterre, qui, seule de tous les Etats, conservera des dispositions jalouses par les pertes que le rétablissement de nos deux marines lui fera craindre pour son système exclusif.

Pour rétablir nos finances, l'agriculture,

les manufactures, la navigation et le commerce, voilà les sources nourricières où nous pourrons puiser, et qui nous rendront plus que nous n'avons perdu. Sous ce quadruple rapport, quels ne sont pas les avantages de la France? Centre de l'Europe politique par sa consistance, le plus heureusement située pour multiplier et étendre ses rapports, et embrassant les deux mers, la France peut tout créer, tout réparer: la douceur de son climat, la fertilité de son sol, son immense population, l'activité et l'industrie de ses habitans, lui donnent des avantages qu'aucun Etat ne partage avec elle; et sous l'aspect du commerce et des arts industriels, l'Angleterre est sa seule rivale; encore est-elle obligée, pour établir sa concurrence, de créer, à force d'art, tous les moyens qui lui manquent et qui sont surabondans chez nous.

Ma tâche est finie; et je crois avoir suffisamment apprécié la situation de l'Europe, lorsque enfin une heureuse paix viendra nous consoler des malheurs de la guerre. Mais comme ce moment n'est point encore arrivé, et que les dispositions de quelques Etats prennent tous les jours une teinte plus

sombre, en offrant la paix ne négligeons pas les mesures les plus vigoureuses pour repousser la guerre. Epions avec soin les plans, les passions, les erreurs des gouvernemens qui nous poursuivent à outrance moins pour renverser la république que pour détruire la France, dont la puissance effraie leurs projets usurpateurs. N'oublions pas, et nous en avons fait l'expérience, que les fautes peuvent faire perdre tout ce que la victoire a fait gagner. L'Autriche nous a imités, et sur-tout dans nos erreurs. Le directoire eut le tort de tout révolutionner; la cour de Vienne a celui de vouloir tout incamérer, tout réunir. Cette faute politique doit nous être aussi utile que les nôtres le furent pour elle : nous aurons enfin, sur cette puissance, l'avantage d'un gouvernement qui s'annonce par des principes modérateurs et pacifiques; qui n'offre point la transition d'un mal à un autre, mais un terme à tous les fléaux; et si elle s'obstine, bientôt elle-même reconnaîtra, à ses dépens, que le sort des empires est moins attaché à leurs formes constitutives qu'au génie des hommes qui les gouvernent.

Mais si la paix arrive enfin, arrêtons-nous

à notre tour ; exécutons, avec une scrupuleuse bonne-foi, les conditions que nous aurons signées, pour être en droit de l'exiger des autres. Portons exclusivement tous nos moyens sur le perfectionnement de notre administration intérieure, sans étendre nos vues sur les Etats qui nous environnent, autrement que pour consolider la paix : que les intérêts soient réglés pour toutes les puissances ; que la mer soit libre pour toutes ; que tous les grands Etats s'unissent dans ce double but, pour qu'enfin, si des prétextes de nouvelles guerres venaient à éclore dans l'avenir, la médiation pût les prévenir, ou que du moins une note sérieuse, accompagnée de démonstrations vigoureuses de notre part et de celle des autres Etats garans, suffît pour arrêter les ambitieux. Alors les gouvernemens, rendus au but moral de leur institution première, seront les maîtres de réconcilier la justice avec les intérêts d'Etat, et l'équité avec la politique ; alors ils pourront réaliser le projet chimérique d'une paix perpétuelle, qu'une politique adroite, si l'on veut, dans son objet, mais du moins bienfaisante dans ses aperçus, avait fait concevoir à *Henri IV* et à *Sully*, long temps

avant qu'un écrivain philanthrope en fît le sujet de ses méditations dans les rêves consolateurs qu'il nous a transmis. Mais ne rêvé-je pas moi-même, d'oser concevoir l'espérance de les voir un jour réalisés?

FIN DE LA SECONDE ET DERNIÈRE PARTIE.

TABLE

DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME.

SECONDE PARTIE. *Situation politique et rapports respectifs entre les divers Etats de l'Europe et la République française.* Page 1

CHAPITRE PREMIER.

Situation politique des différens États qui ont subi une révolution temporaire ou définitive, et leurs rapports avec la république française. 17

SECTION PREMIÈRE. *Des Etats que la révolution survenue dans leur régime, nous a donnés pour amis.* 19

ARTICLE PREMIER. *De la Hollande, ou de la république batave.* Ibid.

ART. II. *Du Milanez, de Modène et autres Etats; ou de la république cisalpine.* 49

ART. III. *Venise.* 79

ART. IV. *De Gènes, ou de la république Ligurienne.* 85
ART. V. *Du Corps helvétique.* 95
ART. VI. *Malte.* 111
SECTION II. *Des Etats qui ont subi une révolution temporaire.* 120
ARTICLE PREMIER. *Du Piémont.* Ibid.
ART. II. *De la Toscane.* 136
ART. III. *Des Etats de l'Eglise.* 144
ART. IV. *De Naples et de la Sicile.* 160
ART. V. *Résumé sur l'Italie.* 174

CHAPITRE II.

Des relations politiques de la France avec les puissances de l'Europe, et de leurs rapports entre elles. 183
ARTICLE PREMIER. *De l'Espagne.* 184
ART. II. *Du Portugal.* 195
ART. III. *De l'Angleterre.* 209
ART. IV. *Des Etats-unis de l'Amérique.* 251
ART. V. *Du Danemarck.* 264
ART. VI. *De la Suède.* 270
ART. VII. *De la Russie.* 282
ART. VIII. *De la Prusse.* 311
ART. IX. *De l'Autriche.* 327

ART. X. *Du Corps germanique.* 348
ART. XI. SECTION PREMIÈRE. *De la Turquie.* 362
SECTION II. *De l'Egypte.* 368
SECTION III. *De la Grèce.* 403
CONCLUSION. 417

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

ERRATA

Du Tome second.

Page 68, ligne 15, du ministre ; *lisez*, du ministère.

61, lig. 16, le génie conservateur ; ce prix ; *lisez*, le génie conservateur, ce prix.

72, lig. 21, les dispositions ; *lisez*, ces dispositions.

D
1058
B2
t.2

Coup d'oeil politique sur
l'Europe

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY